



HAL
open science

Culture et patrimoine dans les municipalités : une communication politique en quête de consensus ? : enjeux démocratiques des questions culturelles et patrimoniales dans le débat politique local à travers les cas de Nice et de Dijon

Florence Moatti

► **To cite this version:**

Florence Moatti. Culture et patrimoine dans les municipalités : une communication politique en quête de consensus ? : enjeux démocratiques des questions culturelles et patrimoniales dans le débat politique local à travers les cas de Nice et de Dijon. Science politique. Université Bourgogne Franche-Comté, 2017. Français. NNT : 2017UBFCH005 . tel-01743831

HAL Id: tel-01743831

<https://theses.hal.science/tel-01743831>

Submitted on 26 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
U.F.R. LETTRES, ARTS, SCIENCES HUMAINES
École doctorale Lettres, Sciences Humaines et Sociales

Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication

*Culture et patrimoine dans les municipalités : une communication
politique en quête de consensus ?*

*Enjeux démocratiques des questions culturelles et patrimoniales dans le débat
politique local à travers les cas de Nice et de Dijon*

Volume 1

Présentée et soutenue publiquement le 1^{er} juin 2017 à Dijon

Par Florence MOATTI

Thèse préparée sous la direction du Professeur Pascal LARDELLIER

Et la co-direction de Claudine BATAZZI

Devant le jury composé de :

Madame Claudine BATAZZI, Maître de Conférence H.D.R. à l'Université de Nice Sophia Antipolis, Directrice du département Techniques de Commercialisation

Monsieur Sung Do KIM, Professeur à l'Université de Koryo, Directeur du Center for Applied Cultural Sciences

Monsieur Pascal LARDELLIER, Professeur à l'Université de Bourgogne Franche-Comté, vice-Président du Conseil Scientifique de l'Institut Universitaire de Technologie de Dijon

Madame Patrizia LAUDATI, Professeure à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Directrice adjointe du laboratoire DeVisu

Remerciements

Je remercie sincèrement Pascal Lardellier pour sa présence et son encadrement efficaces, mais aussi pour son exigence, qui n'est pas la moindre des vertus d'un directeur de thèse. Monsieur Lardellier m'a judicieusement guidée dans mon parcours de thèse, et les séminaires qu'il organise régulièrement pour son équipe doctorale ont apporté structure et matière à mon travail.

Je remercie ma co-directrice niçoise, Claudine Batazzi, pour son écoute et ses relectures attentives ainsi que le soutien à mon égard, la disponibilité dont elle a constamment fait preuve.

J'adresse mes sincères remerciements à Claude Patriat, professeur émérite à l'Université de Bourgogne pour le temps consacré et l'aide précieuse apportée à mes travaux. Sans Monsieur Patriat, ses conseils et son appui, cette recherche n'aurait pas connu son développement final. Sans ces marques de confiance, je n'aurais pu réaliser aussi facilement mes entretiens avec les acteurs politiques et culturels de la capitale bourguignonne. Je remercie également Isabelle Mathieu.

*J'exprime ma gratitude Monsieur Sung Do Kim, Professeur à l'Université de Koryo, directeur du Center for Applied Cultural Studies qui a accepté de quitter la Corée du Sud pour se joindre au jury et qui a ouvert la revue de son centre de recherche, *Epistémè*, à mes écrits. Je suis très honorée de cette présence car je connais son profond attachement à la culture française ainsi que sa fine connaissance de nos plus illustres auteurs.*

Je remercie sincèrement Madame Patrizia Laudati, Professeur à l'Université de Valenciennes et directrice adjointe du laboratoire DeVisu, d'apporter son savoir et ses compétences à ce jury.

Je tiens à remercier Paul Rasse et Nicolas Pélisser d'avoir permis mon intégration au laboratoire des Sciences de l'Information et de la communication de l'Université de Nice Sophia Antipolis.

J'aimerais aussi exprimer ma gratitude à Patrick Mottard, enseignant à l'Université de Nice, écrivain, homme politique et élu niçois. De même que Claude Patriat à Dijon, Monsieur Mottard m'a non seulement introduit dans le monde politique niçois, mais il a accepté de participer à plusieurs entretiens dont l'un en présence de Madame Boy-Mottard, son épouse, elle-même femme politique et élue connue sur la scène niçoise. Je l'exprime bien entendu à tous les élus qui ont accepté de me recevoir : Monsieur Giaume, Monsieur Gagliolo, Monsieur Victor, que je

connais de longue date comme conseil général de mon canton, Monsieur Concas, à Nice, Madame Curtil Faivre et Monsieur Bon, qui m'ont consacré plusieurs heures, toute en apportant documentation et notes manuscrites, Monsieur Bazin, qui a accepté de me confier ses propres écrits, Monsieur Pelotte, Madame Martin, Monsieur Berteloot, à Dijon. Je remercie également Monsieur Jacques Peyrat, ancien maire de Nice, d'avoir accepté cet entretien. Je pense aussi à Messieurs Laquière, Caens et Cassina qui ont bien voulu de me recevoir et de répondre à mes nombreuses questions.

Je remercie Madame Duvigneau, conservatrice des Archives municipales de la Ville de Nice pour l'intérêt qu'elle a porté à mes recherches.

J'adresse mes plus profonds remerciements à tous ceux qui m'ont entouré et apporté un soutien sans failles tant intellectuel qu'affectif, ou même encore logistique.

Je remercie bien entendu ma mère et mon père Dominique et Daniel Moatti, pour les échanges intellectuels, les encouragements constants, leur aide dans les aspects les plus concrets de la vie quotidienne pendant l'écriture d'une thèse.

Je remercie Fabrice Levan, mon conjoint, de sa présence à mes côtés et son soutien de tous les jours, de sa patience également.

Je remercie vivement Vicky Ponty, coéquipière de longue date du service des Archives municipales de la Ville de Nice, car sans sa bienveillance, son soutien et l'aide qu'elle a apporté à mes recherches, la réalisation de cette thèse n'aurait pas été possible.

Je remercie également Marina Mintec et toute le service des archives contemporaines de la Ville de Nice.

Je remercie chaleureusement le professeur du Dojo dijonnais Robert Rouchouse, son épouse Anne-Marie, ainsi qu'Amandine Boucher, pour leur accueil toujours amical et généreux à Dijon.

Je remercie également Marlène Saubion et Nicole Levan pour leurs encouragements et leur soutien à mon égard.

Résumé

Cette recherche s'inscrit principalement dans le champ de la communication politique. Elle cherche à appréhender les questions culturelles et patrimoniales en tant qu'enjeux essentiels de communication politique dans les municipalités en France. Après le choix de deux terrains (Nice et Dijon), la mise en place d'un appareil théorique ainsi que d'une méthodologie, nous avons formulé l'hypothèse de départ suivante : la communication politique concernant les questions de culture et de patrimoine dans la vie démocratique locale, se constitue en deux systèmes de communication divergents dans chacune des deux villes. Notre travail s'appuie sur un corpus constitué d'entretiens semi-directifs avec des élus, de discours d'élus et d'autres sources complémentaires (interventions dans les médias, archives publiques et personnelles des élus, rapports). L'analyse du corpus a permis la mise en évidence des différences significatives prévues lors de l'hypothèse préalable. Néanmoins, elle montre une récente évolution commune. En effet, dans les deux villes, la communication politique trouve en ensemble de convergences dans une forme de quête, dans l'espace public, du consensus sur les questions culturelles et patrimoniales.

Mots clefs : communication politique, espace public, démocratie locale, culture, patrimoine, discours, élus, cité, municipalité, politiques publiques

Abstract

Culture and heritage in municipalities : a political communication in quest of consensus ?

Democratic issues of cultural and patrimonial concerns in the political local debate through Nice and Dijon's cases.

This research falls mainly into the field of political communication. It tries to comprehend cultural and patrimonial questions as essential political communication issue in the municipalities in France. Having chosen two fields (Nice and Dijon), established a theoretical tool and a methodology, we started to hypothesize as follows : the political communication, relating to matters of culture and heritage in the local democratic life, builds up as two differing communication systems in each city. Our work draws on a corpus composed of semi-structured interviews with elected representatives, their speeches and other additional sources (speeches in the media, public and private archives of the elected representatives, reports). The analysis of the corpus allowed to highlight substantial differences foreseen by the preliminary hypothesis. However, it shows a recent common development. As a matter of fact, in both cities, the political communication finds convergences in the shape of a pursuit, in the public space, of a consensus on cultural and patrimonial questions.

Keywords : political communication, public space, local democracy, culture, heritage, speech, elected representatives, city, municipality, public politics.

Sommaire

Avant-propos.....	p.9
Introduction.....	p.12
Première partie : Penser la culture et le patrimoine comme des processus de communication politique dans le cadre démocratique.....	p.49
Chapitre 1 : Culture et patrimoine dans le projet démocratique : un objet politique en constant renouvellement, largement questionné par les sciences humaines.....	p.53
Chapitre 2 : Penser la culture et le patrimoine comme des processus de communication démocratique à l'échelle locale. La ville, la cité, la municipalité.....	p.93
Chapitre 3 : Perspectives épistémologiques, positionnements disciplinaires et choix méthodologiques.....	p.105
Deuxième partie : L'analyse du discours politique et médiatique autour des questions culturelles et patrimoniales à Nice et à Dijon : l'émergence de deux modèles de communication politique ?.....	p.128
Chapitre 4 : Du corpus pensé au corpus construit ou la théorie à l'épreuve du terrain : diversité et complémentarité des sources.....	p.131
Chapitre 5 : L'analyse du corpus et ses outils : un artisanat de la recherche.....	p.170
Chapitre 6 : Emergences de modèles : divergences des modèles de communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales à Dijon et à Nice ?	p.230

Troisième partie : Culture et patrimoine dans l'espace public local, une communication politique en quête de consensus ?.....p.258

Chapitre 7 : Culture et patrimoine, un discours de la légitimité politique.....p.261

Chapitre 8 : Identité de la cité, image de la ville : enrichissement mutuel ou contradiction ? p.285

Chapitre 9 : Le discours de la médiation, un contournement de l'espace public.....p.311

Conclusion.....p.326

Bibliographie.....p.333

Webographie.....p.369

Index.....p.375

Liste des tableaux.....p.381

Liste des illustrations.....p.382

Tableau des annexes.....p.383

Table des matières.....p.384

Avant-propos

« Ce fut d'abord une thèse de doctorat soutenue le 19 juin 1990. Commencée en 1971, la recherche dont elle était l'aboutissement avait fait l'objet de publications depuis 1974. L'ensemble a représenté à l'arrivée 1848 pages dactylographiées, réduites ici d'environ 500 pages. »

L'historien Pascal Ory introduit de la sorte son *ouvrage La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaires. 1935-1938*. C'est ainsi que nous aurions souhaité commencer cet avant-propos, alors qu'aujourd'hui la tendance est à une présentation rapide des thèses en 180 secondes. Personnellement, je crois qu'une thèse, tout particulièrement en sciences humaines, demande de longues recherches, mais aussi un temps de réflexion et de mûrissement indispensable à la compréhension de phénomènes sociaux et politiques qui s'inscrivent dans la durée, telles que la communication politique appliquée aux question patrimoniales et culturelles dans les municipalités.

En effet, cette recherche s'inscrit dans une réflexion sur le long terme qui s'explique tant par mon cursus universitaire que par mes activités professionnelles.

En effet, j'avais choisi, par goût et pour des raisons personnelles liées au vécu de ma famille, l'histoire comme discipline. Cette dernière m'a appris la rigueur scientifique, mais aussi, comme l'a si bien dit Marc Bloch, la préservation de l'imagination et de la poésie. C'est ainsi que j'ai découvert

avec un intérêt tout particulier les grandes évolutions de la société humaine dans son ensemble. Parfois, la rigueur et la poésie s'alliaient avec une sorte de dépaysement immobile, comme lorsque je participais aux chantiers archéologiques de la colline du Château à Nice ou bien à celui de l'île de saint Honorat face à Cannes.

Après l'obtention de la Licence d'Histoire, j'ai choisi de travailler en Master 1 sur la biographie d'un homme politique, écrivain et aventurier, Jean-François Deniau. En master 2, j'ai exploré la dimension médiatique et communicationnelle de ce personnage devenu ministre, qui est apparu durant les dernières années de sa vie comme l'homme qui portait la voix de la France dans le monde. C'est d'ailleurs, le titre de mon mémoire de master : *Jean-François Deniau, une voie/voix pour la France soutenu en octobre 2012*. Pour comprendre le discours et le positionnement politique de cet homme qui n'avait pas hésité, à plusieurs reprises, à exposer sa vie pour défendre ses idéaux ainsi qu'une certaine idée de la France, j'ai commencé à explorer les archives de l'Assemblée nationale et les Archives nationales à Fontainebleau. En tant que député, académicien et personnage médiatique, Jean-François Deniau cherchait à faire basculer l'opinion publique sur les questions de politique extérieure, en insistant sur l'adéquation entre ses propres actions et son engagement politique.

Cette plongée dans les mondes contradictoires et vibrionnant des médias et, plus feutrés mais non moins complexes, des archives, a eu un prolongement professionnel intéressant, puisqu'après avoir été technicienne de collection aux Archives municipales de Nice de 2011 à 2016, je suis actuellement archiviste au Marché d'Intérêt National de Nice, régie de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Dès lors, je participe au niveau qui est le mien à la vie culturelle de la cité dans un cadre institutionnel précis, celui des archives. Ainsi, un second personnage politique m'a accompagnée, irrigant ma démarche universitaire. Ayant côtoyé, presque quotidiennement, tout au long de ma vie niçoise, et comme tout habitant de cette ville, la figure emblématique de Garibaldi, Niçois, révolutionnaire, père de l'unité italienne avec Cavour, qu'elle n'a pas

été ma surprise de le retrouver à Dijon ! Ce Niçois, choisissant l'Italie au moment du rattachement de Nice à la France en 1860, est revenu en France en 1870 lors de la désastreuse campagne contre la Prusse et les autres Etats allemands, apportant avec ses volontaires italiens, l'une des rares victoires de notre pays. Il a délivré Dijon et permis que cette dernière ville ne soit pas occupée par les troupes allemandes au lendemain de la victoire de Guillaume Ier et de Bismarck. En hommage, les Dijonnais édifièrent une statue du révolutionnaire près de la rue Jean-Jacques Rousseau, aujourd'hui remplacée par un buste de ce personnage historique commun aux deux villes.

Enfin, j'ai trouvé de profondes convergences entre les méthodes de l'archivistique et la rigueur de la recherche universitaire. Le travail de l'archiviste permet de vérifier les sources et de comprendre les origines des traces communicationnelles dans l'espace public. L'une et l'autre ont nourri la thèse présentée ici. Ainsi, j'ai choisi, dans la transcription de mes entretiens avec les élus, de préserver au mieux l'authenticité du langage verbal plutôt que l'exactitude grammaticale et syntaxique.

Introduction

« Communiquer c'est mettre en commun, et la cité est le lieu par excellence de la réunion des hommes. La cité comme unité politique est rendue possible par l'usage de la parole et son pouvoir de pacification de la relation sociale. »¹

Cette vision communicante de la cité proposée par Jacques Gerstlé et Christophe Piar constitue la pierre angulaire de la recherche effectuée et présentée ci-après.

Revenons en effet à ces deux fondements de la condition et de l'activité humaines : le regroupement en cité et la communication en son sein. Samuel Noah Kramer, l'une des grandes figures de l'histoire antique sumérienne, nous rappelle que dans la cité de Sumer, aux origines de la civilisation, trois millénaires avant notre ère, les Sumériens prenaient les grandes décisions collectives en commun, après discussion dans des « parlements », terme employé par l'historien, alors constitués. L'assyriologue américain n'hésite pas à qualifier ces pratiques de « démocratiques »². Nous concevons donc ici que les travaux que nous avons menés tendent essentiellement à la compréhension des phénomènes de communication politique dans le cadre démocratique fondateur de la cité. Nous avons choisi, et nous nous en

¹ GERSTLE, Jacques, PIAR, Christophe, *La communication politique*, Armand Colin, coll. « U » sciences politiques, Paris, 255p., p.6

² KRAMER, Samuel, Noah, *L'histoire commence à Sumer*, Ed. Flammarion, coll. Champs, 1994, 316pp., p.55

justifierons, d'aborder ces problématiques dans les aspects contemporains à travers les spécificités d'un angle d'approche thématique : celui de la culture et du patrimoine. Nous questionnerons donc ces derniers à travers le prisme de la communication politique locale.

« De quoi est composé ce capital *Culture* ou *Civilisation* ? Il est d'abord constitué par des *choses*, des objets matériels – livres, tableaux, instruments, etc..., qui ont leur durée probable, leur fragilité, leur précarité de chose. Mais ce matériel ne suffit pas. Pas plus qu'un lingot d'or, un hectare de bonne terre, ou une machine ne sont des capitaux, en l'absence d'hommes qui en ont besoin et qui savent s'en servir. Notez ces deux conditions. Pour que le matériel de la culture soit un capital, il exige, lui aussi, l'existence d'hommes qui aient besoin de lui, et qui puissent s'en servir – c'est-à-dire d'hommes qui aient soif de connaissance et de puissance de transformations intérieures, soif de développements de leur sensibilité ; et qui sachent, d'autre part, acquérir ou exercer ce qu'il faut d'habitudes, de discipline intellectuelle, de conventions et de pratiques pour utiliser l'arsenal de documents et d'instruments que les siècles ont accumulés. »³

Plusieurs idées simples et synthétiques se dessinent. La première consiste en l'idée que la culture est constituée par la rencontre de deux éléments : l'héritage collectif d'une part, l'individu d'autre part. Paul Valéry définit ainsi un rapport à la culture, un rapport de l'homme à sa propre culture qui est très actif. Se cultiver n'est pas seulement le fait de recueillir, d'accumuler passivement l'héritage séculaire de notre civilisation, c'est aussi posséder, ou développer la capacité d'utiliser cette culture, une capacité qui ne se traduit pas tant en terme de cérébralité que de sensibilité. Ainsi, la culture a la capacité de profondément transformer l'homme, mais seulement si celui-ci possède la volonté de se transformer et de se discipliner. C'est une

³ VALÉRY, Paul, « La liberté de l'esprit », *Regards sur le monde actuel et autres essais*, Paris, Gallimard, 1945, 305 pp., p.222

relation très individualisée à la culture qui est prônée dans ce texte. Seul l'individu avec sa sensibilité et sa volonté propre est capable de comprendre et d'appréhender l'héritage collectif. Ce n'est donc pas tant la formation collective et institutionnelle (qui fait écho à l'école telle que la conçoit Ferdinand Buisson) qui apporte la culture mais la recherche et la volonté individuelles, d'où l'importance de l'esprit par la capacité d'accès, non matérielle et physique, mais spirituelle et de compréhension.

La civilisation se construit sur les liens entre le collectif et le ou les individu(s). D'autre part, Paul Valéry établit un rapport étroit entre culture et déroulement du temps. La culture s'inscrit dans le temps long⁴, le recueil de l'héritage du passé, voire même dans l'étirement et le ralentissement puisque y pénétrer influe sur le rapport de l'individu au temps. D'autre part, il affirme une incompatibilité intrinsèque entre l'accélération communicationnelle du monde moderne et le temps long, l'intériorisation que nécessite l'accès (au sens de compréhension) à la culture, une richesse qui s'accumule au fil du temps et par le temps.

Genèse de la recherche

Les sociétés européennes vivent actuellement des reconfigurations majeures, tant sur le plan économique et social que politique. Pour la démocratie occidentale et européenne, le sentiment soit d'une impasse, soit d'un renouvellement radical des codes et des forces politiques apparaît avec toujours plus d'insistance chez les analystes et dans les médias. Ces préoccupations apparaissent ainsi régulièrement dans les pages des principaux journaux français : par ordre chronologique un article paru dans *Le Monde* le 15 décembre 2016 annonce, se référant à l'histoire des années 1930 faisant suite au krach boursier de 1929, que l'actuel malaise des classes moyennes représente une réelle menace pour la démocratie occidentale⁵ ; Alain Supiot, juriste et professeur au Collège de France, dans

⁴ BRAUDEL, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Volume I, Paris, Armand Colin, 1966, 589p.*

⁵ CHAUVEL, Louis, « Le malaise des classes moyennes représente une menace pour la démocratie », *Le Monde*, 12 décembre 2016

un article paru dans *Le Figaro* suite aux élections présidentielles aux Etats-Unis, « Aux Etats-Unis comme en Europe, le grand délitement de la démocratie », décrit, dans les faits de l'exercice du pouvoir politique en France, un grignotage insidieux de tous les principes démocratiques et constitutionnels français et européens, notamment par l'enjambement quasiment systématique des décisions démocratique par référendum, notamment sur les traités européens, et le discrédit démocratique qui en résulte⁶ ; l'éditorial de Christophe Barbier dans *L'Express* du 6 octobre 2016 pose quant à lui le constat d'une crise de la démocratie représentative et de la légitimité en France⁷. Si les préoccupations économiques occupent une place importante dans les discours et les pratiques, comme l'a montré la primaire aux élections présidentielles organisées à droite en novembre 2016, où les thématiques économiques et financières occupaient une place prépondérante dans les débats, des domaines aussi fondamentaux que les formes de circulation de l'information et les modes de communication politique, subissent quant à eux des transformations radicales, qui affectent ces sociétés en profondeur.

L'entreprise de recherche présentée ici est née de vives interrogations à propos de deux constats posés par les sciences humaines aujourd'hui, et découlant de ces grandes reconfigurations visibles en ce début de XXIème siècle : une crise profonde de la légitimité démocratique d'une part, la redéfinition permanente et l'extension constante de la sphère culturelle et patrimoniale d'autre part.

Une crise de la légitimité politique en démocratie

Sur le premier point, la crise de la légitimité politique révèle une violente dichotomie entre idéal, ou aspirations démocratiques, et l'effectivité réelle de

⁶ SUPIOT, Alain, « Aux Etats-Unis comme en Europe, le grand délitement de la démocratie », *Le Figaro*, 7 novembre 2016, <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/11/07/31001-20161107ARTFIG00145-alain-supiot-aux-etats-unis-comme-en-europe-le-grand-delitement-de-la-democratie.php?xtor=EPR-211>

⁷ BARBIER, Christophe, « La démocratie représentative est en crise », *L'Express*, 6 octobre 2016, http://www.lexpress.fr/actualite/politique/la-democratie-representative-est-en-crise-l-edito-de-christophe-barbier_1838234.html

la démocratie dans les modes d'exercice de la citoyenneté et du gouvernement politique dans les sociétés contemporaines. Eric Hobsbawm, ce grand historien marxiste de l'époque contemporaine, probablement marqué par la chute de l'URSS, partageait en 1994 dans son ouvrage *L'Âge des extrêmes*, la vision d'un Occident de la fin du XX^e siècle particulièrement marqué par son incapacité d'action, résultante d'une crise politique et morale, de la désillusion quant à la capacité du politique et de l'idéologique de régler les crises et leur cortège de problèmes⁸. Depuis quelques années, en France, mais aussi dans l'ensemble du monde occidental, les interrogations sur le système politique, tant dans ses structures que dans son fonctionnement, se font de plus en plus pressantes : la récente élection de Donald Trump aux Etats-Unis, le vote par référendum en faveur de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne ou l'essor de certains partis d'extrême droite en Europe suscitent de vives inquiétudes quant au renouveau des nationalismes de droite ou l'apparition de nouvelles formes de populismes^{9 10 et 11}.

Un doute profond naît et s'installe chez les électeurs quant au bon fonctionnement du système politique (régime, fonctionnement des partis, personnel politique, structures de la V^e République) voire, plus étonnamment, quant à la validité de la démocratie. L'abstentionnisme massif et la montée des extrêmes en sont les manifestations les plus flagrantes^{12 et 13} -même s'il faut nuancer ce constat- ainsi que le choix de candidats se présentant comme hors-système ou comme « anti-système » comme la candidate socialiste à la présidentielle de 2007, Ségolène Royal qui selon

⁸ HOBBSAWM, Éric, *L'âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle*, Bruxelles, Complexe / Le Monde diplomatique, 1994, 810p., p.723

⁹ LANDAIS Camille, « Face à la montée du populisme, « nous avons des réponses, il faut les promouvoir » », *Le Monde*, 14 décembre 2016

¹⁰ Rédaction, « Le G20 Finances alerte sur le populisme », *Le Figaro*, 7 octobre 2016

¹¹ Comme le souligne la philosophe Catherine Colliot-Thélène, l'emploi récurrent de ce terme n'est pas sans risque, puisqu'il n'autorise pas une analyse plus approfondie et plus nuancée de phénomènes contemporains présentant de nouvelles configurations politiques et des particularités propres : COLLIOT-THELENE, Catherine, « Le terme « populisme » est un obstacle à une analyse sérieuse des transformations politiques », *Le Monde*, 11 novembre 2016

¹² JAFFRE, Jérôme, « L'abstention aux élections présidentielles », Note N°7 du Cevipof., Avril 2012, 3p

¹³ MUXEL, Anne, « L'abstention aux élections municipales », *Note N°9 du Cevipof*, Avril 2014, 8p.

Catherine Dessinges a réussi à s'imposer aux dépens des hiérarques du Parti Socialiste, comme Laurent Fabius ou Dominique Strauss-Kahn¹⁴.

Aujourd'hui Emmanuel Macron, ancien, mais jeune ministre de l'Economie, utilise la même thématique «J'ai vu de l'intérieur la vacuité de notre système politique»¹⁵. Cette crise de la légitimité politique interpelle les sciences humaines, et nombre de chercheurs et intellectuels ont tenté d'en comprendre les causes et les manifestations. Ainsi, l'historien Pierre Rosanvallon, qui, depuis longtemps, interroge les modes d'expression démocratique, parle d'une triple crise de la démocratie : une crise de la représentation, une crise de la confiance, et, enfin, une crise de la légitimité¹⁶). Dans son ouvrage *La contre-démocratie*, il observe l'existence d'un exercice différent du pouvoir citoyen, une démocratie qui vient court-circuiter la démocratie traditionnelle, une contre-démocratie. Elle représente, pour l'historien, une démocratie de rejet qui s'oppose aux formes traditionnelles et institutionnelles de la représentation et de l'expression citoyenne¹⁷. Si, pour Pierre Rosanvallon, l'émergence de ces nouvelles formes d'expression politique ne présentent pas nécessairement un aspect positif, ou n'apparaît pas de nature à favoriser le fonctionnement démocratique car elle mène à une situation de blocage de l'action politique, d'autres chercheurs habitués de longue date à ces questions, ou qui se sont penchés plus récemment sur cette problématique, posent un constat plus tranché. On peut notamment retenir la vive critique de la thèse de Pierre Rosanvallon formulée par Alain Garrigou, qui estime que cette théorie d'une démocratie de rejet exclut largement l'analyse de phénomènes plus profonds, tels que les origines sociales et politiques du phénomène de la défiance démocratique.¹⁸

¹⁴ DESSINGES Catherine, « La Construction de Légitimité de Ségolène Royal in MAAREK, Philippe, *La Légitimité de Ségolène Royal*, Juin 2007, Paris, France. L'Harmattan, pp. 53-72, 2009.

¹⁵ BOURMAUD François-Xavier, « Macron se présente en candidat antisystème », *Le Figaro* du 16 novembre 2016

¹⁶ ROSANVALLON, Pierre, « Créer un sentiment de démocratie permanente, de démocratie continue », *Le Monde*, 14 Juillet 2016

¹⁷ ROSANVALLON, Pierre, *La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, Le Seuil, Paris, 2006, 345 p, p.22

¹⁸ GARRIGOU, Alain, « Très vieux habits de la « contre-démocratie » », *Le Monde diplomatique*, mars 2007

En effet, la crise de confiance des citoyens semble se manifester non seulement envers les acteurs, mais aussi, dans une attitude plus radicale, envers le régime¹⁹ et ²⁰. Plusieurs indicateurs révèlent en effet le doute profond d'une partie des citoyens des démocraties occidentales envers leurs élites politiques traditionnelles et envers le personnel politique dans son ensemble : le vote, par référendum en faveur de la sortie de l'Union Européenne par la majorité des électeurs britanniques a éclairé sous un jour nouveau, le (date) la fracture entre deux électorats ; il est de même pour les récents résultats des élections américaines de par le succès parmi les classes populaires de Bernie Sanders lors des primaires du Parti Démocrate²¹ puis de l'accession à la présidence des Etats-Unis d'un Donald Trump construisant son discours de campagne autour d'attaques violentes contre les élites politiques traditionnelles. La rhétorique du « candidat anti-système » est dès lors adoptée par une partie des candidats aux élections, et ce même par des personnalités politiques présentant des programmes très traditionnels.

Il est aussi remarquable qu'au lendemain des élections présidentielles américaines, les éditoriaux des deux grands journaux quotidiens français, Le Monde et le Figaro, aient été consacrés à « la colère des peuples » (« La colère a gagné »²² et « La colère des peuples »²³), démontrant ainsi le haut degré de résonance entre la situation française et la situation américaine. Quelques jours auparavant, Martial Foucault, directeur du Cevipof²⁴, dans une tribune parue dans le Figaro, posait la question suivante : « Une démocratie représentative peut-elle sereinement affronter des périodes de

¹⁹ MONTVALON (de), Jean-Baptiste, « Pour une majorité de Français, la démocratie fonctionne de moins en moins bien », *Le Monde*, 7 novembre 2016

²⁰ « Un tiers des Français enclins à essayer un système politique alternatif à la démocratie », *Le Monde*, 7 novembre 2016

²¹ SUNKARA, Bhaskar, « Un socialiste à l'assaut de la Maison Blanche », *Le Monde Diplomatique*, Janvier 2016, p.16

²² FENOGLIO, Jérôme, « La colère a gagné », *Le Monde*, 9 novembre 2016

²³ BREZET, Alexis, « La colère des peuples », *Le Figaro*, 9 novembre 2016, <http://www.lefigaro.fr/vox/monde/2016/11/09/31002-20161109ARTFIG00422-editorial-la-colere-des-peuples.php>

²⁴ Le Cevipof (Centre d'Etude de la Vie Politique Française) est le centre de recherche attaché à Sciences Po Paris et au Centre National de la Recherche Scientifique. Créé en 1960, il est destiné à l'analyse des phénomènes politiques. Site du Cevipof,/Sciences Po consulté le 27 juillet 2016 <http://www.cevipof.com/fr/le-centre/presentation/>

crise économique lorsqu'elle est incarnée par des élites accusées d'impuissance, voire de myopie à l'égard des priorités publiques ? ». Il poursuivait sa réflexion ainsi : « La société française a connu, dans les années 1970 et jusqu'au début des années 1980, un mouvement de croyance dans les vertus de l'action publique et de sa capacité à changer les choses. C'était une période où la gauche était convaincue que le changement politique allait accoucher d'un véritable changement de société. Depuis s'est ouvert un cycle de « politisation négative » au cours duquel les citoyens sont revenus à la politique, mais sur un mode protestataire aboutissant aujourd'hui à une forte abstention et une montée en puissance du Front national. »²⁵

Plus troublant encore que la perte de légitimité du personnel politique, intellectuels et chercheurs s'interrogent aussi sur la capacité de notre régime à mettre en exercice une démocratie réelle. Co-président, avec Claude Bartolone, du groupe de travail de l'Assemblée Nationale sur l'avenir des institutions, l'historien spécialisé dans l'histoire politique de la France Michel Winock affirme qu' « Il y a des degrés dans l'état démocratique d'un régime politique. La France d'aujourd'hui est une démocratie dans la mesure où des élections libres et régulières permettent des alternances au pouvoir, mais elle n'est pas gouvernée démocratiquement »²⁶ Dès lors, de nombreux appels politiques à la refondation de la République et à la création d'une VI^e République apparaissent dans les discours médiatiques et politiques : Jean-Luc Mélenchon, qui lance régulièrement des appels à la création d'une VI^e République n'est pas un cas isolé, et des personnalités politiques aussi diverses qu'Arnaud Montebourg²⁷ ou François Bayrou²⁸ ont également soutenu l'idée d'un changement de constitution.

²⁵ FOUCAULT, Martial, « Pour en finir avec la crise de la politique » *Le Figaro*, 9 novembre 2016

²⁶ WINOCK, Michel, « Comment surmonter la crise démocratique ? », Entretiens croisés réalisés par Dany Stive, *L'Humanité*, 16 octobre 2015, <http://www.humanite.fr/comment-surmonter-la-crise-democratique-586988>

²⁷ REVOL, Michel, « Montebourg milite pour la VI^e République...en Tunisie », *Le Point*, 2 mars 2011

²⁸ Rédaction AFP/Le Monde, « M. Bayrou se prononce pour une VI^e République », *Le Monde*, 16 décembre 2005

Concernant ces problématiques, il est difficile d'ignorer le phénomène croissant d'une abstention massive, qui peut être perçue soit comme le signe d'une dépolitisation grandissante²⁹, soit d'une forme de contestation silencieuse. C'est une question qui n'est pas à proprement parler récente puisque en 1976, dans l'avant-propos de Pierre Vidal-Naquet à l'ouvrage de Finley Moses *Démocratie antique, démocratie moderne*, elle apparaît déjà. Expliquant les tenants d'un débat anglo-saxon sur l'apathie ou l'abstentionnisme en démocratie, Pierre Vidal Naquet pose la question suivante : est-ce que l'abstentionnisme, ou l'apathie, peut se constituer comme un élément favorable au bon fonctionnement de la démocratie (en excluant, par une forme de convention tacite, de la vie politique les « mauvais citoyens » qui ne serait pas apte ou intéressés à participer au gouvernement commun ? Il répond, de même que Finley Moses, que cela ne peut l'être en aucun cas. La participation de tous est nécessaire au bon fonctionnement d'une démocratie effective³⁰. Anne Muxel, directrice de recherche au Cevipof, retient que l'abstention électorale présente divers visages, celui de l'indétermination, celui du retrait tant du monde politique que d'une participation quelconque mais aussi celui d'une forme de contestation. Finalement, l'abstention serait, à son avis, un nouveau comportement électoral des français, surtout, lorsque les enjeux politiques paraissent secondaires, privilégiant de la sorte, la participation aux élections présidentielles³¹. Cette analyse permet d'appréhender la question de l'abstention dans tous ses enjeux politiques, notamment celui de l'abstention comme manifestation de contestation, souvent trop peu envisagée dans les diverses études statistiques.

²⁹ IZRAELEWICZ, Eric, « L'abstention, ce mal qui ronge notre démocratie », *Le Monde*, 11 juin 2012

³⁰ VIDAL-NAQUET, Pierre, « Tradition de la démocratie grecque », in FINLEY, Moses, *Démocratie antique et démocratie moderne*, Editions Payot, Paris, 1976, 2003

³¹ MUXEL Anne, « L'abstention, défaillance citoyenne ou expression démocratique », *Cahiers du Conseil constitutionnel* n° 23 (Dossier : La citoyenneté) - février 2008, <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/nouveaux-cahiers-du-conseil/cahier-n-23/abstention-defaillance-citoyenne-ou-expression-democratique.51859.html>

D'autre part, Marcel Gauchet observe quant à lui une révolte tempérée et une dépolitisation croissante depuis les années 2000, accompagnées d'un recul de l'Etat dans son rôle visible. Dès lors, il y a incapacité d'action des politiques paralysées par la perte de confiance des peuples dans leurs élites³² et ³³. C'est finalement une remise en question des formes mêmes de l'exercice du pouvoir et des modes de communication politique qui lui sont intrinsèques qui se déploie. Georges Balandier, en tant qu'anthropologue politique, avait déjà fort bien identifié ce phénomène, lorsque dans la réédition de son livre *Le pouvoir sur scène*, en 2006 : « Le pouvoir politique ne dispose plus de solides ancrages ni dans ce qui reste de son territoire, son espace d'action, ni dans ce qui maintient son attachement à une histoire particulière par le travail d'une mémoire toujours vive. Il est écartelé entre l'abandon aux mains des experts, des rabougrisseurs de la gouvernance, des affirmatifs de toutes obédiences, et l'abandon aux mains des « forts » qui font de la promesse sécuritaire le tout de la politique. Il faut faire renaître le pouvoir pleinement politique en le conduisant à l'intelligence de son temps, en lui restituant la capacité d'occuper la scène de l'histoire retrouvée. » L'anthropologue en appelle finalement à une repolitisation de la vie politique, au sens du « bon gouvernement » défini par les philosophes de l'Antiquité³⁴.

Une redéfinition permanente et une extension constante de la sphère culturelle et patrimoniale

Une autre sphère fondamentale de l'activité humaine a, elle aussi, été largement remodelée depuis la fin du XXème siècle en terme d'enjeux de communication. Il s'agit d'une transformation majeure de nos sociétés contemporaines qui interpelle également les sciences humaines : l'extension croissante de la sphère culturelle et patrimoniale. Dès l'après-guerre, durant les Trente Glorieuses, l'apparition de ce qui a pu être appelé « la culture de

³² HALPERN, Catherine, « La démocratie est-elle en crise », *Sciences Humaines*, n°192 d'avril 2008

³³ BADIOU, Alain, GAUCHET, Marcel, *Que Faire ? Dialogue sur le communisme, le capitalisme et l'avenir de la démocratie*, Gallimard, coll. Folio, Paris, 2016, 200pp.

³⁴ BALANDIER, Georges, *Le pouvoir sur scènes*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2006, 248p., p.192

masse », a été largement questionnée par les intellectuels, et ce jusqu'à aujourd'hui, dans ses développements les plus contemporains, notamment avec l'irruption du numérique et des nouvelles technologies, et les bouleversements économiques dans le secteur de la culture qu'il induit.

Le premier phénomène d'extension de la sphère culturelle et patrimoniale a été largement commenté depuis le début de la seconde moitié du XX^e siècle. Il se caractérise par trois phénomènes : un accroissement du public de la culture, avec notamment, l'apparition de ce qu'on a pu appeler la culture de masse et les nouveaux moyens de diffusion de la culture qui lui sont associés ; une extension de la définition même de la culture ; la culture conçue, notamment par les élus, comme un vecteur de projets sociaux-économiques à portée globale.

Hannah Arendt, dans son ouvrage *La crise de la culture*, associe les phénomènes de société de masse et de culture de masse et explicite leur corrélation :

« Et puisque la société, au sens de "la bonne société", comprenait ces couches de population qui disposait non seulement de richesse, mais de loisir, c'est-à-dire de temps à consacrer à la "culture", la société de masse indique certainement un nouvel état des choses, où la masse de la population a été soulagée du fardeau physiquement épuisant, elle peut, elle aussi, disposer d'assez de loisirs pour la "culture" »³⁵.

Ainsi, massification de la culture et société de loisir se répondent :

« Peut-être la différence fondamentale entre société et société de masse est-elle que la société veut la culture, évalue et dévalue les choses culturelles comme marchandise sociale, en use et abuse pour ses propres fins égoïstes, mais ne les « consomme » pas. Même sous leur forme la plus éculée, ces choses ne demeurent choses, et conservent un certain caractère d'objectivité. Elles se désintègrent jusqu'à ressembler à un tas de pierres, mais ne disparaissent pas.

³⁵ ARENDT, Hannah, *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, Gallimard, coll. Folio Essais, 1972, 380pp., p.55

La société de masse, au contraire, ne veut pas la culture, mais les loisirs (entertainment) et les articles offerts par l'industrie des loisirs sont bel et bien consommés par la société comme tous les autres objets de consommation. »³⁶

De même, selon la philosophe, la consommation de la culture par les mass médias, dans une recherche constante de renouvellement, détruit au fur et à mesure la nature des objets culturels par un cycle perpétuel de réécriture, de simplification, de « digestion » de la culture, dans sa transformation en produit de consommation : « Cela ne veut pas dire que la culture se répande dans les masses, mais que la culture se trouve détruite pour engendrer le loisir. »³⁷ Force est de constater que les institutions culturelles, ou encore les loisirs culturels, représentent aujourd'hui une part non négligeable des économies européennes, celle de la France en tête. Ainsi, en 2015, le secteur culturel comptait 1,3 million d'emplois, soit le double du secteur automobile³⁸. Dès lors, l'impact des attentats de janvier et novembre 2015 à Paris puis juillet 2016 à Nice, alors que la première offre des activités touristiques essentiellement tournées vers la culture et que l'équipe municipale de la seconde axe de plus en plus sa politique touristique sur les loisirs dit culturels, s'est révélé particulièrement négatif pour l'économie des deux villes³⁹.

L'idée même de loisir culturel, ou d'économie de la culture⁴⁰ a été et reste très critiquée. Ainsi, selon Arendt, la culture de masse n'existe pas en soi, mais elle contribue plutôt à nourrir les loisirs de masse, dans une forme de fuite en avant effrénée et sans fin :

« Croire qu'une telle société deviendra plus « cultivée » avec le temps et le travail de l'éducation est, je crois, une erreur fatale. Le point est qu'une société de consommateurs n'est aucunement capable de savoir prendre en

³⁶ ARENDT, Hannah, *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, op cit, p.252

³⁷ Ib idem, p.265-266

³⁸ Rédaction, « La culture, poids lourd de l'économie française », *Les Echos*, 27 novembre 2015

³⁹ Rédaction, « Conséquence des attentats : moins de touristes étrangers en France », *Les Echos*, 7 août 2016

⁴⁰ GREFFE, Xavier, « L'économie de la culture est-elle particulière », *Revue d'économie politique*, 1/2010, Vol 120, pp.1-34

soucis un monde et des choses qui appartiennent exclusivement à l'espace de l'apparition au monde, parce que son attitude centrale par rapport à tout objet, l'attitude de la consommation, implique la ruine de tout ce à quoi elle touche »⁴¹.

Ce constat rejoindrait finalement celui, formulé plus de quarante ans après par Jeremy Rifkin dans son ouvrage *L'âge de l'accès*, c'est-à-dire celui d'une dilution de plus en plus marquée de la sphère culturelle dans la sphère économique.⁴²

Et, en effet, culture et patrimoine se constituent et s'appréhendent désormais comme des vecteurs de projets socio-économiques d'envergure et à portée globale. Nous avons vu comment le tourisme culturel se constitue comme un enjeu économique majeur de l'économie française ainsi que l'effet dévastateur des attentats de 2015 et 2016 sur cette économie. Toutefois, dans l'histoire politique française, la culture a également largement été conçue comme porteuse d'un projet, voire d'une vision politique et sociale, en particulier sous l'égide de deux ministres emblématiques de la culture, André Malraux et Jack Lang -et nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

Ce qui interpelle aussi, dans ce phénomène d'extension de la sphère culturelle et patrimoniale, c'est le besoin croissant de patrimoine exprimé par nos sociétés, traversées par un large phénomène de patrimonialisation, par recherche de l'héritage commun, sa sauvegarde et sa mise en valeur. Ces réflexions convergentes posent une question : y aurait-il une incompatibilité entre l'accélération de la vie moderne et l'extension croissante de l'usage des nouvelles technologies et la construction culturelle et patrimoniale de la civilisation occidentale ? Et c'est ce qu'affirme Paul Valéry dès l'entre-deux-guerres :

« J'observe que notre prééminence intellectuelle n'a pas été acquise sans certains sacrifices. J'ai expliqué ailleurs que notre mode de vie, notre hâte, notre abus de puissance mécanique, d'activité vaine, d'excitants trop

⁴¹ ARENDT, Hannah, *La crise de la culture*, op cit, p.270

⁴² RIFKIN, Jeremy, *L'Age de l'accès. La nouvelle culture du capitalisme*. La Découverte, Paris, 2000, 395 p.

énergiques, sont des causes et des effets d'un affaiblissement de la sensibilité. [...] L'exigence d'intensité, de nouveauté, d'instantanéité signifie une véritable intoxication »⁴³.

Ou bien, au contraire, comme le montre l'aspiration grandissante à sauvegarder le patrimoine matériel et immatériel, et notamment toute l'attention actuelle portée aux petits patrimoines locaux, qu'ils soient architecturaux ou culturels, nos sociétés en mouvements réclament-elles de plus en plus la mise en lumière de points de repère fondamentaux, d'ancrage dans le temps à travers la préservation et la valorisation de la culture et du patrimoine ?

Deux champs vastes aux définitions multiples et extensibles

Ce que démontre le phénomène d'extension de la sphère culturelle, c'est que la définition de ce mot n'est pas à négliger pour comprendre les phénomènes qui s'y rattachent. C'est pourquoi nous poursuivrons l'introduction à ce travail de recherche par une réflexion sur la définition par les sciences humaines des trois notions qui le guident : politique, culture, patrimoine.

De l'anthropologie politique aux sciences politiques, les définitions de la notion de politique vont de la plus large à la plus étroite. Le dictionnaire de la philosophie d'André Lalande donne plusieurs définitions du terme⁴⁴ :

- Ce qui a trait à la vie collective d'un groupe d'hommes organisé ;
- Vient ensuite le sens usuel et commun en tant qu'adjectif, c'est-à-dire « qui concerne l'Etat et le gouvernement », par opposition aux faits économiques, aux questions sociales ainsi qu'à toute autre activité de la vie civilisée (l'art, la science, l'enseignement, la défense) ;

⁴³ Valéry, Paul, *Regards sur le monde actuel et autres essais*, Gallimard, coll. Folio essais, Paris, 1988, 320 p. p.157

⁴⁴ LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Société Française de Philosophie et Presses Universitaires de France, 15^{ème} édition, 1985, p.785-786

- En tant que substantif féminin, action politique et l'exercice des activités politiques : « faire de la politique » ;
- En tant que substantif masculin, soit un homme d'Etat, soit un homme habile dans ses rapports avec les autres hommes.

Louis-Marie Morfaux, dans son *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, consacre une seule entrée à « politique », comprenant tout à la fois l'adjectif et le substantif. L'étymologie du mot y est bien précisée : « politiko », qui concerne l'Etat et les citoyens, ainsi que du mot grec « polis », c'est-à-dire la ville ou la cité. Le substantif est analysé sous ses deux acceptions, au féminin (l'art ou la science politique provenant du mot grec « politiké » ; c'est aussi la science du gouvernement) et au masculin (soit un homme d'Etat, soit un homme avisé, soit un homme qui s'occupe de politique)⁴⁵. D'autre part, les sciences politiques se sont interrogées sur les diverses définitions dans la langue et dans la pensée anglo-saxonne. Dans un article consacré à cette question, Bruno Palier et Yves Surel tentent de délimiter les différents sens du mot « politique » dans la langue anglaise. Le premier sens est celui de *politics*, c'est-à-dire l'affrontement des différents courants politiques dans l'espace public, dans une perspective électorale. Le second, *policy*, recouvrerait celui de « politique(s) publique(s) » et apparaît comme une phase plus technique de l'action politique, avec la mise en œuvre pratique de politiques publiques par les autorités. Enfin, la *polity* désignerait la communauté politique.⁴⁶

Nous retiendrons essentiellement trois définitions divergentes proposées par un historien, un sociologue et un anthropologue qui nous semblent à la fois complémentaires et éclairantes dans leurs contradictions. L'historien Moses L. Finley, qui a pensé la connexion entre la démocratie antique et démocratie moderne précise longuement, dans son *ouvrage L'invention de la politique*, comment il définit la notion de « politique ». Il en propose une

⁴⁵ MORFAUX, Louis-Marie, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand Colin, Collection L.-M. Morfaux, Paris, 1980, p.277

⁴⁶ PALIER, Bruno, SUREL, Yves, « Le politique dans les politiques », *Espaces Temps*, 76-77, Repérages du politique. Regards disciplinaires et approches de terrain, pp.52-67

définition assez étroite, qui correspond à des types bien définis de systèmes politiques. Historiquement, la politique est pour Finley un phénomène restreint :

« La politique telle que nous l’entendons compte parmi les activités humaines les moins répandues dans le monde prémoderne. Ce fut bien une invention grecque, ou, peut-être, une invention que firent séparément les Grecs et les Etrusques et/ou les Romains. Le Proche-Orient eut peut-être anciennement lui aussi ses communautés politiques, en tout cas chez les Phéniciens, qui transportèrent leurs institutions à Carthage. »⁴⁷

Il précise aussi, ce qui vaut également pour la période contemporaine, en négatif d’une définition du philosophe britannique Michael Oakeshott :

« Par “politique”, j’entends une activité spécifique et bien plus étroitement circonscrite que ne le voudrait par exemple Michael Oakeshott, qui y voit “l’activité par laquelle on veille à l’organisation d’un groupe de gens que le hasard ou le choix a rassemblé”. Cette définition, très largement acceptée, inclut toutes les sortes de groupes imaginables, depuis la famille, le club, l’unité tribale peu serrés, jusqu’aux monarchies et tyrannies les plus puissantes et les plus autocratiques, si bien que je renonce à lui trouver aucune véritable utilité analytique ou autre. »⁴⁸

On pourrait rapprocher cette conception de la politique de celle proposée par Hannah Arendt. Pour cette dernière, l’exercice de la citoyenneté au sein de la *polis* grecque est constitutive de l’exercice politique⁴⁹. Dès lors, la définition proposée par l’anthropologue Georges Balandier nous semble bien plus extensive, et par là même tout à fait divergente puisqu’il affirme que des formes du politique apparaissent dans toutes les sociétés. Ainsi, les sociétés traditionnelles, tout comme les sociétés occidentales contemporaines, sont

⁴⁷ FINLEY, L., Moses, *L’invention de la politique*, Flammarion, Coll. Champs, Paris, 1985, p.89

⁴⁸ Ib idem, p.87

⁴⁹ MOREAULT, Francis, « Citoyenneté et représentation dans la pensée politique d’Hannah Arendt », *Sociologie et sociétés*, vol31, N°2, pp.175-190, p.178

productrices de politique. L'ouvrage de Georges Balandier, *Anthropologie politique*, publié en 1967, revient ainsi sur la distinction classique entre société possédant une structure politique et société sans structure politique⁵⁰. Ainsi, s'appuyant sur les travaux de Balandier et en reprenant cette large définition, Marc Abelès, dans son ouvrage *Anthropologie de l'Etat*, souligne, d'une part l'imbrication de la chose politique avec les autres domaines de l'activité humaine, et d'autre part combien le politique peut prendre des formes diverses, qui n'apparaissent pas toujours immédiatement comme politiques :

«[...] le politique est présent en toute société, mais sous des formes extrêmement diverses. Du point de vue du chercheur, cela signifie que, loin d'être assuré de découvrir le politique là où il le cherche, il lui faut parfois effectuer bien des détours pour mettre au jour les dispositifs de pouvoir réellement opérationnels. [...] L'anthropologie politique est une approche qui met l'accent sur l'imbrication du politique et des autres dimensions du social. D'où son intérêt pour des notions par excellence ambiguës comme celles de pouvoir et la fascination qu'elle manifeste pour les situations où l'on observe un enchevêtrement entre des domaines clairement distingués, en apparence du moins dans nos sociétés : parenté, religion, politique, etc. »⁵¹

Il faut noter que Marc Abelès lie la question politique à celle de pouvoir, ce qui nous amène à une troisième définition de la notion politique, celle proposée par Max Weber, qui a largement théorisé la notion de pouvoir. Dans son ouvrage *Politik als Beruf*, il définit la politique de la manière suivante : « Par conséquent, nous entendons par politique l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir, soit entre les Etats, soit entre les divers groupes à l'intérieur du même Etat. »⁵²

⁵⁰ BALANDIER, Georges, *Anthropologie politique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1967, 240p.

⁵¹ ABELES, Marc, *Anthropologie de l'Etat*, Armand Colin, Paris, 1990, 184p., p.8

⁵² WEBER, Max, *Le savant et le politique*, Plon, Paris, 1959, p.127

Pour Weber, il n'y a pas de pouvoir sans contrainte et sans domination. Cette idée fait écho à la pensée politique de Bourdieu, pour qui il n'y a pas de légitimité, mais seulement des formes de légitimation qui ne sont que des expressions, ou des vecteurs, d'une domination s'exerçant par la violence symbolique⁵³, ⁵⁴ et ⁵⁵. La question de la légitimation du pouvoir n'est pas sans rapport avec notre sujet, et nous y reviendrons dans notre développement. On peut ainsi noter que dans l'ouvrage *Du pouvoir*, Bertrand de Jouvenel pose la question de l'origine du pouvoir. Il en distingue la cause efficiente, c'est-à-dire l'autorité du pouvoir, de la cause finale, qui serait le Bien commun, qui nous pousse à accepter d'obéir. Pourtant, souligne-t-il, cette obéissance comporte aussi une part d'irraisonné, non justiciable de la pensée logique. L'obéissance comporte donc une « part énorme » de croyance :

« Ces représentations idéales du Pouvoir ont accrédité dans la Société des croyances qui jouent un rôle essentiel dans le développement du Pouvoir concret. »⁵⁶.

L'exercice du pouvoir et son acceptation par une société dans son ensemble relèveraient donc bien de processus non-rationnels. Georges Balandier souligne le rôle du sacré dans le maintien du pouvoir. C'est la sacralité du pouvoir, selon lui, qui lui confère une transcendance lui permettant de s'imposer aux groupes et aux individus. Le sacré, dans son dualisme – pour Balandier, met en jeu d'une part, des forces qui préservent l'ordre, et d'autre part des forces de la transgression et du déséquilibre-apparaît dès lors comme une dimension fondamentale du pouvoir. « Le pouvoir établi sur la seule force, ou sur la violence non domestiquée, aurait une existence constamment menacée ; le pouvoir exposé sous le seul éclairage de la raison aurait peu de crédibilité. Il ne parvient à se maintenir ni par la domination brutale, ni par la seule justification rationnelle. Il ne se fait

⁵³ BOURDIEU, Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, coll. Le sens commun, Paris, 1979, 670p.

⁵⁴ ADDI, Laouhari, « Violence symbolique et statut politique chez Pierre Bourdieu », *Revue française de sciences politiques*, 51^e année, n°6, 2001, pp.949-963

⁵⁵ ANCELOVICI, Marcos, « Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique », *Sociologie et sociétés*, vol41, n°2, 2009, pp.39-61

⁵⁶ JOUVENEL, Bertrand de, *Du pouvoir, histoire naturelle de sa croissance*, Hachette, coll. Pluriel, Paris, 1972, 607 p., p.52-54

et ne se conserve que par la transposition, par la production d'images, par la manipulation de symboles et leur organisation dans un cadre cérémoniel. »⁵⁷ Nous reviendrons ultérieurement sur ces questions, et montrerons leur importance dans la compréhension des phénomènes qui nous intéressent.

Il faut tout de même rappeler que dans nos sociétés occidentales contemporaines, nous pensons la chose politique essentiellement dans le cadre démocratique. Ainsi, dans son introduction à l'ouvrage de Moses L. Finley *Démocratie antique et démocratie moderne*, Pierre Vidal Naquet rappelle que si les formes de la démocratie athénienne la rendent incomparable avec les grandes démocraties contemporaines, l'influence du modèle grec sur les penseurs des Lumières puis de la Révolution française s'avère néanmoins majeure, y compris dans les processus de construction des systèmes politiques démocratiques contemporains⁵⁸.

Pour conclure sur la question de la définition de la notion de « politique », nous retiendrons deux définitions, probablement quelque peu simplificatrices mais qui auront le mérite de permettre une approche qui synthétise des définitions abordées précédemment : la politique, comme stratégies de conservation ou d'acquisition du pouvoir, et le politique, comme les diverses activités ayant trait à l'organisation et au gouvernement d'un groupe d'hommes ou d'une société.

Définir les termes « culture » et « patrimoine » représente également un épineux et vaste problème. La culture est en premier lieu un terme extrêmement polysémique. Dès lors, sa définition peut rapidement en devenir très idéologique, très mouvante et variable selon l'angle par lequel elle est abordée (disciplinaire, selon qu'elle soit définie par la sociologie, l'ethnologie ou encore la philosophie ; en terme de définition institutionnelle aussi).

⁵⁷ BALANDIER, Georges, *Le Pouvoir sur scènes*, op cit.

⁵⁸ VIDAL-NAQUET, Pierre, « Tradition de la démocratie grecque », préface à l'ouvrage de FINLEY, L., Moses, *Démocratie antique et démocratie moderne*, Editions Payot & Rivages, Collection Petite bibliothèque Payot, Paris, 1976, 2003, 180pp.

Voici pour commencer deux définitions institutionnelles qui posent les premières bornes, celle du dictionnaire du Trésor de la langue française informatisé d'une part, celle de l'Unesco d'autre part. La première définition proposée par le dictionnaire Le Trésor de la langue française informatisé, créé par les chercheurs de l'Université de Lorraine qui participent à l'élaboration du dictionnaire informatisé de l'Académie française⁵⁹ est : « Traitement du sol en vue de la production agricole. Par extension : entretien et exploitation des qualités d'un être vivant, à des fins utilitaires ou esthétiques. »

Au figuré, le terme se définit comme : « Fructification des dons naturels permettant à l'homme de s'élever au-dessus de sa condition initiale et d'accéder individuellement ou collectivement à un état supérieur . Ensemble des moyens mis en œuvre par l'homme pour augmenter ses connaissances, développer et améliorer les facultés de son esprit, notamment le jugement et le goût.

Bien moral, progrès intellectuel, savoir à la possession desquels peuvent accéder les individus et les sociétés grâce à l'éducation, aux divers organes de diffusion des idées et des œuvres »

Nous retiendrons trois éléments principaux de cette définition : la culture est ou permet l'émancipation ; elle est ensuite une recherche individuelle et/ou collective ; enfin, elle nécessite des organes de diffusion.

Lors de la conférence générale d'avril 2001 consacrée à la diversité culturelle, l'Unesco définit la culture de la manière suivante :

« La culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »⁶⁰.

⁵⁹ Trésor de la langue française informatisé, entrée « culture », <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=1253413995;r=1;nat=;sol=1;>

⁶⁰ Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, « Diversité culturelle », in *Apprendre à vivre ensemble*, Conférence générale de l'Unesco du 2 avril 2001

Ces définitions, notamment celle, institutionnelle de l'Unesco, posent les premiers jalons de la délimitation d'un champ de la culture. Pourtant, sa définition reste en constante évolution.

Dans un ouvrage publié en 1966, Chombart de Lauwe rappelle à quel point le terme de culture reste équivoque et polysémique⁶¹. Il se réfère d'abord au travail de Marcel Maus et de Lucien Febvre, *La civilisation, le mot et l'idée*, qui tente de définir le terme dans les langues allemande et française établissant ainsi une distinction fondamentale entre *Kultur* et *Bildung*, le concept de *Bildung* se rapprochant plus du concept de civilisation (la culture, selon une métaphore agricole qui consisterait en un développement des qualités humaines), celui de *Kultur* se définissant comme l'ensemble des caractéristiques et comportements sociaux propres à une nation avec ses traditions artistiques, religieuses et scientifiques.

L'historien moderne Robert Muchembled, spécialisé dans l'étude des phénomènes culturels et des mentalités à l'époque moderne en France, synthétise bien toute la problématique de la définition de la culture par les sciences humaines et sociales :

« La notion de culture est donc équivoque. En cette fin du XXe siècle, elle flotte entre deux pôles dans nos discours comme dans nos pratiques. D'un côté, elle évoque l'histoire des idées, des arts, des lettres, des sciences, etc. De l'autre, elle définit les formes matérielles de l'existence, les conduites et les rituels de la vie collective, les expressions ordinaires de l'histoire banale des divers groupes humains constituant une société, y compris ceux qui ne laissent pas de traces écrites de leur passage sur terre. »⁶²

⁶¹ CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry, « Systèmes de valeurs et aspirations culturelles », in , CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry (dir.), *Images de la culture*, Payot, Paris, coll. Petite bibliothèque Payot, 1970, 216 p., pp.13-28

⁶² MUCHEMBLED, Robert, *Sociétés, cultures et mentalités dans la France moderne*, Armand Colin, Paris, 1990, 1994, p.7

Chombart de Lauwe, distingue quant à lui trois définitions de la culture. La première d'entre elles, la plus classique et la plus évidente, est celle associant le mot culture au développement humain, à celui de l'individu par le corps et l'esprit, dans l'harmonie et dans l'équilibre. Il correspond à l'idéal de l'honnête homme construit au XVII^e siècle et associé à un idéal éducatif dont on retrouve les résonances dans l'imaginaire républicain. Comme le souligne Chombart de Lauwe, dans cette optique, la notion de culture est largement associée à celle de progrès, mais aussi à celle de sociabilité. Elle propose une synergie entre développement de l'individu et développement de la société dans son ensemble.

Dans une deuxième acception, le mot culture est plutôt usité au pluriel. Il se réfère à sa définition ethnologique ou anthropologique. L'auteur souligne les spécificités françaises de l'appréhension de ce mot dans cette définition propre. Alors que la recherche anglo-saxonne s'est tournée vers les *cultural-studies* et les *gender-studies*, les historiens, sociologues et anthropologues français parlent alors de civilisation matérielle, de mentalités ou encore de sensibilités. En effet, et pour compléter cette remarque de Chombart de Lauwe, dans un article de 1975 intitulé « Sur la notion de culture en anthropologie » paru dans la *Revue française de sciences politiques*, Pascal Perrineau remarque que la vision culturelle de la notion de culture prend le pas, en cours des dernières années, sur son appréhension plus classique⁶³. L'auteur y établit une synthèse des définitions du mot ainsi que des notions qui lui sont associées. La culture est tout d'abord une transmission, celle d'un héritage social. Elle se définit aussi, selon Pascal Perrineau, comme un système⁶⁴. Dans cette perspective, elle est l'héritière de la notion de civilisation telle que décrite par Marcel Mauss. Enfin, elle est à la fois matérielle et spirituelle. Ce dernier constat amène l'auteur à questionner les conceptions structuralistes de la notion de culture, ainsi que les perspectives scientifiques amenées par leurs critiques. Pour résumer, selon la définition

⁶³ PERRINEAU, Pascal, « Sur la notion de culture en anthropologie », *Revue française de sciences politiques*, 1975, p.946

⁶⁴ Ib idem, p.948

anthropologique, la culture est : « [...] une structure transmise, inconsciente, cohérente et complexe dans son contenu »⁶⁵

Une partie de la philosophie et de la sociologie occidentale a pensé la culture comme un outil de domination social. Hannah Arendt définit la culture comme un outil de revendication et de démonstration d'une position sociale :

« Ce, en rapport étroit avec la position socialement inférieure des classes moyennes en Europe, qui se trouvèrent – dès qu'elles possédèrent la richesse et le loisir nécessaire- en lutte serrée contre l'aristocratie et son mépris de la vulgarité des simples faiseurs d'argent. Dans cette lutte pour une position sociale, la culture commença à jouer un rôle considérable [...]»⁶⁶.

Bourdieu, dans *La Reproduction* et dans *La Distinction*, défend la thèse d'une culture comme système de code à fonction discriminatoire visant à favoriser la reproduction sociale, par une forme de violence symbolique visant à la légitimation d'une classe sociale dominante.

Dans la tradition philosophique la question de la définition de la culture renvoie également à l'opposition entre nature et culture. Nous nous éloignons ici quelque peu de notre sujet, car il nous semble important de montrer à quel point la notion de culture est questionnée par la recherche en sciences humaines, sociales et même jusque dans les neurosciences et sciences cognitives. Ainsi, le philosophe Dominique Lestel et l'éthologue Frans de Waal ont interrogé la notion de culture par la remise en question presque totale de l'opposition entre nature et culture. Ainsi, la classique opposition entre nature et culture, axe fondamental de la pensée occidentale depuis l'Antiquité, est de plus en plus violemment remise en question. L'éthologue et philosophe français, Dominique Lestel, affirme que l'existence de cultures animales a précédé et accompagne aujourd'hui les cultures humaines. Dans son ouvrage « Les origines animales de la culture », il souligne néanmoins la violence intellectuelle d'une telle affirmation scientifique :

⁶⁵ PERRINEAU, Pascal, « Sur la notion de culture en anthropologie », op cit, p.953

⁶⁶ ARENDT, Hannah, *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, op cit, p.259

« Dans les pages qui suivent, je soutiens la thèse selon laquelle loin de s'opposer à la nature, la culture est un phénomène qui est intrinsèque au vivant dont elle constitue une niche particulière, qu'on en trouve les prémices dès le début de la vie animale, et que le développement de ces comportements permet de comprendre comment un authentique « sujet » a émergé dans l'animalité. C'est un point de vue extrêmement fort, qui n'a encore guère été soutenu de façon aussi radicale, et qui s'appuie sur la révolution éthologique de ces trente dernières années. »⁶⁷

Frans de Waal affirme quant à lui l'existence de véritables cultures animales chez les grands singes⁶⁸. L'hypothèse de l'existence de protocultures animales, formulée déjà depuis les années 1990 en France pose avec plus de force la question du propre de l'homme et du statut de l'homme. Qu'est ce qui définit désormais l'homme si ce n'est plus la culture ? Cette question remet en cause la séparation de l'esprit et du corps, de l'homme et de l'animal formulée par Descartes et structurante de la pensée occidentale dans son rapport à la culture.

Pour notre part, nous nous arrêterons sur une définition proposée par Hannah Arendt dans *La crise de la culture* :

« Un objet est culturel selon la durée de sa permanence ; son caractère durable est l'exact opposé du caractère fonctionnel, qualité qui le fait disparaître à nouveau du monde phénoménal par utilisation et par usure. »⁶⁹

Bien que restrictive, cette définition apparaît comme un point de départ pour penser la culture, et notamment dans tous les enjeux induits par une forme d'accélération du temps dans nos sociétés contemporaines ou par la mise en valeur d'une culture dite vivante. Elle pose de ce fait une question fondamentale : si la caractéristique première de la culture est de perdurer

⁶⁷ LESTEL, Dominique, *Les origines animales de la culture*, Champs, Paris, Flammarion, 2001, 2003, 414 pp., p.8

⁶⁸ WAAL (de), Frans, *Quand les singes prennent le thé. De la culture animale*, Fayard, coll. Le temps des sciences, Paris, 2001, 382p., pp.247-266

⁶⁹ ARDENT, Hannah, *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, op cit, p.266

dans le temps et d'occuper dans la société une place opposée à celle de tout ce qui peut apparaître comme fonctionnel, qu'est-ce qui la différencie du patrimoine ? Culture et patrimoine peuvent-ils se confondre, comme l'expression régulièrement employée de « patrimoine culturel » peut le laisser entendre. Nous sommes là bien loin de la définition de culture comme « fructification des dons naturels permettant à l'homme de s'élever au-dessus de sa condition initiale et d'accéder individuellement ou collectivement à un état supérieur ».

Néanmoins, la notion de patrimoine s'affirme et reste largement liée à celle de culture. Les deux domaines sont interconnectés tant dans les institutions que dans les représentations, surtout lorsqu'on parle de patrimoine immatériel. Etymologiquement, le terme renvoie au latin *patrimonum*, c'est-à-dire « l'héritage du père » et donc à des liens de famille et à une transmission en son sein, à la possession et à la transmission, matérielle en premier lieu. La notion est donc à l'origine essentiellement juridique. Selon le Littré, le patrimoine est un lien d'héritage qui descend des pères et des mères aux enfants, ce qui induit aussi le terme de préservation ainsi que celui d'accroissement ou encore de développement.

La notion de transmission apparaît donc comme un élément constitutif du concept de patrimoine. Citons la charte de Venise (1964)⁷⁰ :

« Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité. »

⁷⁰ Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964, adoptée par ICOMOS en 1965.

S'impose alors la question suivante : comment reconnaît-on ce qui est patrimoine ? Ou, en d'autres termes : qu'est-ce qui est assez important et significatif pour mériter d'être conservé ?

La Convention du 16 novembre 1972 de l'Unesco concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel distingue deux grandes catégories de patrimoine, le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. Le patrimoine naturel se caractérise, selon l'Unesco, de la manière suivante :

« Aux fins de la présente Convention sont considérés comme « patrimoine naturel » :

- Les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique, Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation,
- Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle. »

Le patrimoine culturel est quant à lui ainsi définit :

« Aux fins de la présente Convention sont considérés comme « patrimoine culturel » :

- Les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- Les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le

paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

- Les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique. »

La définition de l'Unesco autorise donc la reconnaissance comme patrimoine des œuvres et ouvrages tant matériels qu'immatériels. On voit ainsi que la définition du terme reste problématique de par les possibilités d'extension quasiment infinie qu'elle permet.

Elle n'est pas neutre, et son sens, ou bien la teneur de ce qui peut ou doit être considéré comme patrimoine, restent bien souvent contestés, notamment dans le contexte contemporain d'extension croissante de cette notion. Michel Melot souligne quelques-unes des nombreuses difficultés, tant pratiques qu'éthiques, pouvant résulter des multiples élargissements de la notion proposés par les récentes conventions de l'Unesco :

« *La Convention pour la Protection et la Promotion de la diversité des Expressions Culturelles* de 2005 aggravait donc la situation scabreuse créée en 2003. Si la notion de « sauvegarde du patrimoine » pouvait être défendue comme purement symbolique et culturelle, la notion « d'expression culturelle » a une toute autre ampleur directement enchaînée à de possibles exploitations commerciales d'une part, ou des revendications identitaires et séparatistes d'autre part. »⁷¹

Concernant la France, dans une perspective historique, pour Yvon Lamy, le passage de la notion de monuments historiques à celle de patrimoine montre bien la tendance à l'extension contemporaine des biens patrimoniaux.

⁷¹ MELOT, Michel, « L'humanité à la recherche de son patrimoine », in LARDELLIER, Pascal, (dir), *La métamorphose des cultures. Sociétés et organisations à l'ère de la globalisation*, Editions Universitaires de Dijon, collection Sociétés, Dijon, 2011, pp.29-37, p.33

Il faut pourtant différencier la distinction, officielle, par les pouvoirs publics, d'éléments patrimoniaux à préserver, et qui passe par un certain nombre de procédures, de la reconnaissance, par la collectivité ou la communauté, d'un patrimoine ayant une valeur affective ou symbolique⁷². Les deux phénomènes se trouvant d'ailleurs souvent fortement imbriqués. Pour l'historien Dominique Poulot :

« Le fait patrimonial touche à trois questions celle de la destinée générale des œuvres et des objets matériels, celle de la représentation d'une collectivité, celle enfin d'herméneutique ou d'interprétation du passé ». ⁷³

André Chastel, consacrant un article à la notion de patrimoine dans la somme de Pierre Nora *Les lieux de mémoire*, ajoute volontiers une dimension sacrée à celle-ci. La portée affective du patrimoine est, selon l'auteur, renforcée par le transfert de sacralisation des formes sociales, et notamment religieuse, vers le patrimoine culturel⁷⁴.

Ainsi, paradoxalement, une autre notion peut venir se greffer à la définition du patrimoine, celle de destruction ou de disparition, puisque, souvent c'est sa condition d'objet menacé de disparition que donne son statut au patrimoine. La réflexion du philosophe Vladimir Jankélévitch dans son ouvrage *La mort sur l'homme face à l'irréversible et l'irrévocable* vient alimenter l'appréhension de ce paradoxe :

« L'irréversible, et plus encore l'irrévocable sont pour l'homme une amère et dure invitation au sérieux. L'irrévocable concentre en effet dans un événement ou un accident, dans une décision ou une option, l'impossibilité du retour en arrière, et ceci non pas d'une manière diluée ni

⁷² LAMY, Yvon, « Du monument au patrimoine. Matériaux pour l'histoire politique d'une protection », *Genèses*, N°11, 1993, pp.50-81, p.51

⁷³POULOT, Dominique, « Le sens du patrimoine : hier et aujourd'hui », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 48e année, N. 6, 1993. pp. 1601-1613

⁷⁴ CHASTEL, André, « La notion de patrimoine », in NORA, Pierre, *Les lieux de mémoire. La Nation*, Vol 2, pp.403-450, p.406

à travers toutes sortes de gradations ou de dégradés transitionnels, mais subitement et en style discontinu [...]. »⁷⁵.

La destruction d'un patrimoine commun, qu'il soit matériel ou immatériel, reconnu mondialement ou simplement à l'échelle modeste de la ville ou du village, confronte la collectivité à l'irréversible de la disparition.

En témoigne, par exemple, l'émoi collectif et international provoqué par la destruction des Bouddha de Bamiyan, en Afghanistan, par les Talibans, en mars 2001. Dans un article consacré à cette destruction, Pierre Centlivres, ethnologue suisse, spécialiste de l'Afghanistan, résume ainsi tout le paradoxe de la redécouverte et de la sanctuarisation d'un patrimoine disparu ou en cours de disparition :

« Reconstruire les bouddhas à Bamiyan, n'est-ce pas un nouvel avatar de l'iconoclasme, celui qui prétend effacer par une reconstruction-reconstitution l'acte destructeur et ses traces ? Pour celui qui fait aujourd'hui le voyage de Bamiyan, les immenses niches vides laissent une impression profonde. Mémoire, violence humaine, les silhouettes des bouddhas hantent encore la vallée ; les reconstruire à l'identique, dans leurs alvéoles, aboutirait à nier la négation que représente leur anéantissement. Ce dernier, après tout, déborde peut-être l'acte destructeur.

La notion de patrimoine était jusqu'alors sans grande signification pour les Afghans aux yeux desquels comptaient surtout le passé et les monuments islamiques. Mais le patrimoine préislamique, associé à la mémoire de la fureur talibane, dont le sort a suscité tant d'émotion dans le monde, est désormais nommé, exprimé. Menacé de mort, amputé de ses fleurons les plus visibles, il est maintenant reconnu et considéré comme sien par un nombre croissant d'habitants de l'Afghanistan.»⁷⁶

⁷⁵ JANKELEVITCH, Vladimir, *La mort*, Paris, Flammarion, 1977, 474 p., p.378

⁷⁶ CENTLIVRES, Pierre, « Vie, mort et survie des Bouddhas de Bamiyan (Afghanistan) », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 10 juin 200, pp.13-26

Les réflexions de Pierre Centlivres éclairent la double portée, à la fois symbolique et affective du patrimoine, souvent révélée par un épisode de destruction qui agit comme un révélateur brutal de l'attachement.

Deux champs questionnés pas les SIC

Nous reviendrons en première partie de notre développement sur l'appréhension par les Sciences de l'Information et de la Communication des phénomènes politiques, culturels et patrimoniaux. Nous ne proposerons donc ici, en guise de réflexions liminaires, que quelques pistes sur la définition de ces trois notions (politique, culture et patrimoine) en regard des problématiques d'information et de communication, avant de compléter et d'approfondir cette approche dans notre première partie. Pour les sciences de l'information et de la communication, la question de la culture s'est révélée centrale dès les prémisses de la discipline. Elle est posée avec Marshall Mc Luhan essentiellement en terme d'accès et des questionnements techniques et technologiques liés à la diffusion massive de ce qu'on a pu appeler « les produits culturels » depuis la seconde moitié du XX^e siècle. En France, Roland Barthes ou encore Edgar Morin⁷⁷ et ⁷⁸ analysent la culture de masse comme une production mythologique, dans un dialogue constant du social et du culturel⁷⁹. Depuis la discipline a pétri cette matière, en conversant avec les travaux sociologiques et anthropologique passés et contemporains, tout en proposant des éléments de définition dans une perspective communicationnelle. Jean Caune, s'appuyant sur une approche sociologique, définit la culture comme le cadre large d'une société, c'est-à-dire les normes de la vie d'une communauté qui permet de donner les

⁷⁷ MORIN, Edgar, *Les stars*, Le Seuil, coll. Le temps qui court, Paris, 1957, 192 p.

⁷⁸ MORIN, Edgar, *L'Esprit du temps. Essai sur la culture de masse*, Grasset, Paris, 1962, 280 p.

⁷⁹ BIANCHI, Françoise, « Lecture hologrammatique de l'œuvre d'Edgar Morin », in BOUGNOUX, Daniel, LE MOIGNE, Jean-Louis, PROULX, Serge (dir), *Arguments pour une méthode (Autour d'Edgar Morin)*, Actes du colloque de Cerisy, Paris, Editions du Seuil, 1990, pp.11-24, p.18

signes de son appartenance à un groupe par la reconnaissance et la compréhension mutuelles⁸⁰ :

« Le champ de la culture est celui où les “affaires des hommes” se manifestent et se rendent perceptibles par le biais de leurs manières d’être, de faire et de dire la culture, telle qu’elle est vécue, et structurée par le sentiment de l’appartenance, fondatrice de l’humanité de l’homme, et la reconnaissance d’un monde commun dans lequel l’individu se réalise en devenant autonome. »⁸¹

La culture se révèle porteuse de sens pour l’individu comme pour la communauté. Pour Bernard Lamizet :

« Les faits culturels sont les manifestations par lesquelles ceux qui appartiennent à la sociabilité mettent en scène dans l’espace public les formes de leur appartenance [...]. Un fait culturel est un événement qui produit une représentation esthétique ou symbolique de la sociabilité dans une logique esthétique, à l’intention d’un public qui, grâce à lui, acquiert la conscience de son appartenance collective. »⁸²

Claude Patriat complète cette définition en affirmant que la culture « serait l’ensemble des médiations qui interviennent entre les conditions de vie des hommes et les façons dont ils se les représentent, se les disent, se les transmettent »⁸³.

Il souligne toutefois la difficulté de définition du mot de par sa grande polysémie. Toutefois, la culture se réfère à un processus (action) mais aussi à un contenu (assimilation)⁸⁴.

⁸⁰ CAUNE, Jean, *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*, préface de David Lescot, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble coll. Art culture publics, 2006, 205p., p.39

⁸¹ Ib idem, p.40

⁸² LAMIZET, Bernard, *La médiation culturelle*, L’Harmattan, Paris, 1999, 447 p. p.21

⁸³ PATRIAT, Claude, *La culture, un besoin d’Etat*, Hachette Littératures, coll. Forum, Paris, 1998, 224p p.59

⁸⁴ Ib idem, p.38

Les sciences de l'information et de la communication se sont aussi emparées de la notion de patrimoine dans tous ses enjeux communicationnels, notamment à travers la problématique de la transmission et de l'élaboration commune d'un patrimoine comme phénomène communicationnel. Ainsi, selon Yves Jeanneret : « En d'autres termes, si la trace fait mémoire, c'est dans la mesure où la mémoire sociale la constitue comme telle et que des médiations spécifiques accompagnent et publicisent le devenir de la trace des objets. »⁸⁵ Jean Davallon, soulignant toute la force symbolique des phénomènes de patrimonialisation, propose, dans une perspective communicationnelle, d'appréhender les processus de transmission patrimoniale comme une filiation inversée, où les ascendants ne légueraient plus à des descendants, mais plutôt où des héritiers décideraient eux-mêmes de leur propre héritage en le choisissant et en le reconnaissant^{86 et 87}.

Les Sciences de l'information et de la communication représentent un poste d'observation et de réflexion sur les mutations contemporaines de ces problématiques. Ainsi, Jean Caune insiste, dans son ouvrage *La démocratisation culturelle*, sur les profonds changements induits dans la sphère culturelle par les transformations des modes de communication et d'information⁸⁸. De nouvelles problématiques de la culture et du patrimoine dans une société de l'information et de la communication, souvent décrite comme globalisée et multi-culturelle : reprenons ici l'expression de Pascal Lardellier, qui constate une « inflation culturelle » dans une société mondialisée⁸⁹.

⁸⁵ JEANNERET, Yves, « La fabrique de la trace, une entreprise herméneutique », *Traces, mémoire et communication*, Bucarest, Editions de l'Université de Bucarest, 2013, 304 pp., p.14

⁸⁶ DAVALLON, Jean, *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermès Sciences Lavoisier, 2006, 222pp.

⁸⁷ DAVALLON, Jean, « Le patrimoine : 'une filiation inversée' ? », *Espaces Temps*, 74-75, 2000, pp.6-16

⁸⁸ CAUNE, Jean, *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*, op cit, p.47

⁸⁹ LARDELLIER, Pascal, « L'inflation culturelle », in *La métamorphose des cultures. Sociétés et organisations à l'ère de la globalisation*, Presses Universitaires de Dijon, collection Sociétés, Dijon, 2011, 201p., p.15,

De même, les Sciences de l'information et de la communication, à travers les angles d'approche qui lui sont propres, interrogent les liens entre culture, patrimoine et politique, comme le montre certains travaux précurseurs de la discipline mais aussi ceux plus récents de Jean Caune, Bernard Lamizet ou Claude Patriat. C'est sur ces liens que nous souhaitons travailler, dans une perspective de compréhension et d'appréhension des phénomènes communicationnels que cette relation engendre. Pour cela, il nous semble indispensable de poser au préalable quelques bases réflexions sur ce qu'on nomme, souvent sans la définir, la « communication politique ».

Les Sciences de l'information et de la communication appréhendent le champ politique par son angle communicationnel. Comment, dès lors, définissent-elles la communication politique ? Commençons par une définition quelque peu classique, celle que propose Dominique Wolton :

« La communication politique est « l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique à travers des sondages »⁹⁰.

Nous pourrions retenir de cette définition la notion d'une place physique, médiatique ou symbolique où se confrontent et se complètent des discours contradictoires. Les problématiques de la légitimité et des acteurs en présence seront abordées plus tard. L'existence de cet espace d'échange implique celle de flux de communication soutenus entre les différents acteurs du débat. Ainsi, Jacques Gerstlé et Christophe Piar insistent sur l'imbrication et l'intrication profonde de la politique et de la communication. La communication doit être pensée comme l'élément indispensable du fonctionnement politique en démocratie : elle est présente dans tous les processus politiques telles la négociation, la mobilisation, l'élaboration et la détermination de politiques publiques⁹¹. Cela présuppose une relation à un autre qui s'exprime dans des configurations allant de la coopération au conflit. Les Sciences de l'information et de la communication questionnent

⁹⁰ <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article61>

⁹¹ GERSTLE, Jacques, PIAR, Christophe, *La communication politique*, Armand Colin, coll. « U » sciences politiques, Paris, 255p., p.13

ces phénomènes par le prisme de concepts spécifiques que sont ceux de l'espace public, de la médiation, de la publicisation ou encore de l'intermédiation.

La culture et patrimoine comme enjeux de communication politique

Comme ce court balayage de leurs définitions par les sciences humaines en général, et par les Sciences de l'information et de la communication plus précisément, nous l'a montré, les notions de politique, culture et patrimoine ont souvent été liées dans la pensée occidentale, et nous reviendrons plus largement sur cette question en première partie de cette thèse. En attendant, il faut souligner que la problématique, non seulement des politiques culturelles, mais aussi de la culture et du patrimoine comme enjeux politiques à part entière, a été perçue et pensée, en France, comme un axe central de l'accomplissement d'un idéal démocratique. Dès lors, nous nous intéresserons à la culture et au patrimoine, non pas comme des objets en soi, ni même comme des objets des politiques culturelles, mais comme enjeux majeurs de la communication politique. C'est-à-dire dans les stratégies et discours d'acteurs politiques, à travers différents supports et médias. Bien évidemment, ces discours ne sont pas analysés en soi et pour soi, mais dans un tissu de prises de parole, de discussions et de négociations. Ainsi, nous pouvons dire que nous nous intéressons tant au politique, que nous définirons comme l'ensemble des mécanismes de la prise de décision collective dans un système démocratique, qu'à la politique, entendue comme les stratégies mises en place pour gagner, conserver ou consolider l'exercice du pouvoir, donc tant à la définition proposée par Arendt que par celle proposée par Weber, tout en nous gardant de toute tentation de réification de ces phénomènes complexes. En effet, la frontière entre le politique et la politique n'est pas si tranchée, et comme l'affirme le philosophe Francis Wolff, « si la politique sans le politique est vide et mène au rejet de la démocratie, le politique sans la politique est dangereux et mène au

populisme »⁹². Nous nous y intéresserons tout particulièrement à l'échelle du local, où ces problématiques connaissent des configurations particulières, mais qui sont propres également à éclairer de plus larges enjeux.

Ce dont il est ici question, c'est des mécanismes d'élaboration de la légitimité démocratique et des enjeux de communication politique qui lui sont rattachés dans le cadre municipal : quels sont les processus de communication à l'œuvre dans la construction des légitimités politiques locales autour des questions culturelles et patrimoniales ?

Etudier ces phénomènes à l'échelle locale présuppose l'appréhension de configurations liées à cette unité politique de la démocratie qu'est la cité. La décentralisation a induit une plus large intervention des municipalités, et des collectivités territoriales en général, dans le domaine de la culture et du patrimoine. Nous n'étudierons donc pas les politiques culturelles et patrimoniales en tant que telles, en faisant nôtre la réflexion de Claude Patriat : « La question n'est pas simplement d'apprécier la légitimité de l'intervention politique dans la culture, mais d'appréhender la part prise par la culture dans la légitimation du pouvoir politique »⁹³, ceci, comme précisé précédemment, à l'échelle locale. En effet, si les questions culturelles et patrimoniales apparaissent comme des enjeux non négligeables des politiques municipales, elles se révèlent également être des éléments centraux de la communication politique dans l'espace public local. Dès lors, elles constituent des thématiques importantes dans le discours des élus et dans leurs stratégies de communication politique.

Afin de saisir au mieux ces problématiques dans toutes les dimensions communicationnelles, politiques, culturelles et patrimoniales, nous avons choisi de mener notre enquête sur deux terrains municipaux différents, présentant chacun leurs particularismes et leurs similitudes : Nice et Dijon. Les deux cités représentent deux exemples singuliers et fort intéressants de

⁹² WOLFF, Francis, « La politique divise, le politique rassemble », *Le Monde*, 11 février 2015

⁹³ PATRIAT, Claude, *La culture, un besoin d'Etat*, op cit, p.28

communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales ainsi que de politiques culturelles et patrimoniales.

D'une part, Nice, ville ouverte sur la Méditerranée mais encerclée par les Alpes, dont l'identité contemporaine s'est largement construite autour du tourisme de villégiature au XIXe. Politiquement inscrite à droite, et ce de manière marquante pendant le médécinisme dont les survivances politiques restent encore très vivaces, la cité compose avec son héritage politique ambigu en matière de culture et de patrimoine. Elle a vu ses politiques culturelles et patrimoniales souvent marquées par la contestation ou le reproche d'une mise en valeur insuffisante ou peu cohérente, dans une ville ayant abrité, de par sa vocation mondaine, une vie intellectuelle et artistique foisonnante.

D'autre part, Dijon, ville ouverte, de par sa position géographique, sur la France et sur l'Europe, riche d'un patrimoine bâti exceptionnel et bien conservé, hérité notamment de la période du règne de Ducs de Bourgogne. Longtemps politiquement à droite, elle a été conquise par la gauche en 2001, après cinq mandats du maire Robert Poujade (RPR), qui a marqué de son empreinte les politiques patrimoniales de la ville. Cette politique patrimoniale forte de Robert Poujade a aussi été perçue, à la fin de son mandat, comme favorisant de trop une approche culturelle classique et institutionnelle.

Pour comprendre les phénomènes étudiés dans toute leur finesse et leur complexité, nous avons conduit une enquête au long cours dans les deux villes, en nous adaptant aux configurations de chacune. Dans une perspective synchronique qui cherche également la compréhension des deux terrains dans leur dimensions passées ainsi que la profondeur diachronique des aspects du présent, nous avons entamé une démarche qui nous a conduit tant à interroger les acteurs contemporains qu'à mener des recherches archivistiques éclairant les formes de la communication politique actuelle sur les thématiques culturelles et patrimoniales.

Annonce du plan

Le plan établi, dans une vision chrono-thématique, s'appuie sur les principaux temps de notre recherche, en suit la chronologie et les évolutions, dans le dialogue entre théorie et terrain initié au cours de nos travaux. Notre première partie, consacrée à la démonstration explicitant la culture et le patrimoine comme des enjeux de communication politique répond à une première étape de construction théorique de notre recherche. La deuxième partie abordant la constitution et l'analyse du corpus, éclaire l'étape suivante de notre recherche, celle durant laquelle nous avons arpenté notre terrain d'observation et d'enquête. Elle confronte notre première phase théorique à la réalité de l'intrication des terrains politiques et culturels aboutissant à un essai de modélisation de deux systèmes de communication politique autour des thématiques culturelles et patrimoniales, celui de Nice et celui de Dijon. Enfin, une troisième et dernière partie correspond à une interprétation finale de toutes les données recueillies et à un moment de re-théorisation. Constatant la convergence croissante des deux modèles proposés, elle tente de répondre à une dernière question : la communication politique dont les questions culturelles et patrimoniales sont l'épicentre est-elle en quête de consensus dans l'espace public démocratique ? Bien entendu, les différentes étapes ici bien organisées se sont souvent chevauchées, dans un enrichissement mutuel de la théorie et du terrain. Pour autant, la structuration et les grandes étapes de la démarche de recherche représentent la charpente du plan annoncé ci-dessus, qui s'articule en trois parties elles-mêmes subdivisées en trois chapitres pour chacune d'entre elles.

PREMIERE PARTIE : PENSER LA CULTURE ET LE PATRIMOINE COMME DES
PROCESSUS DE COMMUNICATION POLITIQUE DANS LE CADRE
DEMOCRATIQUE : PREMIERES APPROCHES THEORIQUES ET
EPISTEMOLOGIQUES.

Introduction de la première partie

Les liens entre culture, patrimoine et politique, ont très tôt été conçus à travers le prisme de la communication. Les Arts n'ont-ils pas été un élément traditionnel de communication politique depuis l'Antiquité ? Prenons deux exemples antiques des plus célèbres de la conjonction de l'art et de l'assise communicationnelle du pouvoir politique : l'Athènes de Périclès et le règne de Néron. Durant ce que certains historiens ont appelé « le siècle de Périclès », un bouillonnement intellectuel et artistique, qui a accompagné l'hégémonie athénienne sur le reste du monde grec, a pris la forme d'une influence réciproque entre le pouvoir et les arts⁹⁴. A la tête d'une Athènes menant d'une main de fer ses alliés de la ligue de Délos, Périclès, stratège, vainqueur des Perses et chef du parti démocrate au pouvoir pendant plus de trente ans (-461 à -429), conçoit l'art et en use comme un outil de démonstration de puissance auprès des alliés réticents de la cité athénienne et de ses opposants politiques. Cela se traduit notamment par des réalisations architecturales telles l'Acropole ou des commandes de sculpture d'une grande richesse matérielle et artistique comme l'Athéna de Phidias⁹⁵.

Cette connivence apparaît également à la période hellénistique, comme le souligne Pierre Grimal : « Dans la pensée grecque, la musique est inséparable de la gloire et de la royauté, celle-ci trouvant sa justification dans le renom et l'éclat que donnent les arts. Les rois hellénistiques, et, avant tout, les Ptolémées, avaient fondé leur pouvoir sur le prestige que leur conférait leur rôle de protecteurs des arts [...] »⁹⁶. Plus tard, aux premiers temps de l'empire romain, Néron ne s'y trompe d'ailleurs pas, en participant aux Jeux Olympiques grecs, comme plusieurs des empereurs le précédant, où il cherche à produire la démonstration de ses talents de poète, de conducteur

⁹⁴ MAFFRE, Jacques, *Le siècle de Périclès*, Presses Universitaires de France, Que Sais-je ?, Paris, 1990, 128pp.

⁹⁵ LECHAT, Henri, « Le rôle de Périclès dans le triomphe de l'art athénien après 450 », in Périclès, Encyclopédie universitaire en ligne Agora

⁹⁶ GRIMAL, Pierre, « Néron », *Vita Latina*, n°119, 1990, pp.22-28, p.25

de quadriges et d'artistes. Cet épisode n'est pas que la démonstration d'un empereur cherchant à approcher la perfection divine, il fait partie intégrante d'un vaste programme politique, de ce que Pierre Grimal a appelé une tentative de « révolution culturelle ». Ce dernier définit le néronisme comme : « un ensemble d'aspirations confuses, religieuses, esthétiques mais aussi politiques par leurs conséquences pratiques, qui tendaient à bouleverser le vieil ordre romain »⁹⁷. On trouve dans des épisodes plus récents de l'histoire occidentale, au cours de la période moderne, d'autres tentatives non seulement du renforcement du pouvoir par la gloire du mécénat, mais aussi de transformation politique par l'art. « Magnifique, le prince doit savoir se montrer généreux » : c'est ainsi que François Brizay et Sophie Cassagnes-Brouquet définissent le rapport du prince aux arts et aux artistes dans l'Italie et la France du bas Moyen-Âge et de la Renaissance⁹⁸. Gérard Sabatier parle, pour la période moderne, de l'art comme d'une stratégie du pouvoir et cite à ce titre le laboratoire florentin de Côme l'Ancien, Laurent le Magnifique et Côme Ier, tout comme Philippe II à Madrid⁹⁹. Pour l'historien, Versailles répond à un projet encore plus abouti de discours politique sur l'art et de discours artistique sur la monarchie : « Versailles se situe à un tournant capital de la pratique du pouvoir, induit par l'évolution de la théorie monarchique et de la conception de l'Etat. Le 2 mai 1682 Louis XIV fixe la capitale du Royaume à Versailles. Le conflit Paris/Versailles a occulté le caractère révolutionnaire de cette mesure. »¹⁰⁰

Pour autant, les notions de culture et de patrimoine dépassent et englobent celle d'art. La culture n'est pas un simple outil d'une communication politique verticale visant à étendre ou à renforcer l'influence du pouvoir en place. Même si la culture reste un outil de démonstration du pouvoir dans nos démocraties contemporaines, elle est aussi une idée politique forte dans une démocratie, porteuse de symbole en tant qu'idéal

⁹⁷ *Ib idem*, p.24

⁹⁸ BRIZAY, François, CASSAGNES-BROUQUET, Sophie, *Le prince et les arts en France et en Italie (XIVe-XVIIIe siècle)*, Bréal, Paris, 2010, 207pp., p.167

⁹⁹ SABATIER, Gérard, « Versailles, un imaginaire politique », in *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne. Acte de la table ronde de Rome (15-17 octobre 1984)*, Ecole Française de Rome, 1985, pp.295-324

¹⁰⁰ *Ib idem*, p.307

politique mais aussi vecteur de réalisations politiques concrètes. Elle s'affirme comme un objet fortement communicationnel. En effet, culture et patrimoine prennent une place à part dans le projet démocratique en constante reconfiguration depuis la Révolution française. Le projet révolutionnaire d'amener le peuple dans son ensemble à accéder à la compréhension des arts et de la culture ainsi que du patrimoine, a connu au cours des différents âges de la République française de multiples avatars. L'activité de la V^e République a été particulièrement riche dans ce domaine, notamment à travers les ministères marquant d'André Malraux et de Jack Lang. Pour cela, les interactions entre politique, culture et patrimoine ont vivement intéressé les sciences humaines, et les Sciences de l'information et de la communication les ont scrutées à travers leurs prismes disciplinaires. Nous avons choisi d'examiner ces liens dans leurs problématiques et dans leurs configurations locales, d'une part parce que la ville, ou la cité, semble représenter une unité communicationnelle, d'autre part parce qu'aujourd'hui, le champ du local occupe une place à part dans l'espace politique. Pour cela, nous avons défini une méthode (hypothético-déductive) ainsi qu'un champ disciplinaire.

Nous aborderons donc dans un premier chapitre la place de la culture et du patrimoine en tant qu'objet communicationnel dans le projet, dans l'action et dans la vie démocratique. Eléments forts de communication politique, ils ont donc été questionnés et travaillés par les Sciences de l'Information et de la communication. Un deuxième chapitre sera consacré à l'approche locale de ces questions ainsi qu'à la justification théorique de notre choix d'étudier les questions culturelles et patrimoniales dans la communication politique à l'échelle de la cité. Enfin, un troisième chapitre justifiera notre approche disciplinaire, épistémologique et le choix des premiers axes de notre méthode.

Chapitre Premier : Culture et patrimoine dans le projet démocratique : un objet politique en constant renouvellement, largement questionné par les sciences humaines

Introduction du chapitre

Nous avons montré en introduction générale les liens intellectuels entre culture, patrimoine, politique et communication. Nous allons ici approfondir cette question, tout d'abord en lui donnant une perspective diachronique afin de mettre en lumière la place des questions culturelles et patrimoniales dans le projet démocratique français ainsi que dans son espace de communication politique. Les idées des Lumières puis de la Révolution française se sont constituées comme des moments d'histoire et de réflexion déterminant dans la conception d'une citoyenneté politique contemporaine construite, en grande partie, autour de l'accès de tous les hommes à ce qui était réservé à une élite aristocratique ou bourgeoise. L'éducation, qui se fait par l'assimilation des codes du langage, de la littérature et des connaissances scientifiques, mais aussi par l'appréhension de l'art et du patrimoine architectural, et notamment des grandes œuvres, est pensée comme un pilier de la construction d'un nouveau citoyen capable de comprendre et de prendre en main sa destinée politique. Cette pensée, tout au long de la Troisième République, mais également dans l'après-guerre, forge d'une culture, celle de la nation française célébrée dans sa grandeur à travers le génie de ses Arts, de ses Lettres, de ses monuments. Et ce même jusque dans les conceptions de la culture qu'André Malraux, ministre emblématique de Charles De Gaulle, expose à l'Assemblée Nationale dans plusieurs discours.

L'accès à la culture et au patrimoine, donc, comme fondement, dans ces grands moments politiques républicains, est toujours envisagé dans une perspective de formation du citoyen par la réparation des inégalités. Et, en effet, il faut garder à l'esprit que dans tout un courant de la pensée européenne du XX^e siècle, et comme nous l'avons souligné en introduction,

un large courant des sciences sociales et humaines a proposé d'appréhender la culture comme étant, durant des siècles, l'apanage et le privilège des élites aristocratiques, religieuses et bourgeoises, en en faisant un outil feutré et affuté de domination sociale.

Hannah Arendt consent à cette vision, lorsqu'elle affirme dans *La crise de la culture* que « la société veut la culture, évalue et dévalue les choses culturelles comme marchandises sociales, en use et en abuse pour ses propres fins égoïstes »¹⁰¹. On sait que selon Arendt, la « société » représente la bonne société, celle dont la richesse lui permet de consacrer son temps à la culture et aux loisirs. La culture se constitue alors comme un élément de distinction sociale entre ceux ayant le temps et l'argent de se cultiver et ceux qui ne l'ont pas, les travailleurs. C'est d'ailleurs une thèse défendue de manière radicale par Pierre Bourdieu, en particulier dans *La distinction*, ouvrage consacré à la démonstration du poids de l'origine sociale dans la construction des goûts culturels¹⁰². Ainsi, selon le sociologue, le goût culturel s'établit selon trois classes sociales, en fonction des niveaux de scolarisation : celle du goût légitime, celle du goût « moyen », et, enfin, celle du goût « populaire ». Les inégalités d'héritage culturel traduites en inégalités de mérite au sein du système scolaire assurent la perpétuation de la domination sociale et le maintien des rapports de force sociaux déjà existants. C'est également la thèse défendue, sous de multiples variations, par les penseurs marxistes en terme d'opposition entre culture bourgeoise et culture populaire¹⁰³. Cette thématique s'insère ainsi de manière récurrente dans celle, centrale, de la lutte des classes. Dès lors, la problématique de la culture se trouve, bien souvent, dans la pensée et dans l'action politique française, replacée au cœur de celle des luttes politiques pour l'accès à l'égalité dans l'accomplissement de l'idéal démocratique.

Si le problème de l'accès a souvent été l'angle d'approche de cette problématique éminemment politique, on voit que la question communicationnelle s'insère très tôt dans la conception des rapports entre

¹⁰¹ ARENDT, Hannah, *La crise de la culture*, op cit, p.262-263

¹⁰² BOURDIEU, Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, op cit, p.14

¹⁰³ WEILL, Claudie, « La notion de culture dans les théories marxistes sur la question nationale », *L'Homme et la Société*, N°97, 1990, pp.59-66

culture, patrimoine et politique dans le cadre démocratique. Outre les récentes révolutions des technologies de l'information et de la communication qui viennent bouleverser les rapports traditionnels de l'accès aux œuvres, les démocraties contemporaines redéfinissent également les échelles de diffusion. Ainsi, dès la Révolution française, on recherche la mise en publicité des œuvres dans un espace commun à tous les citoyens. Bien entendu, les sciences humaines se sont largement emparées de ces thématiques, tant l'histoire, que la sociologie ou même encore, sous d'autres formes, les sciences politiques. Comme la culture et le patrimoine d'une part, et que la communication politique dans le cadre démocratique d'autre part, sont des objets privilégiés des sciences humaines, ces dernières ont exploré les liens intriquant ces deux pans et dès leurs débuts en tant que disciplines, les Sciences de l'Information et de la Communication n'y dérogent pas. Pourtant, ces dernières ont pensé et questionné ce lien culture/patrimoine – politique – communication par des approches singulières qui nous intéressent particulièrement, et ce par le prisme de deux notions fondamentales : celle de médiation en premier lieu (et nous parlerons ici essentiellement de médiation politique), celle d'espace public dans un deuxième temps (qui permet de penser les rapports étroits entre communication politique, culture et patrimoine). Il s'agit dès lors de concevoir la culture et le patrimoine comme des objets éminemment politiques au cœur d'une communication politique et d'une communication citoyenne dans le cadre de la démocratie.

1- La culture et le patrimoine dans le projet démocratique français : la formation du citoyen, des Lumières au Ministère de la culture et de la communication

Comment comprendre les conceptions politiques actuelles et les formes de la communication qui en découlent liées à la culture et au patrimoine sans revenir au lien puissant établi entre culture, patrimoine et les multiples postérités du projet de formation d'un citoyen éclairé par la culture et l'éducation ? Depuis les Lumières, une corrélation s'impose, dans la pensée

et dans l'action politique française, entre culture et politique, notamment à travers le prisme de l'idéal démocratique. Il s'agit d'un épisode structurant de la Révolution française, qui fait de la culture et du patrimoine des enjeux politiques extrêmement forts. L'accès à l'éducation, que l'on peut rapprocher de ce que l'on a nommé par la suite « culture » et à un patrimoine architectural représentant souvent des symboles de l'autorité et de l'Ancien régime, devient l'une des revendications politiques fondamentales dans l'élaboration et l'accomplissement de la citoyenneté. Bien entendu, la formation, ou l'éducation telle que la conçoivent les penseurs de la Révolution, ne recouvre pas entièrement la notion de culture telle que nous l'appréhendons aujourd'hui. La première, dans la pensée révolutionnaire et son héritage, induit l'idée de morale, que ne possède pas aujourd'hui la seconde. Pour autant, tout un pan des politiques de ce qui était alors nommé l'éducation, et des débats y attendant, répondent à la volonté de mettre à la portée des citoyens ce que nous appelons aujourd'hui la culture. Elles s'inscrivaient également dans un contexte intellectuel issu des Lumières, favorable à l'idée de développement du progrès par le déploiement des qualités de l'Homme, ce qui répond à la définition première de « culture » que nous avons proposé en Introduction générale de notre propos : « Fructification des dons naturels permettant à l'homme de s'élever au-dessus de sa condition initiale et d'accéder individuellement ou collectivement à un état supérieur »¹⁰⁴.

De même, André Chastel, auteur de la contribution consacrée à la notion de patrimoine dans l'incontournable somme de Pierre Nora, *Les lieux de mémoire* explique que si l'usage contemporain du terme patrimoine connaît un large succès, l'idée de patrimoine n'en est pas moins ancienne. Poursuivant ainsi sa réflexion, il affirme que : « La singularité du monde contemporain est peut-être de réactualiser sans trop le savoir et par à-coups des attitudes qui ne se dessinent bien qu'en parcourant ce que les historiens nomment la « longue durée ». Il y a une source non juridique mais symbolique de l'idée de patrimoine, liée à la perpétuité d'objets sacrés essentiels à la

¹⁰⁴ Trésor de la Langue française informatisé, entrée « culture »

communauté [...]»¹⁰⁵. Les révolutionnaires, à un moment de disjonction et de bouleversement politique, ont du mener une réflexion sur les moyens de conjuguer rupture politique et continuité patrimoniale. Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire des politiques culturelles, ce champ ayant déjà été largement balayé et fouillé par les différents auteurs sur lesquels nous nous appuyerons pour argumenter nos propos, mais de donner quelques éclairages quant aux relations étroites unissant la culture, le patrimoine et le politique avec, pour dénominateur commun, le citoyen, objet et sujet d'un idéal démocratique toujours en quête d'aboutissement.

a- Culture et citoyenneté dans les grands projets politiques et dans la pensée occidentale contemporaine : un lien fondateur

Depuis les Lumières, le projet démocratique reste lié à la question culturelle. Dans cette perspective, on peut appréhender la culture sous son acception classique, celle de développement de l'être humain, et la rapprocher de la question éducative. L'homme cultivé est aussi un homme ayant acquis, ou étant en train d'acquérir son autonomie intellectuelle et morale. Ainsi, le célèbre texte de Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?* est un appel tout entier à la conquête de sa propre autonomie par l'homme, en développant ses capacités de compréhension et de raisonnement¹⁰⁶. Nous pouvons même déceler les prémisses de cette réflexion dès la Renaissance en se fondant sur les travaux de Lucien Jaume qui, en répondant la question posée par son ouvrage *Qu'est-ce que l'esprit européen ?* définit l'humanisme européen comme une pensée de la formation. Pour preuve, Erasme, dans son *Traité de l'éducation des enfants* (1529), en appelle au développement de la créativité de l'enfant¹⁰⁷. La formation doit opérer de ce fait dans un dialogue constant de l'homme entre

¹⁰⁵ CHASTEL, André, « La notion de patrimoine », in NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. La Nation*, Gallimard, coll. Bibliothèque illustrée des histoires, Paris, 1985, 662p., p.405-450., p.406

¹⁰⁶ KANT, Emmanuel, *Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ?*, Flammarion, coll. Garnier Flammarion, 1991, 206p.

¹⁰⁷ JAUME, Lucien, *Qu'est-ce que l'esprit européen ?*, Flammarion, coll. Champs Essais, Paris, 2010, 167p., p.17

particulier et universel¹⁰⁸. De même, le dictionnaire de l'Académie française souligne, dans sa définition du mot « culture », que celui-ci prend, dès le XVII^e siècle, le sens de « formation de l'esprit par l'éducation ». Dans cette même perspective, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de d'Alembert et de Diderot montre toute l'attention et l'intérêt que les rédacteurs portaient à l'éducation. Ils lui consacrent plusieurs articles soulignant le lien, d'une part entre l'éducation et la démocratie et d'autre part entre la raison et les sciences. L'enfant doit être formé sur le long terme pour devenir un citoyen conscient des devoirs imposés par ses charges et des droits liés à son statut¹⁰⁹.

L'idée de la formation d'un citoyen éclairé par l'accès de toute la population à l'éducation et à la culture apparaît avec les philosophes des Lumières qui ont souhaité et voulu, que le savoir, la culture soient offerts à tous. Ainsi, dès 1803, Kant complète l'argumentation des Encyclopédistes en insistant sur la bonne éducation qui devrait intégrer la vision d'un monde tel qu'il devrait être, pour que les hommes ainsi formés puissent le transformer et le rendre conforme à l'idéal d'une humanité libre et respectueuse de la loi morale¹¹⁰. Cette éducation favoriserait les progrès de l'humanité vers la perfection morale, bannissant par là même, la perpétuation des injustices et des inégalités.

Les penseurs des Lumières établissent donc un lien très fort, un lien causal, entre l'idée, sinon d'une révolution, du moins d'une évolution politique et sociale, et la formation d'un citoyen éclairé et autonome. Les divers textes, rapports, projets de lois sur l'instruction qui fleurissent pendant la Révolution française montrent bien comment l'émergence du citoyen nouveau dans un système politique démocratique est pensée comme la conséquence directe de la formation de tous les hommes.

¹⁰⁸ JAUME, Lucien, *Qu'est-ce que l'esprit européen ?*, op cit, p.21

¹⁰⁹ J. LECHAT, J. BERSANI, D. BORNE, A. MONCHABLON, 1789, *Recueil des textes et documents du XVIII^e à nos jours*, Centre national de documentation pédagogique, Paris, p. 25, 1989, 287 p. Citation de *L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, article, économie politique

¹¹⁰ KANT, Emmanuel, *Réflexions sur l'éducation*, traduit par A. Philonenko, éd. J. Vrin, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Paris, 1974, 156 p.

Le *Rapport sur l'instruction publique* de Talleyrand (10, 11 et 19 septembre 1791)¹¹¹, précédent celui de Condorcet, définit les méthodes et moyens de celle-ci en en détaillant chaque point : les écoles auxquelles il consacre la plus grande partie de son rapport, mais aussi les bibliothèques, les fêtes, la maîtrise de la langue. Cette dernière tient une place capitale dans ce programme puisqu'il affirme que « L'Homme est un être raisonnable, ou plus exactement peut-être, il est destiné à le devenir ; il faut lui apprendre à penser : il est un être social ; il faut lui apprendre à communiquer sa pensée [...] »¹¹². Il poursuit plus loin : « Ici commence le perfectionnement de la langue. Et d'abord la révolution a valu à notre idiome une multitude de créations qui subsisteront à jamais, puisqu'elles expriment ou réveillent des idées d'un intérêt qui ne peut périr, et la langue politique existera enfin parmi nous. »¹¹³ Ce texte surprend par sa modernité. Il montre l'établissement d'un lien intellectuel entre la communication et le changement d'ordre politique. Il s'agit ici de permettre l'arrivée du vocabulaire démocratique, par les changements des formes du langage.

Le projet éducatif de Condorcet est également lié à la formation d'un citoyen éclairé. Condorcet a tenté d'œuvrer à la réalisation de ce rêve démocratique sous deux formes. La première prend l'aspect d'un traité où le philosophe des Lumières et de la période révolutionnaire établit le principe d'une corrélation entre les progrès de la raison en matière scientifique et technologique et leur incidence sur les sciences morales. Ainsi que le note, le philosophe Émile Bréhier, cette originalité de la pensée des Lumières fait de Condorcet, l'un des maîtres théoriciens du progrès¹¹⁴. Dans *Esquisse d'un Tableau Historique des Progrès de l'Esprit Humain*, le terme de culture au sens contemporain du terme n'est bien entendu pas employé, mais il est évident que Condorcet pense que la transmission culturelle ne se fera que par l'enseignement. C'est ainsi que ce texte est réalisé sous la forme d'un

¹¹¹ TALLEYRAND-PERIGORD, Charles Maurice, « Rapport sur l'instruction publique fait au nom du Comité de Constitution à l'Assemblée Nationale », les 10, 11 et 19 septembre 1791

¹¹² TALLEYRAND, « Rapport sur l'instruction publique », op cit, consulté sur Gallica, p.90

¹¹³ Ib idem, p.96

¹¹⁴ BREHIER Emile, p.446 et ss, *La philosophie moderne*, coll. Histoire de la philosophie, Presses Universitaires de France, 1968, 504 p.

rapport officiel, législatif, soumis au vote de la Constituante. Le Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique du 20 et 21 avril 1792, qui propose l'organisation d'un enseignement gratuit et laïc, ne sera jamais voté, mais il nourrira, un siècle plus tard, les travaux et réalisations de Paul Bert et de Ferdinand Buisson sous la IIIe République naissante lorsqu'ils imposèrent sous le ministère de Jules Ferry l'enseignement gratuit et laïc, où la culture et la connaissance portant autant sur les sciences que sur la littérature et les arts devaient être accessibles à l'ensemble des jeunes enfants¹¹⁵. L'article « Education » écrit par Emile Durkheim en 1911 dans le *Nouveau Dictionnaire de la pédagogie et de l'instruction primaire* de Ferdinand Buisson est significatif de cette filiation : « Au cours de notre histoire, il s'est constitué tout un ensemble d'idées sur la nature humaine, sur l'importance respective de nos différentes facultés, sur le droit et sur le devoir, sur la société, sur l'individu, sur le progrès, sur la science, sur l'art, etc., qui sont à la base même de notre esprit national ; toute éducation, celle du riche comme celle du pauvre, celle qui conduit aux carrières libérales comme celle qui prépare aux fonctions industrielles, a pour objet de les fixer dans les consciences. Il résulte de ces faits que chaque société se fait un certain idéal de l'homme, de ce qu'il doit être tant au point de vue intellectuel que physique et moral ; que cet idéal est, dans une certaine mesure, le même pour tous les citoyens [...] »¹¹⁶.

S'il on compare l'article du sociologue avec les termes du rapport de Condorcet, cette filiation devient évidente, de par le vocabulaire utilisé.

« Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de remplir leurs devoirs ; Assurer à chacun d'eux la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il doit être appelé, de développer toute

¹¹⁵ BAKER, Keith, Michael, *Condorcet, raison et politique*, Hermann éditeur des sciences et des arts, 1975/1988, 623 p., p.226

¹¹⁶ DURKHEIM, Emile, « Education », in BUISSON, Ferdinand, (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Edition électronique de l'Institut Français de l'Éducation, site consulté le 25 janvier 2015, <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2630>

l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature et par là établir entre les citoyens une égalité de fait et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi :

Tel doit être le premier but d'une instruction nationale; et, sous ce point de vue, elle est pour la puissance publique un devoir de justice. (...)

Cultiver enfin, dans chaque génération, les facultés physiques, intellectuelles et morales, et, par là, contribuer à ce perfectionnement général et graduel de l'espèce humaine, dernier but vers lequel toute institution sociale doit être dirigée :

Tel doit être encore l'objet de l'instruction ; et c'est pour la puissance publique un devoir imposé par l'intérêt commun de la société, par celui de l'humanité toute entière (...).»¹¹⁷.

On voit ici que Condorcet lie la volonté de justice et d'équité à l'instruction. Enfin, ces deux termes sont associés au verbe « cultiver ». Cette dernière expression renvoie à la volonté de l'individu de se cultiver tout au long de sa vie, et ce dans une perspective de perfectionnement général et continu de l'ensemble de la société. Combart de Lauwe rappelle d'ailleurs les liens établis entre culture et progrès de l'humanité par les philosophes des Lumières¹¹⁸. Ainsi, la Révolution française doit être pensée comme un moment fondateur dans la conception de ce que doit être ou de ce que pourrait être une politique culturelle et patrimoniale, mais aussi comme celui d'une pensée politique de la culture et du patrimoine. A propos de la tradition de l'action culturelle française, largement influencée par les travaux de Condorcet sur l'instruction, Claude Patriat parle d'une « puissance éducatrice conférée à l'art », dans une perspective de partage démocratique¹¹⁹.

¹¹⁷ Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique présenté à l'Assemblée nationale par M. de Condorcet au nom du Comité de d'instruction publique les 20 et 21 avril 1792

¹¹⁸ CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry, « Systèmes de valeurs et aspirations culturelles », in *Images de la culture*, op cit, pp. 15-16

¹¹⁹ PATRIAT, Claude, « Art en Apogée, culture en périgée ? Quand l'échec de la décentralisation culturelle nourrit l'échec de la démocratisation culturelle », In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, *La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Paris, 2012-2014, 2012

Sur le plan du patrimoine architectural et artistique, il faut souligner la double portée symbolique et paradoxale de la Révolution française : la première est celle de la destruction de patrimoines architecturaux par l'anéantissement physique des symboles de l'oppression¹²⁰ et ¹²¹ ; la seconde représente celle de la première politique de protection née d'une réaction aux saccages et de la volonté de mise à portée de tous et de l'accès des citoyens à un patrimoine commun. La Loi du 16 septembre 1792 adoptée par l'Assemblée nationale prend des mesures pour que cessent les destructions des biens patrimoniaux. Mais l'épisode parlementaire le plus marquant sur cette question patrimoniale reste le *Rapport sur les destructions* de l'abbé Grégoire du 31 août 1794. Il en est la première manifestation : « Législateurs, que vous prescrit l'intérêt national ? C'est d'utiliser au plus tôt vos immenses et précieuses collections, en les faisant servir à l'instruction de tous les citoyens. Le comité vous présentera un mode de répartition ; et puisque, d'après la nouvelle organisation, les musées sont confiés à la surveillance, il faut les établir. Hâtez-vous de créer des hommes à talent qui promettent des successeurs à la génération peu nombreuse de ceux qui existent. On parle quelquefois de l'aristocratie de la science : elle entre peut-être dans les vues de certains individus qui déclament contre tous les plans d'éducation, et qui voudraient condamner à l'ignorance les artisans et les cultivateurs, tandis qu'ils prodiguent les moyens d'instruction à leurs enfants. »

Ce à quoi appelle ici l'abbé Grégoire, lorsqu'il demande l'ouverture des collections privées, c'est la mise en publicité de ce qui était privé et réservé à l'élite. Il appelle de ses vœux la lutte contre la sélection par la culture, et surtout dans le cadre d'une pédagogie destinée au Tiers Etat (artisans et paysans).

¹²⁰ SOBOUL, Albert, *Histoire de la révolution française. De la montagne à brumaire*, vol. 2, Gallimard/Éditions sociales, Paris, 1962, 378p., p.49

¹²¹ CHASTEL, André, « La notion de patrimoine », in NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. La Nation*, op cit, p.410

« Les dégradations, les profanations, l'abattage des statues, les écroulements provoqués sous l'impulsion de petits groupes de sans-culottes formeraient l'objet d'une longue et pitoyable narration. [...] 'Grands saints dans le creuset / Tombez, c'est le décret' lisait-on dans le prospectus de Couthon : *Litanie des Saints convertis en monnaie*, distribué dans le Puy-de-Dôme en 1793. »

Plus loin, après avoir énuméré toutes les ruines patrimoniales célèbres chez les autres peuples européens, il demande la mise en place d'une politique de protection des grands monuments nationaux : « [...] de la France on voit s'échapper sans cesse des torrents de lumières pour éclairer tous les peuples et brûler tous les trônes. Puisque les tyrans craignent les lumières, il en résulte la preuve incontestable qu'elles sont nécessaires aux républicains : la liberté est fille de la raison cultivée, et rien n'est plus contre-révolutionnaire que l'ignorance ; on doit la haïr à l'égal de la royauté. » L'abbé Grégoire établit donc une corrélation entre préservation patrimoniale, révolution, autonomie politique et instruction des citoyens. Si la liberté politique est la « fille de la raison cultivée », l'éducation du peuple par l'accès aux monuments et chefs-d'œuvre nationaux apparaissent comme les fondements d'un futur socle républicain et un outil de renversement de l'ancien ordre (il emploie d'ailleurs l'image évocatrice des lumières brûlant les trônes). Ici encore, le vocable de la culture apparaît associé à celui du progrès humain et de l'autonomie politique.

Pour l'historien Dominique Poulot, la Révolution française représente donc un moment politique intense, singulier, constructeur une politique patrimoniale par la nationalisation des biens : « La conservation du passé, et spécifiquement la place des collections ainsi héritées au sein d'un espace civique inédit, deviennent alors un enjeu politique de première importance, autant qu'une préoccupation intellectuelle et artistique. »¹²² C'est l'instant historique de la conjonction de la culture et de la politique. Ainsi, symboliquement, la transformation du Louvre en musée, réclamée par les penseurs des Lumières, est accomplie par la Révolution. Le décret du 26 mai 1791 donne au Louvre et aux Tuileries, outre leur fonction d' « habitation du roi », celle de lieu de réunion « de tous les monuments des sciences et des arts » et des « principaux établissements de l'instruction publique ». Après la chute de la monarchie, une commission est chargée de rassembler les diverses grandes œuvres éparpillées dans les différentes demeures royales. Puis, transformé en musée national, le Louvre ouvre ses portes au public, la date

¹²² POULOT, Dominique, « La morale du musée : 1789-1830 », *Romantisme*, N°112, 2001, pp.23-30, p.23

d'inauguration initiale prévue étant très symboliquement celle du 10 août 1793, date anniversaire de la chute de la royauté.¹²³ Ici aussi, la notion de publicité, c'est-à-dire l'action de rendre public¹²⁴, devient la condition de la création de cet « espace civique » commun qu'évoque Dominique Poulot.

Bien entendu, le moment révolutionnaire ne conçoit pas l'éducation ou l'instruction comme uniquement un accès à une culture et à un savoir jusqu'à lors réservés aux seules élites. Il s'agit aussi de former un homme nouveau, un citoyen tant autonome intellectuellement que dévoué à un certain nombre de principes républicains communs, et, pour ce, la culture de la vertu et de la morale s'avère essentielle. Mais ce qu'il faut retenir, outre que la conception révolutionnaire de l'instruction ne recouvre incontestablement pas complètement celle de culture (et vice versa), c'est l'idée d'une éducation qui toucherait la population, le peuple tout entier, au-delà de tous les déterminismes sociaux et géographiques¹²⁵. Nous verrons à quel point cette volonté trouve sa résonance dans les politiques culturelles plus contemporaines. D'ailleurs, selon Isabelle Mathieu, la culture est pensée par les révolutionnaires comme un élément fondamental de la réalisation de l'idéal démocratique dans les trois champs d'activité autorisant l'aboutissement et la mise en œuvre de cet idéal, c'est-à-dire la « liberté », l'« égalité » et la « fraternité » de la devise républicaine. Cette thèse permet d'envisager la postérité de la pensée et de l'action révolutionnaire en la matière, puisque l'auteur analyse la liberté d'expression comme le moyen de réalisation du premier principe de la devise, tandis que l'instruction serait celui de la réalisation du deuxième principe. Enfin, l'action culturelle, plus tardivement mise en place dans la chronologie des politiques publiques républicaines, autoriserait l'accomplissement du dernier -mais non moins important- principe de la devise, la fraternité¹²⁶. D'ailleurs, en 1795, le prêtre

¹²³ BABELON, Jean-Pierre, « Le Louvre. Demeure des rois, temple des arts », in NORA, Pierre, *Les lieux de mémoire. La Nation.*, Vol 3, Editions Gallimard, Paris 1986, pp.169-216, p.200

¹²⁴ Telle que définie dans le Trésor de la Langue française

¹²⁵ JULIA, Dominique, « Instruction publique/Education nationale », in SOBOUL, Albert, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, PUF, Collection Quadriges, Paris, 1989, 2005, 1106 pp., pp. 575-581

¹²⁶ MATHIEU, Isabelle, « De l'action culturelle comme processus de fraternisation. » In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de

constitutionnaliste et modéré, élu à la Constituante, Pierre Daunou, réaffirmant le lien entre politique et culture, en appelle à cette capacité fédératrice des « Lettres » lorsqu'il déclare le 15 octobre 1795 : « Oui, c'est aux Lettres qu'il est réservé de finir la Révolution qu'elles ont commencée, d'éteindre tous les dissentiments, de rétablir la concorde entre tous ceux qui les divisent ». ¹²⁷

Ce que montre le cas du Louvre, de même que les déclarations de l'abbé Grégoire, c'est que la Révolution française est un moment intense dans la construction d'une nouvelle définition du patrimoine, et, ce, dans sa dimension politique. L'historien André Chastel, dans une réflexion sur la notion de patrimoine que nous avons déjà évoquée en introduction, explique que, ce qu'il nomme le « sens du patrimoine » émerge lors de ce moment révolutionnaire comme un ensemble de « biens fondamentaux inaliénables ». Il se conçoit dans sa connexion avec les traditions, mais aussi et surtout comme une richesse nationale nouvelle, appartenant à chacun au sein de la nation ¹²⁸. Ce moment politique de mise en place des premières lois de protection est accéléré par la prise de conscience qu'engendrent les destructions massives et violentes (mais aussi d'accaparement par appât du gain) perpétrées par une partie des révolutionnaires des œuvres, sculptures et monuments compris et ressentis comme les symboles à abattre d'une monarchie honnie. ¹²⁹

Si le moment révolutionnaire est fondateur en terme de pensée du patrimoine, ses outils administratifs de gestion et de préservation se construisent au fur et à mesure. Revenant sur les processus historiques qui ont conduit à la politique du patrimoine, entendu sous son aspect

Sciences-Po Paris, *La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Paris, 2012-2014, 2012

¹²⁷ JULIA, D, « Instruction publique/Education nationale », in SOBOUL, Albert, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, op cit, p.581

¹²⁸ CHASTEL, André, « La notion de patrimoine », in NORA, Pierre, *Les lieux de mémoire. La nation*, Vol 2, op cit, p.411

¹²⁹ A ce propos, André CHASTEL cite l'abbé Grégoire : « On se rappelle que des furieux avaient proposé d'incendier les bibliothèques publiques. De toutes parts, on faisait main basse sur les livres, les tableaux, les monuments qui portaient l'empreinte de la religion, de la féodalité, de la royauté ; elle est incalculable, la perte d'objets religieux, scientifiques et littéraires. » p.413

administratif (avec un double volet, à la fois de classement et d'inventaire, et de préservation et de mise en valeur), telle qu'elle se présente dans sa forme actuelle en France, Yvon Lamy souligne que celle-ci, bien qu'elle connaisse un véritable développement avec l'action de Malraux, trouve les origines de sa structuration administrative sous la monarchie de Juillet¹³⁰, qui créa le poste d'Inspecteur général des monuments historiques qui sera occupé par Prosper Mérimée en 1834¹³¹. La IIIe République continua cette œuvre par l'adoption de diverses lois protectrices. Mais laissons ici parler Claude Patriat, car nous ne saurions mieux exprimer l'impact du moment révolutionnaire et sa postérité intellectuelle et politique, ainsi que ses résonances contemporaines : « Dans le grand élan donné par les révolutionnaires français de 1789, il y avait ce message universaliste et humaniste, que la tradition républicaine a repris, Malraux enflammé, Duhamel développé, Jack Lang exalté avant de l'étouffer. »¹³²

b- Du ministère des Affaires culturelles au ministère de la Culture et de la Communication : les évolutions d'un projet politique et d'un discours politique sur la culture

Si les révolutionnaires ont abondamment débattu d'éducation, notion qui effectivement ne recouvre pas totalement celle de culture (et vice versa) mais qui pose les fondements d'une vision démocratique de la culture et du patrimoine, le terme même de « culture » apparaît pour la première fois dans un texte constitutionnel en 1946. La Constitution de la IVe République surgit dans un contexte politique propice à la mise en œuvre de l'égalité démocratique. Le Préambule à la Constitution de 1946 affirme ainsi que : « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ». Il faut rappeler qu'il s'agit ici d'un moment politique fort, où la pression des partis marxistes (communistes et socialistes), des syndicalistes chrétiens (CFTC) et marxistes (CGT) ainsi que la volonté de mise en œuvre du programme du Conseil National de la

¹³⁰ LAMY, Yvon, « Du monument au patrimoine. Matériaux pour l'histoire politique d'une protection », *Genèses*, N°11

¹³¹ DARCOS Xavier, « Mérimée et le patrimoine historique », *Revue Une certaine Idée*, 2002, Académie des Sciences morales et politiques

¹³² PATRIAT, Claude, *Pas de Grenelle pour Valois*, Carnets Nord, Paris, 2009, p.347, p.113

Résistance placent au centre des préoccupations politiques la diffusion de l'instruction et de la culture dans toutes les couches sociales de la société, en particulier les plus défavorisées¹³³. C'est également un moment symbolique de refondation de la démocratie¹³⁴. La Constitution de 1958 réitère cet appel, dont André Malraux, premier Ministre des Affaires culturelles, se fera l'artisan et le chantre.

Pour autant, l'ouvrage de Pascal Ory, *La belle illusion*, consacré aux liens entre culture et politique à l'époque du Front populaire, fait remonter ce combat politique de la culture à une période chronologique antérieure : l'auteur défend en effet la théorie selon laquelle au-delà d'une conjoncture sociale, économique et culturelle, le Front populaire a pris conscience des enjeux politiques et sociaux liés aux questions culturelles, déployant en la matière un fort volontarisme. Ce mouvement s'est accompagné d'une convergence, entre 1936 et 1938, des hommes politiques et des hommes de culture dans le combat contre le fascisme, avec un engagement dans la sphère politique des hommes de culture et, réciproquement, un engagement dans le culturel des hommes politiques¹³⁵ et ¹³⁶. Philippe Poirrier affirme quant à lui que la politique impulsée par André Malraux se positionne dans le prolongement de l'élan du Front Populaire en la matière, de par la forte volonté de démocratisation de l'écrivain-ministre et le souci égalitaire des politiques mises en œuvre par son ministère¹³⁷. Il faut rappeler qu'entre ces deux étapes, se sont développés une multitude de mouvements d'éducation populaire. L'échec du rattachement de l'Éducation populaire au Ministère des

¹³³ GODECHOT, Jacques, *Les constitutions de la France depuis 1789*, Garnier Flammarion, Paris, 1970, 508p., p.389

¹³⁴ ANDRIEU, Claire, « Introduction », *Le programme du Conseil national de la Résistance en perspective*, Histoire@Politique, 3/2014 (n° 24), Presses de Sciences Po, p. 1-4, site consulté 21 novembre 2016, <http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2014-3-page-1.htm>

¹³⁵ ORY, Pascal, *La Belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire. 1935-1938*, Plon, Paris, 1994, 1033pp., p.25

¹³⁶ On y trouve d'ailleurs un écho contemporain avec la mise au ban de Donald Trump par le monde américain de la culture : Elisabeth Franck-Dumas, « Contre Trump, le monde culturel à pied d'œuvre », *Libération*, 13 novembre 2016

¹³⁷ POIRRIER, Philippe, in GENTIL, Geneviève, GENTIL, *La politique culturelle en débat. Anthologie, 1955-2005*, Comité d'histoire du Ministère de la culture, La Documentation française, Paris, 2006, p.15

Affaires culturelles signe-t-il le début de la fin de cet idéal politique de formation du citoyen par l'éducation à la culture ?¹³⁸

Dans tous les cas, comme le souligne le sociologue Philippe Urfalino, la politique menée par André Malraux et Gaëtan Picon, Directeur général des Arts et des Lettres, au Ministère de la Culture est étroitement liée à leur vision philosophique, même si cela se transcrit dans les faits par une tension permanente entre cet idéal de démocratisation et les contraintes de l'action politique et ministérielle. Dans la vision de l'action du ministère des Affaires culturelles proposée par Malraux, on distingue tout à la fois le rejet de la culture comme divertissement mais aussi l'opposition à une perspective qui cantonnerait la culture à un simple projet pédagogique¹³⁹. Ainsi, dans une intervention au Sénat le 8 décembre 1959, Malraux différencie de la manière suivante le rôle du Ministère de l'Education nationale de celui des Affaires culturelles : alors que l'action du premier est de « faire connaître », celui du second est bien de « faire aimer ». Selon Malraux, il s'agit de promouvoir, non pas une culture pour tous, mais une « culture pour chacun » qui autorise une relation individuelle de chaque citoyen à une culture universelle par le développement de sa propre sensibilité¹⁴⁰.

Son intervention à la séance du 18 janvier 1963 de l'Assemblée nationale en tant que ministre des Affaires culturelles¹⁴¹, révèle sa méfiance à l'égard de la notion de loisir et tend à prévenir de toute confusion des genres : « Mais prenons bien garde à l'idée de loisir. A l'heure actuelle, il semble que nous parlions toujours comme si le problème fondamental qui se pose à nous était de savoir comment meubler des loisirs. Alors, messieurs — j'attire votre attention — si nous ne résolvons pas cette question, tout ce que nous ferons sera fait à contresens. S'il s'agit tout simplement de faire passer le temps, il n'y a aucune espèce de raison de ne pas donner autant d'argent pour un film consternant que pour un éclatant chef d'œuvre.

¹³⁸ LEPAGE, Franck « De l'éducation populaire à la domestication par la 'culture'. Histoire d'une utopie émancipatrice », *Le Monde diplomatique*, mai 2009, pp.4-5

¹³⁹ URFALINO, Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Pluriel, 2004, 2010, p.42

¹⁴⁰ *Ib idem*, p.54

¹⁴¹ 1^{ère} séance du 18 janvier 1963, archives en ligne de l'Assemblée nationale

Il n'y a pas de raison de ne pas donner autant d'argent pour les Folies Bergères que pour Corneille et Victor Hugo ». Nous interrompons ici André Malraux pour rappeler que les bouleversements socio-économiques et médiatiques (irruption de la télévision dans tous les foyers) ne sont pas de moindre influence sur les pratiques culturelles d'alors, au moment où des économistes dont Jean Fourastié, prédisent une durée du temps de travail de plus en plus limitée, laissant place une société des loisirs¹⁴².

La dimension politique du discours de Malraux apparaît lorsqu'il s'adresse au député du Parti communiste Fernand Grenier : « Il faut comprendre que ce que nous appelons culture, c'est quelque chose de tout à fait autre et M. Grenier, malgré tout ce qui nous sépare, le ressent parfaitement comme moi. Ce qui est en cause c'est le fait qu'il est un moment dans une civilisation comme la nôtre, où se lève l'énorme appel des masses, un appel terrible des éléments instinctifs. Et chacun ressent que pour combattre cet élément instinctif, il n'y a qu'un recours et que ce recours, ce sont les hautes valeurs humaines.

Ces hautes valeurs, généralement, « ils » ne les connaissent pas, mais cela n'a aucune importance parce qu'« ils » les pressentent, parce qu'un jour où, dans un hôpital, nous étions deux cents blessés, mes voisins m'ont demandé de réciter la Tristesse d'Olympie de Victor Hugo, au bout de dix minutes, cette grande rumeur de blessures s'est transformée en silence. Ce qui compte, c'est que n'importe quel enfant de France ait le droit de savoir ce qu'est la France, ce que la France a signifié dans le monde, ce que la France a apporté au monde. Ce que nous voulons faire ensemble, c'est que la culture, pour nous tous, soit l'héritage de la noblesse du monde. »

Ici, Malraux, comme à son habitude, met en scène son propre vécu ainsi que sa connaissance de la littérature. Pour Alexandre Eryies, c'est cette double rhétorique qui donne aux discours d'André Malraux toute leur

¹⁴² FOURASTIE, Jean, *Le Grand espoir du XX^e siècle*, Gallimard, Paris, 1963, 372p.

puissance politique et leur force communicationnelle¹⁴³. Ce que veut le ministre, l'homme et l'écrivain, c'est la transformation de l'Homme par la culture dans le cadre de la nation, en établissant un lien entre la dignité de l'homme, son accès à la culture et la maîtrise de son destin politique¹⁴⁴.

Tardivement rallié au gaullisme de guerre, Malraux rejoint le général De Gaulle après la Libération, durant la campagne militaire de l'hiver 1944, et les deux hommes créent rapidement des liens indéfectibles. Cet engagement a surpris. Pourquoi cet homme de gauche s'est-il lié aussi puissamment au général ? Avant la Seconde Guerre mondiale, l'écrivain s'engage en effet aux côtés du Parti communiste, dont il apparaît comme le compagnon de route. Antifasciste radical, il combat durant la guerre d'Espagne au côté des républicains avec son escadrille España. Cette lutte donna naissance à un livre, *L'Espoir*, publié en 1937, et à un film tourné au cours de la guerre d'Espagne et sorti en salle en 1945. A la libération, il constitue la brigade Alsace-Lorraine. Son entretien, en août 1945, avec Charles de Gaulle, est évoqué dans ses *Antimémoires*. Cette rencontre avec le général y est décrite comme un fascinant dialogue. Malraux en serait sorti transfiguré. Cette rencontre ressemble fort à une rupture de l'intellectuel avec ses engagements précédents mais, comme le souligne Serge Berstein, elle n'est qu'apparente¹⁴⁵. Ce dernier postule que le « philocommunisme » de Malraux des années 1930 aurait été un instrument de son antifascisme. Le traumatisme de l'occupation fait de la redécouverte de la nation une nécessité pour Malraux. Lors de l'entretien d'août les deux hommes auraient évoqué le thème de la France menacée : par les partis renaissants, par le communisme. « Il n'y a pas de démocratie véritable là où il y a un parti communiste puissant » selon Malraux¹⁴⁶. Pour celui-ci, le sacrifice pour la nation prend un sens transcendantal puisque celle-ci peut justifier la

¹⁴³ EYRIES, Alexandre, *André Malraux et la communication. Du récit littéraire au storytelling politique*, L'Harmattan, Coll Communication et civilisation, 2013, Paris, 103pp., p.55

¹⁴⁴ EYRIES, Alexandre, *André Malraux et la communication. Du récit littéraire au storytelling politique*, op cit, p.60

¹⁴⁵ BERSTEIN, Serge, « Charles de Gaulle et André Malraux, du congrès du MLN au RPF, rupture ou continuité politique » *De Gaulle et Malraux*, acte du colloque de l'Institut Charles de Gaulle, Plon, Paris, 1987

¹⁴⁶ LACOUTURE, Jean, *André Malraux*, Paris, Seuil, 1973, p.338

condition humaine. Il élève au rang de mythe une France porteuse de valeurs universelles. Le service de la nation prend dès lors un caractère quasiment religieux. De Gaulle apparaît ainsi comme le fondateur d'un Ordre combattant¹⁴⁷ et permet la cristallisation du mythe national autour d'un chef. Malraux marque sa volonté de participer à la renaissance de la nation française. « Ce que veut d'abord le gaullisme, c'est rendre à la France une architecture et une efficacité ». Ainsi, pour Serge Berstein, la rupture politique existe, avec une importance essentielle de l'antifascisme de Malraux, mais elle est subordonnée une recherche existentielle fondamentale.

« Je me suis engagé dans un combat pour, disons, la justice sociale. Puis il y a eu la guerre, la vraie. Enfin est arrivée la défaite, et comme beaucoup d'autres, j'ai épousé la France. », aurait dit Malraux à de Gaulle lors de cette entrevue.

On comprend donc ici que la convergence des deux hommes se fait autour d'une vision émancipatrice de la France. Pour Malraux, il y a émancipation de l'individu par la nation et la culture (la justice sociale, l'une de ses préoccupations premières se réalisant à travers ces dernières). Nous revenons ainsi au triptyque politique, culture et citoyen. Pour Malraux, la présence de l'art en soi se révèle donc être un nécessaire et évident vecteur de démocratisation de la culture. Il déclare à la 2^{ème} séance du 24 novembre 1959 de l'Assemblée nationale : « Je l'ai dit, dispenser la culture c'est faire connaître les plus grandes œuvres au plus grand nombre d'hommes ». Pour autant, le contact direct avec l'œuvre doit agir comme une forme de révélation qui ne nécessite ni médiateurs, ni didactique. Le passage suivant, extrait d'une allocution de Gaëtan Picon, Directeur général des Arts et de Lettres de 1959 à 1966 (et appelé par Malraux à ce poste), partageant largement les conceptions de son ministre sur la démocratisation culturelle, éclaire bien cette vision : « Oui, qu'est-ce qu'une beauté qui n'existe pas pour tous ? Qu'est-ce qu'une vérité qui n'existe pas pour tous ? Que la culture n'existe

¹⁴⁷BERSTEIN, Serge, « Charles de Gaulle et André Malraux, du congrès du MLN au RPF, rupture ou continuité politique » *De Gaulle et Malraux*, Actes du colloque de l'Institut Charles de Gaulle, Plon, Paris, 1987

que pour quelques-uns, c'est un scandale qui doit cesser et que la démocratie s'emploie à faire cesser depuis qu'elle existe ». ¹⁴⁸

Ainsi, le décret du 24 juillet 1959 portant organisation du ministère chargé des affaires culturelles affirme par son Article 1^{er} que : « Le ministère chargé des affaires culturelles a pour mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent ». L'évocation d'une politique visant à « favoriser la création des œuvres de l'art » révèle un intérêt nouveau pour la « culture vivante » ¹⁴⁹.

Les maisons de la culture seront l'outil privilégié de cette politique de démocratisation culturelle : « Les maisons de la culture devaient réduire deux inégalités d'accès à la culture : sociale et géographique. La démocratisation était en même temps ce que l'on appelait, improprement, une décentralisation culturelle. » ¹⁵⁰ Elles organisent une forme de collaboration entre l'Etat, les collectivités locales, les associations culturelles et les artistes.

Guy Saez précise quant à lui que l'action de décentralisation de la culture entreprise après la Seconde Guerre mondiale, est issue d'une volonté de démocratisation de la culture déjà ancienne. Cette volonté représenta le socle de la politique des maisons de la culture impulsée à partir de 1961 « la démocratisation culturelle, conçue comme la mission de rendre accessible le plus largement possible « les grandes œuvres » devient le fondement de la politique. [...] C'est ainsi que le projet de décentralisation hérité de la période précédente est notablement infléchi pour enrichir le principe d'égalité sociale devant la culture par celui d'égalité territoriale ; l'art et la culture doivent certainement

¹⁴⁸ PICON Gaëtan, « La culture et l'Etat », in GENTIL, Geneviève, POIRRIER, *La politique culturelle en débat : anthologie, 1955-2005*, La Documentation française, Paris, 2006, 211p., p.45

¹⁴⁹ POIRRIER, Philippe, in GENTIL et POIRRIER, *La politique culturelle en débat*, op cit, p.16

¹⁵⁰ URFALINO, Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, op cit, p.111

être accessibles socialement, encore faut-il qu'ils soient disponibles territorialement .»¹⁵¹

Ce qu'il faut retenir ici, c'est la notion de territorialité, et l'importance accordée, même si dans les faits, cette mise en place se révéla souvent difficile et conflictuelle, à l'ancrage territorial du projet malrucien. Nous reviendrons plus loin sur la problématique de la territorialité, en particulier dans son contexte municipal et urbain, ainsi qu'à la question des compétences des villes et des collectivités territoriales en matière de culture et de patrimoine en abordant la thématique de la décentralisation.

Ainsi, on peut retenir de cette période d'intense structuration des politiques culturelles, tant à l'échelle nationale qu'à celle des collectivités territoriales, la coopération, parfois sous tension, du Ministère des Affaires culturelles avec les collectivités territoriales. Pour Philippe Urfalino, cette politique engendra une forme de tension persistant jusqu'à aujourd'hui entre politique d'accès aux œuvres et à la culture par un plus large public possible et soutien à la création¹⁵².

La relation du citoyen à la culture et de la culture à la communication politique connaît une nouvelle période de renouvellement avec l'arrivée de Jack Lang au ministère de la culture. Là encore, on peut qualifier ce moment de convergence entre culture et politique puisque non seulement les politiques culturelles prennent une part extraordinaire et bien spécifiques dans les politiques publiques (notamment dans l'extension du champ d'action du ministère, mais également dans la dimension économique qu'elle acquiert^{153 et 154}), mais aussi parce que en terme de communication politique et de mobilisation des symboles du pouvoir de l'Etat et de l'action politique, la période Jack Lang marque un tournant. Cette politique a soulevé de

¹⁵¹ SAEZ, Guy, « La dynamique de la coopération culturelle : de la décentralisation à la territorialisation de l'action publique », in POIRRIER, Philippe, RIZZARDO, René, (dir), *Une ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales (1959-2009)*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, Paris, 2009, pp.23-46, 526p., p.26

¹⁵² URFALINO, Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, op cit, p.244

¹⁵³ POIRRIER, Philippe, in GENTIL, POIRRIER, *La politique culturelle en débat*, op cit, p.20

¹⁵⁴ FUMAROLI, Marc, *L'Etat culturel : une religion moderne*, Fallois, Paris, 1991, 305p., p.251 : « contre marché du divertissement officiel »

nombreuses et souvent acerbes critiques parmi les intellectuels et les chercheurs en sciences humaines, tant par ce qu'elle impliquait en matière d'action culturelle et de conception de la culture que pour ce qu'elle signifiait dans le champ de la communication politique et de l'accomplissement de l'idéal démocratique par l'accès à la culture. Les arguments contraires sont nombreux. Le premier d'entre eux est énoncé par l'académicien Marc Fumaroli, qui, dans *L'Etat culturel*, estime que le volontarisme de Jack Lang, a pour principal effet de niveler et d'uniformiser la culture, avec une forme corrosive de dissolution de la sphère culturelle : « Le « projet culturel » à la limite se confond avec un projet social », dont la finalité ultime serait l'identification complète de l'Etat avec les Affaires culturelles, et des Affaires culturelles avec la société civile toute entière prise en charge par leurs soins.»¹⁵⁵ Il s'agit de la critique d'une volonté égalitariste dont la logique poussée à son extrême deviendrait uniformisatrice, avec la confusion opérée entre culture et divertissement ¹⁵⁶. On voit combien l'analyse de Marc Fumaroli éloigne et oppose l'action de Jack Lang à celle d'André Malraux sur la distinction entre culture et loisirs. L'auteur ne renie pas ces analyses, formulées dès 1982, et les renouvelle pour une période plus récente¹⁵⁷. Selon cet intellectuel, l'action du gouvernement socialiste dans ce domaine, plutôt que d'élever le niveau culturel de la population, s'efforce de rendre équivalent toutes les formes de la culture¹⁵⁸.

L'analyse de Philippe Urfalino rejoint en partie celle de l'académicien puisqu'il affirme qu'à partir de 1981 et de la politique menée par Jack Lang : « Au-delà du foisonnement d'idées et de mesures issues de la rue de Valois, le mot « culture », dans les propos des hommes politiques comme dans les écrits d'une partie des journalistes, semblait pouvoir être associé à tous les aspects de la vie sociale et enveloppait toutes les actions du nouveau gouvernement ». Jean Caune estime quant à lui que la perte de sens de l'action culturel et le délitement de l'idéal de démocratisation culturelle de Malraux et de Gaëtan

¹⁵⁵ FUMAROLI, Marc, « De Malraux à Lang : l'excroissance des Affaires culturelles », *Commentaires*, N°18, 1982, pp.247-259, p.257

¹⁵⁶ FUMAROLI, Marc, *L'Etat culturel*, op cit, p.20

¹⁵⁷ FUMAROLI, Marc, entretien accordé au journal Atlantico, le 19 juillet 2011

¹⁵⁸ ib idem, p.33

Picon commencent dès après la période malrucienne.¹⁵⁹ Philippe Urfalino, énonce un second argument, celui d'une recherche constante de mise en visibilité de sa propre action culturelle par le ministère et le gouvernement, avec une forme de course à la nouveauté qui aboutit vite à un essoufflement¹⁶⁰. Plus récemment, Serge Chaumier semble confirmer la poursuite de cette évolution et constate à son tour l'inflation et la dilution du terme de culture¹⁶¹. Il affirme ainsi : « [La culture] est partout et en même temps elle est liquidée dans ses effets et ses techniques. Elle est rabaissée en même temps qu'elle se charge de toutes les significations. »¹⁶²

Nous nous sommes ici appliqués à mettre en lumière l'importance des notions de culture et de patrimoine dans les constructions intellectuelles et idéologiques de la démocratie, dans les projets et pensées politiques, et enfin dans l'action politique elle-même. Nous avons vu que si la notion de culture ne recoupe pas totalement celle d'instruction, qui la précède, la filiation entre les deux concepts dans la pensée politique est avérée, notamment par un idéal commun, celui d'accomplissement démocratique. La réflexion sur le patrimoine s'inscrit également dans cette perspective politique. Toutefois, nous avons décelé, en nous appuyant sur les auteurs spécialistes de la question et les discours prononcés sur ces thèmes, le remplacement progressif du projet politique émancipateur dans le cadre démocratique par la conception et l'énonciation d'une culture comme liant et réparateur, tant social qu'économique, d'une société en crise. Cette évolution ne distend-t-elle pas ce lien puissant entre culture et patrimoine, entre politique et démocratie ? La mise en parallèle de ces deux extraits choisis est à cet égard très révélatrice : il s'agit d'une part du Rapport et projet de décret relatifs à l'organisation générale de l'instruction publique de Condorcet, et d'autre part du premier discours prononcé par Fleur Pellerin, Ministre de la Culture et de la Communication devant la commission de la culture de l'Assemblée nationale, le 14 octobre 2014. Si cette comparaison

¹⁵⁹ CAUNE, Jean, *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*, op cit

¹⁶⁰ URFALINO, Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, op cit

¹⁶¹ CHAUMIER, Serge, *L'inculture pour tous. La nouvelle utopie des politiques culturelles*, Collection Des Hauts et Débats, Paris, L'Harmattan, 226 pp., p.15

¹⁶² ib idem, p.202

peut sembler quelque peu audacieuse, elle n'en reste pas moins utile à l'appréhension des évolutions des discours sur ces thématiques. Ce sont en effet deux textes de nature similaire car prononcés devant la représentation nationale :

Condorcet, Rapport et projet de décret relatifs à l'organisation générale de l'instruction publique, Présentation à l'Assemblée législative, les 20 et 21 avril 1792

« Il viendra, sans doute, un temps où les sociétés savantes, instituées par l'autorité, seront superflues, et dès lors dangereuses, où même tout établissement public d'instruction deviendra inutile [...] ; où les lumières seront répandues avec égalité et sur tous les lieux d'un même territoire, et dans toutes les classes d'une même société »

Fleur Pellerin, Ministre de la Culture et de la Communication, premier discours à la commission culture de l'Assemblée nationale, le 14 octobre 2014

« Dans notre contexte, un contexte marqué par la crise économique, la crise sociale également mais aussi parfois une crise morale, alors que notre société est traversée par des forces, des courants antagonistes qui tendent à éloigner les Français les uns des autres, qui fragmentent notre corps social [...] la culture est une force sur laquelle nous pouvons et nous devons compter, nous appuyer pour mettre notre société en mouvement, pour recréer du sens, du lien social [...]. »

Au discours sur l'éducation, associée à la culture des qualités humaines comme projet politique visant à former l'homme en tant que citoyen, se substitue un discours de la culture, associée à la communication, comme un outil, principalement économique, de résolution d'une crise sociétale et économique. La recherche de l'égalité ne semble plus se placer au premier plan du projet politique. Ce que l'on peut dire dans tous les cas, c'est que dans l'espace de communication politique, même si sur le plan idéologique, la manière de concevoir les liens entre culture/patrimoine et projet démocratie a fortement évolué, ces thématiques ont été extrêmement présentes. Le constat de cette évolution nous amène à questionner la place

et les enjeux de la culture et du patrimoine dans les modes et les stratégies de communication politique, en prenant en considération toute la dimension symbolique dont sont porteuses ces thématiques.

2- Penser la culture et le patrimoine comme enjeux de communication politique dans le cadre démocratique : l'apport des Sciences de l'Information et de la Communication

Comme les vifs débats et travaux convoqués ci-dessus le montre, les problématiques de culture, de patrimoine et de communication politique dans le cadre de la démocratie n'ont jamais laissé les sciences humaines indifférentes, et même plus, elles en ont constitué des problématiques fondatrices (évoquées dans l'introduction générale) et continuent à alimenter la recherche dans ce domaine. Les Sciences de l'information et de la communication ne font pas exception et, dès les prémises de la discipline, elles sont au cœur de travaux fondateurs. Nous pensons qu'il est indispensable d'interroger ces derniers, ainsi que différents travaux plus récents, comme préalable théorique à l'appréhension de nos problématiques de recherche. L'arrière-plan intellectuel et conceptuel propre aux Sciences de l'information et de la communication, éclaire d'un jour particulier les problématiques abordées par nos recherches, car, si les objets « culture », « patrimoine » et « politique » ne sont pas propres aux sciences de la communication, celles-ci les abordent sous un angle singulier qui autorise des questionnements renouvelés et des mises en perspective à forte portée heuristique issues du concept de communication. Revenons en effet quelques instants à la Révolution française, sur le rapport de Talleyrand, qui, soulignant que la capacité à communiquer est la condition de la formation d'un nouveau citoyen, affirme en quelque sorte le lien intrinsèque entre communication, politique, et culture¹⁶³.

Ces notions, indépendamment les unes des autres, ont été largement questionnées par les Sciences de l'information et de la communication.

¹⁶³ Rapport sur l'instruction publique de Talleyrand, p.90 « L'Homme est un être raisonnable, ou plus exactement peut-être, il est destiné à le devenir ; il faut lui apprendre à penser : il est un être social ; il faut lui apprendre à communiquer sa pensée [...] »

Elles les ont aussi interrogées dans leurs connexions, constantes et profondes dans les sociétés européennes contemporaines. Ces questionnements disciplinaires se sont construits à travers des angles d'approche largement forgés par deux notions : celle d'espace public (assez tôt dans la discipline) et celle de médiation (plus tardivement).

a- Communication politique, culture et patrimoine : des objets constitutifs des Sciences de l'Information et de la Communication

Aux premiers âges de leur histoire disciplinaire, à partir du milieu des années cinquante, les Sciences de l'information et de la communication ont principalement abordé la question culturelle -et moins celle du patrimoine, il est vrai- par les enjeux nouveaux que créait une société de masse, alors que l'industrie du divertissement transformait les pratiques culturelles.

Les Sciences de l'Information et de la Communication face à la culture de masse

Nous pouvons séparer globalement l'analyse des chercheurs sur l'évolution des rapports entre culture et démocratie en deux catégories. La première catégorie relèverait des analyses optimistes qui conçoivent l'amélioration des moyens techniques de communication comme un nécessaire progrès dans la démocratisation de la culture. A cet égard le rapport produit par Simon Nora et Alain Minc sur l'informatisation de la société apparaît significatif : « Les optimistes croient, au contraire, que les miracles sont à portée de main : informatique égal information, information égal culture, culture égal émancipation et démocratie »¹⁶⁴. Cette évolution, selon les deux auteurs, permettra la résorption des inégalités, par l'accroissement de la résistance des faibles face à l'Etat et aux puissances économiques. La deuxième appartient à celle des analystes critiques, qui voient dans le

¹⁶⁴ NORA, Simon, MINC, Alain, *L'informatisation de la société. Rapport à M. le Président de la République*, La Documentation française et le Seuil, coll. Points Politiques, Paris, 1978, 162p., p.15

développement des nouveaux moyens de communication une potentielle perturbation des rapports entre culture et citoyenneté. Pour l'un de ces derniers, Dominique Wolton, qui qualifie la société contemporaine de communication de société individualiste de masse, la demande culturelle permet l'émergence d'un public de plus en plus cultivé, de plus en plus en quête de culture. Pour autant, ce public est composé d'individus de plus en plus isolés remettant en cause des structures socioculturelles en cours d'affaiblissement¹⁶⁵. En sus, nombre d'auteurs posent le constat d'une dépolitisation croissante du rapport du citoyen à la culture.

En 1972, Jean Baudrillard dans *Pour une critique de l'économie politique du signe*, affirme que le média n'est pas neutre, qu'il influe sur la nature du message, perturbe la nature du contenu et de sa réception. Pour cet auteur, la réalité de la massmédiation correspond à l'imposition de modèles plus qu'à des techniques de transmission et de diffusion des messages¹⁶⁶. Il induit une univocité du message qu'il faut briser en vue de restaurer l'ambivalence du sens. Plus récemment, Serge Chaumier porte quant à lui un regard fort peu complaisant –et l'on retrouve ici le raisonnement de Paul Valéry– sur le rapport d'immédiateté qu'établit la société contemporaine à la culture : « Même si ce rapport immédiatement joyeux se fait en sacrifiant la nécessaire abnégation et le lent et fastidieux travail d'un rapport à la culture qui suppose effort et concentration. Comme si la grâce ne survenait pas au terme d'une démarche patiente et parfois douloureuse. »¹⁶⁷ En effet, la contradiction entre l'accélération constante et la segmentation croissante du temps dans nos sociétés et le temps long que présuppose tant la production de la culture que sa « digestion » apparaît comme une dichotomie majeure. La multiplication des échanges à l'échelle internationale suscite également de vives interrogations quant au rôle et au devenir de la culture et du patrimoine¹⁶⁸.

¹⁶⁵ WOLTON, Dominique, *Pensez la communication*, Flammarion, Paris, 1997, 401p.

¹⁶⁶ BAUDRILLARD, Jean, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, coll. Les Essais, Paris, 1972, 270p.

¹⁶⁷ CHAUMIER, Serge, *L'inculture pour tous*, op cit, p.15

¹⁶⁸ RASSE, Paul, *La rencontre des mondes. Diversité culturelle et communication*, Armand Colin, Paris, 2006, 331 pp., p.200

La question culturelle dans une société de l'information mondialisée

D'une part, la mondialisation interconnecte et brasse toutes les cultures à l'échelle mondiale. Ce constat, posé par les précurseurs des sciences de l'information et de la communication, a été maintes fois discuté et nuancé. C'est une idée assez ancienne puisque dès 1956, dans *L'apparition de l'Homme*, Teilhard de Chardin propose le concept d'une « Noosphère »¹⁶⁹, maillage de pensées connectant toutes les intelligences humaines individuelles en un réseau éthéré enserrant notre planète. Quelques temps après, Marshall McLuhan, puis Derrick de Kerckhove, évoquent celui de village global, avec le succès qu'on lui connaît en sciences humaines et en particulier en sciences de l'information et de la communication. Le village planétaire sous-tend l'idée d'un mouvement unificateur vers la modernité et le progrès et de circulation immédiate des modèles culturels¹⁷⁰. Enfin, en 1996, le sociologue suédois, Ulf Hannerz, formule celui d'œcumène global à propos de l'interconnexion croissante des cultures¹⁷¹. Ainsi, l'extension de la sphère culturelle, par le biais de l'évolution des moyens de communication, ne connaît plus de limites géographiques ou autres à son extension physique. Outre celle de l'interconnexion des cultures, s'impose une deuxième problématique, celle de la dilution d'une sphère du culturel et du patrimoine toujours croissante et toujours en extension, souvent promue par les institutions internationales telle l'Unesco. Selon Michel Melot, les dernières dispositions de l'Unesco en matière de culture et de patrimoine donnent une telle extension à la définition de ces deux termes, qu'elles en deviennent dangereuses pour leur protection même, pouvant prêter le flanc à des revendications politiques et identitaires dont la légitimité trouble pourrait mener à des situations conflictuelles : « L'entreprise de l'Unesco de mondialiser les valeurs symboliques communautaires se heurte à des obstacles apparemment insurmontables. Ils

¹⁶⁹ TEILHARD DE CHARDIN, Pierre, *L'apparition de l'Homme*, Seuil, Paris, 1966, 374 pp.

¹⁷⁰ KERCKHOVE, Derrick de, « Du village global à la psyché planétaire », *Le Courrier de l'Unesco* n°794 de février 1995

¹⁷¹ AMSELLE, Jean-Loup, « La globalisation « grand cadrage » ou mauvais partage ? », *Revue L'Homme*, n°156, d'octobre-décembre 2000

sont d'ordre juridique, politique et surtout économique »¹⁷². Pascal Lardellier parle ainsi d'une « inflation culturelle »¹⁷³. En ce qui concerne la France, nous pouvons revenir sur les critiques qui ont vu jour, dès 1982, face au développement de l'activité du Ministère de la culture impulsé par François Mitterrand. Marc Fumaroli, dont nous citons les thèses précédemment, dans *L'Etat culturel. Essai sur une religion moderne*, définit ainsi le problème de la dilution dans la définition même de la culture donnée par le ministère : « Dans l'acceptation actuelle, éléphantiasique, que lui donne le décret du 10 mai 1982, le mot « culture » fait partie de ce vocabulaire étrange, inquiétant, envahissant, qui a introduit une sorte de fonction dévorante dans notre langue, et dont la boulimie sémantique est inépuisable. [...] Une dérive vertigineuse commence et la fascination du mauvais infini s'exerce sans retenue. »¹⁷⁴ Dans cette perspective, nous pouvons questionner, par exemple, l'installation du Louvre à Abu Dhabi, projet colossal d'exportation du musée parisien, dont l'architecture est conçue par Jean Nouvel^{175 et 176}.

Le/la politique en démocratie : un enjeu de communication

L'enjeu démocratique de la communication, ou si l'on veut le problème communicationnel dans la démocratie occidentale à grande échelle s'avère être un questionnement posé dès les origines des sciences de l'information et de la communication. Nous avons déjà abordé plus la question des rapports entre culture de masse et démocratie. Se pose aussi celle de la corrélation entre apparition des médias de masse et modification des formes

¹⁷² MELOT, Michel, « L'humanité à la recherche de son patrimoine », in LARDELLIER, Pascal, (dir), *La métamorphose des cultures. Sociétés et organisation à l'ère de la globalisation*, Editions Universitaires de Dijon, Dijon, 2011, pp.26-37, p.34

¹⁷³ LARDELLIER, Pascal, « L'inflation culturelle », *La métamorphose des cultures. Sociétés et organisations à l'ère de la globalisation*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2011, 201pp., p.18

¹⁷⁴ FUMAROLI, Marc, *L'Etat culturel. Essai sur une religion moderne*, Paris, Editions Fallois, 1991, 305 pp., p.169

¹⁷⁵ Rédaction « Le Louvre Abu-Dhabi, un colosse en chantier », *Le Monde Magazine*, 16 septembre 2016

¹⁷⁶ HAMARD, Victor, « Le Louvre d'Abu-Dhabi, exportation ou marchandisation de la culture ? », *Radio Londres*, 15 novembre 2016

d'appréhension et d'exercice de la démocratie. Le centre du problème est celui de la disparition des intermédiaires de la démocratie et il semble constitutif de la discipline car elle est tout à la fois fédératrice par son objet (celui des médias donc par essence celui de la communication), et extrêmement polémique, les analyses formulées par les auteurs fondateurs s'opposant régulièrement quant à l'évaluation de l'impact des développements technologiques sur le fonctionnement démocratique, l'un des premiers objets de cette dichotomie disciplinaire étant la télévision. Marshall McLuhan affirme en 1968 que : « La réflexion banale et rituelle du lettré classique, que la télévision s'adresse à un public passif, est fort éloignée de la réalité. La télévision est avant tout un médium qui exige comme réaction une participation créatrice. »¹⁷⁷.

Jean Baudrillard considère, à l'inverse, le dispositif médiatique de la télévision comme non démocratique car il ne permet pas la rétroaction du récepteur vers l'émetteur après la réception du message, promouvant une communication à sens unique¹⁷⁸. Cette problématique est restée très féconde et constamment re-questionnées. Elle a plus récemment été abordée par le prisme de la médiation politique. En effet, le développement des médias de masse semble contrarier les processus de médiation et d'intermédiation politique au lieu de les renforcer.

Cet effacement des intermédiaires politiques classiques aurait donc des effets essentiellement négatifs sur le fonctionnement démocratique. Au milieu des années 1990, Annie Gentès estime que les médias occupent un rôle qui peut-être néfaste à la démocratie puisqu'ils donnent au citoyen une illusion de proximité avec la vie politique qui ne fait en réalité que l'éloigner du pouvoir : « Les médias donnent à penser au citoyen qu'il est au plus près du pouvoir alors que son statut de spectateur l'éloigne au contraire des réalités de l'action politique. »¹⁷⁹ Les récentes évolutions technologiques, surtout depuis l'apparition du Net 2.0, ont pu, à l'inverse, apparaître comme

¹⁷⁷ McLUHAN, Marshall, *Pour comprendre les media : les prolongements technologiques de l'homme*, Mam / le Seuil, Paris, 1968, 390p., p.368

¹⁷⁸ BAUDRILLARD, Jean, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, coll. Essais, Paris, 1972, 268p.

¹⁷⁹ GENTES, Annie, *Communication et Langages*, N107, 1996, p.57-68 ; p.63 ,

un élément renouvelant la médiation démocratique et encourageant l'émergence d'un véritable espace délibératif favorisant l'insertion du citoyen dans un débat démocratique. Les Sciences de l'Information et de la Communication se sont rapidement emparées de cette problématique. Les concepts de cyberdémocratie¹⁸⁰ ou encore de télé démocratie¹⁸¹ très utilisés résultent d'une vision résolument optimiste. Depuis lors, ces notions ainsi que leurs dérivés sont constamment mis en exergue par les acteurs du monde politique et médiatique. Toutefois ces idées ne sont pas acceptées de manière unanime. De nouvelles interrogations surgissent régulièrement, alors que certains chercheurs dont Philippe Breton portent un regard critique sur le caractère réellement participatif des nouveaux médias¹⁸². La question de la création d'un espace de débat réel ayant des répercussions effectives sur le système démocratique reste entière. Patrice Flichy reconnaît que, si la pluralité de l'information permise par Internet enrichit la réflexion du citoyen-internaute, celui-ci ne devient pas pour autant un débat démocratique autorisant une prise de conscience politique^{183, 184 et 185}.

Les médias peuvent donc jouer un rôle d'abolition des médiations traditionnelles qui peut avoir un effet pervers car il donne l'illusion de la proximité sans pour autant donner au citoyen plus de poids et de capacité à peser dans l'exercice démocratique et la prise de décision, comme nous le disent bien les réflexions d'Annie Gentès¹⁸⁶. Nous pouvons constater ce déclin des médiations classiques à travers celui des partis politiques et la déperdition des militants¹⁸⁷.

¹⁸⁰ LEVY, Pierre, *Cyberdémocratie. Essai de philosophie politique*, Paris, Editions Jacob, 2001, 283p.

¹⁸¹ ARTERTON, F., Christopher, *Teledemocracy : can Technology protect Democracy*, Sage Library of Social Research, Beverly Hills/Londres, 1987, 228p.

¹⁸² BRETON, P., *Le culte d'Internet. Une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte, 2000, 124p.

¹⁸³ FLICHY, Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001, 272p.

¹⁸⁴ FLICHY, Patrice, « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, N°150, 2008, pp. 159 à 185, p.176

¹⁸⁵ FLICHY, Patrice, « La démocratie 2.0 », *Etudes*, Tome 412, 2010, pp.617-626

¹⁸⁶ GENTES, Annie, « Communication et démocratie », *Communication et Langages*, N°107, 1996, p.57-68

¹⁸⁷ LAURENT, Samuel, « Des Républicains au PS, la désertion des militants », *Le Monde*, 29 septembre 2015

Se posent donc, à propos des systèmes démocratiques contemporains, deux problématiques : celle de la circulation de l'information et des mécanismes de prise de décision d'une part, celle des médiations d'autre part. A la question comment circule l'information et comment fonctionne la communication au sein du système politique démocratique ? nous ne pouvons pas répondre uniquement par l'analyse du rôle des médias mais nous devons aussi questionner les mécanismes de la prise de décision politique (influence de l'opinion publique mais aussi insertion de l'acteur politique dans les idées du temps, contraintes légales, rapports de forces et stratégies politiques). Pour en revenir aux problématiques patrimoniales Henri Laborit propose dès 1971 de réfléchir aux rouages de la prise de décision politique sur la ville et à l'échelle de la ville :

« Ayant récemment demandé, dans notre unité de valeur de Vincennes, à un groupe d'étudiants d'étudier cette notion [de décision], ce groupe a pris un exemple précis, historique, celui du déplacement des Halles à Rungis. Or, nous avons été incapables d'établir à quel moment la décision signée par le général de Gaulle, et apparemment inscrite au Journal Officiel, a été prise. Par contre, nous avons retrouvé dans l'économie du marché les déterminismes implacables qui ont conduit à cette évolution inévitable. Il nous paraît en effet très dangereux de confondre solutions originales imaginées (encore qu'elles soient rares) avec décision, qui implique une liberté, un choix »¹⁸⁸.

Henri Laborit marque par cette réflexion le lien étroit entre décision politique, ville et politique patrimoniale, tout en soulignant le problème essentiel de la marge d'action du politique. Il met en question l'originalité de la décision politique dans un contexte social et historique donné. La problématique de la prise de décision reste donc liée à celle de l'autonomie de l'acteur dans le système. Les travaux de Michel Crozier et de Erhard Friedberg et les théories critiques de la rationalité posent la question de la décision. De même Lucien Sfez met en question la rationalité de la décision au sein des systèmes et des organisations. Pour ce dernier, l'apparente

¹⁸⁸ LABORIT, Henri, *L'Homme et la ville*, coll. Champs, Paris, Flammarion, 1971, 214 pp., p.56

capacité de la prise de décision des acteurs politiques n'est que fonction de leur capacité à justifier leur légitimité. Les processus de prise de décision ne sont pas libres et rationnels, et surtout, ils ne sont pas linéaires. La décision du sujet libre s'avère donc contrainte et limitée : « Le *fiat* de la volonté, cet éclair intemporel qui crée *ex nihilo*, nous n'en avons, au cours de nos recherches concertées, jamais trouvé trace. » Il poursuit plus loin : « S'il y a des transformations et donc des agents de la transformation, ces agents sont limités et définis dans leur action par leur place dans le système, beaucoup plus que par des qualités intérieures de volonté et de décision personnelle »¹⁸⁹. Plus récemment, les chercheurs ont nuancé ce constat radical et assez désabusé en proposant de réfléchir aux notions de négociation et de délibération, alors que les citoyens remettent de plus en plus en question la validité des expertises proposées par les municipalités¹⁹⁰. Bernard Ancori, décortiquant les mécanismes de la confiance (presque de la croyance) en l'expertise dans la société occidentale remarque que l'on passe d'un schéma linéaire de la production de l'expertise, afin de ne pas perturber la confiance du public en la validité de ses processus de production et de permettre au décideur de s'abriter derrière l'avis de l'expert, à un modèle de consultation du citoyen conjugué à l'expertise à partir des années 1980. Enfin, depuis les années 1990, le modèle de la co-construction implique le profane dans toutes des étapes de la construction¹⁹¹. Nous verrons concrètement dans notre deuxième partie comment la gestion par les municipalités, fortement contestée par une partie de la société civile, du patrimoine bâti à Nice et de la construction d'équipements culturels à Dijon a placé cet enjeu de la prise de décision politique dans les domaines culturel et patrimonial au centre de l'espace public local.

La problématique de la décision ainsi posée renvoie à une interrogation plus ancienne des sciences humaines, celle des fondements de la légitimité

¹⁸⁹ SFEZ, Lucien, *Critique de la décision*, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1981, 391p, p.345

¹⁹⁰ MARCANT, Olivier, « Le débat public Charlas : scène dramatique entre concertation institutionnelle et contestation associative », *Sud-Ouest européen*, tome 20, 2005, pp.91-105

¹⁹¹ ANCORI, Bernard, « Expertise et citoyenneté : les Grecs anciens et nous. De l'agora antique aux forums hybrides modernes », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2009/3, vol. 3 n°3, p.485-529

du pouvoir. La production symbolique des pouvoirs politiques dans l'espace public reste, et ce même dans le cadre démocratique, un élément fort de légitimation du pouvoir. La culture et le patrimoine se constituent comme les espaces par excellence de cette production qui agit dans le domaine des représentations. Se tisse alors, par le canal de l'activité de communication, des liens forts et systémiques entre politique, culture et patrimoine.

b- La communication permet d'appréhender les liens entre politique, culture et patrimoine

La culture comme élément fondamental de communication politique du pouvoir et vecteur de légitimité

Dans l'ouvrage *Du pouvoir*, Bertrand de Jouvenel pose la question de l'origine du pouvoir. Il en distingue la cause efficiente, c'est-à-dire l'autorité du pouvoir, de la cause finale, qui serait le bien commun, qui nous pousse à accepter d'obéir. Pourtant, souligne-t-il, cette obéissance comporte aussi une part d'irraisonné, non justiciable de la pensée logique. L'obéissance comporte donc une « part énorme » de croyance : « Du XII^e au XVIII^e siècle la puissance publique n'a point cessé de s'accroître. Le phénomène était compris de tous les témoins, évoquait des protestations sans cesse renouvelées, des réactions violentes. Depuis lors, elle a continué à grandir à un rythme accéléré, étendant la guerre à mesure qu'elle s'étendait elle-même. Et nous ne le comprenons plus, nous ne protestons plus, nous ne réagissons plus. Cette passivité toute nouvelle, le Pouvoir la doit à la brume dont il s'entoure. Autrefois il était visible, manifesté dans la personne du Roi, qui s'avouait un maître, et à qui l'on connaissait des passions. A présent, masqué par son anonymat, il prétend n'avoir point d'existence propre, n'être que l'instrument impersonnel de la volonté générale. »¹⁹² Il affirme ensuite que : « ces représentations idéales du Pouvoir ont accredité dans la Société des croyances qui jouent un rôle essentiel

¹⁹² JOUVENEL, Bertrand de, *Du pouvoir*, Pluriel, Paris, 1972, p.33

dans le développement du Pouvoir concret.»¹⁹³. Max Weber formule l'hypothèse que la légitimité politique se décline sous trois formes : celle du pouvoir traditionnel en premier lieu, qui découle de la coutume ; celle du charisme, issu de la « grâce personnelle et extraordinaire » d'un individu ; celle, enfin, de la légalité, provenant de la croyance en une compétence positive.

L'exercice du pouvoir, son acceptation par une société dans son ensemble, relèverait donc en partie de processus non-rationnels. Georges Balandier souligne le rôle de ces processus dans le maintien du pouvoir, qui lui confère une transcendance lui permettant de s'imposer aux groupes et aux individus. Selon Balandier, le politique répond à un besoin de sens qui se manifeste par une théâtralisation du pouvoir. D'après l'anthropologue, un pouvoir, s'appuyant uniquement sur la force et sur la violence brutale verrait son existence constamment menacée. Toutefois, un pouvoir fondé sur la raison serait peu crédible. En fait, le pouvoir ne se maintient ni uniquement par la brutalité de la force, ni uniquement par la justification rationnelle : seule la production d'images, l'emploi des symboles et la transposition par le cadre cérémoniel lui assure son maintien.¹⁹⁴ Pour qualifier cette propension du pouvoir à se mettre lui-même en scène, il reprend le terme de « théâtrocratie » suggéré par Platon. Le pouvoir est donc tenu de se dissimuler, afin de ne pas afficher sa véritable nature. Il passe par des formes symboliques. Les liens entre arts et pouvoir sont anciens mais, pour autant, les formes de démonstrations de la puissance publique et légitimation du politique par son intervention dans la sphère de la culture et du patrimoine n'ont pas cessé avec la démocratie. Pour Jean-Paul Willaime : «Le politique a à voir avec le sacré même si, comme dans les sociétés démocratiques et pluralistes, on prétend être détaché de toute religion politique.»¹⁹⁵

Dans cette même perspective, Marc Abelès, dans son ouvrage *Anthropologie de l'Etat*, relève le lien entre rituel et communication politique

¹⁹³ JOUVENEL, Bertrand de, *Du pouvoir*, op cit, p.52-54

¹⁹⁴ BALANDIER, Georges, *Le Pouvoir sur scènes*, op cit

¹⁹⁵ WILLAIME, Jean-Paul, « De la sacralisation de la France, Lieux de mémoire et imaginaire national », *Archives des sciences sociales des religions*, N°66, 1988, p.130

moderne : « L'invention de symboles et de rituels, et les avatars qu'ils connaissent au cours des âges mettent en jeu un processus intellectuel créatif. Processus qui interagit sur notre « être politique » : en effet notre approche spontanée en ce domaine est d'emblée modelée par le dispositif symbolique existant. [...] les gouvernants ne sauraient faire abstraction de ce stock d'informations et de représentations dont nous disposons, que nous endossons en même temps que notre vêtement de citoyen »¹⁹⁶. L'auteur souligne que François Mitterrand, en tant que Président de la République, s'est inscrit dans cette production politique du symbolique. Nous pouvons poursuivre cette réflexion sur l'action de Mitterrand dans le domaine de l'art et de l'architecture. Car, en effet, quel domaine de l'activité humaine est-il plus porteur de sens et de symbole que la culture ? De tous les présidents de la Cinquième République, François Mitterrand est celui qui a le plus marqué de son empreinte l'architecture parisienne. Outre son action à forte portée symbolique dans le domaine de la culture avec son emblématique ministre de la culture Jack Lang (fête de la musique, sommets de la francophonie), que nous avons évoqué précédemment, nous devons notamment au quatrième président de la Cinquième République l'Institut du Monde Arabe, la pyramide du Louvre, les colonnes de Buren, l'opéra de la Bastille, la Bibliothèque nationale de France¹⁹⁷ et ¹⁹⁸. Auparavant, Georges Pompidou, le successeur de Charles de Gaulle à la présidence de la Vème République, avait transformé le quartier de Beaubourg par la réalisation d'un centre national d'art et de culture, consacré à l'art contemporain qui avait bousculé le sens de l'esthétique des contemporains. On peut souligner la force symbolique du rapport à la modernité que constituait cet acte volontariste présidant à la construction et à la mise en place du projet¹⁹⁹. Dans cette même logique d'un pouvoir agissant dans la sphère symbolique

¹⁹⁶ ABELES, Marc, *Anthropologie de l'Etat*, Armand Colin, coll. *Anthropologie au présent*, Paris, 1990, 183pp., p.122-123

¹⁹⁷ BRUGIDOU, Mathieu, « Epitaphes : l'image de François Mitterrand à travers l'analyse d'une question ouverte posée après sa mort », *Revue française de sciences politiques*, Année 1998, Volume 48, Numéro1, pp.97-120

¹⁹⁸ « Les Paris de François Mitterrand », Institut Mitterrand, <http://www.mitterrand.org/Les-Paris-de-Francois-Mitterrand.html>

¹⁹⁹ GROHENS, Jean-Claude, SIRINELLI, François (dir), *Culture et action chez Georges Pompidou*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000, 454p.

du culturel, de l'art et de l'architecture, Jacques Chirac décida de la création d'un musée dit du Quai Branly consacré et aux arts et civilisations d'Asie, d'Afrique et d'Océanie et des Amériques, qui a vu le jour à la fin de son second mandat, et qui a pris son nom en 2016²⁰⁰ et 201.

La mise en valeur et en spectacle de l'action publique dans le domaine de la culture et du patrimoine prend d'ailleurs de plus en plus d'ampleur à l'échelle municipale. Dès lors, l'action politique dans ce domaine doit être envisagé comme un enjeu particulièrement important de communication politique. Les sciences de l'information et de la communication se sont emparées de ces problématiques, les éclairant de nouvelles approches et de notions à forte capacité heuristique. Comme le rappelle Bernard Lamizet, l'exercice du jugement dans le domaine de la culture peut être compris comme un vecteur de domination sociale²⁰². On en revient alors aux théories de Pierre Bourdieu. Mais on peut également appréhender cette question dans une autre perspective, sans renoncer aux problématiques de la domination, celle d'Hanna Arendt. Pour la philosophe, culture et politique appartiennent à la même sphère de l'activité humaine, car toutes deux font appel à l'élaboration d'un jugement individuel et collectif par la persuasion d'autrui²⁰³. Il s'agit donc bien de la problématique d'échanges d'avis contraires dans un espace public commun qui nécessite une mise en publicité. Nous avons vu combien cette dernière notion était chère aux révolutionnaires et liée aux idées politiques de la culture et du patrimoine qui en découlent. La notion de publicité, au sens « d'action de rendre public »²⁰⁴, permet d'appréhender les enjeux ayant trait aux relations entre pouvoir politique, mise en visibilité de ce pouvoir et prise de décision publique que nous venons d'aborder. Elle est au croisement de deux concepts à forte

²⁰⁰ DUPAIGNE, Bernard, « Histoire des collections d'Asie du Musée de l'Homme », *Outre-mer*, tome 88, n°332-333, pp.129-152

²⁰¹ MORI, François, « Jacques Chirac a visité son exposition au Musée du Quai Branly. L'ancien chef de l'Etat est à l'origine du musée consacré aux arts premiers il y a dix ans », *Le Monde*, 12 juillet 2016

²⁰² LAMIZET, Bernard, *La médiation culturelle*, L'Harmattan, Paris, 1999, 447p.

²⁰³ ARENDT, Hannah, *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, op cit, p.285

²⁰⁴ Entrée Trésor de la Langue française informatisé, entrée « publicité ».

portée heuristique, qui sont au cœur des Sciences de l'information et de la communication : médiation et espace public.

Médiation

La notion de médiation émerge dans les années 1980 et représente un apport considérable à l'appareil conceptuel des Sciences de l'information et de la communication. Jean Caune rappelle combien la notion de médiation a présidé à un renouvellement de grandes orientations théoriques de la discipline²⁰⁵. Vincent Liquete, dans un ouvrage de 2010 consacré aux médiations, en propose la définition suivante : « La médiation peut se définir comme la recherche du lien entre l'énonciateur et le récepteur. Ce lien s'établit, grâce à une tierce personne et/ou un ensemble de techniques, d'outils, de messages ou d'interfaces accompagnant le récepteur (usager, client, citoyen) afin de lui faciliter la compréhension par la construction de sens, pouvant se solder par un changement (d'actions, de représentations, etc.) de sa part. La médiation associe et concilie deux parties jusqu'alors distantes, se méconnaissant, voire en conflit en rétablissant la communication »²⁰⁶. Pour autant, Philippe Breton met en garde contre la tentation de confondre médiation et médiatisation dans le cadre démocratique. Il souligne que la problématique de la mise en forme est au cœur de celle de médiation et distingue deux modalités de mise en forme : celle qu'effectue les médias comme véhicule des messages mais également celle des producteurs de la parole politique eux-mêmes²⁰⁷. Il pose dès lors la question de la capacité de la médiation politique à s'opérer en dehors de la médiatisation²⁰⁸. Jean Caune rappelle qu'il faut s'interroger sur la portée disciplinaire et épistémologique de la notion.

²⁰⁵ CAUNE, Jean, « Les territoires et les cartes de la médiation ou la médiation mise à nue par ses commentateurs », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2010/2, pp.1-11

²⁰⁶ LIQUETE, Vincent, « Formes et enjeux de la médiation », *Médiations, Les Essentiels d'Hermès*, Paris, CNRS Editions, 2010, p.11

²⁰⁷ BRETON, Philippe, « Médias, médiation, démocratie. Pour une épistémologie critique des sciences de la communication politique », *Hermès La Revue*, 195/3, n°17-18, pp.321-334 p.326

²⁰⁸ BRETON, Philippe « Médias, médiation, démocratie », in LIQUETE, Vincent, *Médiations*, Paris, Hermès, coll. Les Essentiels d'Hermès, 2010, pp.49-66, p.61-62

Espace public

L'espace public est un concept forgé par Jürgen Habermas, philosophe et sociologue allemand, dans un ouvrage de 1962 qui fait date. Habermas introduit la thèse de la constitution, avant la révolution française, d'une sphère de communication entre des personnes privées (dans les salons littéraires) qui vont se constituer en public. Cette sphère de communication acquiert une portée politique et devient une sphère publique politique caractérisée par l'exercice de la raison. Mais cet exercice de la communication publique se modifie, dans le monde contemporain, pour devenir une publicité de manipulation qui ôte à cette sphère de la publicité la capacité de critique politique. Il y expose la thèse de l'émergence d'un espace symbolique la fin du XVIII^e siècle. *L'espace public* traite de la transformation de la configuration des communications au sein de la société et décrit le processus au cours duquel le public (considéré par Habermas comme un ensemble d'individus faisant usage de leur raison) s'approprient la sphère publique, c'est-à-dire du visible, qui était auparavant accaparée par la royauté. Cet espace est capté par le public et transformé en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir d'Etat. Le nouveau droit de regard du public établit dès lors un dialogue avec le pouvoir, avec la constitution d'une forme de tribunal de l'opinion public. Le principe de publicité en est donc le moteur, il est imposé par le public bourgeois pour contrer le secret de l'Etat royal. L'opinion publique s'y forge dans un phénomène interactif de rassemblement d'esprits rationnels, rassemblement notamment issu de l'activité des salons littéraires. Cet esprit critique apparaît donc comme l'embryon de la démocratie qui conduira à la Révolution française. Ainsi, la société s'éduque elle-même, puisque pour que chaque individu, légitime à proclamer son avis sur la scène publique, puisse communiquer ses idées, il doit pratiquer activement la réflexion puis l'argumentation. Pour autant, selon Habermas, cette parenthèse historique ne dure pas, puisque l'espace public est rapidement livré à des forces contraires, qui ne le détruisent pas, mais qui grignotent peu à peu son autonomie et son pouvoir politique : cet espace de publicité, dans les sociétés occidentales contemporaines, s'avère manipulé par des groupes d'intérêts qui détournent l'outil critique. Dès lors, la

démocratie participative n'est plus opératoire et se contente de permettre la validation d'un consensus préfabriqué. L'espace public est donc prédominant mais il est détourné ainsi que le principe de publicité qui en est à la source. Roger Bautier définit la pensée d'Habermas comme une pensée centrée sur la « légitimation par la discussion publique ». Bien qu'accusé de réifier quelque peu la réalité historique, le concept d'espace public est resté très fécond. Ainsi Gilles Achache²⁰⁹ et Dominique Schnapper le posent comme condition préalable de toute communication politique ou de tout exercice de la démocratie « [La citoyenneté] ne fonctionne que lorsqu'un espace public s'est construit, qui transcende la société concrète, ses divisions et ses inégalités. »²¹⁰

Conclusion du chapitre

Pour conclure, nous voyons donc que la conception même de citoyenneté dans notre système politique est liée à celle d'espace public. Dans un article consacré aux espaces urbains et aux espaces publics, Emilie Da Lage, Michèle Gellereau et Patrizia Laudati établissent lien entre la cité, l'espace public, les dispositifs de médiation et la participation citoyenne à la reconfiguration des espaces de la ville et la valorisation patrimoniale.²¹¹ Et, en effet, l'échelle de la ville et de la cité, permet une approche fine et une compréhension approfondie des phénomènes que nous avons abordés dans leurs aspects essentiellement théoriques ci-dessus. L'échelle du local présente aussi des configurations spécifiques qui permettent de nuancer et d'enrichir des observations plus générales. Il est par exemple remarquable que la crise de confiance des citoyens vis à vis du personnel politique se manifeste de manière moins virulente envers les élus locaux. En 2012, alors que seulement 28 % des Français affirment leur confiance en l'Assemblée nationale, 56 % d'entre eux ont confiance en leur Conseil municipal²¹².

²⁰⁹ ACHACHE, Gilles, « Le marketing politique », op cit, p.103

²¹⁰ SCHNAPPER, Dominique, *Qu'est ce que la citoyenneté*, Paris, Gallimard, 2000, p.305

²¹¹ DA LAGE, Emilie, GELLEREAU, Michèle, LAUDATI, Patrizia, « Introduction », in *Espaces urbains, espaces publics, paroles et interprétation des habitants, Etudes de communication*, n°31, 2008, pp.7-14

²¹² WIEDER Thomas, « La défiance des Français envers la politique atteint un niveau record », *Le Monde*, 15 janvier 2013

Chapitre 2 : Penser la culture et le patrimoine comme des processus de communication démocratique à l'échelle locale. La ville, la cité, la municipalité.

Introduction du chapitre

Dès 1976, face au début de la mondialisation et à une pensée manipulant des échelles toujours vastes, Robert Escarpit, dans sa *Théorie générale de l'information et de la communication*, voit comme suite logique à ce phénomène globalisant, le retour à ce qu'il appelle la petite dimension : « La grande dimension domine la petite dimension, mais l'hyperdimension rétablit le pouvoir de la petite dimension ». Il poursuit ainsi : « Cela signifie que l'extension croissante de la diffusion de l'information atteint un seuil critique où s'impose un retour à la communication rapprochée »²¹³. La ville, en France, représente cette petite dimension dans ce qu'elle a de plus construit et structuré. Elle apparaît en fait comme un système de circulation de l'information à part entière. La ville, système à part entière, est un espace et une unité de communication. Il faut néanmoins distinguer trois sédimentations de cette unité, se superposant et s'intriquant dans un même espace :

- la ville ;
- la municipalité ;
- la cité.

Cette échelle représente un espace singulier dans le croisement des questions culturelles et patrimoniales avec les enjeux de communication politique. La ville est l'espace urbain de l'habitant, à la fois sensible et

²¹³ ESCARPIT, Robert, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Hachette, Paris 1976, pp.186-187

symbolique²¹⁴. Elle est un système de communication dans ses aspects les plus physiques. La municipalité en représente la structure administrative et la représentation politique. Avec la décentralisation, les compétences accrues des collectivités territoriales en matière de politiques culturelles et patrimoniales tendent à accroître la visibilité de l'action de l'équipe municipale dans le domaine de la culture et du patrimoine, ainsi que ses enjeux à l'échelle municipale. A ce titre elle est productrice d'un circuit d'information et de prise de décision. La cité recoupe ces deux dimensions tout en les dépassant. Elle est à la fois un espace physique, une unité politique et citoyenne, porteuse d'une identité qui s'inscrit dans le temps long. Le modèle de la cité grecque antique reste d'ailleurs vibrant dans l'imaginaire collectif, politique et citoyen.

1- La ville, espace organique de l'homme ; la cité, espace politique du citoyen

Les villes apparaissent comme le lieu privilégié de l'élaboration du patrimoine. Les institutions mais aussi les acteurs locaux sont désormais partie prenante dans la construction des prises de décision concernant le patrimoine local, surtout quand elles sont connectées à des reconfigurations urbaines dont les enjeux et le devenir sont périodiquement discutés dans l'espace public. La ville poursuit ainsi un processus de patrimonialisation, affichant une croissance constante de la place des politiques publiques relatives au patrimoine²¹⁵. Le *Préambule de la Valette pour la sauvegarde et la gestion des villes* de 2011 reflète bien cette évolution. Il définit la ville comme un échelon fondamental dans les bouleversements mondiaux qui soumettent l'humanité à des épreuves nouvelles : « L'humanité se trouve aujourd'hui confrontée à une série de changements. Ces changements concernent les habitats humains, en général, les villes et ensembles urbains, en particulier. La globalisation des marchés et des modes de production provoque

²¹⁴ DA LAGE, Emilie, GELLEREAU, Michèle, LAUDATI, Patrizia, « Introduction », in *Espaces urbains, espaces publics, paroles et interprétation des habitants, Etudes de communication*, op cit

²¹⁵ RAUTENBERG, Michel, *La rupture patrimoniale*, A la croisée, 2003, p.145-147

des mouvements de populations entre les régions et vers les villes, principalement les grandes villes. Ces changements dans la gouvernance politique et les pratiques entrepreneuriales entraînent de nouvelles constructions et conditions de travail dans les zones urbaines. Ceux-ci sont aussi indispensables pour lutter contre la ségrégation et le déracinement social, et contribuent aux efforts renforçant cette lutte. »

En effet, le patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, se conçoit de plus en plus comme le témoin de l'inscription de la ville dans l'histoire et de la participation de la cité aux grands mouvements de la civilisation, de moins en moins comme un patrimoine uniquement artistique et savant. Il est ensuite édifié en signe de l'identité urbaine, des relations singulières de la ville avec le monde ancien. La réappropriation du passé s'impose ainsi en contre point à l'atomisation sociale²¹⁶.

La cité est, dans son sens premier, l'ensemble des citoyens. Elle prend donc une forte dimension politique. La notion de cité est insécable de celle d'espace public. Dans l'appréhension des politiques culturelles et patrimoniales, la cité permet d'analyser non seulement ces politiques, mais aussi les réactions citoyennes qui répondent, dans un espace politique et de publicité commun.

a- La ville, espace organique de l'homme

Henri Laborit dans son ouvrage *L'homme et la ville*, paru en 1971, définit la ville comme un système à part entière, en appliquant les lois de la cybernétique à l'analyse de son fonctionnement : le groupe humain (effecteur) produit la ville (effet) dans le but de contrôler sa structure, avec un objectif de maintien du groupe social constitué. En retour, la ville rétroagit sur le groupe humain. Ainsi, la transformation de l'environnement induit une

²¹⁶ Daniel GRANGE, in GRANGE, Daniel J. et POULOT, Dominique, *L'Esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Paris, Presse Universitaire de Grenoble, 1997, p.13

transformation de l'homme. La corrélation entre civilisation, rapports humains et structures de la ville est profonde²¹⁷. Joël de Rosnay reprend à son tour, dans *Le macroscope*, où il expose les fondements de la pensée systémique, le concept d'une ville constituée en système : « La structure de la ville agit comme un catalyseur, accélérant le développement des idées philosophiques et religieuses, des sciences et des techniques, des arts et des concepts politiques. En organisant le foisonnement, la confrontation, l'expérience, mais aussi la sanction, ce prodigieux centre d'innovation attire, valorise ou engouffre, tantôt les hommes, tantôt les idées, comme un tourbillon sans fond.

Car la ville est une machine à communiquer ; un immense réseau au sein duquel la majorité des activités qui s'y déroulent a pour but l'acquisition, le traitement et l'échange d'information. »²¹⁸ Sur le plan de l'action politique dans le domaine de la culture et du patrimoine, les élus de la municipalité recueillent en effet le plus d'informations possibles auprès de leurs administrés pour répondre à leurs demandes et à leurs besoins. En y répondant, ils créent à leur tour de l'information qui nécessite une communication devant être diffusée. A cette communication institutionnelle, répond de nouveau une communication citoyenne, associative ou interpersonnelle.

La circulation de l'information est également sensible puisque l'individu, arpentant la ville, reçoit une information sensible qui produit de l'affect. Le patrimoine bâti mais aussi sensible et vivant constitue une part essentielle dans la construction des rapports de l'homme à sa ville et à son identité.

b- La cité, espace politique du citoyen

« Pour les anciens, la morale politique prolongeait la morale individuelle. La vertu de l'individu s'élargissait aux dimensions de la cité, conduisait à la politique selon la justice, sans néanmoins cesser d'être une affaire personnelle et une

²¹⁷ LABORIT, Henri, *L'homme et la ville*, Flammarion, coll. Nouvelle bibliothèque scientifique, Paris, 1971, 221p.

²¹⁸ DE ROSNAY, Joël, *Le macroscope. Vers une vision globale*, Paris, Seuil, 1975, 346 pp., p.53

quête du bonheur. La question : « Comment dois-je vivre ? » se séparait rarement d'une autre : « Comment la cité doit être gouvernée ? » Les philosophes du siècle des Lumières eurent, eux aussi, le sentiment et soutinrent le principe du caractère inséparable de la vertu personnelle et de la vertu politique.»²¹⁹. Par ces quelques mots, le philosophe Jean-François Revel montre l'importance intellectuelle de la cité en tant qu'objet historique mais aussi en tant qu'idéal ou horizon de réflexion dans la pensée occidentale contemporaine. L'influence du modèle de la cité grecque se ressent encore dans cette approche, notamment par la filiation de toute la tradition de la pensée philosophique occidentale depuis les Lumières. La notion fait souvent référence à la cité dans le cadre de la démocratie athénienne, qui représente un idéal politique²²⁰.

Au sens premier, issu du grec « polis », la cité est une cité-Etat avec ses propres structures qui possède une unité politique ainsi qu'une société politique autonome. Elle se construit par une étape originelle qui est le rassemblement territorial de plusieurs groupements humains : le synécisme, l'unification territoriale. Vient une seconde étape, quasiment simultanée, la sympolitie qui se traduit par l'unification politique²²¹. Les origines grecques de la cité nous rappellent que cette dernière ne peut être considérée uniquement comme un espace géographique délimité administrativement. Elle est aussi, et surtout, un ensemble politique et social, aux enjeux communicationnels et identitaires forts.

L'idéal de la cité reste présent dans la pensée contemporaine, non seulement comme unité politique, mais comme un système permettant le développement des qualités humaines, tant individuelles que collectives. Henri Laborit conçoit ainsi la vocation première de la ville, tout en affirmant qu'elle a été étouffée par sa propre expansion :

²¹⁹ REVEL, Jean-François, *Discours sur la vertu*, Discours prononcé à l'Académie française p.2

²²⁰ Voir les travaux de Hannah ARENDT

²²¹ ROBERT, Jeanne, ROBERT, Louis, « Bulletin épigraphique », *Revue des Etudes Grecques*, 1970, vol. 83, n°396, pp.362-488, p.399

« Le mythe paléocéphalique de l'expansion et du profit a progressivement fait disparaître le rôle fondamental de la cité. Ce lieu de réunion et de mélange, de diversification, est devenu au contraire le lieu de création des automatismes et de l'uniformité. [...] La sclérose du système induit chez les hommes de la ville une diminution de la capacité à former des associations créatrices »²²²

c- La municipalité et la commune

Pour parachever cette analyse de l'espace municipal, nous devons aborder une dernière notion ayant trait à la cité, celle de municipalité, complétée par la notion de commune. Ce terme de « municipalité » recoupe tout à la fois des compétences administratives, juridiques et politiques. Il est polysémique car il désigne tout aussi bien le territoire au sens administratif, que l'équipe municipale au pouvoir ainsi que les agents publics qui en sont les employés. Les pouvoirs de la municipalité ont évolué depuis sa création au début de la Révolution française par la loi du 14 décembre 1789²²³. La municipalité est un ensemble formé par son instance délibérative, c'est-à-dire son conseil municipal ainsi que par le maire et ses adjoints, qui représentent le pouvoir exécutif municipal²²⁴. Pour exécuter les délibérations votées en conseil municipal, le maire et ses adjoints gèrent et régissent l'action des fonctionnaires municipaux. Elle est associée à un certain nombre de processus et instances politiques et administratifs parmi lesquels la délibération, qui consiste en un examen et une discussion au sein du conseil municipal. Cette dernière est suivie d'un vote. Cette prise de décision par l'assemblée municipale doit être exécutée par le maire. La municipalité associée à l'ensemble de la population municipale forment la commune.

²²² LABORIT, Henri, *L'homme et la ville*, Flammarion, coll. Nouvelle bibliothèque scientifique, Paris, 1971, 221p., p.129-130

²²³ SOBOUL, Albert, *Histoire de la révolution française. De la bastille à la gironde*, tome 1, Gallimard, coll. Idées NRF, Paris, 1962, 376 p., p.227

²²⁴ Rédaction, « Qu'est-ce qu'une municipalité », *Vie publique. Au cœur du débat public*, site consulté le 10 octobre 2015, <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/democratie-locale/qu-est-ce-qu-municipalite.html>

Finalement, le terme de cité nous semble le moins employé dans le langage politique et administratif, loin du sens donné par les Grecs de l'antiquité. Le sens de cité apparaît plus restreint, et parfois employé de manière péjorative pour désigner les grands ensembles de banlieue. Pour autant, le terme de cité nous semble approprié pour appréhender l'ensemble des processus et du rapport particulier du citoyen dans la prise de décision concernant les questions culturelles et patrimoniales.

2- Décentralisation, collectivités territoriales : des compétences accrues des collectivités territoriales en matière de culture et de patrimoine, des stratégies de communication politiques municipales

La problématique de la décision, associée à celle de mise en visibilité symbolique de l'action politique, que nous avons déjà évoquée ci-dessus, prend tout son sens à l'échelle du local. Elle se pose avec d'autant plus de force que la proximité entre élus et citoyens dans la cité favorise des situations de négociation mais aussi de recherche de fidélisation politique des citoyens par les élus locaux. D'autant plus que depuis les lois de décentralisation de 1982, les municipalités mais aussi les collectivités territoriales en général ont élargi et accru leur action dans le domaine de la culture et du patrimoine, non seulement par des politiques spécifiques, mais aussi par un communication politique bien plus visible sur ces sujets.

a- Décentralisation et accroissement de l'activité du pouvoir municipal dans le domaine culturel et patrimonial

Les Parlements des provinces françaises sous la monarchie possédaient une relative indépendance subissant cependant, le contrôle des Intendants. L'historien Albert Soboul remarque que la Révolution française de 1789 a été précédée par une révolte des parlements provinciaux en 1788. Ces parlements s'opposaient à toutes les réformes mettant en cause leur

indépendance et les revenus des aristocrates et de l'Eglise (revenus issus de taxes nombreuses et diverses perçues sur le Tiers Etat et la paysannerie)²²⁵. Les révolutionnaires de 1789 veulent briser la structure provinciale et les identités fortes qui en résultent. Les Jacobins en particulier pensent que la nation doit être une. Les départements, bien plus petits, et les communes se substituent aux Provinces et Napoléon rigidifie cette structure administrative et politique. Le gouvernement, est représenté dans chacune des préfectures par un préfet. Ce dernier répercute sur le maire les directives gouvernementales et informe le gouvernement sur l'état d'esprit de la population et des élus. Le maire devient un rouage de l'Etat. Une évolution timide se fait durant la seconde partie du second Empire. Napoléon III libéralisa l'Etat en permettant aux élus de s'exprimer et d'être élus au suffrage universel masculin.

La IIIe République permet l'élection de conseils généraux, avec des conseillers généraux représentants élus qui expriment les vœux des habitants auprès des préfets, même si ces derniers gardent la prééminence et le pouvoir de décision. Le maire acquiert une double fonction, celle d'officier de l'Etat civil, qu'il avait déjà, mais aussi celle de présidence de l'exécutif du conseil municipal, dont il applique les délibérations comme expliqué précédemment. La structure ternaire est simple : Etat, départements, communes, représentés pour chacun d'entre eux par le Gouvernement, les préfets et les maires. Elle dure jusqu'en 1982, hormis durant le régime de Vichy qui tente d'imposer les régions, vite suspendues à la Libération²²⁶.

Gaston Defferre, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation bouleversa cet ordonnancement en 1982. Par les grandes lois de décentralisation qui s'échelonnèrent de 1982 à 1985, les communes et les autres collectivités territoriales, les régions, les départements, les communautés de communes, les métropoles bénéficient du principe d'autonomie par rapport à l'Etat en ce qui concerne les compétences définies

²²⁵ SOBOUL Albert, *Histoire de la Révolution française*, tome2, Gallimard, coll. Idées, 1962, 377 et 378 p.

²²⁶ LEGENDRE, Pierre, *Histoire de l'administration française de 1750 à nos jours*, Presses universitaires de France, coll. Thémis, 1968, 580 p.

pour chacune d'entre elles. La région bénéficie de compétences culturelles et éducatives, le département de compétences sociales et en matière de transports²²⁷. Toutefois, les frontières entre ces différentes compétences ont tendance à évoluer. Ces structures, par le jeu des pouvoirs et de l'affaiblissement de l'action étatique, changent. La décentralisation a rapidement impliqué la mise en œuvre de grandes politiques culturelles et patrimoniales par les collectivités territoriales. Elles sont bien souvent accompagnées d'un travail de communication auprès des citoyens. Dans une étude menée suite aux lois de décentralisation de 1982, Erhard Friedberg et Philippe Urfalino soulignent combien les succès d'une politique culturelle ou patrimoniale locale sont symboliquement bénéfiques aux municipalités²²⁸. Ils notent cependant que les lois de décentralisation ont pour effet de faire émerger de nouveaux acteurs territoriaux en matière de culture et de patrimoine, les conseils régionaux et généraux, dont l'action reste pourtant moins visible dans ce domaine que celle des municipalités. De cette situation découle une forte concurrence entre les différentes collectivités territoriales, tant sur les enjeux financiers que sur les retombées symboliques des politiques culturelles et patrimoniales²²⁹.

b- Caractéristiques des formes de l'action et de la communication municipale en matière culture et patrimoine

L'action municipale dans le domaine de la culture et du patrimoine apparaît sous trois configurations. Elle prend d'abord la forme d'une prise de décision dans le champ de la culture et du patrimoine. Elle est ensuite une mise en valeur et en visibilité de cette décision et de l'action qui s'ensuit. Enfin, elle s'accompagne souvent d'un discours de proximité.

²²⁷ BERNARD, Paul, *L'Etat et la décentralisation, du Préfet au Commissaire de la République*, La documentation Française, 1983

²²⁸ FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe, « La décentralisation culturelle : l'émergence de nouveaux acteurs », *Politiques et management public*, vol. 3, n° 2, 1985. Le management public entre les politiques nationales et les stratégies des organisations publiques. Actes du Premier Colloque International Paris - 26, 27, 28 septembre 1984 - (Deuxième partie), pp. 215-226, p.219

²²⁹ FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe, « La décentralisation culturelle : l'émergence de nouveaux acteurs », op cit, p.224

La prise de décision par l'équipe municipale d'une intervention dans le domaine de sa politique culturelle et patrimoniale n'est pas un processus linéaire, et ce de moins en moins. Ces décisions se trouvent souvent contestées, discutées, renégociées par la population, les associations, les acteurs culturels, ou encore l'opposition politique. Le bien-fondé des décisions du pouvoir municipal est parfois remis en cause. Dans le domaine des politiques patrimoniales, Michel Rautenberg explicite combien la décision de la conservation ou au contraire de la destruction de tel ou tel monument peut s'avérer partielle : « d'autres lieux, tout autant chargés de mémoire et d'histoire locale, sont pourtant rasés pour laisser place à des programmes immobiliers : dans le grand chantier de l'aménagement urbain, les responsables municipaux opèrent des choix afin de sélectionner les « quartiers mémoires « bon à conserver », sans que les raisons de ces choix aient toujours beaucoup à voir avec les questions de mémoire ou d'histoire, mais plus peut-être avec les opportunités des politiques sociales ou urbaines. »²³⁰

La prise de décision, suivie de sa réalisation doit en revanche mettre en valeur l'action de la municipalité en la matière auprès de la population. En effet, la culture et le patrimoine apparaissent comme un point nodal de la construction de la légitimité municipale et un enjeu majeur de la communication politique locale. Claude Patriat, dans son ouvrage *La culture un besoin d'Etat*, montre bien que la mise en scène de son action culturelle et patrimoniale par le pouvoir municipal, plus encore qu'un enjeu d'image, constitue une véritable démonstration de légitimité du pouvoir en place : « Il ne suffit pas de faire, encore faut-il tout à la fois faire savoir, faire signifier et faire voir. » Il poursuit concernant le maire : « [...] il lui faut de manière obligatoire établir un lien entre une action municipale nécessairement éclatée, multiforme et échelonnée dans le temps, la personne qui la conduit et l'incarne, et des signes ou des expressions de cette action lisibles et intelligibles pour la population dont le niveau de connaissance, d'intérêt et d'information concernant la vie publique locale est fort variable. »²³¹ Plus qu'un argument quasi commercial de

²³⁰ RAUTENBERG, Michel, *La rupture patrimoniale*, A la croisée, Paris, 2003, p.148

²³¹ PATRIAT, Claude, *La culture, un besoin d'Etat*, Paris, Hachette, 1998, 224 pp., p.14

marketing, il faut envisager les liens entre le politique, le culturel et le patrimonial en terme de monstration, de démonstration dans une perspective de recherche de légitimité. Comme nous l'avons noté précédemment (chapitre 1), ces mécanismes de mise en ritualité et de démonstration symbolique du politique sont analysés par Marc Abélès²³² dans ses travaux sur l'anthropologie de l'Etat. Or le domaine de l'activité humaine le plus chargé en force symbolique reste celui de la culture et du patrimoine. Sur cette problématique de la mise en visibilité de sa propre action par les instances politiques locales, certains chercheurs ont questionné, de manière parfois quelque peu provocatrice, les stratégies de démonstration par le pouvoir politique de sa propre action, à l'instar de l'article de Dominique Wolton : « Gouverner est-ce d'abord et surtout montrer ? »²³³ et ²³⁴.

Ainsi, l'intervention politique dans les questions culturelles et patrimoniales au sein de la cité ne relèvent pas, selon nous, du seul « marketing politique » tel que l'aurait défini Philippe Maarek²³⁵ ou Gilles Achache²³⁶ et ²³⁷. Elle est un élément fort, fondamental, en terme d'enjeu symbolique dans la communication politique à l'échelle du local. Ainsi, nous en revenons à la nécessaire mise en représentation de sa propre action et de son propre pouvoir symbolique par le pouvoir politique, qui a été si bien mise en lumière par Georges Balandier²³⁸.

Enfin, le champ de la culture, mais aussi et surtout celui du patrimoine, apparaissent également pour les élus municipaux comme des outils d'un discours de proximité qui met en scène, en mots et en lumière leur appartenance à la communauté locale des citoyens.

²³² ABELES, Marc, *Anthropologie de l'Etat*, Collection Anthropologie au présent, Armand Colin, Paris, 1990, 184 pp.

²³³ WOLTON, Dominique, « Gouverner est-ce d'abord et surtout montrer ? », *Echanges et projet* n°72

²³⁴ COTTERET, Jean-Marie, *Gouverner c'est paraître, réflexion sur la communication politique*, Paris, PUF, 1992

²³⁵ MAAREK, Philippe, *Communication et marketing de l'homme politique*, LexisNexis, Paris, 2014, 4^e édition, 539p.

²³⁶ C'est-à-dire la recherche d'un marché, pour l'homme politique, dans un espace politique en phase de diversification. Il ne suppose aucune valeur ni point de vue spécifique et consiste plutôt en une série d'outils techniques

²³⁷ ACHACHE, Gilles, « Le marketing politique », *Hermès, La Revue*, 1989/1, n°4, p.103-112, pp.109-110

²³⁸ BALANDIER, Georges, *Le pouvoir sur scènes*, op cit

Bien souvent, la communication publique du personnel politique devient une démonstration volontaire d'ancrage dans le passé afin de clarifier la lecture et le sens du monde pour rendre visible et lisible l'action politique afin de retrouver une légitimité mise à mal. Le recours au passé autoriserait donc le rassemblement autour d'une identité commune, d'un lien collectif. Il représente, de même, la capacité projective de la culture et du patrimoine donnant des outils d'analyse du passé et du présent, il permet d'envisager le futur.

Conclusion du chapitre

On voit ainsi que la culture et le patrimoine se constituent, à l'échelle locale, comme deux thématiques vectrices de communication politique dans l'espace public. Reste à déterminer quelles formes prend cette communication : bilatéralité, unilatéralité, dialogue, affrontement, négociation ? Les concepts d'espace public et de médiation sont ici des outils heuristiques tout à fait pertinents pour appréhender finement ces problématiques dans la cité. Nous voyons également combien les enjeux nationaux et locaux restent liés, même si les formes de la communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales prennent des configurations singulières à l'échelle de la vie politique de la cité. Ainsi, après avoir situé les enjeux théoriques de la recherche en terme de communication -de communication politique tout particulièrement, en montrant que notre sujet invoque deux notions propres aux sciences de l'information et de la communication l'espace public et les médiation-, nous avons dans le développement de notre deuxième chapitre exposé notre choix d'étudier les liens entre communication politique, culture et patrimoine à une échelle spécifique, celle de la cité, nous justifierons à présent les différents choix méthodologiques et épistémologiques que nous avons produit dans cette première phase de la recherche.

Chapitre 3 : Perspectives épistémologiques, positionnements disciplinaires et choix méthodologiques.

Introduction du chapitre :

Nous avons vu que les Sciences de l'information et de la communication, notamment à travers les notions d'espace public et de médiation, mais aussi par la réflexion portée sur les phénomènes nouveaux ou anciens de communication politique et les évolutions des sphères culturelles et patrimoniales, donnent des outils pour la compréhension des liens entre culture, patrimoine et communication politique. Pour autant, la démarche de recherche ici présentée s'inscrit dans des positionnements disciplinaires définis, et nous nous appliquerons à montrer ces liens, tout en les replaçant dans une démarche pluridisciplinaire que nous justifierons. Ces orientations disciplinaires contribuent également à donner des axes méthodologiques qui aboutissent, par le choix de la méthode qualitative et hypothético-déductive, à la formulation d'une hypothèse de départ, qui conclue le premier temps, théorique, de la recherche.

1- Positionnement disciplinaire

a- Les trois champs des sciences de l'information et de la communication, trois perspectives dans une seule approche politique des questions culturelles et patrimoniales

Dans son ouvrage *Penser la communication*, Dominique Wolton affirme que les Sciences de l'information et de la communication, au croisement des disciplines, s'organisent autour de trois grands pôles : un premier pôle en partie issu des sciences cognitives et neurosciences qui se concentre sur l'étude des mécanismes de communication au sein du cerveau ; un second pôle lié aux sciences physiques et à l'ingénierie, centré sur les technologies

qui transforment et questionnent sans cesse les processus de communication ; et, enfin, le pôle qui se rattache aux sciences humaines qui « étudie la communication entre les individus et les sociétés », ainsi que l'impact des processus de communication dans l'organisation même et les reconfigurations de ces sociétés.²³⁹ Notre recherche se situe donc bien dans ce troisième pôle délimité par Dominique Wolton. Elle s'articule en outre à partir de trois champs de recherche propres aux Sciences de l'information et de la communication aujourd'hui : la communication politique en premier lieu, la communication des organisations ensuite, et, enfin, la médiation culturelle. Elle autorise dès lors le croisement des approches sur un même objet, afin d'appréhender les questions culturelles et patrimoniales en tant qu'enjeux de communication politique.

- L'axe disciplinaire de la communication politique

Notre recherche s'inscrit en premier lieu dans le champ de la communication politique. Cet axe disciplinaire est notre angle d'approche privilégié pour l'appréhension des phénomènes qui nous intéressent. Si cet espace apparaît largement occupé par les sciences politiques, les Sciences de l'information et de la communication n'ont pas pour autant renoncé à y trouver leurs propres grilles et axes d'analyse. Philippe Breton met en garde contre l'emploi indistinct et ambigu de l'expression « communication politique », car il estime qu'il faut absolument distinguer le travail des techniciens professionnels de la communication, et autres conseillers en marketing politique, du chercheur construisant une analyse critique des phénomènes de la médiation et de la médiatisation du politique. Il précise que chacun d'eux ont toutefois leur légitimité, mais dans des sphères et des normes de travail qui, si elles ne sont pas hermétiques, doivent rester bien distinctes²⁴⁰. Cette distinction tient en grande partie à une approche divergente du rôle des médias et de la médiatisation de la parole politique, car pour les professionnels de la communication politique, cette parole n'existe pas en dehors de sa mise en forme médiatique²⁴¹. Enfin, Philippe

²³⁹ WOLTON, Dominique, *Penser la communication*, Flammarion, Paris, 1997, 401p, p.385

²⁴⁰ BRETON, Philippe, « Médias, médiation, démocratie », op cit, p.50

²⁴¹ BRETON, Philippe « Médias, médiation, démocratie », op cit, p.57

Breton rappelle la valeur cruciale de la notion de rhétorique pour sortir de cette impasse : elle permet de prendre en compte, en premier lieu, les spécificités de l'argumentation politique -produite par l'émetteur politique-, avant de s'attarder sur la question de sa mise en forme par les diverses médiatisations -qui déforment souvent la parole politique²⁴². L'auteur permet ainsi d'envisager un véritable travail critique des Sciences de l'Information et de la communication sur la communication politique. Notre approche se place dans cette logique critique.

Les Professeurs de Sciences politiques Jacques Gerstlé et Christophe Piar posent peu ou prou le même constat que Philippe Breton en affirmant que la communication politique ne peut se réduire à l'analyse d'une mise en forme d'un message, au contraire de la fameuse affirmation de Marshall McLuhan, « the medium is the message »²⁴³. Ils distinguent en revanche quatre approches possibles de la communication politique :

- Une approche instrumentale, qui rejoindrait celle du marketing politique, et qui réduirait la communication politique à un ensemble de techniques et de pratiques ;
- Une approche œcuménique, où la communication politique serait une forme d'échange global d'informations entre gouvernants et gouvernés dans un système où les entraves communicationnelles existent peu ;
- Une approche se concentrant sur les problématiques de luttes et de compétition pour l'occupation et le contrôle d'un espace symbolique agissant sur les représentations ;
- Enfin, une approche délibérative fondée sur l'admiration du modèle de la cité grecque antique, que nous avons déjà évoquée avec les travaux d'Hannah Arendt, pour qui communication et politique restent insécables²⁴⁴.

²⁴² BRETON, Philippe, « Médias, médiation, démocratie », op cit, p.60-62

²⁴³ MAC LUHAN, Marshall, *Pour comprendre les media : les prolongements technologiques de l'Homme*, MAM/Le Seuil, 1964/1968, Paris, 390p., p.22

²⁴⁴ GERSTLE, Jacques, PIAR, Christophe, *La communication politique*, op cit, p.10

Ces deux dernières perspectives méritent toute notre attention. Nous avons en effet déjà exposé la problématique de la communication politique sur les thématiques culturelles et patrimoniales au prisme de ces deux approches.

- Les recherches sur la médiation culturelle et la muséographie

Si la notion de médiation nous intéresse en tout premier lieu, nous l'avons surtout abordée par le prisme politique. Si notre sujet de recherche, et l'angle d'approche que nous avons choisi, reste en tout premier celui du questionnement et de l'analyse des configurations de la communication politique locale, on ne peut ignorer les nombreux travaux menés en Sciences de l'information et de la communication sur les médiations culturelles. Le concept de médiation culturelle présente tout à la fois une sorte d'ubiquité et une certaine opacité selon Bernadette Dufrêne et Michèle Gellereau qui ont voulu circonscrire la médiation culturelle d'un point de vue scientifique. Elle recoupe le champ culturel, le domaine historique, celui de l'événement ainsi que le monde professionnel et les personnels très divers exerçant un métier de médiation culturelle. Selon ces deux chercheurs, la médiation culturelle conjugue deux métaphores : celle du « passage » et celle « du lien social ». La médiation culturelle, véritable utopie, s'est institutionnalisée autorisant, dans notre pays, la création de nombreuses structures et elle s'est professionnalisée devenant un véritable et nécessaire objet d'études pour les sciences de l'information et de la communication. Effectivement entre l'utopie du passage, c'est-à-dire de la présentation de l'œuvre au plus grand nombre et la professionnalisation le paradoxe semble établi. C'est ainsi qu'apparaît la dimension idéologique et politique de la médiation culturelle dans les missions que lui assigne le législateur. Les institutions culturelles doivent transmettre et communiquer autour des objets culturels. Dès lors, c'est une politique culturelle qui est instituée en termes de transmission ou de communication, avec des objectifs et une évaluation. La loi relative à la création du Centre Georges Pompidou propose de favoriser la communication sociale. De ce fait, il serait question de mixité sociale grâce à la médiation culturelle, aux objets et à la transmission tant institutionnelle

qu'évènementielle²⁴⁵. Finalement, le rôle de régulation sociale est octroyé à la médiation culturelle avec un objectif de démocratisation et de diffusion de la culture, en particulier dans les zones dites « sensibles ».

De fait, deux difficultés apparaissent. La première consiste en un morcellement des responsabilités de la médiation culturelle entre l'Etat, les Conseils départementaux, les communes ou les puissants regroupements de communes en métropoles ou communautés d'agglomérations. Puis comme le soulignent les deux auteurs, la médiation culturelle, en dépit du volontarisme des politiques, n'aboutit pas obligatoirement à la mixité sociale. Ainsi un responsable roubaisien « éducation et culture » souligne que dans un festival de musique on peut programmer de la musique baroque ou classique et du Raï, mais que les deux publics ne se mélangeront pas, les uns venant spécifiquement écouter du Raï et les autres de la musique classique.

La mixité sociale, par la diffusion de la culture par des agents et des lieux institutionnels comme les musées, les théâtres ou les bibliothèques s'avère très complexe et difficile à atteindre. Pourtant les textes sont particulièrement détaillés. Leurs reprises et constantes réécritures exposent cette difficulté. La très récente loi du 7 juillet 2016, article 8, précise que les musées de France ont pour missions permanentes de :

- Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;
- Rendre leurs collections accessibles au public le plus large ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.
- Ils établissent un projet scientifique et culturel, qui expose la manière dont sont remplies ces missions. Le projet inclut un volet éducatif qui précise

²⁴⁵ DUFRENE Bernadette, GELLEREAU, Michèle, « La médiation culturelle. Enjeux professionnels et politiques » in *Les sciences de l'information et de la communication. Savoirs et pouvoirs, Hermès, n°38 de janvier 2004*, 226 p., p. 199-206.

les activités et partenariats proposés aux établissements d'enseignement scolaire²⁴⁶.

Dès lors, les missions des médiateurs culturels sont rappelées et précisées en particulier, celle de la création d'un lien particulier entre le public et l'œuvre par des médiations, souvent vivantes comme les visites d'ateliers, l'ouverture d'archives par des expositions. Le public dit « éloigné » pour des raisons sociales, économiques, géographiques et culturelles est largement pris en compte. L'administration centrale du ministère de la Culture recense chaque année les actions menées dans les régions par les Directions régionales des affaires culturelles, les Drac en concertation avec d'autres administrations des collectivités territoriales ou des services rectoraux de l'Éducation nationale de façon à toucher les publics les plus larges, les plus divers privilégiant la pénétration dans le milieu scolaire²⁴⁷. Si les recherches sur la médiation culturelle en communication ont pu aboutir à des travaux techniques ou assez circonscrits, sur la muséographie, la conservation patrimoniale ou les métiers de la culture, elles ont également suscité des prises de position parfois tranchées des chercheurs, ou de vastes analyses replaçant les politiques culturelles et patrimoniales dans un cadre social, économique et politique plus large. C'est le cas des travaux de Jean Caune, qui lient médiation culturelle et construction du lien social²⁴⁸ et ²⁴⁹, ou de Paul Rasse qui replace la question culturelle au sein des bouleversements engendrés par la mondialisation²⁵⁰. D'autres ont établi un lien fort, dans leurs thématiques de recherche, entre analyse des phénomènes culturels et analyse des phénomènes politiques. A cet égard, nous nous sommes

²⁴⁶ Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, loi n°2016-925, article 8, site officiel Légifrance, consulté le 15 décembre 2016, https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=55F0EA9EC7EBEAA7FF6154E0F100B6FC.tpdila07v_2?cidTexte=JORFTEXT000032854341&dateTexte=20160709

²⁴⁷ Ministère de la Culture, département de l'éducation et des formations artistiques et culturelles, « Education artistique et culturelle. Actions exemplaires 2003 », rapport édité et publié par la DDAT, ministère de la Culture, le 30 avril 2004.

²⁴⁸ CAUNE, Jean, *La politique culturelle, une médiation à bout de souffle*, op cit

²⁴⁹ CAUNE, Jean, « Pratiques culturelles et médiation artistique : la construction du lien social », in LIQUETE, Vincent, *Médiations*, coll. Les Essentiels d'Hermès, CNRS Editions, Paris, 2010, pp.85-101

²⁵⁰ RASSE, Paul, *La rencontre des mondes. Diversité culturelle et communication*, Armand Colin, Paris, 2006, p.330

appuyés sur les travaux de Claude Patriat et de Bernard Lamizet, déjà évoqués ci-dessus. Bernard Lamizet, dans un ouvrage consacré à la médiation culturelle, affirme même que celle-ci, plus qu'un simple mode d'organisation institutionnel autour des objets de la culture, est complètement et totalement intriquée au fait politique, car elle est une médiation des représentations du contrat social liant les citoyens à la cité²⁵¹.

- La communication des organisations et la communication institutionnelle

Nous avons déjà évoqué les travaux des sociologues Michel Crozier et Erhard Friedberg ainsi que ceux de Lucien Sfez portant sur les mécanismes de la prise de décision dans les organisations. Ce dernier terme renvoie également à un axe disciplinaire assez récent des Sciences de l'information et de la communication, la communication des organisations. La communication des organisations, ou comme la nomme plus justement Christian Lemoëne, la communication organisationnelle, est née en France dans les années 1990, bien après son développement dans les pays anglo-saxons et au Canada. Elle a réuni au sein des Sciences de l'information et de la communication des chercheurs qui se sont interrogés sur un ensemble épars reflétant des pratiques essentiellement liées aux grandes entreprises comme la communication des entreprises, la communication publicitaire, les sociétés de conseils en communication mais aussi à la communication des organisations institutionnelles. Au sein de la Société française des sciences de l'informations et de la communication, Christian Lemoëne a créé, en 1994, un groupe de recherche appelé Groupe National d'Études sur les Communications devenu par la suite Org & Co dont un des premiers colloques a permis l'élaboration d'un ouvrage collectif sous la direction de Christian Lemoëne *Communications d'entreprises et d'organisations*²⁵². Il s'agissait de réunir sous une forme scientifique des études s'éloignant tout à la fois d'une approche managériale et de la critique radicale purement

²⁵¹ LAMIZET, Bernard, *La médiation culturelle*, op cit, p.16

²⁵² LEMOËNNE, Christian (dir), *Communications d'entreprises et d'organisations*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1998, 235 p.

idéologique. La contribution de Bernard Floris²⁵³ permet de mieux cerner ce qu'est la communication des organisations qui comprend des aspects fonctionnels et symboliques.

- Les communications fonctionnelles ont trait à celles qui permettent à l'entreprise ou à l'organisation de communiquer à l'extérieur ou en interne de façon à faciliter la circulation des informations nécessaires au développement de l'activité des organisations et à leurs productions grâce à la coordination et à la hiérarchisation des activités de travail. C'est un aspect technique de la communication qui est développé ;
- La communication symbolique permet à chacun de trouver sa place, dirigeants, salariés, dans l'entreprise ou l'organisation par la répartition des pouvoirs dans les organisations sociales et la reconnaissance qu'elle apporte à chacun. Elle s'appuie sur la culture d'entreprise.

Cet usage des symboles n'est pas le moins important en terme de responsabilité de l'entreprise et de son image de marque. Deux exemples illustrent cet aspect essentiel. Bruno Diehl et Gérard Doublet ont longuement analysé l'impressionnante série de suicides qui a eu lieu au cours des années 2004/2009 dans l'entreprise Orange dont les salariés et les cadres venaient pour nombre d'entre eux de l'ancienne administration des Postes et Télécommunications et dont la partie « télécommunication » avait été privatisée²⁵⁴ et ²⁵⁵. A l'inverse, Antoine Pivot et Christophe Praud ont rédigé un ouvrage à l'intention du Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises qui est, en vérité, un manuel de bien-être au sein des entreprises où le management n'occupe pas une place prépondérante. Il y est question d'action publique, d'entraide, d'écosystème, sur la coopération, de légitimité et l'action sociale²⁵⁶. Christian Lemoëne est récemment revenu sur son objet de dilection, la communication organisationnelle, pour constater avec Sidonie Gallot que le numérique change les approches scientifiques et ouvre

²⁵³ FLORIS, Bernard, « L'évolution des formes de management » in LEMOENNE Christian (dir.) *Communications d'entreprises et d'organisations*, op. cit., p. 79-93

²⁵⁴ TESSIER, Nathalie, « L'impact des modes de gestion des cadres sur le stress au travail », *Management & Avenir*, n°8 du 02/2006, p. 143/158

²⁵⁵ DIEHL, Bruno, DOUBLET, Gérard, *Orange : le déchirement. France Télécom ou la dérive du management*, Gallimard, coll. NRF, Paris, 2010, 114p., p.66-72

²⁵⁶ PIVOT Antoine, PRAUD Christophe, *Osons diriger notre entreprise autrement*, Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise, France, 2014, 71 p.

de nouvelles perspectives de recherche. Cependant, ce chercheur se refuse à séparer l'homme de ses artefacts, constructions, machines, outils numériques car ils font partie de notre humanité et les études doivent prendre en compte toutes ces nouvelles dimensions sans oublier l'humanité²⁵⁷. La communication des organisations a mis en lumière des phénomènes qui nous intéressent particulièrement dans le cadre de la communication municipale -externe mais aussi la communication interne- concernant les enjeux culturels et patrimoniaux : ceux de négociation, de co-décision, de légitimité de l'action, d'expertise, de relations interpersonnelles, de concertation²⁵⁸.

Pour autant, tant sont vastes les champs de la culture, du patrimoine et de la communication politique, il nous était impossible, comme le montre cette première partie, d'ignorer les travaux produits par les autres disciplines des sciences humaines sur ces problématiques anciennes, et nous y ferons régulièrement référence, toujours dans une approche communicationnelle.

b- L'inévitable pluridisciplinarité

Comme nous l'avons vu dans le déroulement de cette première partie en exposant les fondements théoriques de cette recherche, les interactions entre questions culturelles et patrimoniales et questions politiques sont une problématique questionnée depuis longtemps par les sciences humaines sous des formes diverses. Il n'est donc pas envisageable d'ignorer ces études, leurs conclusions et leur portée. Nous nous sommes donc fondés, pour mener à bien les travaux présentés ici, tant dans leurs aspects les plus théoriques que dans leurs dimensions les plus pratiques, sur les ouvrages de Sciences de l'information et de la communication auxquels nous avons

²⁵⁷ LE MOËNNE, **Christian**, GALLOT, **Sidonie**, « Les recherches en communication organisationnelle en France : quelques éléments de bilans et de perspectives », *Communiquer*, 13 | 2015, p. 123-143.

²⁵⁸ BRATOSIN, Stefan, *La concertation : forme symbolique de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 2001, 285 pp.

largement fait référence ci-dessus mais également sur des travaux universitaires de sociologie²⁵⁹, d'histoire²⁶⁰, de sciences politiques ou encore d'anthropologie et de géographie.

Il est vrai que les thématiques que nous abordons étant vastes, et touchant, de près ou de loin, à de nombreux aspects des activités humaines, l'exemple de croisement et de dialogue des disciplines des sciences humaines dont se réclament les travaux d'Edgar Morin ne peut être ignoré. Ce que propose Edgar Morin, c'est l'organisation de la recherche en sciences humaines non plus par disciplines mais par sphères, des sphères qui deviendraient un même objet d'étude de plusieurs disciplines²⁶¹. En effet, la perspective transdisciplinaire joue, comme le soulignent nombre de travaux d'épistémologie de la communication, un rôle majeur dans la construction des paradigmes disciplinaires²⁶². N'oublions pas que parmi les fondateurs des Sciences de l'information et de la communication du Comité français pour les sciences de l'information et de la communication (fondé le 25 février 1972 sous l'impulsion de Robert Escarpit), dont Edgar Morin était l'un des membres fondateurs, se trouvait aussi Abraham Moles, dont les travaux et la vision des sciences humaines et de la communication ont contribué à développer une approche transdisciplinaire²⁶³. Appréhendant la communication, non pas sous un angle technique, mais comme un concept capable de réunir les sciences dans une approche transversale de l'humain, Abraham Moles et Edgar Morin ont fait de la transdisciplinarité une problématique épistémologique centrale des Sciences de l'information et de la communication. Sans pour autant revendiquer, pour notre part, une transdisciplinarité constitutive de ces travaux précurseurs, nous parlerons d'interdisciplinarité, c'est-à-dire d'un dialogue des disciplines dans un

²⁵⁹ Nous nous sommes par exemple appuyé sur les travaux de Max Weber

²⁶⁰ Notamment sur les mythologie politique et le patrimoine : Raoul GIRARDET, Jean-François SIRINELLI ou Pierre NORA, Pierre

²⁶¹ MORIN, Edgar, « La naissance des recherches en communication en France », *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris, Hermès, CNRS Editions, 2009, 164 pp., p.48

²⁶² Sur cette question voir : PERRET, Jean-Baptiste, « Les S.I.C.. Essai de définition », ibidem, pp. 115-132

WINKIN, Yves, *La nouvelle communication*, Paris, Points, Seuil, 1981, 373pp., pp. 7-109

²⁶³ DEVEZE, Jean, « Abraham Moles, un exceptionnel passeur transdisciplinaire », *Hermès La Revue*, CNRS Editions, Paris, 2004/2, n°39, pp.188-200

enrichissement mutuel, sans pour autant fusionner les axiomes et paradigmes de recherche propres à chaque discipline²⁶⁴. C'est le terme d'ailleurs choisi par Dominique Wolton pour définir les Sciences de l'information et de la communication dans leurs fondements épistémologiques : « Les sciences de la communication ont pour objet l'étude de la communication, mais il n'y a pas une science de la communication, puisque la communication fait appel à plusieurs disciplines. La communication est plutôt un objet de connaissance interdisciplinaire, au carrefour des disciplines traditionnelles et des savoirs récents liés à une formidable expansion. »²⁶⁵

Théoriques, ces emprunts seront aussi méthodologiques : des méthodes d'entretiens issus de l'anthropologie et de la sociologie ; des éléments de méthodologie d'étude de textes, de documents et de discours issus de l'histoire, mais également de l'archivistique ou de la linguistique. Nous nous appuyons ici sur la réflexion de Denise Jodelet pour qui le dialogue et les emprunts méthodologiques, le « statut transversal des procédures utilisées », et notamment en ce qui concerne les méthodologies de type qualitatif, permettent de dépasser les cloisonnements disciplinaires et d'apporter des regards complémentaires aux divers champs abordés par les sciences humaines.²⁶⁶ Néanmoins, notre recherche trouve son principal ancrage disciplinaire et épistémologique en Sciences de l'Information et de la Communication car elle s'attache à l'étude de phénomènes communicationnels en premier lieu, en particulier à travers le prisme de deux concepts communicationnels fondamentaux, que s'est largement approprié la discipline, pour comprendre et appréhender les phénomènes que nous étudions : ceux de médiation et d'espace public, dont nous avons déjà proposé les définitions ci-dessus.

²⁶⁴ KLEINPETER, Edouard, « Taxinomie critique de l'interdisciplinarité », *Hermès La Revue*, CNRS Editions, Paris, 2004/3, n°67, pp.123-129

²⁶⁵ WOLTON, Dominique, *Penser la communication*, op cit, p.385

²⁶⁶ JODELET, Denise, « Aperçus sur les méthodes qualitatives » in MOSCOVICI, Serge, BUSCHINI, Fabrice, *Les méthodes des sciences humaines*, Presses Universitaires de France, Paris, 2003, 476p, p.140

2- Une méthodologie qualitative et hypothético-déductive : une première approche théorique de la méthode

a- Une méthodologie qualitative

Après avoir défini notre cadre théorique et disciplinaire, nous avons mis en place une méthodologie en choisissant les méthodes et les approches qui nous semblaient les plus appropriées à nos problématiques de recherche. La méthodologie choisie est donc qualitative telle que la défend Denise Jodelet : « On a pu dire que la démarche qualitative, par l'inconnu et l'imprévisible que comporte toute ouverture à une réalité différente de celle du monde du chercheur, par les découvertes qu'elle autorise, s'apparente à une aventure (Willig, 2001). Cela n'empêche pas la rigueur. Les résultats obtenus par des procédures qualitatives obéissent, en effet, à des critères de validité qui se rapprochent de ceux régissant d'autres secteurs de la production scientifique.»²⁶⁷ Il faut préciser que l'usage des analyses qualitatives est ancien dans les méthodes des sciences humaines, mais qu'il connaît un regain d'intérêt et de crédibilité scientifique récent. Nous avons choisi cette méthode car elle correspondait le mieux au type de phénomène étudié, c'est-à-dire la production de discours et de représentations, ainsi que la mise en place de stratégies par des acteurs dans un espace public local.

Par méthode de recherche qualitative, nous entendons qu'elle s'intéresse d'abord à l'analyse des phénomènes, et prend donc la forme d'une enquête. De plus, elle concerne l'étude d'un phénomène social, culturel ou politique au sein d'un groupe et ne peut dès lors être extrapolée à une population plus globale. Ainsi, l'une des particularités des études qualitatives est de pouvoir s'appliquer à l'analyse de différents aspects de la réalité : vie d'un groupe et d'une collectivité (temps court à moyen terme), sa réaction à un événement, mais aussi analyse et compréhension des processus ainsi que des situations d'interaction²⁶⁸. En effet, de par nos problématiques de recherche, nous nous intéressons à des phénomènes difficilement quantifiables (interactions entre les acteurs dans un espace

²⁶⁷ JODELET, Denise, « Aperçus sur les méthodes qualitatives », op cit, p.159

²⁶⁸ JODELET, Denise, « Aperçus sur les méthodes qualitatives », op cit, p.140

public, production de sens symbolique, stratégies d'acteurs, perspective diachronique) et la méthode qualitative apparaît clairement comme la plus à même de répondre aux perspectives heuristiques de notre recherche, car, enfin, elle repose essentiellement sur une finalité interprétative et explicative. Elle emploie des outils qui lui sont propres : entretiens à questions ouvertes, observations, recoupements. Pour reprendre les termes de Pierre Paillé, nous produirons donc une « analyse qualitative de données qualitatives »²⁶⁹.

Pour conclure, la méthode qualitative autorise un va et vient entre observations empiriques et hypothèses interprétatives dans la construction des processus de théorisation²⁷⁰. Cet aspect, qui est le propre des méthodes qualitatives, nous amène à exposer notre deuxième choix méthodologique, celui d'une méthodologie hypothético-déductive.

b- Une méthodologie hypothético-déductive

Nous nous appuyons ici sur une définition proposée par la sociologie pour caractériser la méthode hypothético-déductive : « La posture inductive accorde la primauté à l'enquête, à l'observation, voire à l'expérience et essaie d'en tirer des leçons plus générales, des constats universaux : le sociologue cherche à établir quelques énoncés dont la validité dépasse le cadre de ses seules observations. La posture déductive accorde la primauté au cadre théorique, au corps des prémisses. Elle sera qualifiée d'hypothético-déductive si les énoncés ou résultats déduits de ce cadre théorique ou des prémisses sont soumis à une validation expérimentale : dans ce cas, le sociologue formule des hypothèses générales, puis en déduit des conséquences observables avant de vérifier que

²⁶⁹ PAILLE, Pierre, « Les conditions de l'analyse qualitative », *SociologieS La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain*, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 30 novembre 2016 <http://sociologies.revues.org/3557>

²⁷⁰ JODELET, Denise, « Aperçus sur les méthodes qualitatives », op cit, p.160

celles-ci sont effectivement bien conformes aux données de l'enquête empirique. »²⁷¹

Le travail de recherche présenté ici s'est appuyé sur ce schéma directeur proposé par les principales étapes « classiques » de la méthode hypothético-déductive²⁷², sans pour autant le respecter à la lettre et en conservant une part de souplesse :

- La formulation d'une première question de recherche issue de connaissances empiriques déjà existantes ;
- La construction d'une théorie et d'hypothèses de recherche ;
- La collecte des données sur le terrain, qui correspond à une étape empirique ;
- La vérification ou l'infirmité des théories et/ou hypothèses de départ qui peuvent engendrer une modification des théories de départ ou bien la formulation d'une nouvelle théorie.

Comme nous l'avons précisé dans notre introduction générale, notre recherche s'organise donc en trois temps que respecte l'organisation de notre plan : une première phase de construction théorique, suivie d'une enquête de terrain venant confirmer ou infirmer les hypothèses théoriques. Cette deuxième phase est parachevée par une troisième étape de re-théorisation de nos problématiques de recherche. La formulation d'une hypothèse comme finalisation du premier temps de la recherche, présenté dans cette première partie, s'impose donc.

3- Mise en place d'un premier appareil théorique : formulation d'une hypothèse dans une perspective comparative

La formulation de notre première hypothèse est le produit d'observations empiriques et de lectures universitaires relatives à deux villes : Dijon et Nice. Ces observations préalables sont issues de travaux préliminaires, de

²⁷¹ MARTIN, Olivier, « Induction-déduction », in PAUGAM, Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 13-14

²⁷² DEPELTEAU, François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*, De Boeck, 2001, p.65

consultations de journaux locaux (Nice-Matin, Le Bien Public) ou nationaux, de discussions avec les acteurs de la culture et du patrimoine, de la fréquentation des lieux culturels et patrimoniaux. Un premier apport de références universitaires est venu en complément de cette approche. Nous nous sommes notamment appuyés sur les travaux de l'historien bourguignon Philippe Poirrier, mais aussi sur les revues scientifiques locales telles *Recherches Régionales*²⁷³, *Les Cahiers de la Méditerranée*²⁷⁴ ou encore *Les Annales de Bourgogne*²⁷⁵. Dijon et Nice sont deux terrains qui présentent assurément d'importantes différences, mais aussi de fortes similitudes, qui autorisent une approche comparative entre les deux villes.

a- Une hypothèse de départ, celle de deux modèles de communication politique divergents à Nice et à Dijon

Deux villes, deux terrains

Dijon et Nice présentent un premier point commun, celui d'une forme de « règne municipal », politiquement ancré à droite : Robert Poujade succédant au chanoine Kir d'une part, Jacques Médecin prenant la suite de son propre père, Jean Médecin, d'autre part. Pour autant, le destin politique des deux cités a connu des chemins divergents puisque Dijon, avec l'arrivée de François Rebsamen en 2001, rompt avec cette continuité politique, alors qu'à Nice, les enfants politiques du médecinisme occupent toujours le pouvoir municipal.

²⁷³ Produite par les Archives départementales des Alpes-Maritimes, la revue *Recherches Régionales* existe depuis 1961. Elle publie les articles scientifiques des chercheurs locaux dans diverses disciplines des sciences humaines. Site consulté le 15 mai 2014, <https://www.departement06.fr/expositions-et-publications/recherches-regionales-2901.html>

²⁷⁴ *Les Cahiers de la Méditerranée* est la revue du laboratoire d'Histoire moderne et contemporaine de l'Université de Nice Sophia Antipolis, le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine. Classée par l'AERES, elle existe depuis 1970. Site consulté le 5 avril 2014, <http://cmmc-nice.fr/cahiers-de-la-mediterranee/>

²⁷⁵ *Les Annales de Bourgogne* est une revue historique fondée en 1929 et publiée par les Editions Universitaires de Dijon, site consulté le 30 septembre 2015, <http://eud.u-bourgogne.fr/histoire/427-annales-de-bourgogne--9782364411166.html>

De ces questions a émergée une hypothèse, celle de deux modèles de communication politique divergents. Pour cerner cette problématique, deux constats posés dans deux articles d'un même chercheur spécialisé dans l'histoire des politiques culturelles et patrimoniales, Philippe Poirrier, sont révélateurs de cette divergence :

- A Dijon, dans un article consacré à la politique patrimoniale de Robert Poujade, Philippe Poirrier présente l'action de cet ancien maire comme l'exemple même d'une politique volontariste en matière de politique patrimoniale municipale. Cette action sur le long terme, qui se traduit par la mise en place d'un important secteur sauvegardé au cœur même de la capitale bourguignonne, permet la préservation du centre-ville. L'historien souligne l'importance politique particulière accordée à ce pan de l'action municipale par Robert Poujade, même si elle ne donne pas pour autant lieu à une démarche de valorisation très active de la part de la municipalité auprès des citoyens. Pour conclure, Philippe Poirrier souligne une forme de continuité de la communication politique sur l'action patrimoniale des mandats de Robert Poujade : « La nouvelle équipe municipale, élue au printemps 2001, ne renie pas l'héritage, et affiche sa volonté de contribuer à la préservation et à la valorisation d'un patrimoine dont les usages multiples sont explicitement énoncés. Enjeu économique dans le cadre d'une attractivité touristique à conforter, cadre de vie à préserver héritage du passé à transmettre et appropriation par un large public sont autant d'objectifs que la municipalité décline pour légitimer sa politique patrimoniale. »²⁷⁶
- A Nice la communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales semble en revanche plus conflictuelle. L'historien consacre un article à une étude de cas sur ce sujet, celui de l'inauguration du musée d'art moderne et contemporain de Nice en 1990. Il montre combien les politiques culturelles et patrimoniales à

²⁷⁶ POIRRIER, Philippe, « Dijon : l'affirmation d'une politique patrimoniale municipale », in POIRRIER, Philippe (dir), *L'invention du patrimoine en Bourgogne*, Editions Universitaires de Bourgogne, collection Art et patrimoine, Dijon, 2004, pp.51-68, pp.64-66

Nice sont l'enjeu de larges polémiques à forte dimension polémique, qui trouvent même résonance à l'échelle nationale. « En juillet 1991, les élus locaux du Front national protestèrent contre l'installation des sculptures de l'artiste américain, qui s'était exilé en Europe en 1971 pour protester contre la guerre du Vietnam, Mark Di Suvero. En février 1992, la présence de Jean-Marie Le Pen à la tête de liste du Front national dans les Alpes-Maritimes pour les élections régionales souleva également la réprobation de la « société culturelle » locale. À l'initiative de l'Association pour la démocratie à Nice et dans les Alpes-Maritimes, une pétition, que Nice-Matin refusa de publier, rassembla plus de quatre cents noms de plasticiens (Arman, Ben, Venet, Ernest Pignon-Ernest, Sosno, Pages, Dolla), d'écrivains (Maunoury, Bens, Michel Kahn, Raynal, Grisolia) et de metteurs en scène (Penchenat, Monnet, Martinotty). Mais surtout, Pierre Chaigneau, conservateur du MAMAC²⁷⁷, et Jacques Weber, directeur du CDN, prirent, contrairement à 1990, clairement position contre les idées de Jean-Marie Le Pen dans le cadre de cette protestation. Le départ de Jacques Médecin, la recomposition rapide du paysage politique local facilitèrent, sans aucun doute, ces prises de position d'une « société culturelle unanime dans son action »²⁷⁸. Ces confrontations politiques entre pouvoir municipal et artistes locaux de l'École de Nice ne représentent qu'un des aspects des tensions communicationnelles sur les questions culturelles et patrimoniales dans l'espace public local. Les destructions importantes de patrimoines bâtis du XIX^e siècle, par exemple, ont été vivement contestées par la population.

L'hypothèse de deux systèmes de communication politique divergents

Après ces observations, doublées d'une analyse empirique des premières sources récoltées, corroborées par les articles de Philippe Poirrier précédemment cités, nous avons formulé, comme première hypothèse de

²⁷⁷ Musée d'Art Moderne et Contemporain de Nice

²⁷⁸ POIRRIER, Philippe, « L'inauguration du musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice en 1990 », *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n°38, avril-juin 1993. pp. 62-73, p.72-73

travail, celle de l'émergence de deux modèles communicationnels distincts autour des questions culturelles et patrimoniales : un modèle niçois d'une part, un modèle dijonnais d'autre part.

- A Nice nous constatons, après une analyse empirique des premiers documents recueillis, la construction des discours et des formes de la visibilité politique sur la rupture avec l'héritage politique en matière de politique culturelle et de préservation patrimoniale. Cette construction s'organise en terme de tension communicationnelle permanente dans l'espace public autour des questions culturelles et patrimoniales. Ces dernières sont un enjeu constamment renouvelé de légitimité politique et de démonstration publique (discursive, symbolique).

- A Dijon, il nous était apparu que la communication publique se montrait plus apaisée, notamment avec les acteurs de la vie culturelle et patrimoniale. Les politiques publiques en matière de culture et de patrimoine, ainsi que, plus généralement, les questions culturelles et patrimoniales, n'apparaissent pas comme un enjeu important du débat public, bien qu'elles soient toujours vecteur de légitimité. L'héritage, en terme de politique culturelle et patrimoniale, s'impose d'office comme porteur de légitimité pour le personnel politique. Culture et patrimoine restent le vecteur permanent d'une forme de consensus dans l'espace public.

L'objectif de la formulation de cette hypothèse sera donc d'aboutir à la mise en relief de deux modèles de communication politique.

b- Vers une modélisation dans une perspective comparative

Ainsi, cette première hypothèse de deux systèmes de communication politique divergents une fois posée doit aboutir à une modélisation de ces phénomènes observés dans chacune des deux cités. Il ne s'agit pas ici de proposer des modèles trop normatifs ou mathématiques. Les modèles

construis poursuivront surtout un objectif heuristique de facilitation de la représentation, la compréhension et de l'analyse des phénomènes étudiés. Ils permettront de faire émerger les caractéristiques de chaque système de communication politique municipale dans une perspective comparative. Cette dernière autorise la mise en lumière tant des contrastes que des points de convergence. La sociologue Cécile Van de Velde souligne qu'Emile Durkheim considère la comparaison comme constitutive des méthodes et de l'essence scientifique de la sociologie²⁷⁹ et ²⁸⁰. Pour compléter, nous remarquons que cette approche est aussi défendue par Marcel Mauss comme une méthode fondamentale de la discipline : « L'expérimentation n'y est pas possible; on ne peut susciter, volontairement, des faits sociaux typiques que l'on pourrait ensuite étudier. Il faut donc recourir à la comparaison des divers faits sociaux d'une même catégorie dans diverses sociétés, pour tenter de dégager leur essence. Au fond, une comparaison bien conduite peut donner, en sociologie, des résultats équivalents à ceux d'une expérimentation. »²⁸¹

La modélisation des deux systèmes de communication politique à Dijon et à Nice autour des enjeux culturels et patrimoniaux a pour objectif de faciliter la comparaison des deux fonctionnements ainsi mis en évidence dans leurs structures et leurs dynamiques. La schématisation des interactions vise à renforcer l'approche comparative en dégageant les spécificités de la communication politique propre à chaque cité.

Selon Gilles Willett, la modélisation consiste en la schématisation des résultats de l'enquête pour répondre à l'hypothèse posée et faciliter la comparaison. Elle permet de mettre en exergue les aspects du réel et d'en dégager les ressemblances importantes d'une part et les différences significatives d'autre part²⁸². Selon le sociologue des pratiques culturelles Philippe Coulangeon, « la modélisation consiste en une représentation

²⁷⁹ VAN de VELDE, Cécile, « Comparaison », in PAUGAM, Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? »

²⁸⁰ DURKHEIM, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1895, 1986, p. 137.

²⁸¹ FAUCONNET, Paul, MAUSS, Marcel, « La sociologie : objet et méthode », *La Grande Encyclopédie*, 1969, p. 36

²⁸² WILLETT, Gilles, « Paradigme, théorie, modèle, schéma : qu'est-ce donc ? », *Communication et organisations*, N°10, 1996

stylisée des relations entre les faits sociaux »²⁸³. Cet auteur souligne la tension existant entre la simplicité du modèle et la complexité des observations et de la description qui en est faite. Il soutient que la modélisation sert avant tout à la compréhension et à l'explication des phénomènes étudiés.

La modélisation s'avère être un outil particulièrement adéquate à la mise en lumière des interactions communicationnelles. Norbert Wiener, s'éloignant des modèles linéaires de la diffusion de l'information tel que celui de Claude Shannon, propose la notion de rétroaction qui permet de concevoir les interactions entre les différents éléments d'un système^{284 et 285}. Ainsi, Gille Willett rappelle qu'en communication, la modélisation de phénomènes complexes est loin d'être rigide. Dès lors, les modèles s'avèrent être provisoires et partiels car, outils de travail et de réflexion, ils sont régulièrement revus, corrigés, affinés »²⁸⁶. Nathalie Bulle précise qu'ils peuvent présenter une représentation diachronique ou synchronique²⁸⁷.

Les modèles produits ne viseront donc pas une possibilité d'exportabilité ni d'application généralisant mais ils permettront de formaliser et de théoriser les informations empiriques par une schématisation des systèmes de communication politique²⁸⁸.

²⁸³ COULANGEON, Philippe, « Modélisation », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 35-36

²⁸⁴ PICARD, Dominique, « De la communication à l'interaction : l'évolution des modèles. », *Communication et langages*, n°93, 3ème trimestre 1992. pp. 69-83., p.72

²⁸⁵ WINKIN, Yves, « Le télégraphe et l'orchestre », in *La nouvelle communication. Textes recueillis et présentés par Yves Winkin*, Seuil, coll. Points / Essais, Paris, 1981, p.13-26, p.372p., p.17

²⁸⁶ WILLETT, Gilles, « Paradigme, théorie, modèle, schéma : qu'est-ce donc ? », *Communication et organisations*, N°10, 1996

²⁸⁷ BULLE, Nathalie, « Modèles et sciences humaines », in MESURE, S., SAVIDAN, P., *Dictionnaire des sciences humaines*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006, p.784

²⁸⁸ SINACEUR, H., « Modèle », in *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*, sous la direction de D. Lecourt), Paris, PUF, 1999, pp. 649-651.

Conclusion du chapitre

Notre recherche se positionne au croisement de plusieurs axes disciplinaires des Sciences de l'information et de la communication, qui permettent tous, à divers degrés, d'appréhender les enjeux de communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales dans les municipalités. L'appel à d'autres disciplines, dans une perspective pluridisciplinaire, apparaît indispensable, sans pour autant diluer l'approche communicationnelle de notre sujet. Le choix de deux terrains présentant tout à la fois des similitudes et des divergences permet d'envisager une comparaison de deux systèmes municipaux de communication politique autour des problématiques culturelles et patrimoniales, comparaison qui sera facilitée par la modélisation des caractéristiques propres à chacun des terrains. L'observation, la compréhension et l'appréhension de ces deux derniers dans toutes leurs spécificités ne peuvent être réalisées que par la pratique de l'enquête et l'immersion dans les réalités étudiées, qui viennent irriguer l'appareil théorique dans une démarche dialectique.

Conclusion de la première partie

Nous voyons donc que de l'exercice politique dans la cité grecque antique à la communication politique autour de la culture et du patrimoine dans les villes et les municipalités françaises aujourd'hui, des continuités, sinon historiques, du moins intellectuelles, se maintiennent. Elles passent par l'héritage politique et symbolique de la Révolution française, qui a pensé et voulu l'ouverture à tous les citoyens de ce que ses penseurs considéraient comme les outils premiers du progrès humain et individuel dans une perspective d'accomplissement de l'idéal démocratique. La légitimité politique se construit sur la croyance collective en idéal commun (Philippe Braud). Lien culture, patrimoine, légitimité politique a été souligné de manière théorique dans cette première partie.

Prenons ici encore exemple sur la démarche de l'historien Moses Finley dans son souhait de faire dialoguer cité antique et cité contemporaine dans leurs pratiques politique. Dans cette optique, nous mettons en confrontation les fondements théoriques exposés ci-dessus et les premiers éléments de réflexions apportés par les élus que nous avons rencontrés au cours de notre travail de terrain

L'affirmation de Finley, que la légitimité politique dans la cité grecque est construite sur l'apport de bien autre que matériel, dont le sentiment d'appartenir à un groupe²⁸⁹, répond celle de Jean-Luc Gagliolo, conseiller municipal délégué à la culture de Nice :

« C'est-à-dire que les projets que je mène, quelques soient ces projets, que ce soit le théâtre, l'illettrisme ou la rénovation du patrimoine historique, ce sont des projets qui ont vocation à favoriser une harmonie sociale. Je suis convaincu que c'est l'un des besoins de notre société aujourd'hui, de rétablir une espèce de confiance, là encore, entre les citoyens eux-mêmes, entre les

²⁸⁹ FINLEY, Moses, I., *L'invention de la politique*, Flammarion, coll. Champs, Paris, 217p, p.61

associations et les citoyens, entre les associations et le monde politique, entre les administrations et le public »

Pour autant, quelle est la résonance contemporaine de l'observation de l'historien qu'une assemblée de spectateurs grecs est également une assemblée politique ? En effet, pour Moses Finley, les premières tentatives d'analyses politiques se font pour le monde occidental, dans la cité athénienne, par les arts et les productions de l'esprit. L'assemblée de la dizaine de milliers de spectateurs assistant à des pièces de théâtre est aussi une assemblée de citoyens apte à poser un regard critique sur la vie politique et le fonctionnement de la cité à travers les représentations théâtrales. Les Athéniens du Ve siècle avant JC regardant l'*Antigone* de Sophocle, comprennent qu'il est question du pouvoir, de la légitimité des lois et de l'obéissance politique²⁹⁰. Dans la cité grecques, l'enrichissement réciproque entre culture et réflexion politique semble bien présent. Dans les municipalités étudiées, au court de notre enquête de terrain, cette relation n'apparaît plus comme évidente. A ce propos, Thierry Caens, Ambassadeur de la culture à Dijon nommé par le maire, au cours de notre entretien, porte un regard critique sur les liens de la gauche avec la culture : « la gauche a oublié la culture ». Ce constat d'un artiste engagé à gauche dans l'action municipale, semble entrer en résonance avec celui d'un conseiller municipal niçois, délégué au Cinéma, à l'Histoire, à la Transmission de la mémoire et à l'Archéologie : « on ne fait pas d'idéologie »

Ici, on voit combien l'enquête de terrain vient questionner la théorie. Cette enquête, ses principes méthodologiques, les outils d'analyse mis en œuvre pour extraire les informations qui en sont issues font l'objet de notre deuxième partie.

²⁹⁰ FINLEY, Moses, I., *L'invention de la politique*, op cit, p.180

DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE ET MEDIATIQUE
AUTOUR DES QUESTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES A NICE ET A
DIJON : L'EMERGENCE DE DEUX MODELES DE COMMUNICATION
POLITIQUE ?

Introduction de la deuxième partie

Après une première partie visant à baliser les grands axes théoriques disciplinaires et méthodologiques de notre recherche, nous expliciterons dans cette deuxième partie le second temps de notre démarche, celui de l'approche du terrain, de la construction du corpus, et, enfin, de son analyse. Ces étapes de l'écriture correspondent à des moments de la recherche situés dans le cadre de la méthodologie hypothético-déductive et qualitative. Nous nous rapprochons donc des deux principes de cette dernière tels que les définit Pierre Paillé, ceux d'effectuer :

- une mise entre parenthèses, au début de l'enquête de terrain, des hypothèses théoriques ;
- une alternance de la collecte et de l'analyse des données, donc une reconfiguration constante des grilles d'analyse au cours de l'enquête de terrain²⁹¹.

Le chercheur doit donc, dans cette perspective, interroger constamment les données recueillies, les confronter entre elles par des recoupements, les examiner afin d'en extraire le sens. Ces analyses viennent se confronter aux fondements théoriques sollicités dans un premier temps.

Les trois chapitres, qui vont suivre, traduisent les démarches effectuées lors du recueil des données et de la constitution du corpus au cours de la deuxième étape de notre recherche. Ils en justifient et en expliquent les principes et les méthodes qui aboutissent, comme prévu dans la partie théorique, à la construction de deux modèles de communication politique. Cette construction tente d'éclairer au mieux les différentes phases de l'élaboration de notre corpus, ainsi que les principes, les choix et les pragmatiques méthodologiques qui la guident, de même que les outils analytiques mis en place pour mener à bien son étude. Le corpus que nous avons examiné au cours de notre recherche est issu d'un travail de terrain

²⁹¹ PAILLE, Pierre, « Les conditions de l'analyse qualitative », op cit

que nous avons mené pendant plus de trois ans dans les villes de Nice et de Dijon, toujours dans cette même perspective comparative. Nous nous sommes intéressés à la production d'un discours au sens large, c'est-à-dire à l'interconnexion et au dialogue, dans l'espace public de communication locale, de rhétoriques, de stratégies discursives, d'interventions médiatiques des acteurs politiques sur les questions culturelles et patrimoniales. Pour en comprendre les ressorts et les configurations, nous avons rencontré et interrogé des élus des majorités mais également des oppositions municipales, des responsables et acteurs de la vie culturelle. Nous avons scruté leurs interventions médiatiques et leurs prises de paroles et de positions publiques sur ces thématiques, tout en cherchant à en appréhender la profondeur historique au travers d'héritages politiques qui se sont dévoilés au fur et à mesure de nos avancées. Les discours politiques, produits du réel, agissent aussi sur ce dernier. Le croisement des résultats, les observations et les analyses propres à chaque terrain a permis l'émergence et la mise au jour de différences, de convergences qui ont autorisé une mise en perspective plus large.

Cette partie s'articule autour de trois axes principaux :

- l'explication de la constitution du corpus : comment nous avons pensé et mené nos recherches de terrain, comment nous avons, concrètement, recueilli les éléments constituant notre corpus ;
- la description des outils d'analyse mis en place pour l'analyse du corpus ;
- la mise en exergue de deux modèles de communication politique à Dijon et à Nice.

Ainsi, cette deuxième partie devrait se conclure par la mise en lumière de deux modèles de communication politique distincts et dissemblables autour des problématiques culturelles et patrimoniales pour chacune des deux cités. Pour autant, cette modélisation diachronique de deux systèmes de communication politique divergents pourrait être infirmée en partie, car les convergences s'avèrent nombreuses dans les traitements communicationnels récents des enjeux culturels et patrimoniaux par les élus locaux dans les espaces publics de Dijon et de Nice.

Chapitre 4 : Du corpus pensé au corpus construit ou la théorie à l'épreuve du terrain : diversité et complémentarité des sources

Introduction du chapitre

Nous expliquerons ici comment nous avons constitué notre corpus, au fur et à mesure de notre travail de terrain et de recherche de sources. Cette étape de la recherche s'est appuyée sur une réflexion théorique sur la méthode, mais a aussi exigé une forme d'empirisme que réclame la nature même de notre recherche, tant par tous les facteurs humains et obstacles pratiques qui se sont imposés à nous au fil des mois que par la nature quelque peu mouvante de l'étude de la production discursive. L'analyse de cette dernière s'appuie donc sur des entretiens menés avec des acteurs, principalement politiques, s'étant exprimés ou ayant mené une action en matière culturelle et patrimoniale ainsi que sur des discours prononcés par les maires de Nice et de Dijon sur ces thématiques culturelles et patrimoniales. Chacun des éléments du corpus, entretiens et discours, est étayé, questionné, mis en corrélation ou en contradiction avec les autres. Il est également soumis à une confrontation avec une somme importante de sources complémentaires très diverses que nous avons collectées au cours de nos recherches de terrains (par les interventions médiatiques des acteurs politiques sur les questions qui nous intéressent, mais aussi les réponses tout aussi médiatiques d'autres acteurs à ces interventions), tous s'interconnectant et se répondant dans ce que nous pouvons appeler un espace public local. Le corpus autorise une mise en perspective diachronique. Et, en effet, la bonne compréhension des deux terrains étudiés dans leurs spécificités politiques nécessite une mise en perspective historique.

1- Deux terrains dissemblables : puiser dans les histoires de Nice et de Dijon pour appréhender les enjeux par les spécificités municipales

Préalable à l'enquête de terrain, la mise en lumière des spécificités historiques des cités de Dijon et de Nice permet de mieux en comprendre les configurations contemporaines en terme d'espace public et de communication politique. L'enquête de terrain, les documents récoltés et les sources consultées, sont venus enrichir au fil du temps ces aperçus historiques, dans un dialogue entre théorie et terrain. Nous reprenons ici les réflexions de Fernand Braudel sur l'interconnexion entre le passé et le présent. Les mouvements de fond du passé marquent le présent dans une mémoire longue des hommes et de lieux. Dans son ouvrage *L'identité de la France*, l'historien présente ainsi sa démarche d'explicitation des phénomènes sur le temps long : « Mon discours mêle constamment passé lointain et moins lointain, passé et présent. C'est que si le passé est séparé du présent par des obstacles, des collines, des montagnes, des cassures, des différences, il a, pour le rejoindre, ses routes, ses chemins, ses infiltrations. [...] Ce sont ces marées précisément, ces flux profonds du passé de la France que j'essaie de détecter, de suivre, pour juger de la façon dont ils se jettent dans le temps présent, comme des fleuves dans la mer. »²⁹² Il s'agira donc d'éclairer et de faire surgir une identité urbaine qui se construit par strates autour et par un imaginaire historique des villes, lié aux résurgences de leur passé, qui irrigue le discours politique, culturel et patrimonial au sein de la cité. Cette persistance de la mémoire²⁹³, si cruciale aux yeux de Braudel, élément de communication entre le passé et le présent par l'intermédiaire des traces, se construit comme un faisceau de processus interprétatifs²⁹⁴ qui permettent l'élaboration d'une vision du monde par les acteurs politiques de la cité.

²⁹² BRAUDEL, Fernand, *L'identité de la France. Espace et Histoire*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1986, 1990, 410p., p.17-18

²⁹³ *Ib idem*, p.14

²⁹⁴ JEANNERET, Yves, « La fabrique de la trace, une entreprise herméneutique », in IDJERAOUI-RAVEZ, Linda, PELISSER, Nicolas(dir), *Quand les traces communiquent... Culture, patrimoine, médiatisation de la mémoire*, Paris, L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, Paris, 2014, 247p., pp.47-64, p.53

a- Nice, une ville à l'identité marquée par le tourisme

« Il y a deux villes à Nice, la vieille ville et la ville neuve, « l'antica Nizza », et la « Nice new » : la Nice italienne et la Nice anglaise. La Nice italienne adossée à ses collines avec ses maisons sculptées ou peintes, ses madones au coin des rues et sa population au costume pittoresque qui parle, comme dit Dante, la langue « del bel paese la dove il si suona ». La Nice anglaise, ou le faubourg de marbre avec ses rues tirées au cordeau, ses maisons blanchies à la chaux, aux fenêtres et aux portes régulièrement percées, et sa populations à ombrelles, à voiles et à brodequins verts, qui dit : « yes ».²⁹⁵

Cette description de Nice, extraite d'une œuvre d'Alexandre Dumas, traduit à elle seule toute l'ambivalence de l'identité contemporaine niçoise. Ville ancienne et pauvre, ancrée dans le monde méditerranéen, Nice est une cité qui change de visage avec le développement d'un tourisme aristocratique à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle. De cette évolution, naît une forme de dichotomie dans son identité vécue et perçue. De cet engouement touristique des élites européennes pour la villégiature d'hiver au bord de ses rivages, mais aussi de son passé lié à la maison de Savoie et de son rattachement tardif à la France, Nice hérite de monuments et institutions culturelles (places, palais, églises d'une part, musées, « folies » architecturales opéra d'autre part). Pour autant, le spectre des lieux patrimoniaux est plus large, puisqu'il s'étend des grottes préhistoriques de Terra Amata (entre 450 000 ans et 250 000 ans avant notre ère) à l'architecture la plus contemporaine (Musée des Arts asiatiques conçu par le japonais Kenzo Tange).

La ville de Nice s'étend du Cap-de-Nice, promontoire rocheux s'avancant dans la mer à l'Est, passant par Roba Capeu, puis la Baie des Anges, jusqu'à l'embouchure du fleuve méditerranéen du Var à l'Ouest. Au nord, les collines et les montagnes forment un cirque s'étendant du Mont

²⁹⁵ DUMAS, Alexandre, *Une année à Florence*, 1841, cité par Jean-Jacques ANTIER, *La Côte d'Azur, ombres et lumières*, éditions France-Empire, 1972, p. 55, 466 p.

Boron à l'Est, au Mont Vinaigrier au Nord-Est, le Mont Chauve au Nord et les collines du Crémat et de Bellet à l'Ouest qui longent toutes deux la plaine de la vallée du Var. Deux autres collines marquent la géographie de Nice et son histoire, à l'est la colline du Château et au centre la colline du Cimiez. Nice est donc une ville méditerranéenne fixée entre mer, collines et montagnes sans véritable débouché géographique naturel ce qui a longtemps empêché son développement et son expansion. La ville était coupée par des fleuves côtiers aujourd'hui recouverts comme le Paillon ou le Magnan. Hormis la plaine du Var, permettant d'accéder difficilement à Grenoble, les autres vallées étroites du Paillon et du Magnan ne débouchent pas sur de grandes voies terrestres naturelles permettant des contacts et des échanges faciles avec l'intérieur des terres ou même les grandes villes voisines comme Draguignan, Fréjus, Toulon, Marseille, Gènes, Turin ou Milan. Ces caractéristiques géographiques ont beaucoup influencé le développement et l'histoire de la ville et de son comté. Pour autant, Nice se définit comme une ville méditerranéenne, et passage obligé entre l'Italie et l'Espagne, entre la montagne et la mer par les routes reliant Turin et Grenoble à Nice. A l'époque moderne, elle était une étape des routes de cabotage qui sillonnaient les côtes méditerranéennes. Le concept de ville méditerranéenne peut certainement être discuté, mais il reste une clef d'entrée pertinente pour comprendre Nice. Reprenant les grands auteurs, comme Elisée Reclus, Paul Valéry et Fernand Braudel que nous évoquerons ultérieurement, Raffaele Cattedra de l'Université de Cagliari reconnaît une sorte d'universalité de la notion de ville méditerranéenne. L'idée d'une ville méditerranéenne permet, dans le temps long, d'appréhender l'identité niçoise, construite, au fil des siècles et des millénaires, par des rencontres et des échanges commerciaux, ethniques et civilisationnels²⁹⁶.

²⁹⁶ CATTEDRA, Raffaele, « La ville méditerranéenne en question », in Les mondes méditerranéens (Dir. Vittorio Valentino), revue universitaire Notos, Espaces de la création, arts, écritures, utopies, juillet 2011, <http://www.revue-notos.net/?p=295>, site consulté le 28 décembre 2016



Figure (1) Vue de Nice prise de la colline du Mont Boron montrant le port, la colline du Château et la baie des Anges.²⁹⁷

Entre 450000 et 250000 ans avant notre ère, Nice voit naître la première implantation humaine de son territoire avec l'occupation du site de Terra Amata sur la colline du Mont Boron dominant aujourd'hui la mer. Ces premiers foyers européens connaissaient l'usage du feu, comme en témoigne les restes de l'un d'entre eux. Les fouilles menées par le paléanthropologue Henry de Lumley d'octobre 1965 à juillet 1966 suite à la découverte impromptue du site au cours d'un chantier de construction, ont fourni de nombreux renseignements sur leurs modes de vie : les hommes de Terra Amata chassaient le cerf et l'éléphant. Dans l'immeuble construit sur le site préhistorique, le rez-de-chaussée héberge un musée qui lui est consacré²⁹⁸. Il existe à Nice un autre site archéologique préhistorique d'importance : 150000 ans avant notre ère, le site du Lazaret était occupé par des néandertaliens. Cette grotte, située juste au-dessus de la mer est toujours explorée par les scientifiques lors de diverses campagnes qui ont souvent été dirigées par le Professeur Henry de Lumley²⁹⁹ et ³⁰⁰. Puis, vers

²⁹⁷ photographie CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=225493>

²⁹⁸ ROUSSEL Bertrand, « Des homo erectus à Nice, il y a 400000 ans », *Hominidés, les évolutions de l'Homme*, site Internet, <http://www.hominides.com/html/lieux/musee-terra-amata-prehistoire-nice.php> consulté le 6 novembre 2016

²⁹⁹ REGNIER, Christian, « Grotte du Lazaret, 60000 ans de présence des hommes préhistoriques, de -190000 à -130000 », *Hominidés, les évolutions de l'Homme*, site Internet, <http://www.hominides.com/html/lieux/lazaret-grotte.php> , consulté le 6 novembre 2016

7500 avant notre ère et durant la protohistoire, les études ont révélé que les vallées étaient habitées par des pasteurs semi-nomades dont on retrouve les traces à Nice, comme à Castellar, Sospel ou La Turbie. C'est de cette période que datent les gravures rupestres du Mont Bégo, où près de 45000 gravures et signes ont été recensées. Les premiers ont été dessinés vers 5000 ans avant notre ère, les derniers vers -1500 ans.

Au cours de l'Antiquité, le territoire est habité par les Ligures. Puis, les Grecs de Phocée qui fondèrent Massilia (Marseille) vers 600 avant notre ère, occupèrent une série de points d'échanges avec les Ligures : Bandol, Saint Tropez, Antibes et Nice (de *Nikaia*, qui signifie victoire). La ville était une place forte probablement située sur le rocher de la colline du Château dominant le port établi sur l'actuelle plage des Ponchettes³⁰¹ et ³⁰². D'après les poteries et tessons retrouvés, sa fondation aurait eu lieu entre le V^e siècle et le IV^e siècle avant notre ère³⁰³. Face à la cité grecque de Nice, les celto-ligures possédaient un oppidum sur la colline du Cimiez.

A partir de 150 av. J.-C. les Celto-ligures s'opposent aux Massaliotes de Marseille et des divers ports de la côte provençale qui font appel à leurs alliés romains. La pacification totale n'eut lieu qu'après une âpre campagne menée par Octave-Auguste de 30 à 14 av/ J.-C. Le sénat romain fit construire le Trophée d'Auguste à la Turbie. L'Antiquité voit donc coexister la ville grecque de Nikaia sur la colline du Château et près de la mer et la ville romaine de *Cemenelum* (Cimiez), cette dernière devenant la capitale des Alpes Maritimes. La voie Aurélienne reliait Rome à Arles en passant par Cimiez, rejoignant la voie Domitienne qui permettait d'atteindre l'Espagne³⁰⁴.

³⁰⁰ VALENSI, Patricia, BAILON, Salvador, MICHELL, Véronique, DESCLAUX, Emmanuel, ROUSSEAU, Louis, ONORATINI, Gérard, GENTY, Dominique, BALMART, Dominique, DE LUMLEY, Henry, « Cadre climatique et environnement des acheuléens de la grotte du Lazaret, à Nice. Donnée paléontologiques, biogéochimiques et radiométriques établies sur les faunes de vertébrés et d'invertébrés », *ArcheoSciences*, 31 | 2007, pp.137-150

³⁰¹ Sur ce point, les études scientifiques divergent : les fouilles archéologiques entreprises sur la colline du Château par Marc Bouiron contredisent certaines études antérieures, notamment du chercheur Stéphane Morabito.

³⁰² MORABITO, Stéphane, « Localisation de l'établissement de Nikaia, Nice (Alpes-Maritimes) », *Histoire & mesure*, XVIII - 1/2 | 2003, pp.39-71

³⁰³ ANTIER, Jean-Jacques, *Le Comté de Nice*, Editions France-Empire, 1978, 398 p., p.54-75

³⁰⁴ *ibidem*, p. 77-99

Le déclin de Rome fut celui de Cimiez, seule la ville basse survit durant le Moyen Âge. Après une période confuse durant haut Moyen Âge, Nice rejoint le royaume de Provence de 880 à 1388. Elle devient une place forte et entretient un petit commerce avec les cités italiennes. Dans la première moitié du XII^e siècle, naissent de nouvelles institutions municipales. Un Consulat voit le jour, qui administre et gouverne la ville de manière autonome. Les formes de ces nouvelles structures municipales se précisent puis connaissent divers aléas, notamment en raison des relations du Consulat avec les comtes de Provence, jusqu'au milieu du XIII^e siècle³⁰⁵.

Alors que la ville se développe entre le Paillon et le Château transformé en forteresse, Nice devient un centre agricole et commercial de sa région avec la production d'huile, de fromage, de porcs, de fruits, et volailles. Le royaume de Provence passe sous la domination de Charles d'Anjou en 1245. En septembre 1388, Nice est rattachée à la maison de Savoie³⁰⁶. Nice devient la porte maritime et capitale avec Turin et Chambéry³⁰⁷ et le fleuve Var une frontière entre la France et les Etats de Savoie. Par les ordonnances de 1431 et 1492, la maison de Savoie donne aux institutions municipales niçoises des structures qu'elles conserveront jusqu'à la fin du XVIII^e siècle³⁰⁸. En 1543, Nice la Savoisiennne prendra le parti de l'empereur Charles Quint contre François I^{er} allié aux Turcs³⁰⁹. Alors que les Turcs assiègent la ville par la mer en 1543, ses fortifications ne cèdent pas. De cet épisode est restée une légende locale, celle de l'hypothétique lavandière Catherine Ségurane repoussant l'armée turque.

Au cours de l'époque moderne, Nice devient un enjeu stratégique. Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le duc de Savoie Victor-Amédée II rompt son alliance avec Louis XIV et s'engage, contre le roi soleil, aux

³⁰⁵ HILDESHEIMER, Ernest, « Une liberté fragile : le Consulat à Nice. XIIe-XIIIe siècle », *Nice Historique*, N°139, 1990, pp.11-15

³⁰⁶ HILDESHEIMER, Ernest, « Le Comte de Savoie à Nice en 1388 », *Nice Historique*, n°134, 1988, pp.85-93

³⁰⁷ ANTIER, Jean-Jacques, *Le Comté de Nice*, op cit, p. 108-136

³⁰⁸ HILDESHEIMER, Ernest, « Une liberté fragile : le Consulat à Nice. XIIe-XIIIe siècle », op cit

³⁰⁹ BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1966, tome 2, p. 225, 629 p.

côtés de la ligue d'Augsbourg, menée par les Habsbourg³¹⁰. Nice doit soutenir un siège contre les troupes françaises en 1691. Ici encore se dessine un moment marquant de l'histoire niçoise puisque la forteresse de la colline du Château, qui domine la ville, est abîmée sous l'assaut des troupes de Louis XIV, qui en ordonne finalement sa destruction en 1706³¹¹. En 1749 commencent les travaux de construction du port Lympia, Nice étant le point d'accès à la mer de la Savoie³¹². Il permettait l'importation de vin et de sel, et l'exportation d'huile d'olive, d'agrumes, de légumes, de poissons et de peaux tannées de Nice. Pour autant, le commerce restait difficile en raison des routes de montagne qui rendaient complexes les liaisons avec le reste du royaume de Savoie et des droits de douanes s'appliquant aux mouvements de marchandises vers la France. Le comté de Nice reste une terre aux ressources limitées, isolé de par sa géographie particulière.³¹³

A partir de 1789, la maison de Savoie accueille les émigrés à Nice et des prêtres réfractaires, ce qui n'empêche pas l'existence d'un parti de la révolution. En 1792, les troupes du Général Anselme battent l'armée de Savoie et celle des émigrés, puis rentre dans Nice. Par vote, les Niçois se rallient à la République suivis par de nombreuses communes alentour. Les Alpes Maritimes deviennent le 85^{ème} département français. En 1814, à la chute de l'Empire napoléonien, Nice retourne à la Savoie. Pourtant, la maison de Savoie devient l'âme de la construction de la nation moderne d'Italie et privilégie le grand port Gênes aux dépens de Nice. La route reliant Turin, Milan et Gênes devient une grande voie commerciale doublée d'une voie ferrée dès 1848. La bourgeoisie niçoise appauvrie, délaissée et déçue regarde du côté de la France d'autant que le train arrive à Cannes. Le

³¹⁰ BELY, Lucien, *Les relations internationales en Europe. XVIIe – XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll Thémis, 1992, 2007, 773pp., pp.361-362

³¹¹ COSTAMAGNA, Henri, « La destruction du château de Nice vue par les contemporains de cet événement

(1691-1706) », *Cahiers de la Méditerranée*, 62 | 2001, pp.48-66

³¹² RUGGIERO, Alain, « L'évolution des populations autochtones et allogènes dans le Comté de Nice à l'époque contemporaine », *Cahiers de la Méditerranée*, n°43, 1, 1991. L'identité niçoise [Actes du colloque de Nice, juin 1991] pp. 119-130, p.120

³¹³ RUGGIERO, Alain, « L'évolution des populations autochtones et allogènes dans le Comté de Nice à l'époque contemporaine », op cit, p.120

royaume de Savoie utilisait le français comme langue d'Etat. Les Niçois n'acceptent pas la substitution de l'italien.

La guerre entre l'Autriche et la Sardaigne soutenue par l'empire de Napoléon III en 1859 et les victoires de Solferino permettent à la maison de Savoie d'ajouter la Lombardie à ses territoires puis d'amorcer l'unification de l'Italie. Le 24 mars 1860, Victor-Emmanuel II cède la Savoie et le comté de Nice à la France. La population, par référendum, et les parlements, ratifièrent le traité³¹⁴. Jacques Antier reconnaît que le référendum à Nice comme dans l'ensemble du Comté a été très favorable au rattachement à la France et que les populations semblaient enthousiastes. Toutefois, il modère ce propos en signalant que les fidèles à la maison de Savoie se sont abstenus ou exilés en Italie³¹⁵. Au passage le Comté a été agrandi aux dépens de la principauté de Monaco, par le rattachement de Menton à la France.

Finalement, Nice et son comté ont été ballottés aux cours des siècles entre plusieurs suzerainetés, le royaume d'Arles, la Provence, la Savoie, la France, de l'autre côté du Var, étant souvent l'ennemie et l'envahisseur avant que les Niçois ne souhaitent faire partie de la République française. De ce passé tourmenté, l'histoire contemporaine et française de Nice en garde encore la marque comme le souligne Jacques Basso, Professeur de Sciences politiques à l'Université de Nice, dans un article consacré à la dynastie de la famille Médecin³¹⁶.

La France de Napoléon III apportait à Nice l'ouverture tant attendue sur le monde avec la construction d'un pont sur le Var et l'arrivée du train à Nice par la prolongation de la voie reliant Paris, Lyon et Marseille (PLM) et le développement du trafic maritime. Cette évolution entraîna des modifications importantes de l'économie, de la démographie et de l'évolution politique de Nice et de son comté. L'essor démographique est en effet remarquable, Nice passant en 20 ans de 57 000 habitants à près de 100 000 en 1890. Les

³¹⁴ ANTIER, Jacques, 1978, op cit, p. 305/359

³¹⁵ ANTIER, Jacques, 1972, op cité, 1972, p. 66 et ss

³¹⁶ BASSO, Jacques, « Nice : genèse d'une dynastie municipale » in *Le pouvoir dans tous ses états*, De VOS Claude (Dir.), éd. L'Harmattan, coll. Des hauts et débats, Paris, publication prévue en 2017

populations des vallées du pays niçois, ainsi que celles des vallées du Piémont italien ont rejoint la ville. Un brassage important s'effectue, avec un fort apport de populations allogènes³¹⁷.

Par ailleurs, l'aristocratie européenne, attirées par le climat, vient s'installer à Nice pour la saison d'hiver. Parmi ces premiers hivernants, on compte au XVIIIe siècle famille du peintre Carl Van Loo³¹⁸ et ³¹⁹, Lord Cavendish, le duc et la duchesse de Gloucester en 1764. Monarques et riches aristocrates laissèrent leurs empreintes dans la cité. La construction de la Basilique Russe de Saint Nicolas, le « château de l'Anglais », les hôtels du Parc Impérial ou le Regina marquent cette période : de grands hôtels luxueux s'érigent et des villas à l'architecture extravagante au cœur de parcs et jardins aux essences exotiques apparaissent. C'est le temps des « folies » architecturales³²⁰.

L'hôtellerie, le bâtiment, l'horticulture se développent rapidement. Ces activités économiques attirent les ingénieurs, les médecins, les notaires, les avocats. Mais le sentiment particulariste niçois marque les campagnes électorales avec l'émergence d'un sentiment de défiance vis à vis de Paris et l'apparition d'une dynastie municipale qui s'appuie sur ce particularisme avec Alexandre Médecin, élu adjoint au Maire en 1866, puis son fils Jean élu Maire en 1928 et conservant la mairie jusqu'à sa mort en 1965. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Jean Médecin est démis de son mandat par les autorités allemandes. En effet, comme bien des villes françaises, Nice garde les traces de la Seconde Guerre mondiale. Lieu de naissance du Service d'ordre légionnaire en août 1941, puis lieu des grandes prestations de la Milice à partir du 20 janvier 1943³²¹, Nice et les Alpes Maritimes ont été aussi

³¹⁷ RUGGIERO, Alain, « L'évolution des populations autochtones et allogènes dans le Comté de Nice à l'époque contemporaine », op cit, p.124

³¹⁸ ANTIER, Jacques, op cit, 1972, p. 66 et ss

³¹⁹ *Nice, capitale d'hiver. Du proto-tourisme hivernal au tourisme estival. 1760-1960*, Document de synthèse de la Mission Promenade des Anglais, 75 Quai des Etats-Unis, Nice

³²⁰ THUIN-CHAUDRON, Véronique, *Nice, de la colline du Château aux châteaux des collines, architecture, construction, urbanisation de 1860 à 1914*, Nice, Serre éditeur, 2009, 560 p.

³²¹ AZEMA, Jean-Pierre, « La Milice », dans le dossier « Vichy, propagande et ré pression », Revue du Vingtième siècle, volume 28, 1990, p.83-106

la ville et le département où les forces de la Résistance ont été très puissantes et donc, les affrontements violents. L'historien Jean-Louis Panicacci, retrace remarquablement bien cette période dans son article consacré à Jean-William Lapierre et au journal de la Résistance, *Défense de la France* où la vie d'un résistant, d'un réseau, des dangers vécus et partagés sont décrits avec minutie³²². Nice s'est libérée elle-même en août 1944 avant l'arrivée des forces américaines. Cette Libération reste visible dans l'espace urbain par les plaques commémoratives apposées aux lieux où les Résistants sont tombés. Hormis cette interruption durant la Seconde Guerre mondiale et ses lendemains, où le communiste Jacques Cotta prit les rênes de la ville jusqu'en 1947, Jean Médecin conservera le pouvoir jusqu'à sa mort en 1965.

Le fils de Jean Médecin, Jacques Médecin, dit « Jacquou » prend sa succession. Capable de répliquer en Niçois aux blousons noirs de sa ville, soutenu par les bergers lors de ses campagnes électorales, il veut que Nice devienne le « Las Vegas » de la France. D'ailleurs, il fait souvent référence avec fierté à la nationalité américaine de sa deuxième épouse. De par ses amitiés douteuses, Jacques Médecin se trouve mêlé à l'affaire Fratoni et au rachat du Palais de la Méditerranée. Cependant, ses soutiens populaires l'appuient toujours. Il organise ce qui a été appelé le « système médecin » : verrouillage de l'opposition de gauche par l'organisation d'une forme de pluralisme consensuel, montages et mainmise financière par le canal d'associations para-municipales, relations étroites avec les milieux d'affaires³²³. Pour autant, Jacques Médecin, Maire, Président du Conseil général des Alpes maritimes, ancien Secrétaire d'Etat au tourisme, proclame son amour à sa ville :

« C'est d'abord ma ville, c'est un coin béni des dieux, un site absolument admirable, un climat fabuleux, une histoire très attachante, une langue particulière qui est

³²² PANICACCI, Jean-Louis, « Jean-William Lapierre et Défense de la France, in *Le pouvoir dans tous ses états*, De VOS Claude (Dir.), L'Harmattan, coll. Des hauts et débats, Paris, publication prévue en 2017

³²³ CHARVIN, Robert, « Les obstacles à la mort d'une dynastie : la résistible chute de Jacques Médecin », *Cahiers de la Méditerranée*, 62 | 2001, pp.153-174

encore parlée, à l'époque, par la majorité de la population. C'est une sorte de principauté de rêve et je suis un peu le prince de cette principauté.³²⁴ ».

Il chute en 1990 pour deux raisons majeures. D'une part il perd l'appui de la communauté juive en raison de propos plus que malencontreux liant l'argent et les juifs. Lors de l'inauguration de Musée d'Art Moderne et Contemporain, il apparaît isolé, les artistes de l'Ecole de Nice ayant décidé de ne pas participer à l'événement. La seconde raison est financière car, il ne peut justifier des dépenses municipales effectuées à son profit. Jacques Médecin, réfugié en Uruguay, est condamné à une peine de prison. Il rentre effectuer sa peine puis repart en Uruguay, où il meurt en 1998. Jacques Médecin a écrit plusieurs ouvrages relatifs à la cuisine niçoise³²⁵ et son dernier livre est un vigoureux plaidoyer où il dénonce l'acharnement du gouvernement socialiste et des juges à son égard³²⁶. Au décès de Jacques Médecin, le Maire en fonction, Jacques Peyrat, organise et subventionne le retour du corps de son prédécesseur. Jacques Peyrat avait commencé sa carrière politique sous le parrainage de Jean Médecin, et malgré des divergences, avait intégré l'équipe municipale de son fils. Son successeur, Christian Estrosi, maire de Nice à partir de 2008, a été dans sa jeunesse proche de Jacques Médecin qui a veillé sur ses débuts politiques à Nice, comme d'autres jeunes élus tels Rudy Salles ou Olivier Bettati³²⁷. L'héritage politique de Jacques Médecin reste ambigu. Le maire déchu bénéficie toujours d'une forme de sympathie nostalgique auprès d'une partie de la population niçoise, alors que les égarements du « système médecin » et les choix d'aménagements urbains marquent cette période d'une empreinte négative.

En effet, Jacques Médecin a imprimé à la ville une marque indélébile. Idéologue de la modernité, il a revendiqué une forte volonté de

³²⁴ ROULLIER, Alain, « Jacques Médecin et le séparatisme niçois », *Liberà Nissa*, site consulté le 12 décembre 2016, <http://www.liberanissa.eu/archives/2013/12/03/28579370.html>

³²⁵ MEDECIN, Jacques, *La Cuisine du comté de Nice*, Julliard, 1972, 314 p.

³²⁶ MEDECIN, Jacques, *Et moi je vous dis ma vérité, entretien avec Henri-Christian Giraud*, Michel Lafon/ La Table Ronde, 1991, 333 p.

³²⁷ MILLE, Raoul, *Une dynastie foudroyée : la chute de la maison Médecin*, Paris, Albin Michel, 1991, 234 p.

modernisation, notamment par l'installation de grandes infrastructures de la ville par lesquelles il cherche à développer le secteur tertiaire³²⁸, ce qui suppose de conséquents remodelages urbains. Il soutient ou instigue de grandes opérations immobilières comme celle du Casino Ruhl, qui autorise la démolition d'une perle des hôtels niçois de la Belle Epoque au profit d'un nouveau bâtiment aux caractères architecturaux et esthétiques de moindre qualité. Les destructions de patrimoine bâti du XIXe siècle suscitent de vives polémiques dès les années 1980 puis tout au long des années 1990, lorsque ses successeurs tentent de perpétuer cette politique d'aménagement.

b- Dijon, une riche architecture reflet d'une cité puissante et prospère

« C'est une forteresse, castrum, aux très puissantes murailles, placée au milieu d'une plaine riante, dont les terres sont si fertiles et productives que les champs,ensemencés après un seul labour donnent d'abondantes récoltes. [...] A l'Occident, sont des hauteurs très fertiles et couvertes de vignes qui fournissent aux habitants un si noble falerne qu'ils méprisent le vin d'Ascalon. Les anciens rapportent que la ville a été construite par l'empereur Aurélien ³²⁹».



Figure (2) Vue générale de Dijon, montrant une ville établie sur un espace plane

³²⁸ MILLE, Raoul, *Une dynastie foudroyée*, Paris, Albin Michel, 1991

³²⁹ GRAS, Pierre, « Les temps obscurs (VIe – XIE siècles) », in GRAS, Pierre (dir), *Histoire de Dijon*, Privat, Coll. Univers de la France et des pays francophones, 1981 p.26-39

Dijon est situé dans un terroir fertile et plane où trois rivières convergent : le Suzon qui coule du nord au sud, Le Rainne et l'Ouche qui longe la ville d'Ouest vers le Sud où se réunissent les cours d'eau. Selon Jacqueline Giroux, ces rivières n'eurent aucun impact économique sur le développement de la ville³³⁰. Dijon se trouve à un croisement important de routes menant de l'Italie à la Lorraine en longeant le plateau bourguignon et une autre route menant de l'est parisien à l'Alsace.

Dès la préhistoire, l'oppidum ou castrum du site de Dijon a été un carrefour et un lieu de passage, une plaque tournante régionale. Une route romaine stratégique reliait Chalon sur Saône à Langres passant près de Dijon³³¹. Des voies antiques ont été découvertes rue Chabot-Charny et rue Vauban ainsi que deux nécropoles romaines. Un castrum est édifié, probablement au cours du III^e siècle après J-C³³². Le toponyme de Dijon, n'offre pas de certitude. D'après Pierre Gras, ancien Conservateur de la bibliothèque de Dijon, le nom de la ville pourrait être d'origine celte puis avoir été romanisé sous la forme de « Devosmagos » ou de « Diviomagos .» Il apparaît tardivement à l'époque mérovingienne sous la forme de Divione (divin) et l'on ne sait toujours pas si c'est une source ou un lieu précis qui était sacré³³³. Divione, marché agricole était aussi un lieu d'étape.

Dijon réapparaît lors des incursions arabes du début du VIII^e siècle lorsque Autun, Langres et l'abbaye de Bèze ont été ravagées et pillées, puis lors des invasions normandes en 887/888 lorsque les normands ne purent prendre la ville où Richard le Justicier, duc de Bourgogne résidait.

C'est au cours de la période allant du XI^e siècle au XIV^e siècle que Dijon devient une véritable ville, éclipsant les autres villes de Bourgogne, alors que la ville fortifiée sort de ses murs et qu'un bourg apparaît. L'incendie du 28 juin 1137 permet au Duc de Bourgogne de créer une nouvelle enceinte. Cette dernière est à l'origine d'un conflit judiciaire entre le Duc de

³³⁰ GIROUX, Jacqueline, « Site et destin de Dijon », in *Histoire de Dijon*, op cit, p.5-14

³³¹ JOUBEAUX, Hervé, « Un type particulier de monuments funéraires : les «pyramidions » des nécropoles gallo-romaines de Dijon. », in *Gallia*, tome 46, 1989. pp. 213-244, p.214

³³² JOUBEAUX, Hervé, « Un type particulier de monuments funéraires : les «pyramidions » des nécropoles gallo-romaines de Dijon. », op cit, p.14

³³³ GRAS, Pierre, « A la découverte de la ville antique », in *Histoire de Dijon*, op cit, p. 15-25

Bourgogne et l'évêque de Langres. Ce dernier dût s'incliner devant le fait accompli. La nouvelle enceinte largement conçue englobait de nombreux terrains non bâtis. De nouveaux faubourgs, plus de dix, adjacents entouraient les sorties et portes de l'enceinte. Cette dernière fut rénovée en 1233 et 1342. En 1356, les services du Duc recensaient les moulins intra muros en vue d'un siège que la ville aurait à subir³³⁴.

Sur le plan religieux, l'influence et la proximité des grandes abbayes réformatrices de Cîteaux et de Cluny ainsi que celle de l'évêque de Langres laissent de nombreuses traces dans la mémoire de la ville et son patrimoine largement enrichi. Dans son ouvrage, *Le Pape des escargots*, l'écrivain dijonnais parle de sa « ville hérissée de tous ses clochers »³³⁵.

Entre 1183 et 1187 le duc Hugues III octroya une charte de commune à Dijon. La charte définitive est conservée aux Archives municipales de la ville. Le duc et ses successeurs abandonnaient certains de leurs droits sur la ville, dont la taille et la perception d'amendes mais pouvait convoquer la milice municipale. Peu à peu le maire et les jurés municipaux, puis les échevins, remplacèrent les officiers ducaux.

La ville prospère attirait de nouveaux habitants, ce qui incitait les ducs à augmenter les impôts occasionnant des frictions entre le maire de la ville et le duc de Bourgogne ou entre les habitants de Dijon. A partir du XIe siècle les échanges commerciaux s'intensifient, favorisant le développement des foires à Dijon. Les échanges se font jusqu'à la foire du Lendit en région parisienne près de Saint-Denis. Cette activité importante n'a pour autant jamais atteint celles de foires de Champagne. La culture de la vigne autour de Dijon, avec la création d'un marché aux vins, occupe une place économique importante, tout comme le commerce de la laine que les Italiens, viennent acheter à Dijon. La production porcine et le blé abondant permettent les échanges commerciaux et financiers, les juifs et les Lombards participant grandement aux activités de prêteurs. L'artisanat se développe et

³³⁴ RICHARD, Jean, « Dijon des Ducs et de la Commune (XIe-XIVe siècles) », in *Histoire de Dijon*, op cit, p. 41 et ss.

³³⁵ VINCENOT, Henri, *Le pape des escargots*, Paris, Denoël, 1972, 284 p.

tonneliers, forgerons, chaudronniers, potiers, ou encore drapiers animent une ville très vivante et dynamique. De par ces activités de production, d'échanges de marchandises et de foire, mais aussi du fait de la présence de la cour de Bourgogne, la société se complexifie : des hommes de droit s'installent dans la ville, devenant les conseillers des ducs, des nobles, du clergé, des riches bourgeois³³⁶.

La prospérité et la richesse de la Bourgogne et de Dijon devenue sa capitale, la constitution d'un Etat puissant et homogène, vont conduire ses ducs au conflit ouvert avec la monarchie française. Durant la Guerre de Cent ans opposant le roi d'Angleterre, duc de Normandie, vassal de Roi de France à la famille royale de France, les Valois, les ducs d'Armagnac et de Bourgogne choisirent des camps opposés. A la guerre de succession pour la couronne de France, à l'opposition entre les maisons royales des Plantagenet et celle des Valois, se superposait l'affrontement entre le duc d'Armagnac et celui de Bourgogne. Les alliances entre les quatre protagonistes étaient mouvantes et complexes. Finalement, Jean sans Peur, puis Philippe le Bon s'engagèrent peu à peu contre la maison de France. La richesse et la puissance de la Bourgogne se manifestent à travers la magnificence du tombeau de Philippe le Hardi. Trois des plus grands artistes de l'école flamande, Jean de Marville, le néerlandais Claus Sluter puis son neveu Claus de Werve se succédèrent pendant plus de trente ans, de 1377 à 1411, pour réaliser l'œuvre³³⁷.

³³⁶ LAMARRE, Christine, « Population et société à Dijon dans les années 1780-1790 », *Revue du Nord*, 2013/2, n°400-401, pp.401-414

³³⁷ LIEBERMAN, Max, « Autour de l'iconographie gersonienne. Le tombeau de Philippe le Hardi », *Romania*, tome 85 n°337, 1964. pp. 49-100, p.51



Figure (3) Tombe de Philippe Le Hardi, duc de Bourgogne

Le dernier des puissants ducs de Bourgogne, Charles le Téméraire, dont l'étendue des Etats, les forces armées et la richesse faisaient de l'ombre aux Valois de France meurt lors du siège de Nancy le 5 janvier 1477³³⁸. Cette longue rivalité entre Rois de France et ducs de Bourgogne obligea ces derniers à renforcer les défenses de leur capitale. Dijon dépensa de très lourdes sommes pour entretenir une garnison, une milice tout en renforçant ses murailles, ses portes et la tour Saint-Nicolas.

Pour autant, du temps de la toute puissance des ducs de Bourgogne et en dépit des affrontements entre Charles le Téméraire et Louis XI, les Dijonnais se savaient liés à la France : la ville fait appel au Parlement de Paris et elle relève du diocèse de Langres. Après la mort de Charles le Téméraire, les Etats généraux de Bourgogne se tenant à Dijon, acceptèrent en 1477, moyennant des concessions royales, de se soumettre aux demandes du roi de France. L'installation du Parlement de Bourgogne à Dijon, le maintien de la Chambre des comptes, la confirmation des privilèges des villes de Bourgogne participent à l'intégration de Dijon et de la Bourgogne au royaume. Quelques révoltes non concertées de nobles, ou de

³³⁸ LEGUAY, André, « Des fastes ducaux à la mainmise royale (1363/1515) », in *Histoire de Dijon*, op cit, p. 75-98

certaines villes de Bourgogne, dont Dijon, émaillèrent les règnes de Louis XI et de son fils Charles VIII. Elles furent rapidement réduites. L'oligarchie municipale -maire, échevins et bourgeoisie- se renforce. Le siège de Dijon en 1513 par Maximilien d'Autriche dans le contexte des guerres d'Italie scelle définitivement l'attachement de Dijon à la France, alors que cette dernière défend la cité.

Dijon devient la place d'armes de la France, face à la Lorraine et à la Franche-Comté terres d'Empire. La ville s'étend et crée de nouvelles rues. Les guerres de religions entre catholiques et réformés sont complexes et Dijon n'est pas épargnée avec la proximité de Genève, ville acquise à la Réforme³³⁹.

Au XVIII^e siècle, Dijon est une ville moyenne avec 23.000 habitants, loin derrière Lyon peuplée de 140.000 personnes. C'est une capitale régionale et un carrefour de communication où se croisent des routes royales menant vers Lyon par Beaune, vers Paris par Auxerre, vers Paris par Troyes, vers le Nord par Langres, vers l'Alsace par Gray, vers Genève par Auxonne et vers la Bresse par Saint-Jean-de-Losne. A défaut d'être une ville industrielle, Dijon joue un rôle commercial d'importance.³⁴⁰ Du fait de la présence des cours royales, elle présente une forte activité d'hôtellerie avec de nombreuses auberges. L'hôtellerie se développe, les métiers artisanaux et les ateliers sont abondants et les vignobles font la richesse de la ville. La noblesse de robe prospère³⁴¹. Outre le palais de la Chambre des comptes, le Logis du Roi, cette noblesse et ses familles détenant des offices³⁴² ont construit nombre d'hôtels dits « parlementaires » qui constitue une part de la richesse patrimoniale de Dijon³⁴³.

³³⁹ RICHARD, Jean, « Dijon au début des temps modernes », in *Histoire de Dijon*, op cit, p. 109-142

³⁴⁰ LIGOU, Daniel, « De Louis XIV à la Révolution », in *Histoire de Dijon*, op cit, p. 143-185

³⁴¹ LAMARRE, Christine, « Population et société à Dijon dans les années 1780-1790 », op cit

³⁴² LAMARRE, Christine, « Population et société à Dijon dans les années 1780-1790 », op cit

³⁴³ Pierre GRASZ, « L'aspect architectural de Dijon à la fin de l'Ancien Régime », in *Histoire de Dijon*, op cit, p.229-242

La fondation d'une académie, qui devient l'Académie des sciences, arts et belles-lettres en 1775, témoigne d'une vie intellectuelle, littéraire et scientifique active³⁴⁴. L'institution se distingue en couronnant le premier discours sur les sciences et les arts de Jean-Jacques Rousseau. Dans un ouvrage intitulé *Rousseau et l'Académie de Dijon, autour du concours de 1750*, Marcel Bouchard retrace les circonstances et le déroulement de ce concours qui fut à l'origine de la gloire du philosophe des Lumières³⁴⁵. Cependant, les échanges sur les sciences y furent également particulièrement actifs^{346 et 347}.

Toutefois, la Révolution française balaye les Etats de Bourgogne et son administration, qui tout au long du XVIIIe siècle, s'étaient efforcés de négocier leur autonomie avec le Roi. Les troubles touchent la ville au gré des défaites et des victoires des diverses factions jusqu'à ce qu'un nouvel équilibre soit trouvé lors du coup d'Etat du 18 brumaire et la victoire de Bonaparte à Paris. Un préfet est nommé par Napoléon et la capitale de la Bourgogne devient le chef-lieu du département de la Côte d'Or. Après les combats de 1814 et la Restauration, la vie dijonnaise reprend son cours et l'expansion de la ville se poursuit grâce à l'arrivée du chemin de fer³⁴⁸. Dijon devient ce que Paul Gonnnet appelle un carrefour ferré, qui scelle sa force d'attraction aux dépens des villes environnantes, telle Beaune. Entre 1851 et 1872, Dijon se voit reliée par chemins de fer à Paris via Tonnerreguerr, à Lyon par Châlon-sur-Saône, à Besançon et Belfort, à Epinal, Nancy, Strasbourg. Cette attractivité se traduit par un accroissement de la population de la ville et le début de l'exode rural. Comptant 23.000 habitants en 1821,

³⁴⁴ BRET, Patrice, « « Ils ne forment tous qu'une même République ». Académiciens, amateurs et savants étrangers dans la correspondance des chimistes à la fin du 18^e siècle », *Dix-huitième siècle*, 2008/1 (n° 40), p. 263-279.

³⁴⁵ BOUCHARD, Marcel, *Rousseau et l'Académie de Dijon, autour du concours de 1750*, Editions Universitaires de Dijon, col. Héritages, 2015, 140 p.

³⁴⁶ BAUTIER, Robert-Henri, « Information sur la cérémonie du 250^e anniversaire de l'institution de l'Académie de Dijon », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 134^e année, N. 2, 1990. pp. 513-515

³⁴⁷ BRET, Patrice, « « Ils ne forment tous qu'une même République ». Académiciens, amateurs et savants étrangers dans la correspondance des chimistes à la fin du 18^e siècle », *op cit*

³⁴⁸ GONNET, Paul, « De la Révolution au chemin de fer », in *Histoire de Dijon*, ouvrage déjà cité, p.243-276

elle en possède, un demi-siècle plus tard, plus de 39.000. Dijon devient un pôle d'équipement avec de très nombreux ateliers de construction mécanique, de tuilerie et de chimie.

Sur le plan politique, l'historien Paul Gonnet montre que l'affrontement entre conservateurs, orléanistes et républicains passe par l'édition de journaux comme *Le patriote de la Côte-d'Or*, *Le Courrier* ou *Le Spectateur*. En 1848, sous la Deuxième République les élections portent au pouvoir des Républicains modérés. Les catholiques fondent un journal, l'*Ordre*, devenue plus tard l'*Union Provinciale*. Pourtant, le plébiscite de 1851, donne 50% des voix au Prince-Napoléon.

L'essor économique de la ville se traduit en un siècle de 1870 à 1975 par un remarquable dynamisme en dépit des trois guerres qui ont marqué la France durant cette période (le conflit Franco-Prussien de 1870, la Première et la Seconde Guerres Mondiales).

Dès la fin du XIXe siècle, le chemin de fer, l'électricité, le câble télégraphique joignant la ville à Paris permettent un essor économique et industriel très important. L'industrie prospère grâce à ces outils de communication. Constructions mécaniques, industries pharmaceutiques, industries métallurgiques, développement du Bâtiment et des Travaux Publics font de Dijon une véritable capitale économique.

L'historien Pierre Lévêque, auteur de nombreux et importants ouvrages sur l'histoire dijonnaise, ausculte cette période à travers la vie sociale, politique et culturelle. A la fin de l'Empire libérale, la ville élit une municipalité républicaine. Durant la guerre franco-prussienne, la ville est occupée par les Allemands, puis libérée par l'armée Bourbaki et Garibaldi et ses volontaires, les chemises rouges, partis d'Autun à la poursuite des Allemands. Alors que la défaite et la Commune divise la population dijonnaise, le journal catholique *Le Bien public* prend le parti de l'ordre et approuve Thiers. A l'opposé, l'Alliance républicaine fait de Garibaldi son président d'honneur, et le journaliste du *Progrès* Henri Lefort, militent pour l'amnistie. Au départ des troupes d'occupations allemandes, le baron de Brancion est finalement nommé Préfet de la Côte-d'Or par Thiers.

Entre 1870 et 1914, Dijon voit se développer une classe ouvrière au côté des artisans et des compagnons. La Manufacture des Tabacs, la biscuiterie Pernot, les cycles Terrot et la ligne PLM (Paris, Lyon, Marseille) emploient plusieurs milliers de personnes. En dépit de cette présence ouvrière massive, Dijon est considérée comme une ville bourgeoise, alors qu'un groupe de chefs d'entreprises et de négociants donne à la ville un véritable dynamisme. Ainsi, l'industriel Louis Robelin est élu maire en 1884. Au sein du conseil municipal, Louis Robelin est entouré d'homme de lois, de commerçants, d'industriels, voire d'artisans qui se regroupent autour du journal *Le Progrès de la Côte-d'Or*. Pour autant, la bourgeoisie foncière et la noblesse cherchent à défendre l'ordre moral et le catholicisme et exprime leur voix politique à travers *Le Bien public*. En revanche, le socialisme pénètre à Dijon lors de la création de la Bourse du travail et des premiers syndicats. A *la Revue sociale* et à *l'Avenir social* succède l'hebdomadaire départemental « *Le rappel des Travailleurs* ».

L'alliance entre les républicains modérés et les catholiques conservateurs finit par voler en éclat lors de l'affrontement autour des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat et de l'affaire Dreyfus. En conséquence, la gauche gagne aisément les élections de mai 1904 et multiplie les mesures sociales : gratuité des fournitures scolaires, la création des cantines, premières colonies de vacances, asile pour vieillards. Entre droite catholique, gauche bourgeoise laïque et gauche socialiste, les alliances de circonstances ou d'intérêts font et défont les municipalités.

Parallèlement, les lycées de garçons et de jeunes filles, l'école normale et la faculté apparaissent comme vecteurs du développement d'une véritable vie intellectuelle à Dijon, enrichie par les travaux du naturaliste E. Collot, du constitutionnaliste H. Deslandres ou encore de l'historien H. Hauser qui s'appuie sur la *Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur* de 1891 à 1902³⁴⁹. L'archiviste Joseph Garnier³⁵⁰ et ³⁵¹ et les

³⁴⁹ Notice de la Bibliothèque Nationale de France, site consulté le 21 septembre 2015, http://data.bnf.fr/32856503/revue_bourguignonne_de_l_enseignement_superieur/#other-ressources

³⁵⁰ « Joseph Garnier », notice de la Bibliothèque Nationale de France, site consulté le 18 septembre 2015, http://data.bnf.fr/12065766/joseph_garnier/

historiens Jules d'Arbaumont et Henri Chabeuf donnent vie à la société Bourguignonne de Géographie et d'Histoire. L'intérêt de ce dernier pour les monuments et l'architecture bourguignonne se conclue par la publication d'un ouvrage, véritable somme, *Dijon, monuments et souvenirs*³⁵².

Quant à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, elle forme en un siècle huit grands prix de Rome de sculpture dont Eugène Guillaume, Paul Gasq, Henri Bouchard et Eugène Piron, alors que le conservatoire, créé en 1869, donne un enseignement de qualité. Le grand théâtre, construit entre 1809 et 1828, inscrit comme monument historique, participe à cette vie publique et intellectuelle bourgeoise³⁵³. Les cinémas s'ouvrent au début du XX^e siècle et le Darcy-Palace est inauguré le 6 mars 1914.

La Première Guerre mondiale épargnera relativement Dijon qui accueille des milliers de réfugiés des zones proches occupées par les Allemands. Si les lendemains de la victoire voient le développement de l'extrême-gauche, la bourgeoisie républicaine et laïque s'associe à la bourgeoisie conservatrice et catholique face à ce qu'elle considère comme un danger. Cette alliance porte au pouvoir municipal Gaston Gérard en 1919, 1925 et 1929, qui récupère même le soutien d'une partie des petits fonctionnaires et de la classe ouvrière. Ainsi, en mai 1927, se définissant comme apolitique, il inaugure la bourse du travail. Elu député, il est inscrit au groupe de la gauche radicale puis de la gauche radicale démocratique et indépendante.

Sous-secrétaire d'Etat au ministère des Travaux publics et du Tourisme en 1931 et 1932, il se préoccupe tout particulièrement de la question touristique. Cet intérêt trouve son écho à Dijon, où il initie, par

³⁵¹ « 1815. Naissance de Joseph Garnier, archiviste et historien », Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, site consulté le 18 septembre 2015, <http://www.academie-sabl-dijon.org/celebration/naissance-de-joseph-garnier-archiviste-et-historien/>

³⁵² CHABEUF, Henri, *Dijon, monument et souvenir*, Dijon, Damidot, 1894, 440p., 442p.

³⁵³ Notice de la base Mérimée, site consulté le 22 août 2015, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=IA21000003

exemple, la foire de la gastronomie ³⁵⁴. En tant que maire, ses politiques urbaines tendent à protéger le patrimoine architectural de la cité³⁵⁵. En raison de son vote favorable à la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 accordant les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, Gaston Gérard est frappé d'inéligibilité puis abandonne la vie politique³⁵⁶.

Sur le plan intellectuel, durant la première moitié du XX^e siècle, de nouveaux locaux universitaires ouvrent rue Chabot-Charny, avec pour enseignants le philosophe Gaston Bachelard, les historiens Gaston Roupnel et Albert Mathiez, le latiniste Eugène de Saint-Denis, Georges Conne linguiste. L'Académie prend également un nouvel essor avec le bibliothécaire Charles Ourel et le pharmacien, grand érudit, Auguste Baudot.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Chanoine Kir, ancien délégué municipal, ancien résistant, est élu maire de Dijon. Il le reste jusqu'en 1968. En trente ans, sous sa municipalité, la cité va connaître des nombreux bouleversements économiques et démographiques. Félix Kir bénéficia d'une très longue stabilité à la tête de la municipalité, et est également élu député (inscrit au groupe des Républicains Indépendants), remarqué à l'Assemblée Nationale pour sa personnalité tonitruante³⁵⁷.

Le chanoine multiplie les jumelages avec d'autres villes étrangères (Mayence, York, Cracovie, Dallas, Volgograd) tout en défendant activement cette politique à l'Assemblée Nationale³⁵⁸. Il réussit à mener à bien son projet de détournement du cours de l'Ouche pour permettre la création du lac artificiel pour l'agrément et les loisirs nautiques. La création de ce lac artificiel, qui prendra le nom du chanoine, s'inscrit dans un plan

³⁵⁴ JOLLY, Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940 : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960-1977

³⁵⁵ POIRRIER, Philippe, « Dijon : l'affirmation d'une politique patrimoniale municipale », op cit p.51

³⁵⁶ Assemblée Nationale, *Dictionnaire des parlementaires français de 1940 à 1958 : notices biographiques sur les parlementaires français de 1940 à 1958*, Tome 4, Paris, La Documentation française, 2001, 454p.

³⁵⁷ Assemblée nationale, *Dictionnaire des parlementaires français de 1940 à 1958*, op cit

³⁵⁸ « Felix Kir », Notice biographique de l'Assemblée Nationale, site consulté le 15 septembre 2016, http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/4144

d'aménagement des quartiers de la Fontaine d'Ouche et de rayonnement de la ville. Son inauguration en 1964 prend la forme d'une consécration du maire³⁵⁹. Ce dernier reste à la tête de la municipalité jusqu'à sa mort en 1968 à 92 ans³⁶⁰. Lui succède Jean Veillet, son ancien adjoint, qui ne se représente pas aux élections municipales de 1971. Durant cette période, Dijon reste une ville de services (64% de la population active) : les services publics, l'enseignement, les grandes entreprises nationalisées emploient des milliers de fonctionnaires ou assimilés. L'essor démographique est tel que sont édifiés de grands ensembles, comme dans la plupart des grandes et moyennes villes françaises au cours de la période, dans des banlieues ou des petites villes satellites comme Chenoves, Grésilles, Quetigny et Chevingy-Saint-Sauveur. Entre 1950 et 1975, Dijon, connaissant une nouvelle expansion économique, devient une métropole qui regroupe avec ses banlieues plus de 213 000 habitants³⁶¹. En 1971, le gaulliste Robert Poujade emporte les élections municipales. Maire, député, ministre, Robert Poujade ne quittera la mairie qu'après cinq mandats consécutifs, en 2001³⁶².

2- La méthode de constitution du corpus, triangulation et grilles théoriques

Lors du travail de constitution du corpus, il nous est rapidement apparu que celui-ci se constituerait en trois grands volets, correspondant à la nature des documents collectés sur le terrain ainsi qu'à la technique de collecte. Nous avons ainsi effectué une forme de triangulation méthodologique. Ainsi, Denis Jodelet définit la méthode de triangulation de la manière suivante : « [...] le processus de triangulation constitue une garantie, voire une alternative aux critères de validation habituellement reconnus dans la recherche

³⁵⁹ BAILLY, Anne-Françoise, « Felix Kir : 'J'ai fait un rêve...' », *Le Bien public*, 20 juin 2014

³⁶⁰ Deux réalisations importantes restent toujours présentes, le Kir qui est un mélange de vin blanc et de crème de cassis et le lac portant son nom.

³⁶¹ Jacqueline GIROUX, « Un siècle de dynamisme économique. La métropole régionale (1870-1975) », in *Histoire de Dijon*, op cit, p.287-312

³⁶² EVEQUE, Pierre, « Un siècle de vie sociale, culturelle et politique, in *Histoire de Dijon*, op cit, p.313-377

quantitative. La triangulation, reprenant un terme de marine, vise à mettre en regard des données qui sont soit obtenues par différentes techniques, soit collectées par différents chercheurs, soit recueillies auprès de groupes différents, de manière à assurer leur fiabilité, leur cohérence et leur consistance »³⁶³.

Notre corpus constitué autorise ainsi le croisement de trois sources correspondant à trois types de recherche de terrain :

1/ La première méthode de collecte des sources a consisté en un contact direct avec des acteurs (principalement des élus municipaux, ayant ou ayant eu des fonctions et délégations culturelles ou patrimoniales, ou bien s'étant exprimés publiquement sur ces questions)

2/ La deuxième méthode a été celle de la recherche et de la collecte de documents en archives, notamment de discours. D'autres types de documents ont également été retenus (dossiers spécifiques issus de différents fonds d'archives tels des dossiers de presse, notes de service, rapports de l'architecte de bâtiment de France, rapports d'élus et de commissions chargées de la politique culturelle).

3/ La troisième méthode de collecte des sources a consisté en la recherche et la collecte d'interventions d'acteurs politiques dans les médias traditionnels (presse et télévision) et sociaux numériques (blogs, Youtube, Facebook) sur les problématiques culturelles et patrimoniales.

Au cours de notre travail de terrain, nous avons hiérarchisé nos sources, non plus en fonction de leur origine (1/entretien, 2/archives, 3/médias comme expliqué ci-dessus), mais en fonction de leur capacité à répondre à notre problématique (1/entretien, 2/discours, 3/sources complémentaires de natures diverses). Pour plus de clarté, nous les présentons donc ici non pas dans l'ordre chronologique qui a présidé à leur collecte, mais selon leur hiérarchie définitive autorisant leur classement en fonction de leur capacité à répondre à la problématique de la recherche puis leur analyse :

³⁶³ JODELET, Denise, « Aperçus sur les méthodes qualitatives », in MOSCOVICI, *Les méthodes des sciences humaines*, p.160

a- Le travail d'enquête auprès des acteurs : des entretiens semi-directifs à Nice et à Dijon

Les entretiens autorisent la mise en lumière des représentations construites par les acteurs autour de la culture et du patrimoine ainsi que de leur propre action dans ce champ. Ils permettent la mise au jour des fonctionnements et l'analyser des éléments de langage. Nous avons choisi privilégier des entretiens semi-directifs dont la grille s'est remodelée au fur et à mesure des discussions. Voici le premier schéma directeur de la grille d'entretien auprès des élus municipaux, qui comporte quatre phases :

- une phase biographique qui incite l'élu à revenir sur son parcours ;
- une phase exploratoire durant laquelle l'élu commente une liste de lieux emblématiques ;
- une phase politique où l'élu est questionné, très concrètement, sur la place des questions culturelles et patrimoniales dans son action politique, ainsi que sur les formes politiques qu'elles prennent dans la vie de la cité ;
- une phase théorique où l'on cherche à appréhender quelle vision et quelle conception du patrimoine et de la culture sous-tendent la construction de la politique culturelle et patrimoniale ainsi que la place qu'elles occupent au sein de la communication politique.

b- La collecte des discours :

On a beaucoup parlé du pouvoir du verbe, et notamment de la dimension performative du langage (Austin³⁶⁴) mais la problématique du déclin du pouvoir des discours (fragmentation de l'espace public avec l'évolution des médias et la perte de crédibilité de la parole politique) s'impose également. Nous avons déjà parlé de la crise de la légitimité politique : l'importance de la parole dans la construction de la légitimité, qui est régulièrement mise en

³⁶⁴ AUSTIN, John, Langshaw, *Quand dire c'est faire*, Traduction de Gilles Lane, Éditions du Seuil, Paris, 1970, 183p.

doute³⁶⁵, reste un enjeu crucial. Le sociologue Philippe Urfalino nous rappelle ainsi le poids des mots dans la prise de décision collective et le modelage de l'opinion : « Pourtant, il semble difficile de ne pas tenir compte d'un constat : les paroles peuvent modifier les opinions et même renverser le poids relatif des parties dans une décision collective. Cependant les sciences sociales redécouvrent ce qui fut une banalité pour les Grecs et les Romains de l'Antiquité et ce qui est aussi assez évident pour la plupart des participants aux assemblées et commissions modernes. »³⁶⁶ Dans cette perspective, il nous était apparu indispensable d'analyser les discours d'élus ayant pour thématique principale la culture et le patrimoine.

c- La collecte des sources et des documents complémentaires :

Le troisième volet de documents retenus, a été constitué par une recherche active mais aussi par un principe de sérendipité qui s'est manifesté tout au long du travail de terrain (*D'un très vieux livre d'Amir Khosrow Dehlavi, poète persan du XIVe siècle (Les Pérégrinations des trois fils de Serendip), où trois princes du royaume de Serendip - le Ceylan d'alors - partent sur les routes et émerveillent leurs hôtes par leur capacité à dénicher des indices pour résoudre les énigmes les plus ardues. Le terme serendipity lui-même, dû à l'écrivain anglais du XVIIIe siècle Horace Walpole, désigne, à la suite du texte persan, ces découvertes faites par "accident et sagacité".*). Ainsi, au cours du travail d'enquête et de collecte, les trois volets méthodologiques se sont bien souvent rejoins, par exemple lorsqu'un élu rencontré en entretien a également tenu à me remettre des documents issus

³⁶⁵ EYRIES, Alexandre, *La communication politique ou le mentir vrai*, édition l'Harmattan, collection Des hauts et débats, 2013

BALME, Richard, « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique. Intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, 2003/3, vol 10, pp. 433-461

« L'inconséquence des hommes politiques est ainsi particulièrement dénoncée. Outre l'oubli des promesses électorales, la critique porte sur les revirements des discours liés à la participation au pouvoir ou à l'opposition, et les interprètent comme la manifestation d'une duplicité de l'action politique »

BLAME, Richard, op cit, p.456

³⁶⁶ URFALINO, Philippe, « La délibération n'est pas une conversation. Délibération, décision collective et négociation », *Négociations*, 2005/2, N°4, p.99-114, p.100

de ses archives personnelles, tel des rapports, des ouvrages, des notes manuscrites.

3- Les résultats de l'enquête de terrain : complémentarité, hétérogénéité et synergies des sources

La première base méthodologique de constitution du corpus élaborée au début de la recherche, et exposée ci-dessus, a donc largement évolué au cours du travail d'enquête et de collecte de terrain. A titre d'exemple, le premier volet du corpus devait être composé de l'ensemble des discours récoltés, mais l'ensemble des entretiens s'étant révélés être une matière plus riche et une première base de travail plus complète que les discours, il constitue donc le premier volet de notre corpus. Le tableau synoptique ci-dessous présente les différentes sources constituant notre corpus, à Dijon et à Nice, en fonction de leur provenance délimitée en quatre catégories :

1/entretiens semi-directifs avec les acteurs politiques ;

2/archives municipales et cabinet du maire ;

3/ documents administratifs et sources officielles ;

4/médias traditionnels et médias sociaux numériques ;

et en précisant leur nature (entretiens, discours, rapports, coupures de presse, tracts, vidéo, brochure.

a- Des entretiens et des choix

Tableau récapitulatif des sources par leur origine à Nice

	Entretiens semi-directifs avec les acteurs	Archives et cabinet du maire	Sources officielles et Documents administratifs	Médias
NICE	<p>Panorama des élus s'étant exprimés sur les questions culturelles et patrimoniales ou ayant une délégation :</p> <p>Jacques Peyrat (Maire, 1995-2008, droite-extrême droite)</p> <p>Jean-Luc Gagliolo (délégué au patrimoine, à la langue niçoise, au théâtre, à la lecture, droite)</p> <p>Jean- Marc Giaume (délégué au patrimoine historique, à la mémoire, au cinéma, droite)</p> <p>Patrick Mottard, (ancien conseiller municipal et général, gauche)</p> <p>Marc Concas, (conseiller municipal, gauche puis sans étiquette)</p> <p>Dominique Boy-Mottard (conseillère municipale, gauche)</p> <p>Jacques Victor (conseiller municipal puis général, Parti Communiste)</p> <p>Acteurs institutionnels de la culture et du patrimoine :</p> <p>Jean-François Laquièze (directeur de la mission Promenade des Anglais à l'Unesco)</p>	Archives municipales	<p>Séances filmées des conseils municipaux</p> <p>Documents de communication produits par la municipalité (brochures, revues municipales)</p>	<p>Presse locale et nationale:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Interventions des acteurs interrogés -Interventions d'autres acteurs -Articles spécifiques de la presse locale ou nationale sur les thématiques traitées <p>Publications des acteurs sur divers supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préfaces - Ouvrages <p>Interventions des acteurs sur les médias sociaux concernant ces questions (une approche du traitement de ces questions par les acteurs politiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facebook, - Twitter - Blogs
		Fonds de Murielle Marland-Minitello, adjointe à la culture (2008-2014)		
		Documents issus de divers fonds		
		Discours du Maire (Christian Estrosi)		
		Discours d'inauguration de l'exposition du musée Masséna et de la série d'expositions « Nice 2015 Promenade des Anglais » (12 juin 2015)		
		Discours d'inauguration de la bibliothèque Raoul Mille (16 janvier 2014)		
		Discours d'inauguration de l'exposition « Un été pour Matisse » (20 juin 2013)		
		Discours d'inauguration du Quai des Etats-Unis (1 ^{er} février 2014)		
		Discours d'inauguration du musée national du Sport (15 octobre 2014)		

Tableau récapitulatif des sources par leur origine à Dijon

	Entretiens semi-directifs avec les acteurs	Archives et cabinet du maire	Sources officielles et documents administratifs	Médias
DIJON	<p>Adjoints au maire et anciens adjoints délégués à la culture ou au patrimoine : Christine Martin (adjointe à la culture, gauche) Yves Berteloot (ancien adjoint à la culture, gauche) Jean-Pierre Gillot (ancien adjoint au patrimoine, gauche) Michèle Curtil-Faivre (ancienne adjointe à la culture, droite) Jean-François Bazin (ancien adjoint à la culture, droite) Jean-Michel Pelotte (ancien adjoint à la culture, droite)</p> <p>Acteurs institutionnels de la culture : Adrien Cassina (directeur des affaires culturelles) Thierry Caens (Ambassadeur culturel de Dijon)</p> <p>Entretiens complémentaires d'élus en cours de mandat : Catherine Louis (Conseillère départementale, commission sport, loisir, culture, droite) Sandrine Hilly (Conseillère municipale, déléguée à la vie démocratique, gauche) Edouard Cavin (Conseiller municipal, extrême droite)</p>	<p>Archives municipales</p> <p>Discours de l'ancien maire Robert Poujade : Discours d'inauguration de l'Auditorium (1998)</p> <p>Discours pour le forum du patrimoine (1977)</p> <p>Discours sur la donation Grandville (1975)</p> <p>Discours de Maurice Druon en visite à Dijon</p> <p>Entretien de Robert Poujade sur André Malraux</p> <p>Documentation personnelle des acteurs</p> <p>-Rapport sur l'état de la culture à Dijon de 1989 de Jean-François Bazin</p> <p>-Divers rapports et documents de Jean-François Bazin ou produits lors de sa présidence de la Région Bourgogne</p> <p>-Divers documents de Michèle Curtil-Faivre</p>	<p>-Discours de François Rebsamen sur la Cité de la Gastronomie (2 février 2016)</p> <p>-Séances filmées des conseils municipaux (dates à définir)</p> <p>-Documents de communication produits par la municipalité (brochures, revues municipales)</p>	<p>Presse locale et nationale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interventions des acteurs interrogés - Interventions d'autres acteurs - Articles spécifiques de la presse locale ou nationale sur les thématiques traitées <p>Interventions des acteurs sur les médias sociaux concernant ces questions (une approche du traitement de ces questions par les acteurs politiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facebook, Twitter - Blogs

Les entretiens à Nice se sont déroulés de janvier 2015 à mai 2016. Ils ont été réalisés avec des élus de la majorité municipale comme des élus de l'opposition exerçant un mandat électoral. Ils ont aussi été menés avec d'anciens élus n'étant plus en fonction mais ayant exercé un mandat à fort pouvoir décisionnel, ou s'étant tout particulièrement exprimé sur les problématiques culturelles et patrimoniales. Certains élus interrogés étaient au moment de l'entretien conseillers départementaux mais ayant longtemps exercé des mandats municipaux et représentant à ce titre une forme de mémoire vivante de la vie politique municipale. Nous avons interrogé des élus de la municipalité niçoise (« Les Républicains ») ayant une délégation spécifiquement culturelle et patrimoniale, sachant qu'il n'existe pas à Nice d'adjoint au Maire en charge de la culture ou du patrimoine, mais cinq délégués ayant des attributions culturelles et patrimoniales.

Parmi ces derniers, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec : Jean-Luc Gagliolo et Jean-Marc Giaume. Nous avons également interrogé l'ancien maire de la Ville de Nice, Jacques Peyrat (élu UMP pour ce mandat, mais ancien élu Front National), sur les grands axes de sa politique culturelle et patrimoniale. Nous avons en outre mené des entretiens avec des membres, ou d'anciens membres de l'opposition, occupant largement le spectre des partis de gauche ; et qui se sont exprimés sur ces questions : Patrick Mottard (ancien élu municipal et général du Parti Socialiste puis du Parti Radical de Gauche), Marc Concas (élu municipal sans étiquette, ancien élu du Parti Socialiste) qui s'est exprimé à plusieurs reprises sur la politique culturelle et patrimoniale de la Ville de Nice en conseil municipal et dans divers médias, Dominique Boy-Mottard (conseillère municipale d'opposition membre du Parti Radical de Gauche, membre du conseil d'administration de l'Office du Tourisme et s'étant exprimée dans divers médias sur les thématiques culturelles et patrimoniales), Jacques Victor (élu du Parti Communiste, conseiller municipal puis conseiller général). Enfin, nous avons pu rencontrer des acteurs administratifs des politiques culturelles et

patrimoniales : François Laquière, directeur de la mission pour l'inscription de la Promenade des Anglais au patrimoine mondial de l'Unesco.

Les entretiens à Dijon ont eu lieu du 25 septembre 2015 au 25 octobre 2015 puis du 10 janvier au 25 janvier 2016. Ils se sont déroulés avec des élus de la majorité municipale (Parti Socialiste), des élus de l'opposition, d'anciens élus de la majorité municipale actuelle (Parti Socialiste) ayant eu des attributions culturelles et patrimoniales ainsi que d'anciens élus de la majorité précédente (de droite, sous le mandat de Robert Poujade), et, enfin, des acteurs institutionnels et associatifs de la culture et du patrimoine. Nous avons donc pu interroger : Christine Martin (adjointe au maire déléguée à la culture (compléter)), Yves Bertheloot (ancien adjoint au maire délégué à la culture de l'actuelle municipalité socialiste), Jean-Pierre Gillot (ancien adjoint délégué au patrimoine de l'actuelle municipalité socialiste, et membre de l'association pour le classement des climats de Bourgogne), Michèle Curtil Faivre (ancienne adjointe à la culture de Robert Poujade), Jean-François Bazin (ancien adjoint à l'urbanisme puis à la culture de Robert Poujade), Monsieur Pelotte (l'un des premier adjoint à la culture sous Robert Poujade). Nous avons également rencontré Adrien Cassina, directeur de la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Dijon, ainsi que Thierry Caens, trompettiste dijonnais ayant reçu de la part du maire de Dijon, François Rebsamen, le rôle d'ambassadeur culturel de la ville. Nous avons également mené quelques entretiens complémentaires avec Sandrine Hilly, élue déléguée à la vie démocratique de la Ville de Dijon, Edouard Cavin, élu d'opposition Front National, et Catherine Louis, conseillère départementale, présidente de la commission Sports, Loisirs et Cultures.

Les entretiens ont duré entre quarante minutes et deux heures, dans divers contextes (bureaux de la mairie, permanences des élus, cafés). Ils ont parfois eu lieu en deux sessions, à quelques semaines d'intervalle, ou bien encore ont été reportés pour des raisons de modification d'emploi du temps des élus. Ces reports se sont avérés rares, et ont eu lieu dans des circonstances politiques singulières (attentats de Paris, élections régionales). Ils ont nécessité une prise de contact par mail ou par téléphone, et souvent par l'intermédiaire d'une personne déjà interrogée, avec l'établissement

progressif d'un lien de confiance. Chaque entretien a été enregistré, avec l'accord de la personne interrogée, puis la majorité d'entre eux (excepté les moins révélateurs) ont été transcrits, en conservant au mieux la syntaxe utilisée par les acteurs, dans un souci d'authenticité. Chaque enregistrement a été doublé d'une prise de note manuscrite pendant l'entretien. Nous n'avons finalement pas cherché à établir de représentativité des élus : en effet, nous avions au départ prévu d'établir un échantillonnage représentatif d'élus sur l'éventail des tendances politiques, dans l'objectif d'établir un panorama des représentations de la culture et du patrimoine chez les élus des divers partis et tendances politiques. Cette perspective nous est apparue finalement ne pas correspondre à une analyse fine des enjeux locaux au sein des municipalités. En effet, elle aurait perdu de son sens dans le cadre d'une recherche de type qualitatif, avec une perspective diachronique et une analyse des interactions entre acteurs politiques de différents statuts et dans deux contextes différents (Nice et Dijon). Revenons donc à la définition de l'analyse qualitative que nous propose Pierre Paillé : « De fait, le type d'analyse qualitative que je tente de mieux cerner aujourd'hui a comme l'une de ses caractéristiques de s'insérer à l'intérieur d'une logique de proximité. J'entends par là qu'elle s'exerce au plus près des phénomènes qu'elle souhaite mettre en lumière, des acteurs qui les incarnent, des contextes qui les portent, mais aussi du chercheur qui les examine avec toute sa sensibilité théorique et expérientielle. »³⁶⁷ Car non seulement les acteurs politiques y développent leurs visons propres de ce qu'est ou de ce que devrait être une politique culturelle et patrimoniale, leurs définitions et leur appréhension de ces notions, mais en outre, ces questions jouent, très concrètement, un rôle stratégique dans les relations, les rapports de forces et les interactions entre les différents acteurs de la vie démocratique de la cité. Ainsi, l'ensemble des entretiens, comme l'ensemble des discours, donnent une perspective diachronique à la recherche, qui permet d'appréhender la problématique posée sur le long terme dans les deux municipalités. Roger Bautier et Elisabeth Cazenave insistent sur la nécessité de prendre en considération la

³⁶⁷ PAILLE, Pierre, « Les conditions de l'analyse qualitative », *SociologieS, La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain*, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 30 novembre 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/3557>

dimension diachronique dans une recherche en sciences de l'information et de la communication. C'est la recherche de documents en archives qui permet principalement d'établir ce regard diachronique. Selon ces deux chercheurs, cette mise en perspective autorise d'une part d'envisager le changement et de le relativiser en analysant les transformations dans une dialectique entre longue durée et courte durée, entre permanence et rupture, d'autre part de percevoir les objets d'études dans toute leur complexité.³⁶⁸

Ainsi, second volet important des sources, les discours retenus s'étendent sur une période s'établissant de 1975 à 2016. Ils proviennent, comme on peut le constater sur le tableau synoptique ci-dessus, de plusieurs origines. Les discours de Robert Poujade sont issus d'un fonds des archives municipales de Dijon, versé par la municipalité de Robert Poujade, et contenant nombre des discours de ce dernier, y compris des brouillons contenant des annotations. Nous en avons retenus trois, qui faisaient particulièrement sens, et correspondaient à des étapes importantes de la politique culturelle et patrimoniale du maire, ou bien qui éclairaient particulièrement sa vision patrimoniale : discours d'inauguration de la donation Grandville, janvier 1975, discours prononcé à l'occasion du forum du patrimoine, octobre 1987, et enfin, le discours d'inauguration de l'Auditorium, particulièrement significatif, prononcé en novembre 1998. Ce fonds de discours étant très riche et contenant de nombreux éléments ayant trait à la culture, nous avons dû opérer une importante sélection pour ne garder que les plus pertinents sur ces thématiques. Il nous a également permis de découvrir des discours conservés n'étant pas de la plume de Robert Poujade : par exemple, le discours prononcé par Maurice Druon, alors ministre de la Culture, à Dijon, en présence du maire de la ville (et alors co-président de la Commission supérieure des sites), à l'occasion du dixième anniversaire de la Fondation de l'Association nationale pour la protection des villes d'Art, le 27 octobre 1973. Le discours de François Rebsamen, maire de Dijon depuis 2001, prononcé le 2 février 2016 à l'occasion du lancement de la cité de la gastronomie et du vin, provient du service de la communication

³⁶⁸ BAUTIER, Roger, CAZENAVE, Elisabeth, « Sources historiques et archives de la communication », in OLIVERSI, Stéphane, op cit, p.117

de la municipalité dijonnaise. Enfin, les discours de Christian Estrosi, maire de Nice depuis 2008, sont issus d'une demande directe effectuée auprès du cabinet du Maire. Ils n'ont pu être obtenus que par cette voie, n'ayant pas été versés aux archives municipales, ni communiqués par le service de la communication, qui n'a pas donné suite à nos demande dans un premier temps : le discours prononcé à l'occasion de l'exposition « Nice 2013, un été pour Matisse », le 20 juin 2013, au musée Matisse de Nice, discours d'inauguration de la Bibliothèque Raoul Mille, prononcé le 16 janvier 2014 à la Gare du Sud, le discours d'inauguration du Quai de Etats-Unis, le 1^{er} février 2014, le discours prononcé à l'inauguration du Musée National du Sport le 15 octobre 2014, et, enfin, le discours prononcé lors de l'inauguration de l'exposition « Promenade des Anglais » le 12 juin 2015 à la Villa Masséna. Nous n'avons pu retrouver de discours des précédents maires Jacques Peyrat et Jacques Médecin. Le fonds personnel de Jacques Peyrat versé aux archives municipales n'en contient pas, de même que l'ensemble des fonds versés directement par son cabinet aux archives municipales après la fin de son dernier mandat.

b- Sélection des autres documents

Nous avons également collecté d'autres documents issus des archives municipales de Nice, car en tant que professionnelle y travaillant, nous avons eu un accès privilégié dans le cadre d'inventaires de fonds d'archives non encore inventoriés. Le principe de sérendipité s'applique ici, car des documents ayant trait au patrimoine niçois ont émergés de ces fonds de manière inattendue, à l'instar d'un dossier présent dans un fonds de permis de construire relatif à un ancien couvent de centre historique du Vieux Nice (La Providence) détruit au début des années 1990. Ce dossier s'est avéré passionnant, car il contenait de nombreux courriers et tracts des associations de défense du patrimoine, de riverains et des élus de l'opposition refusant avec force la démolition de cet ensemble bâti voulue par la municipalité.



Figure (4) Coupure de presse extraite du journal Nice-Matin, insérée dans le dossier du Permis de construire de la Providence, archives municipales de Nice

S'y adjoignent des archives personnelles d'élus et d'acteurs interrogés, qui, dans chacune des deux villes, nous ont spontanément confié des documents de leurs propres fonds documentaires, ou des documents de travail produits par la municipalité : par exemple, les notes manuscrites, discours et coupures de presse de Madame Curtil Faivre, les rapports sur la vie culturelle dijonnaise ou la lecture publique de Monsieur Jean-François Bazin, ainsi que les brochures de valorisation de la région Bourgogne publiées lorsqu'il était Président de cette région. On peut également citer les ouvrages sur Nice rédigés par Monsieur Mottard, ou encore le document de travail et de communication sur l'inscription de la Promenade des Anglais confié par Monsieur Laquière au cours de notre entretien.

Ces documents sont complétés par d'autres sources, officielles ou administratives : brochures éditées par les municipalités et les services compétents, vidéo des conseils municipaux postés sur les sites Internet des

Municipalités. Elles sont également recoupées avec les autres sources et viennent compléter des informations issues des entretiens ou des discours.

Dans cette même perspective, nous avons également consulté les interventions des acteurs politiques s'étant exprimés sur les questions culturelles et patrimoniales dans la cité, dans la presse traditionnelle locale (*Nice Matin* ou *Le Bien Public*) ou National (*Le Monde*, par exemple, avec interview de Christian Estrosi titrée « A Nice, Christian Estrosi se rêve en ministre de la culture »³⁶⁹), ou encore dans les médias sociaux (post du blog de Patrick Mottard ou de Marc Concas sur la politique culturelle de la Ville de Nice). Viennent ensuite les éventuelles publications des acteurs interrogés, qui permettent d'augmenter et de recouper les éléments déjà analysés (discours tenus par les acteurs interrogés, contre-perspective donnée par un opposant, vérification d'un fait, d'une date ou d'un chiffre affirmé). Nous avons ainsi étudié les chapitres et passages consacrés à la culture et au patrimoine dans les ouvrages publiés par Jacques Peyrat³⁷⁰ et Christian Estrosi³⁷¹, ou encore Jacques Médecin³⁷².

Si le tableau ci-dessus, dont nous venons de décrire les principaux composants ainsi que leur méthode d'obtention, permet une bonne appréhension des différents types de sources en fonction de leurs origines, nous avons tenu à construire notre corpus selon d'autres principes organisateurs. Le corpus est donc structuré en trois volets principaux, qui dépendent à la fois de la nature des documents, de leur volume et de leur pertinence pour répondre à la problématique de la recherche :

- Un premier volet constitué des principaux entretiens semi-directifs avec les élus et les différents acteurs à Dijon et à Nice (annexes 1 à 14)

³⁶⁹ BLANCHARD, Sandrine, « A Nice, Christian Estrosi se rêve en ministre de la culture », *Le Monde*, 2 octobre 2013

³⁷⁰ PEYRAT, Jacques, *Faire Nice et l'aimer*, Nice, non daté, 38p.

³⁷¹ ESTROSI, Christian, SZAFRAN, Maurice, *Il faut tout changer !*, Paris, Albin Michel, 2017, 274p.

³⁷² MEDECIN, Jacques, *Et moi je vous dis ma vérité, entretiens avec Henri-Christian Giraud*, Paris, Michel Laffon/Éditions Table Ronde, 1991, 333p.

- Un second volet composé des discours des actuels ou anciens maires de Dijon et de Nice : François Rebsamen, Christian Estrosi et Robert Poujade (annexes 15 à 23)
- Un troisième volet composé des sources complémentaires, de nature et d'origines diverses, ayant pour vocation de compléter les deux premiers volets du corpus en apportant tant des informations supplémentaires, que des angles d'approche complémentaires (annexes 24 à)

Organisées ainsi, les sources, malgré une apparente hétérogénéité, s'entrecroisent, se recoupent, et complètent chacune largement leurs lacunes respectives. Ainsi, n'ayant pas pu rencontrer les maires actuels de Dijon et de Nice, nous avons en revanche collecté leurs principaux discours relatifs aux questions culturelles et patrimoniales, eux-mêmes enrichis des interventions médiatiques et publications des deux édiles (journaux locaux et nationaux, communiqués officiels, ouvrages édités, entretiens télévisés). De même, si nous avons pu avoir accès aux discours du maire sur une très longue période à Dijon (discours du fonds Robert Poujade des archives municipales de Dijon allant de 1975 à 1998), il n'existe en revanche pas ce type de fonds pour la même période à Nice (mandats de Jacques Médecin et de Jacques Peyrat sur une période de 1966 à 1990 puis de 1995 à 2008). Cependant, nous avons pu nous entretenir longuement avec Jacques Peyrat, ancien-sénateur maire de Nice (1995-2008) et avons eu accès à des documents concernant la période antérieure à la mandature de ce dernier (dossier de la Providence dans un fonds d'archives municipales, articles de presse relatifs à la destruction de patrimoine niçois dans les années 1970 – 1980 dans les archives du journal local *Nice-Matin*) mais aussi aux mémoires vivantes d'autres acteurs interrogés, notamment ses contradicteurs. De même, les deux villes n'étant pas de nature similaire, notamment dans la structuration de la vie culturelle (d'un point de vue politique, administratif et associatif, de même que dans les manifestations culturelles, l'histoire patrimoniale, etc.), les deux corpus documentaires collectés, bien que similaires, reflètent ces variations, tout en autorisant une analyse comparative fine.

Conclusion du chapitre

Reprenons pour notre compte les réflexions du sociologue Didier Demazière sur les complémentarités que permet le croisement des entretiens effectués dans le cadre d'une recherche avec d'autres sources mais aussi avec d'autres points de vue contradictoires : « Explorer et reconstruire les univers de vie, revient à utiliser les entretiens pour repérer des informations, pour identifier des traces des événements, et mobiliser ces fragments pour procéder à des descriptions et reconstituer des mondes qui ne renvoient pas à des univers sémantiques. Dans ce cas il faut mobiliser aussi d'autres outils [...] et toutes les méthodes qui permettent de confronter les paroles des interviewés avec d'autres informations, puisées à d'autres sources, à d'autres points de vue, à d'autres mises en mots. »³⁷³. Le croisement des différents éléments du corpus nécessite la mise en place d'outils d'analyse propres à appréhender la nature de chacun de ces éléments.

³⁷³ DEMAZIERE, Didier, « A qui se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés », *Langage et société*, 2007/3, N°121-122, p.85-100, p.97,

Chapitre 5 : L'analyse du corpus et ses outils : un artisanat de la recherche

Introduction du chapitre

La réflexion de Didier Demazière montre à quel point l'enquête de terrain et les méthodes d'analyses du corpus oblige le chercheur tant à une rigueur scientifique indispensable qu'à une souplesse imposée par la nature de la recherche, des problématiques, des facteurs humains des enquêtes de terrain³⁷⁴. Pierre Paillé, dans un article consacré aux méthodes de la recherche qualitative, compare le chercheur à interprète qui ne doit pas produire une analyse trop rigide et trop sèche des matériaux de recherche assemblés mais qui doit plutôt suivre une logique interprétative et de recherche de compréhension profonde et sensible des phénomènes. Il préconise un artisanat de la recherche car : « L'artisan est celui qui travaille avec des outils très peu mécanisés. Sur le plan de l'analyse qualitative, il s'agit du cas de figure de celui qui fait ses analyses à main. Cela a pour effet, selon mon expérience, de ralentir les processus d'analyse. Et la lenteur permet une sensorialité plus fine, plus attentive. En même temps, le travail artisanal permet un contact plus charnel avec les matériaux, et par conséquent des analyses bien incarnées. »³⁷⁵. Cette réflexion a nourri notre travail d'analyse du corpus, notamment dans l'élaboration de notre méthode d'analyse, de par la nature tout à la fois hétérogène, qualitative et discursive de nos sources. Nous avons d'ailleurs évoqué précédemment la construction de notre méthodologie par divers emprunts disciplinaires.

³⁷⁴ Voir conclusion du chapitre précédent

³⁷⁵ PAILLE, Pierre, « Les conditions de l'analyse qualitative », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 30 novembre 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/3557>

1- L'analyse du discours dans un corpus constitué

L'analyse des discours des élus impose deux questionnements fondamentaux. En premier lieu, celui de la nature du discours. En second lieu, celle de la méthode d'analyse. De par l'hétérogénéité de nos sources, ces questions n'apparaissent pas des moins importantes. Comme nous l'avons vu, chaque production de discours que nous analysons correspond à des contextes d'énonciation variés, où le locuteur, le destinataire, le cadre, la posture de l'énonciateur et l'objectif sont différents, de même que les supports et les médias utilisés.

Nous ne produirons pas ici une analyse du même type que celle proposée par les sciences du langage :

« Un différent initial oppose les sciences sociales aux sciences du langage. En constituant la langue en objet de science, par opposition à la parole, les secondes instituent un rapport théorique à cet objet, qui l'invalide en grande partie aux yeux des premières. Prendre pour objet le langage pour le comprendre pour lui-même éloigne de la compréhension qu'en ont ceux qui le comprennent pour agir. Forte de cette critique, la science politique a cessé d'aborder le discours comme le simple véhicule d'un contenu idéologique - corps de doctrine cohérent et systématisé par une mise en forme spécifiquement théorique - pour rendre compte des usages du discours dans le cours de l'activité politique, à travers les notions de stratégie, de position et de prise de position. Cette articulation de l'action et du discours - non plus comme thématique (discours de l'action politique) mais comme pragmatique (action politique par le discours) [...]. »³⁷⁶

³⁷⁶ PIRAT, Bertrand, « Charaudeau (Patrick), Le discours politique. Les masques du pouvoir, Paris, Vuibert, 2005, 255 pages », *Politix* 2006/3 (n° 75), p. 196-200.

a- Analyse de l'énonciation

Jean-Pierre Esquenazi rappelle que l'analyse de l'acte énonciatif consiste essentiellement en la compréhension des liens entre les caractéristiques d'une organisation sociale et les qualités d'un corpus d'énoncés révélateurs. Comment l'institution émettrice comprend-t-elle son activité énonciatrice ? « Dans cette perspective, l'institution n'existe que pour édifier des dispositifs ou des situations au sein desquelles l'activité énonciative peut être accueillie. Son ordre, son organisation sont tendus vers cet objectif »³⁷⁷. Ainsi, l'énonciation est toujours collective et les actes de langage « ne prennent sens qu'à l'intérieur d'activités socialement reconnues et pratiquées selon des schémas définis à l'intérieur de communautés »³⁷⁸. Dès lors, l'analyse logométrique de cette production discursive ne nous est pas permise. Cette méthodologie, qui est récemment entrée dans la recherche en sciences humaines, nécessite une homogénéité du corpus étudié. Pour autant, l'apparition des méthodes logométriques ne disqualifie pas les analyses plus traditionnelles du langage politique. Damon Mayaffre, spécialisé dans l'analyse logométrique du discours politique, souligne que l'analyse quantitative doit toujours être doublée d'une analyse qualitative des textes, dans une forme de lecture traditionnelle indispensable à l'extraction du sens du discours³⁷⁹.

Nous nous concentrerons donc sur ce dernier aspect : l'analyse des thématiques, le repérage de formules récurrentes et des articulations argumentatives. Cette approche devra porter un éclairage sur les conceptions de la culture, du patrimoine, des politiques et des enjeux qui y sont liés par les élus locaux, au sens où le définit Georges Vignaux, le principal élément scruté, selon lui, étant le sujet énonciateur et ses représentations mentales : « En conséquence, on peut avancer que toute argumentation reviendra à chaque fois, à la mise en évidence d'une certaine

³⁷⁷ ESQUENAZI, Jean-Pierre, « La sociologie de l'énonciation », in OLIVESI, Stéphane (dir), *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2007, p.189

³⁷⁸ ib idem, p.191

³⁷⁹ MAYAFFRE, Damon, « Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy (2007-2012) », *Mots. Les langages du politique*, N°103, 2013, pp.73-87

représentation personnelle du monde et donc à « la construction d'un sujet » : celui qui énonce et réfère alors à un univers de connaissance ou d'opinion qu'il se constitue pour appuyer son dire. Chaque discours, par là, a prétention et ambition de se présenter comme « micro-monde » de sens [...]».³⁸⁰ Mais le discours n'est pas uniquement le révélateur de représentations mentales, il est aussi celui d'un système de relations entre les acteurs. Cette approche sera donc complétée par l'appréhension, visible dans les discours mais aussi dans les sources complémentaires, des interrelations et des phénomènes de rétroaction communicationnelle liant les acteurs politiques. Il faut ici rappeler la fameuse théorie de Pierre Bourdieu : le pouvoir de nommer produit une efficacité symbolique qui agit sur la construction de la réalité sociale : « [...] on doit se garder d'oublier que les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs et leurs groupes respectifs »³⁸¹ . D'où l'importance de recontextualiser le discours par rapport à la position sociale du locuteur (compétence sociale du locuteur légitime). A l'analyse du phénomène de perte de force du discours liturgique dans l'Eglise proposée par Bourdieu, (lien entre affaiblissement de la magie performative du rituel et de l'efficacité symbolique des mots et déclin de la croyance due à un effondrement d'un système de représentations)³⁸², on peut substituer celle de la perte de légitimité de la parole politique aujourd'hui. Dans tous les cas, les représentations de la culture semblent conditionner, ou du moins refléter au plus haut degré une vision de l'homme et de la société. Nous tenterons de les faire émerger à travers la production de la parole publique des acteurs politiques au sein de la cité. La réflexion de Roger Bautier et Elisabeth Cazenave à ce propos traduit bien notre démarche : « S'engager dans l'étude des systèmes de représentation se révèle à la fois indispensable et risqué. Risqué parce que cette étude peut conduire à leur accorder une importance telle qu'elle reviendrait à négliger les pratiques et leur histoire propre. Indispensable, cependant, parce que les systèmes de

³⁸⁰ VIGNEAUX, Georges, *Le discours acteur du monde. Enonciation argumentation et cognition*, Ophrys, 1988, p.197

³⁸¹ BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p.59

³⁸² ib idem, p.173

représentation sont non seulement liés à ces pratiques, mais qu'ils peuvent les structurer intimement. »³⁸³

b- Les discours politiques et la culture

Enfin, comme nous l'avons souligné précédemment, la parole politique et les discours se construisent au sein d'un espace public. Gilles Achache pose comme préalable à toute communication politique l'existence d'un émetteur, d'un récepteur, d'un espace public, et, pour finir, d'un ou plusieurs médias³⁸⁴. Ainsi, si le discours politique n'est pas reçu dans son espace et dans son temps d'énonciation immédiat, il est nécessairement retransmis par un ou plusieurs médias, ce qui implique qu'il passera par un filtre dont il ne faut pas oublier les effets lors d'une analyse qui impliquera d'écouter le discours dans des conditions différentes de celles de sa situation d'énonciation d'origine (nous avons vu en partie précédemment les problématiques disciplinaires que cela soulève). Les discours produits par les élus, mais aussi les réponses discursives qu'ils suscitent en retour, se définissent donc comme des éléments fondamentaux et des stratégies d'acteur au sein d'un espace de communication politique. Cela se traduit souvent par la mise en narration du patrimoine et de la culture ainsi que par la mise en narration de sa propre action politique dans ce domaine.

Pour conclure, nous analyserons donc les discours politiques énoncés par les maires dans leur spécificité (contexte, destinataire, mise en forme et articulations argumentaires très travaillées), mais nous considérerons que les entretiens sont également une production discursive qui révèle des représentations. De même, les autres sources collectées et analysées apparaissent elles aussi comme une forme de production de discours dans l'espace public répondant, ou sous-tendue par des stratégies communicationnelles d'acteurs

³⁸³ BAUTIER, Roger, CAZENAVE, Elisabeth, « Sources historiques et archives de la communication », in OLIVERSI, Stéphane, p124

³⁸⁴ ACHACHE, Gilles, «

Nous distinguerons donc les sources en fonction de leur nature (discours, entretien, tribune dans un journal ou post de blog) et de leur contexte d'énonciation (discours public, entretien en tête à tête, paroles prononcées dans le cadre d'un conseil municipal) tout en considérant qu'elles nous permettent chacune d'étudier, dans leurs interrelations :

- les productions discursives ;
- les représentations ;
- les stratégies d'acteurs ;

et de mettre en évidence les caractéristiques de la communication politique des acteurs.

2- Tableaux synoptiques et récapitulatifs : des outils efficaces pour croiser les sources

Nathalie Garric, dans un article paru dans la revue *Langage*, souligne d'une part l'intérêt croissant des sciences humaines pour l'analyse de discours, et d'autre part qu'il existe une forte corrélation entre la nature discursive d'un corpus étudié et son hétérogénéité.³⁸⁵ Reprenant une classification distinguant trois objectifs analytiques de l'étude discursive établie par Patrick Charaudeau dans un article de 2009³⁸⁶, elle décrit le corpus comme à la fois un outil de compréhension et de théorisation de problématiques communicatives, mais aussi représentationnelles et interprétatives. Dans ce dernier cadre, c'est la recherche de compréhension d'un phénomène précis qui donne sa cohérence au corpus, même s'il est constitué d'éléments de nature différente. Elle complète ainsi sa réflexion sur la capacité heuristique d'un corpus hétérogène : « Le texte fonctionne comme un médiateur (Mellet 2000) pour la compréhension d'un fait social, duquel il obtient sa condition d'homogénéité. Ses fonctionnements énonciatifs -cohérents

³⁸⁵ GARRIC, Nathalie, « Construire et maîtriser l'hétérogénéité par la variation des données, des corpus et des méthodes », *Langages*, 3/2012 (N°187), p.73-92

³⁸⁶ CHARAUDEAU, Patrick, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirais quelle est ta problématique », *Corpus*, N°8, 2009, pp.37-66

ou conflictuels- , en tant que pratiques, sont un lieu de construction de la réalité étudiée : ils disposent d'une représentativité socio-historique que cherche à atteindre l'analyse ». ³⁸⁷

Nous avons élaboré une méthode d'analyse du corpus et des documents collectés. Pour chacun des entretiens effectués et retenus, nous avons produit une transcription du dialogue enregistré, puis nous avons extrait les principaux concepts et notions évoqués par l'élu interrogé dans le champ de la vie publique, politique et communicationnelle, de la culture et du patrimoine. Les discours, de par leur forme littéraire plus travaillée, ont été analysés en terme de vocabulaire (occurrences lexicales), de thématiques et d'articulations argumentatives. Enfin, le troisième volet du corpus (documents complémentaires) a fait l'objet d'une analyse plus succincte : résumés, prises de notes, études factuelles et analytiques. Nous avons souhaité éviter l'écueil d'une trop grande formalisation de peur de mal appréhender les nuances, les subtilités et les complexités des situations personnelles, interpersonnelles, de groupe au sein de la vie politique et publique des municipalités. François Dosse, à ce propos, met en garde contre le « mirage de la formalisation » ³⁸⁸.

Le tableau ci-dessous permet de synthétiser cette approche en montrant le type d'analyse et la méthodologie d'étude pour chaque type de document.

³⁸⁷ GARRIC, Nathalie, op cit

³⁸⁸ DOSSE, François, *Histoire du structuralisme. Le chant du cygne, 1967 à nos jours*, Tome II, La Découverte, Paris, 1992, 542 pp., p.225-229

Tableau du type d'analyse par type de source

Tableau 3	Sources principales volet 1 : entretiens (annexes 1 à 14)	Sources principales volet 2 : discours (annexes 15 à 22)	Sources complémentaires (annexes 23 à 25 : toutes les sources ne sont pas en annexe)
Type de document	<p>14 principaux entretiens</p> <p>Nice</p> <ul style="list-style-type: none"> -Jean-Luc Gagliolo -Jean-Marc Giaume -Jacques Peyrat -Patrick Mottard -Dominique Boy-Mottard -Jacques Victor -François Laquièze <p>Dijon</p> <ul style="list-style-type: none"> -Christine Martin -Yves Bertheloot -Jean-Pierre Gillot -Michèle Curtil Faivre -Jean-François Bazin -Adrien Cassina -Thierry Caens 	<p>9 discours</p> <p>François Rebsamen Cité de la gastronomie</p> <p>Robert Poujade Inauguration de l'auditorium (1998) Forum du patrimoine (1987) Inauguration donation Grandville (1975-1976)</p> <p>Christian Estrosi</p> <ul style="list-style-type: none"> -inauguration « Nice 2015 Promenade des Anglais » -inauguration « Un été pour Matisse » -inauguration Bibliothèque Raoul Mille -inauguration Quai des Etats-Unis -inauguration du musée national du sport 	<p>Documents d'archive (documents administratifs, dossiers, journaux, procès-verbaux de débats, discours)</p> <p>Archives personnelles des acteurs (rapports, notes)</p> <p>Publications des acteurs (livres, Internet)</p> <p>Interventions médiatiques des acteurs</p> <p>Débats en conseils municipaux</p> <p>Documents officiels</p> <p>Entretiens complémentaires</p>
Méthode d'analyse	<p>Durant l'entretien, systématiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de notes manuscrites - enregistrement audio <p>Après l'entretien, systématiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -retranscription -analyse, étude lexicale et thématique -tableau synthétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse lexicale et thématique systématique - Tableau synthétique 	<p>Prise de notes libres</p> <p>Recoupement avec les autres sources</p>

Les critères retenus pour les analyses ne pouvaient pas être complètement similaires selon que nous étudions un entretien ou un discours. Nous avons donc choisi :

- concernant les entretiens, de dégager les notions et concepts employés, ainsi que de mettre en lumière les éléments biographiques ou concernant sa propre action dans le champ de la culture et du patrimoine par l'acteur interrogé. Nous avons ensuite croisé ces éléments avec les thématiques principales ressortant de l'entretien. Ayant effectué ce travail pour chaque entretien, nous avons, dès lors pu comparer et croiser les analyses de tous les entretiens, puis croiser les analyses et les perspectives entre Nice et Dijon. Nous avons ainsi pu :

1/ révéler des représentations

2/ appréhender des faits et des stratégies d'acteurs

- concernant les discours, de mettre en lumière le vocabulaire employé, les thématiques principales, ainsi que les arguments construits mais aussi de comprendre cette production discursive dans son contexte (destinataires dans l'espace public, stratégies d'acteurs) . Nous avons donc pu :

1/ mettre en lumière des stratégies communicationnelles des maires autour des problématiques culturelles et patrimoniales

2/ révéler des représentations

Nous présentons ci-après les tableaux synthétiques des analyses effectuées pour chacun des entretiens et discours. Il s'agit d'un outil d'étude et de synthèse qui ne se veut pas la représentation exhaustive de l'analyse que nous avons effectuée. Les tableaux autorisent uniquement une synthèse de chaque source facilitant la comparaison entre les principaux éléments que nous avons recueilli au cours de notre enquête. Nous les commenterons donc ici, afin de donner des éléments contextuels de compréhension (contextes, informations biographiques, éléments d'analyse et d'explication).

a- Analyse des entretiens de Nice par tableaux synoptiques

Les tableaux des entretiens ayant eu lieu avec des élus, d'anciens élus et des acteurs institutionnels de la politique culturelle à Nice sont introduit pour chacun d'entre eux par une biographie synthétique issue des indications fournies par l'élu interrogé, enrichie ou étayée par des informations en provenance de sites institutionnels (mairie, Assemblée nationale, Sénat, sites ministériels et gouvernementaux) ou encore de sources complémentaires tels les blogs, les articles de presse ou les ouvrages des intéressés. Elle est parachevée par l'ajout d'éléments contextuels et d'informations supplémentaires nécessaires à une meilleure appréhension de l'entretien (type de prise de contact, faits intéressants).

Entretien avec Jean-Luc Gagliolo – Conseiller métropolitain et Conseiller municipal délégué au patrimoine, à la littérature, à la lutte contre l'illettrisme, au théâtre et à la langue niçoise (Annexe 1)

L'entretien avec Monsieur Gagliolo s'est déroulé le 8 janvier 2016 dans son bureau situé dans le bâtiment principal de la mairie de Nice (les bureaux des conseillers municipaux niçois étant dispersés dans le centre historique de la ville). Il a duré environ une heure. La prise de contact s'est effectuée par un mail adressé à son attachée, puis par des échanges téléphoniques et de mails avec sa secrétaire. Ce rendez-vous a été reporté à plusieurs reprises, en raison de circonstances politiques complexes : les attentats de 13 novembre 2015 à Paris, puis les difficiles élections régionales en région Provence Alpes Côte d'Azur, où le maire de Nice, candidat à la présidence de la région, a sollicité le soutien actif de ses conseillers municipaux, face à la candidature de Marion Maréchal Le Pen, représentant le Front National, particulièrement présent lors de ces élections, à tel point que la liste de gauche a choisi de se désister en faveur de Christian Estrosi plutôt que de permettre l'arrivée du parti d'extrême droite à la tête de la région.

Le parcours de Jean-Luc Gagliolo est particulièrement intéressant et atypique. Il faut noter qu'il prend usuellement et artistiquement le nom de

Jean-Luc Gag. Ce patronyme a une histoire et une résonance culturelle dans la ville de Nice car le grand-père de ce conseiller municipal, Francis Gagliolo, a fondé un théâtre où la langue et la culture niçoise étaient mises en premier plan, sous le nom de scène de Francis Gag. Ce théâtre, situé au cœur de la vieille ville, porte aujourd'hui son nom, et Jean-Luc Gag continue à y produire des pièces en langue niçoise :

« A peine né, en effet, j'ai regardé, observé, assisté au spectacle familial. Parents, grands-parents, oncles et tantes, cousins : tous engagés dans l'aventure du Théâtre Niçois de Francis Gag ! Comment ne pas suivre un tel mouvement ? C'est donc tout naturellement que je me retrouve à huit ans sur les planches de ce qui n'est encore que le Théâtre municipal du Vieux-Nice. [...] Mes activités au service du Théâtre Niçois sont multiples : comédien, auteur, webmaster avec mon épouse Claire du site Internet, chargé des relations avec la presse, je m'efforce avec mon père de coordonner les actions de tous nos bénévoles. Il s'agit toujours d'une histoire de famille, puisque ma fille Marie a aussi attrapé le virus... »³⁸⁹.

Jean-Luc Gagliolo est également professeur certifié bivalent de littérature française et de langue niçoise. Il est conseiller municipal délégué au patrimoine, à la littérature, à la lutte contre l'illettrisme, au théâtre et à la langue niçoise depuis la réélection de Christian Estrosi à la mairie de Nice, puis à la métropole Nice Côte d'Azur. Il a affirmé au cours de notre entretien, que le maire de Nice l'a sollicité pour participer à son équipe municipale en raison de ses compétences en tant qu'acteur culturel et pédagogue, et décrit ainsi, sur son site cette fois-ci, sa rencontre avec l'homme politique :

« Ma rencontre avec Christian Estrosi fut pour moi un honneur et me fit entrevoir une perspective enthousiasmante. Cet homme que je connaissais comme le spectateur assidu du Théâtre Niçois, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice-Côte d'Azur, Député, me propose, après une demi-heure de

³⁸⁹ GAGLIOLO, Jean-Luc, « Le théâtre », sur le site de Jean-Luc Gag, site consulté le 3 mai 2016, <http://www.jlgag.fr/index.php/je-fais-jean-luc-gag-gagliolo-nice/theatre-nicois-francis-gag-jean-luc-gagliolo-nice>

conversation autour de Nice, de m'engager à ses côtés pour la prochaine campagne électorale. »³⁹⁰

Tableau 4	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine	Autres champs
Concepts et notions	Conception et impulsion Coordination Représentation Ecoute Moralité, confiance Cohérence Responsabilité Concertation Communication à double sens Machine municipale technique Donner la possibilité à chacun de travailler dans ses domaines de compétence Efficacité Fonction d'impulsion Républicains et modérés	Harmonie sociale Richesse Ville de culture Evénements culturels Ville de passage/ville d'accueil Côtés méconnus de la ville Tourisme Histoire ouverte	Harmonie sociale Héritage Fierté et dignité Appropriation Vecteur de confiance, de cohésion sociale, de bien-être Identité, identitaire Langue Territoire Richesse patrimoine baroque tradition visibilité (Unesco) histoire saccage dans les années 1970 événements (festival) fêtes tourisme rôle des élus et structures municipales pour faire connaître connaissance-amour-identification ouverture nissardité/extrêmes politiques repli identitaire racines	Sortir des clichés Office du tourisme urbanisme
Éléments biographiques et action personnelle	Faire ce que je connais Poste sur mesure Activités associatives Etre une interface Outils de communication personnels (internet) Cohérence vie publique-vie privée-vie politique Pas de recherche de visibilité personnelle Contrôle de la parole	Théâtre familial (Francis Gag)	Rénovations	Enseignant collègue et université

³⁹⁰ GAGLIOLO, Jean-Luc, « La politique », site déjà cité, consulté le 14 octobre 2016, <http://www.jlgag.fr/index.php/je-fais-jean-luc-gag-gagliolo-nice/la-vie-politique-jean-luc-gag-gagliolo-nice>

Entretien avec Jean-Marc Giaume, conseiller municipal délégué au cinéma, à l'histoire et à la transmission de la mémoire (Annexe 2)

Nous avons obtenu, avec Jean-Marc Giaume, deux entretiens d'une heure chacun, les 11 juin et 2 juillet 2015. Il se sont déroulés dans son bureau de la mairie, dans un site annexe situé dans la vieille ville et en présence de son assistante (Madame Martine Lombard). La prise de contact s'est effectuée directement par mail pour le premier rendez-vous, puis par l'intermédiaire de sa secrétaire pour le second rendez-vous. Sur le plan de la communication politique, le parcours de Jean-Marc Giaume a évolué. Lors de la première mandature de Christian Estrosi (2008-2014), Jean-Marc Giaume était délégué à la langue, au patrimoine et à la culture. Durant cette période, ces attributions démontrent une volonté de mettre en avant la culture et le patrimoine niçois³⁹¹. En effet, bien avant d'être un élu, Jean-Marc Giaume s'est engagé dans la défense et la promotion de l'identité et de la langue niçoise, de ce qu'il nomme la « nissartitude », terme composé du mot *nissart*, qui en langue niçoise signifie niçois, et du néologisme d'Aimé Césaire et de Léopold Senghor *négritude*³⁹².

Ce militantisme en faveur de la promotion de la langue s'est traduite par des actions institutionnelles : présentation d'un rapport pour la reconnaissance de la langue niçoise comme langue régionale à l'Assemblée Nationale, de la célébration de mariages à la mairie de Nice en langue niçoise³⁹³ ou encore développement de la langue niçoise dans les collèges et les lycées³⁹⁴. Jean-Marc Giaume est lui aussi issu d'une famille vieille famille niçoise implantée dans les réseaux associatifs et au cœur du Vieux Nice, et

³⁹¹ FOUQUET, Clément, JEAN, Alexandre, PINEAU, Léa, ZENON, Laurie, « De l'attachement à la dérive identitaire », *L'Express*, 23 avril 2010

³⁹² JUNGER, Yves, « Entretien avec Jean-Marc Giaume « la nissartitude est avant tout une ouverture sur le monde » », *Nice Premium*, 24 juin 2008, site consulté le 6 juin 2015, <http://www.nice-premium.com/actualite,42/local,5/jean-marc-giaume-la-nissartitude-est-avant-tout-une-ouverture-sur-le-monde,3367.html>

³⁹³ Vidéo postée sur Youtube le 28 mai 2009, montrant Jean-Marc Giaume célébrant le mariage en langue niçoise, site consulté le 6 juin 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=aSz1729XCkA>

³⁹⁴ MARS, Véronique, « Le projet d'école bilingue français-niçois fait débat. Une école moderne », *Nice Matin*, 30 novembre 2010

avec un grand-père résistant. Citons Christian Estrosi lors d'un vibrant hommage à Sébastien Giaume, le père de Jean-Marc :

Discours de Christian Estrosi prononcé le 5 juin 2013 lors du décès de Sébastien Giaume :

« J'apprends la mort de Sébastien Giaume, et je dois dire toute mon émotion. Emotion au titre de Maire de Nice, tant le rôle que Sébastien Giaume a joué au sein de notre ville a été important, à plusieurs titres. Dans le monde sportif, il est le président du Lutte-Club de Nice qui a porté au plus haut la renommée de ce club, depuis plusieurs décennies, notamment à travers le challenge Henri-Deglane, qu'il a fondé. Dans le monde syndical, dont il a été, au sein de l'entreprise UNIC, un des plus actifs responsables. Dans le quotidien de notre cité, enfin, où Sébastien Giaume, fils de résistant lui-même engagé dans le combat pour la liberté, était devenu un des piliers de la vie commune et une des figures incontournables de notre Vieux-Nice. Emotion à titre personnel, aussi, car je ne peux oublier la grande amitié qui unissait mon père, président de l'Haltérophile-club niçois, à Sébastien Giaume, qui avait accueilli dans la salle du Lutte-club, tout en haut de la rue Saint-Joseph, les athlètes haltérophiles de notre ville. Je peux ainsi dire que j'ai toujours connu Sébastien Giaume, et que son souvenir ne me quittera pas.

C'est dans cet esprit de chagrin partagé que j'adresse à son fils Jean-Marc, qui me seconde avec enthousiasme dans ma volonté de valoriser le patrimoine, la culture et la langue niçoise, toute mon affection et mon amitié. »

Cette influence familiale, ce passé résistant du grand-père, ont amené Jean-Marc Giaume à s'investir dans la création du musée de la Résistance à Nice. Il a également fondé l'association étudiante « Oxygène » qui a occupé une place importante à la faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Nice, et au titre de la représentation étudiante élue, il était vice-président de l'Université de Nice. Il s'est également spécialisé dans l'étude de l'histoire du Comté de Nice. On voit ici une implantation forte dans les milieux associatifs niçois.

Tableau 5	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine	Autres champs
Concepts et notions	Politique romantique Partenariat avec l'Université	Culture niçoise Langue niçoise Transmettre Civilisation Faire participer Complexité de Nice Sortir des clichés Image de l'identité niçoise Dépoussiérer et rendre lumineuse Responsabilité dans la transmission de l'identité Europe et Méditerranée Rôle de la ville Ancêtres Poly-culture Ouverture Marcel Pagnol René Cassin Identité	Démarche, projet, transmission Territoire-passé-avenir Formation des citoyens Faire participer Scientifique et sentimental Université Redécouvrir Lien Personnages Voix, odeurs Universel Drapeau niçois Cliché touristique Vieux Nice Identité	Territoire complexe
Éléments biographiques et action personnelle	Milieu associatif Associations d'anciens combattants Association d'étudiants Quartiers populaires	Promotion de la langue niçoise Rapport sur la langue niçoise à l'Assemblée nationale (1998) Ouverture, générosité, créativité	Musée de la Résistance Fédération des associations du comté de Nice Actions-recherches-conférences	

Entretien avec Jacques Peyrat, ancien Sénateur-Maire de la Ville de Nice (Annexe 3)

L'entretien avec Monsieur Peyrat s'est déroulé le vendredi 9 septembre 2015, dans le bureau du cabinet d'avocats associés au sein duquel exerçait Jacques Peyrat à cette époque. L'entrevue a duré environ une heure. Le contact a été établi par l'intermédiaire de Monsieur Mottard, ancien élu socialiste, dirigeant régional actuel du Parti Radical de Gauche et ancien opposant politique de Jacques Peyrat. Originaire de Belfort, issu d'une famille d'officiers, ce dernier s'installe à Nice avec sa famille à l'âge de quatorze ans. Il obtient une licence de droit en 1953 puis s'engage dans la Légion étrangère, dans le régiment le plus réputé du corps expéditionnaire de l'armée française en Indochine, le Premier Régiment Etranger de Parachutistes. Pendant la guerre d'Indochine, il participe aux dernières opérations menées par la France après la chute de Dien Bien Phu. Il décrit cette action, au cours de notre entretien, comme un engagement politique, son premier :

« C'était un engagement politique. La France, à l'époque... à l'époque la guerre d'Indochine divisait le pays. Ce ne sont que des volontaires qui ont fait la guerre d'Indochine [...]. Et ces volontaires allaient, là, défendre l'empire français, puisque nous avions conscience, et les événements qui ont suivi ne l'ont pas détrompé, bien au contraire, que la guerre d'Indochine était le premier conflit qui allait entraîner avec lui le démembrement de l'empire français. Et nous luttons là, à travers le Vietminh, contre les communistes qui étaient puissants en France à l'époque ».

Rentrant d'Indochine, il travaille à la Mobil Oil française à Paris, habitant à Nice, où vit sa famille, le week-end. Il commence en 1965 son parcours politique sous le patronage de Jean Médecin, maire emblématique de la ville, en tant que conseiller municipal, puis oscille de la droite traditionnelle à l'extrême droite, avec des liens particuliers tissés avec Jean Marie Le Pen, président du Front National et ancien parachutiste également. Il décrit lui-même cette relation comme une forme de camaraderie entre anciens combattants.

Il est élu conseiller municipal et général du groupe Front National après la mort de Jean Médecin, et contre son fils Jacques Médecin. Il est également élu député de ce même parti de 1986 à 1988. Cependant, après le départ précipité du maire Jacques Médecin, pour gagner la mairie de Nice, Jacques Peyrat délaisse le Front National et rejoint le RPR. Il crée un groupe politique niçois « L'Entente Républicaine », puis est élu en 1995, et reste maire jusqu'en 2008, où il cède la place à Christian Estrosi, à l'époque Président du Conseil Général, élu UMP. Lors des deux mandats de maire de Jacques Peyrat, la vive et constante contestation de l'opposition élue de gauche sur les questions culturelles et patrimoniales à Nice, a alimenté le débat municipal et public. Le maire, sur ces problématiques, et de par ses positions tranchées et ses propos publics parfois provocateurs, s'est même aliéné une partie de sa majorité municipale. Ainsi, alors président de Conseil Général, Christian Estrosi apporte les fonds pour le rachat et la réhabilitation du « Palais de l'agriculture », villa style Belle Epoque de la Promenade des Anglais, alors que Jacques Peyrat avait un projet immobilier entraînant la destruction de la villa. Il tente une dernière fois d'emporter la mairie aux élections municipales de 2014. Lorsque nous avons rencontré Monsieur Peyrat dans le cadre de cet entretien, il nous a associé à une sensibilité politique de gauche car nous étions venus lui parler de culture. Comme dernier paradoxe, il nous a affirmé son amitié pour Patrick Mottard, son plus virulent opposant sur les questions patrimoniales, qui nous avait recommandé auprès de lui.

Tableau 6	Vie publique et politique	Patrimoine	Culture	Autres champs
Concepts et notions Associations de termes	-Jean Médecin, Jacques Médecin et médecinisme -Médias (tensions) -Rapports de forces -opposition -Compétition entre les villes et territoires -image de la ville	-Carnaval -Forteresses et châteaux forts -Promenade des anglais	-langue niçoise -art contemporain (négatif) -Ecole de Nice -Marseille -tramway -langue -livre -musique -théâtre -sport -distraction	-Economie et développement économique -attractivité -impérium -classes moyennes -transports
Éléments biographiques et action personnelle	-Indochine -RPF, RPR -Jean et Jacques Médecin -Front National, Jean Marie Le Pen -Député, Sénateur, Conseiller général -CANCA	-Place Garibaldi (réhabilitation et fouilles archéologiques) -Gare du Sud (échec du projet de Mairie)	- Festival du livre -Festival de musique militaire -TNN	

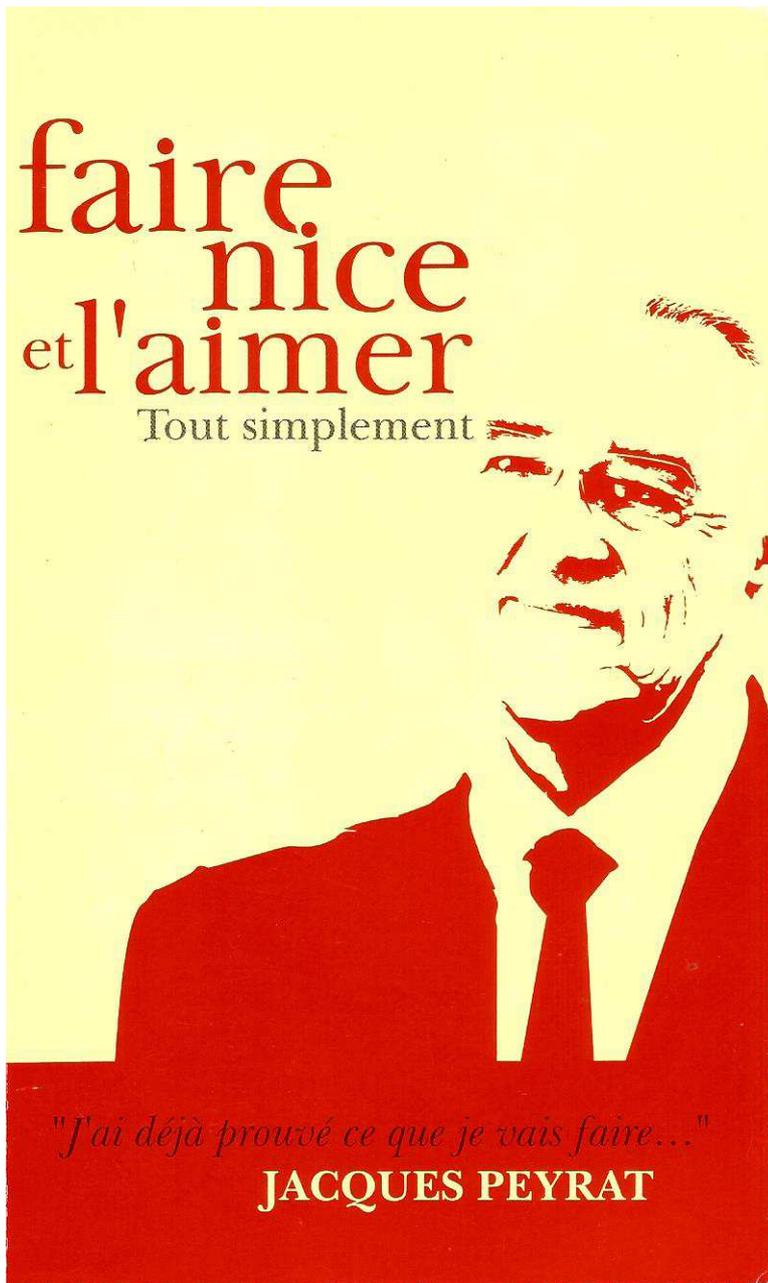


Figure (5) Couverture de la brochure éditée par Jacques Peyrat sur son action en tant que maire de Nice

Entretien avec Patrick Mottard, ancien conseiller municipal et ancien conseiller général du Parti Socialiste, Vice-Président de la fédération régionale PACA du Parti Radical de Gauche (Annexe 4)

Nous avons obtenu avec Monsieur Mottard deux entretiens d'une heure environ chacun, les 8 mai 2015 et 13 juillet 2015, suivis d'un troisième entretien conjoint avec son épouse, Madame Boy Mottard, conseillère municipale (voire Annexe 5) à sa permanence qui se trouve Avenue Cyrille Besset, dans l'un des cœurs vivants de Nice, le quartier de la Libération et de la Gare du Sud. Patrick Mottard se présente comme un « homme politique par accident », qui se considère avant tout comme un enseignant. Il est en effet enseignant de droit public à l'Université de Nice Sophia Antipolis, et considère qu'un élu doit exercer un métier conjointement à son mandat électoral. C'est aussi un écrivain puisqu'il a publié romans, essais et pièces de théâtre, qui, pour beaucoup, mettent en scène la ville et le patrimoine niçois, dont entre autres : *Fragments de Nice*, *Le Christ de Roba Capeu*³⁹⁵, fiction sur le patrimoine niçois. Il est donc une figure du monde politique niçois ainsi que de la vie culturelle de la cité. Il est vrai que Patrick Mottard a largement questionné les notions de culture et de patrimoine, et y a consacré une part importante de sa réflexion. Il écrit ainsi sur son blog, régulièrement alimenté par les réflexions de l'auteur, en avril 2012 :

« La politique culturelle française est dans une impasse. Si l'on considère que la culture est un facteur d'émancipation, qu'elle rend plus autonome, plus libre et peut-être même plus heureux, sa démocratisation est une ardente obligation. C'est d'ailleurs le rôle que l'on assigne théoriquement en France à la politique culturelle. Or, celle-ci est en panne depuis une vingtaine d'années, se limitant à une politique de l'offre en faveur d'un public averti et des corporatismes des « milieux culturels ». Elle n'est plus vecteur de démocratisation. »

Présent dans les médias locaux, il s'y exprime régulièrement, notamment sur ces problématiques. Ainsi, au cours des mandats de l'ancien

³⁹⁵ MOTTARD, Patrick, *Le Christ rédempteur de Rauba Capeu*, Sophia Antipolis, Les Enfants du paradis, 2016, 39p.

maire Jacques Peyrat il a mobilisé plusieurs médias locaux, ainsi que le monde associatif, pour protester contre les projets d'aménagement urbains qui auraient nécessité la destruction de patrimoines bâtis du XIX^e et début du XX^e siècle par la municipalité. Alors conseiller municipal socialiste, il s'est largement opposé sur le plan politique, public et médiatique, à Jacques Peyrat sur les politiques patrimoniales. Ces enjeux ont fortement pesé sur la campagne municipale de 2001, dont il a failli remporter les élections. Patrick Mottard est entré en politique au milieu des années 1970 au Parti Socialiste, dont il devient l'un des dirigeants locaux. Il est conseiller régional du 1986 à 1992, puis conseiller municipal de 1995 à 2014. Elu à la région majoritairement socialiste en 1998, il décide de quitter le mandat régional pour se consacrer à son mandat de conseiller général dans le département des Alpes Maritimes, majoritairement à droite. Il démissionne du Parti Socialiste en 2008, pour des questions de luttes d'influences internes à la section locale du Parti Socialiste, présente une liste indépendante aux élections municipales, puis rallie en 2011 le Parti Radical de Gauche. C'est sous cette étiquette qu'il est élu conseiller général jusqu'en 2015.

Au cours de notre premier entretien, Monsieur Mottard nous a remis deux de ses ouvrages, *Fragments de Nice* et *Cinq de cœur*, récits autobiographiques liant souvenirs personnels et mémoire niçoise³⁹⁶ et ³⁹⁷. Le titre de ce second livre tient à la circonscription d'élection de Patrick Mottard, élu du cinquième canton de Nice.

³⁹⁶ MOTTARD, Patrick, *Fragments de Nice*, Toute latitude Editions, Paris, 2007, 116 pp.

³⁹⁷ MOTTARD, Patrick, *Cinq de cœur*, Editions de Midi, Nice, 2010, 132 pp.

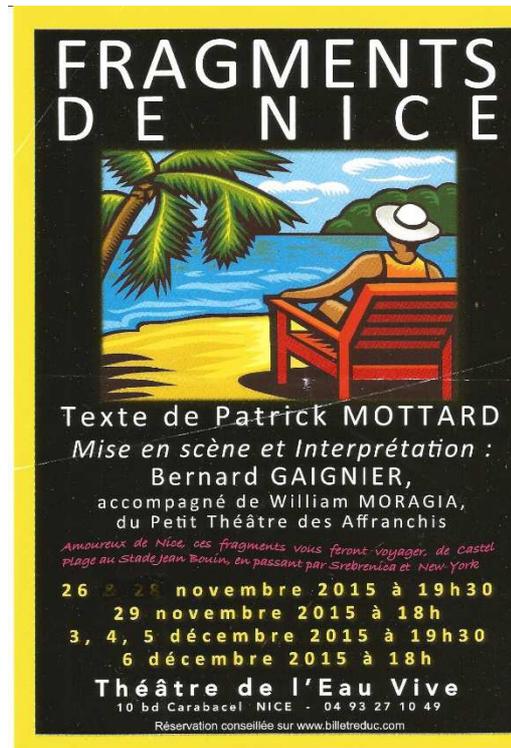
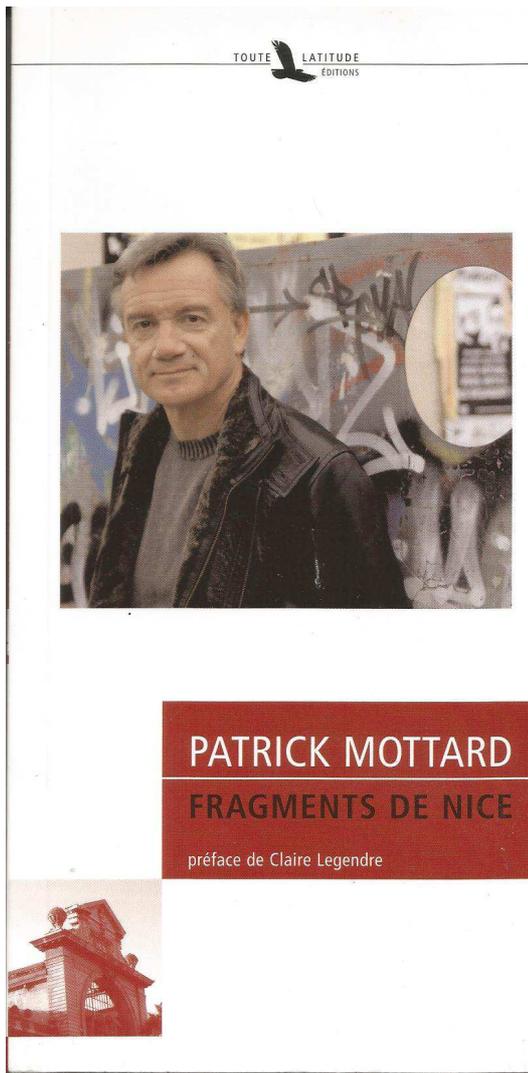


Figure (6) Couverture d'un livre de Patrick Mottard et affiche d'une de ses pièces de théâtre

Tableau 7	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine	Autres champs
Concepts et notions	Jacques Médecin Front National Sens des réalités Fonction tribunicienne de l'élu d'opposition Contre proposition Discussion Médias Opinion publique Empêchement Rapport de force Discussion Comité de défense Rapports pouvoir central-municipalité Vie de la cité Pétitions Ministère de la Culture	Festival de Cannes Création Critique de l'événementiel Jack Lang Malraux Contradiction médiation-communication Nécessité de visibilité de la politique culturelle pour le maire Cathédrale de la culture/événementiel Sens et symbole Critique d'une politique culturelle de l'offre Médiation Critique de la coupure entre éducation nationale et culture Mélange culture-tourisme Carnaval Absence de tradition de politique culturelle	Quartiers populaires Contre-sens patrimonial Valeur architecturale et historique Mémoire des hommes façadisme expressions atypiques raisonner la réutilisation des bâtiments Forte mobilisation des citoyens sur ces questions Opinion publique Rapport de force Importance des lieux Emblème Image de marque Gare du Sud Ruhl Palais de la Méditerranée Castel des deux rois Casino Jetée Promenade Reconstitution historique	Aménagement Projet de réaménagement du port de Nice Cadre de vie Carnaval (office du tourisme)
Éléments biographiques et actions personnelles	Professeur de droit public Militant PS Conseiller régional PS Conseiller municipal PS Conseiller général Parti Radical de Gauche Président départemental du PRG Elu d'opposition Relais Blog	Ecriture de pièces de théâtre et de romans	Défense du Castel des deux rois, de la Gare du Sud, du palais de l'agriculture Rapport avec les médias Pétitions	

Entretien avec Dominique Boy Mottard, conseillère municipale d'opposition Parti socialiste puis Parti Radical de Gauche, et Patrick Mottard (Annexe 5)

Dominique Boy Mottard est l'épouse de Patrick Mottard. Nous les avons rencontré ensemble, pendant plus d'une heure, dans un café situé en face de leur permanence politique, dans laquelle ont aussi lieu des répétitions théâtrales. Comme Patrick Mottard, Madame Boy Mottard a quitté le Parti Socialiste pour rejoindre le Parti Radical de Gauche. Elle est Maître de conférences de droit privé à l'Université de Nice Sophia Antipolis. Elle a pris tôt des responsabilités politiques au sein du Parti Socialiste. Conseillère générale, n'ayant pas été réélue en 2015, elle reste conseillère municipale et conseillère métropolitaine d'opposition à Nice. Membre du bureau de la métropole Nice Côte d'Azur, elle est aussi, parmi les élus municipaux de Nice, membre de la commission de l'Office du tourisme. Elle affirme elle-même concevoir son rôle d'élue de l'opposition de manière constructive, en envisageant l'opposition comme une forme dialogue politique amenant à la réalisation de solutions communes. Elle tient également un blog, où les questions culturelles occupent une place certaine.

Tableau 8	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine	Autres champs
Concepts et notions	Rôle constructif de l'élu de l'opposition Médias Comités de quartier Conseil communal consultatif Démocratie participative Communication verticale Négociation en conseil municipal	Dispersion Manque de vision Seniors Grosses institutions Nécessité d'une politique incitatrice Absence d'adjoint à la culture Critique fusion animation-culture-loisirs-sports CAL et CEDAC Office du tourisme Grands événements (critique) Événementiel (critique) Touristes Publicité Saupoudrage Associations Thèmes Nécessité d'associer la population Richesse muséale Echec de Nice capitale européenne de la culture (2013) Marseille Impact économique Musée des Arts asiatiques Questionnement de l'efficacité de la gratuité Difficulté à créer une appétence Appétence pour les activités créatives Goûts personnels des élus	Aspect économique et social du patrimoine « Promenade » Villas de Cimiez Folklore	Carnaval (office du tourisme)
Éléments biographiques et actions personnelles	Maitre de conférence en droit Conseillère générale Conseillère municipale et métropolitaine PS puis parti radical de gauche		Demande d'extension du périmètre pour la demande d'inscription de la Promenade des Anglais	

Entretien avec Jacques Victor, ancien conseiller municipal et ancien conseiller général du Parti Communiste (Annexe 6)

Conseiller général jusqu'en 2015, année où il ne s'est pas représenté, son canton ayant été supprimé par la réforme électorale ayant eu lieu cette année-là, il a été également conseiller municipal d'opposition de la Ville de Nice (1977-1983). Elu conseiller général en 1998, toujours sous l'étiquette communiste, il est permanent du parti communiste entre ces deux périodes. Affirmant ne vouloir se présenter à de nouvelles élections, il dit cependant vouloir poursuivre sa vie de militant. Ce militantisme au sein du Parti Communiste correspond certes à un engagement personnel, mais également à un héritage familial. Il définit en effet sa famille comme ouvrière, la mère étant couturière et le père ébéniste, « des gens engagés dès leur plus jeune âge, qui ont connu les moments de 1936 ». Jacques Victor poursuit des études au lycée, où il crée un club contre l'OAS durant la guerre d'Algérie. Il s'engage tôt au Parti communiste, en rentrant du service militaire en 1966. Agent EDF, il devient donc militant politique et syndical. A ce titre, il participe aux mouvements de grève de 1968. Dans ce cadre, et jusqu'à une période très récente, il a participé à la préservation de patrimoine bâti de son canton, en particulier de la gare Riquier, ainsi qu'à promotion des associations culturelles de quartier. Il se définit lui-même comme un élu de proximité. Notre entretien a eu lieu à la permanence du Parti Communiste le 4 février 2015, et a duré une heure et demie.

Tableau 9	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine	Autres champs
Concepts et notions	<p>Agir ensemble</p> <p>Proximité</p> <p>Lien avec les gens</p>	<p>Ouverture d'esprit</p> <p>Ecole de Nice (précurseurs)</p> <p>Contrastes</p> <p>Besoins et attentes de la population</p> <p>Perte de la dimension locale des grandes manifestations culturelles</p> <p>Coups d'éclats</p> <p>Uniformisation</p> <p>Nécessité économique</p> <p>Petits mouvements culturels locaux</p> <p>Vie démocratique</p> <p>Soutenir les émergences</p> <p>Innovations</p> <p>Associer les gens et les acteurs</p> <p>Terreau culturel</p> <p>Evolution permanente</p> <p>Créateurs locaux</p> <p>Ville bourgeoise et conservatrice</p> <p>Possibilité d'échanges avec l'autre côté de la Méditerranée</p> <p>Echec de Nice capitale européenne de la culture (2013)</p> <p>Action du Conseil Général</p> <p>Les Estivales</p> <p>Esprit critique</p> <p>Vocation émancipatrice</p> <p>Possibilité culturelle pour le peuple et l'individu</p> <p>Choc des idées</p> <p>Confrontation culturelle</p>	<p>Colline du Château (fête du Parti communiste)</p> <p>Finalité sociale</p> <p>Opérations immobilières lucratives</p> <p>double patrimoine urbain (Promenade/ banlieues)</p> <p><u>Quartier Riquier</u> : port, savonneries, manufactures</p> <p>âme niçoise</p> <p>générations</p> <p>quartiers ouvriers</p> <p>Virgil Barel</p> <p>Luttes de progrès</p> <p>Volonté ouvrière de transformation de la société</p>	Urbanisme
Éléments biographiques et action personnelle	<p>Famille d'ouvriers</p> <p>Jeunesse communiste</p> <p>Agent EDF</p> <p>Militant syndical</p> <p>Engagement</p> <p>Conseiller municipal</p> <p>Conseiller général</p> <p>Quartiers Est (Riquier-Saint Roch)</p> <p>Elu de proximité</p>	<p>Impulsion pour la création d'une maison des associations (quartier Saint Roch)</p>	<p>Gare Riquier, Centre Costanzo</p>	

Entretien avec François Laquière, Directeur de la Mission Promenade des Anglais (Annexe 7)

L'entretien avec Monsieur Laquière s'est déroulé le 15 mars 2016 dans les locaux de la Mission Promenade des Anglais, chargée de la constitution et de la promotion du dossier pour la demande d'inscription d'une partie du patrimoine niçois à l'Unesco. D'abord enseignant, François Laquière passe ensuite le concours interne de l'Ecole Nationale d'Administration avant de devenir administrateur à la Ville de Paris en charge des questions culturelles. C'est dans ce cadre qu'il rencontre Jean-Jacques Aillagon. Ce dernier, ancien élève des Beaux-Arts, a été Directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, puis président du Centre Georges Pompidou de 1996 à 2002. Il est ensuite Ministre de la Culture de 2002 à 2004, sous les deux gouvernements de Jean-Pierre Raffarin, puis Président Directeur Général de TV5 Monde. Enfin, de 2007 à 2011, il a été président de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles. C'est un proche du monde culturel, artistique, économique et politique. Ministre de la culture sous la présidence de Jacques Chirac, il a néanmoins soutenu François Hollande durant sa campagne présidentielle de 2012³⁹⁸. Chargé de plusieurs missions patrimoniales et culturelles par le maire de Nice depuis 2012, dont l'organisation de l'exposition transversale à plusieurs musées de la ville consacrée au peintre Henri Matisse puis, sur le même principe, d'une exposition consacrée à la Promenade des Anglais à l'été 2015³⁹⁹, il est actuellement responsable du dossier d'inscription de la Promenade des Anglais au patrimoine mondial de l'Unesco⁴⁰⁰. Au cours de l'entretien, Monsieur Laquière nous a donné un dossier, accompagné de ses notes complémentaires, consacré à la candidature du Nice à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco intitulé *Nice, capitale d'hiver. Du proto-*

³⁹⁸ SCHNEIDER, Vanessa, « Aillagon, bouillant de culture », *Le Monde Magazine*, 28 janvier 2017, pp.29-35

³⁹⁹ Ville de Nice, Nice 2015 « Promenade(S) des Anglais » - Musée Matisse, site de la Ville de Nice, consulté le 12 octobre 2016, <http://www.nice.fr/fr/videos/nice-2015-promenade-s-des-anglais-musee-matisse/general?type=videos>

⁴⁰⁰ « Un classement au patrimoine mondial de l'Unesco », *Sourgentine. Le magazine du pays niçois*, n°223, septembre-octobre 2016, p.8-9

⁴⁰¹ Ce dossier est édité par la Mission Promenade des Anglais chargée de porter le dossier de demande d'inscription de Nice. Il comporte 104 pages, ainsi qu'une note complémentaire de 15 pages. Il présente un plan de la zone provisoire du périmètre choisi dans le cadre de cette demande. Le titre s'inspire de celui de l'ouvrage de Robert de Souza, *Nice, capitale d'hiver*, paru en 1913, poète symboliste et hivernant. Il est constitué en quatre parties : I. Conditions géographiques et étapes historiques de la fonction d'accueil II. Les constituants patrimoniaux III. Analyse de la conformité avec les critères de l'UNESCO IV. Premices d'un plan de gestion

⁴⁰² Sur Robert de Souza, voir l'article de Suzanne Cervera paru dans la revue scientifique des Archives départementales des Alpes-Maritimes *Recherches Régionales* : CERVERA, Suzanne, « 'Nice, capitale d'hiver' : Robert de Souza, poète, érudit et urbaniste précurseur », *Recherches Régionales*, n°201, janvier-juin 2012, pp.66-77

Tableau 10	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine
Concepts et notions	Jean-Jacques Aillagon Jean Médecin Jacques Médecin Communication Argumentation	Témoignage Diversité Contraire du choc des civilisations Image Tourisme constitutif de l'identité niçoise Esprit de Nice à la Belle époque Politique Image	Unesco Vocation universelle Mobiliser Huile d'olive Proto-tourisme Economie touristique Traces urbaines et architecturales du tourisme Témoin architectural Galerie des Ponchettes Entretenir, valoriser, Réouvrir Discours historique Prestige, reconnaissance Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine Protection forte Enjeux touristiques Tour operator Patrimoine méconnu Dynamique Exigence Vieille ville Démolitions-densification Communication Modification des attitudes Enjeux immobiliers Sacrifices Participation de la population Rapport affectif Activités sportives Aliénation – tourisme Fierté Contradictions Protection Attractivité Carnaval Vie culturelle du XIXe et XXe siècle
Éléments biographiques et actions personnelles	Administrateur chargé de la culture à la Ville de Paris Jean-Jacques Aillagon Ministère de la culture Conseiller culturel et directeur d'institut aux Affaires Etrangère (Allemagne, Autriche, Hongrie) Directeur régional de la Drac (Corse et Alsace)		Recherche Discours Documentation Démonstration Périmètre Sollicitation du Ministère Dialogue avec les experts Collaboration avec les services de la Ville de Nice Collaboration avec la Drac Etude et respect des critères Exposition de photos avec appel à contribution des familles niçoises Conférences organisées avec le Centre Universitaire Européen

b- Analyse des entretiens de Dijon par tableaux synoptiques

Entretien avec Christine Martin, adjointe à la culture de Dijon (Annexe 8)

Nous avons rencontré Madame Martin à deux reprises, le 14 octobre 2015 puis le 22 janvier 2016. Chaque session a duré environ une heure. Les entretiens se sont déroulés dans son bureau d'adjointe au maire, déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals, à la mairie de Dijon. Christine Martin était auparavant déléguée à l'animation. Elle est née en 1961. Elle se dit opposée aux idées d'extrême droite et du Front National dès le lycée. Elle s'engage dans le mouvement syndical à la suite de deux conflits avec ses anciens employeurs - elle gagne devant les Prud'hommes après y avoir engagé une démarche juridique contre ces derniers. Elle affirme comprendre alors pouvoir lutter, à son échelle, contre les injustices. En 1996, elle devient rédactrice graphiste et webmaster dans *Alternatives économiques*, revue d'économie contestant une vision libérale de celle-ci, où elle est élue déléguée du personnel et déléguée syndicale. *Alternatives économiques* est une société à forme de coopérative participative (SCOP), qui est à la fois située à Paris et à Quetigny, dans la banlieue proche de Dijon, et gérée par ses propres salariés majoritaires et sa société des lecteurs⁴⁰³. Cette revue est fondée en 1980 en pleine période de déploiement d'un libéralisme économique prônant la dérégulation des marchés défendue par l'économiste Milton Friedman et portée politiquement par Margaret Thatcher et Ronald Reagan⁴⁰⁴.

Christine Martin adhère au Parti Socialiste en 2005, cet engagement faisant suite au choc de la présence du Front National au second tour des élections présidentielles de mai 2002. Elle intègre l'équipe municipale de François Rebsamen en 2008 tout en continuant à coopérer avec *Alternatives Economiques*. Elle devient adjointe déléguée à la culture en 2014, suite au départ d'Yves Berteloot. Elle est à ce titre membre des deux régies

⁴⁰³ Rédaction, « Le projet d'Alternatives Economiques », site de la revue, consulté le 10 octobre 2015, <http://www.alternatives-economiques.fr/le-projet-dalternatives-economiques-070720168677.html>

⁴⁰⁴ DE VROEY, Michel, « Les libéralismes économiques et la crise », *Revue française d'économie*, Volume 24, n°2, 2009, pp.3-37

autonomes de l'Opéra de Dijon, et de la salle de musique actuelle La Vapeur.⁴⁰⁵ Elle a également, lors de ce dernier mandat, proposé au maire un projet de médiation culturelle destiné aux enfants, la Minoterie.

Tableau 11	Vie publique et politique	Patrimoine	Culture
Concepts et notions Associations de termes	<ul style="list-style-type: none"> -renouvellement de la classe politique -Front National -rayonnement -capitale régionale -quartier -élite -discours/action -fondamentalisme et extrémisme -espace public -débat -participatif et accompagnement du participatif -démocratie représentative -expertise des habitants -choix -derniers publics -associations 	<ul style="list-style-type: none"> -inscription du secteur sauvegardé au patrimoine mondial de l'Unesco -cité de la Gastronomie -fierté des habitants -tourisme -vieilles pierres / patrimoine industriel -patrimoine noble/patrimoine moins noble -histoire/modernité -évolution permanente -Ville d'Art et d'Histoire 	<ul style="list-style-type: none"> -champ associatif -contrat urbain de cohésion sociale -vie culturelle -acteurs et grands établissements -musées -bibliothèques -participation des habitants -médiation -participation -découverte -ouverture et construction des citoyens -esthétiques urbaines et street art -Auditorium
Éléments biographiques et action personnelle	<ul style="list-style-type: none"> -syndicalisme, déléguée du personnel -Parti Socialiste -Adjointe à l'animation -Adjointe déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals 	<ul style="list-style-type: none"> -fonction de représentation -travail avec les acteurs et les établissements -rénovation du musée des Beaux Arts 	<ul style="list-style-type: none"> -fonction de représentation -travail avec les acteurs et les établissements -politique d'installation d'art contemporain -politique de gratuité -Minoterie -politique d'éducation artistique et de médiation

⁴⁰⁵ Site de la ville de Dijon, consulté le 13 septembre 2016, <https://www.dijon.fr/Vie-municipale/Vos-elus/Vos-adjoints/Christine-MARTIN>

Entretien avec Yves Berteloot (Annexe 9)

Au cours de notre entretien, Yves Berteloot, nous a affirmé s'être engagé politiquement dès l'université, où il s'est dit impliqué dans la mouvance gauchiste, et plus particulièrement trotskiste avant de rejoindre le Parti Socialiste, comme de nombreux élus, dirigeants et hauts dirigeants socialistes de cette génération (Lionel Jospin, Jean-Christophe Cambadélis, Julien Dray), qui ont intégré le Parti Socialiste après avoir été membres de mouvements de jeunesse trotskystes⁴⁰⁶. Il a été l'assistant parlementaire de Roland Carraz, ancien député de la Côte-d'Or (de 1981 à 1997, avec des interruptions), ancien maire de Chenôve ainsi que secrétaire d'Etat au tourisme (1983-1984) puis secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement technique et technologique (1984-1986)⁴⁰⁷. Roland Carraz avait quitté le Parti Socialiste pour accompagner Jean-Pierre Chevènement lors de la création du MDC (Mouvement des Citoyens)⁴⁰⁸. Yves Berteloot a été élu de l'opposition municipale à Dijon à deux reprises (de 1989 à 2001) avant d'être adjoint délégué à la culture dans l'équipe victorieuse de François Rebsamen de 2001 à 2014. Il a arrêté en 2008 son activité professionnelle au sein de la société de régie publicitaire, œuvrant essentiellement avec les collectivités territoriales, qu'il avait créée auparavant.

⁴⁰⁶ LE GOFF, Jean-Pierre, « Permanence et métamorphose du trotskisme », *Etudes*, 2004/1, tome 400, pp.43-53

⁴⁰⁷ Assemblée Nationale, fiche de Roland Carraz, site de l'Assemblée Nationale, consulté le 23 novembre 2015, http://www.assemblee-nationale.fr/11/tribun/fiches_id/743.asp

⁴⁰⁸ Rédaction, « Décès de l'ancien ministre Rolland Carraz (MDC) », *Libération*, 11 décembre 1999

Tableau 12	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine	Autres champs
Concepts et notions	Renouveler Réunions publiques Pression des associations locales Programme Bilan FNCC Front National	Ville endormie Réactiver les réseaux associatifs Renouer le dialogue Zénith-culture-spectacle de variété Investissement Quartiers en difficulté Réunions publiques Demande Barrière culturelle Recherche du public Accompagnement 20% du budget Soutenir les émergences Soutenir la création Festivals Opéra Audace (art contemporain) Parcours et expositions dans la rue Médiation Diffusion/création	Facteur d'attractivité (Unesco) Attractivité touristique Développement économique Volonté générale (Unesco) Concurrence Beaune-Dijon Impact de l'inscription à l'Unesco	<u>Action de Robert Poujade</u> : Vision élitiste de la culture Auditorium Demande des associations locales Sociétés savantes Peu de soutien à l'initiative Pas de création <u>Autres thèmes</u> : Transports (accès à la culture) Urbanisme (Cité de la Gastronomie)
Éléments biographiques et actions personnelles	Etudes de droit Gauche trotskiste Assistant parlementaire Parti Socialiste Président de la section PS à Dijon Elu depuis 1989 Opposition puis majorité publicitaire	Rénovation de la Vapeur Affinité et intérêt personnel pour les affaires culturelles Assises de la culture Zénith Nouvelles bibliothèques Gratuité d'accès Carte culture Agenda 21 de la culture et livre blanc Politique tarifaire incitative (opéra) Vice-président FNCC	Rénovation du musée des Beaux-Arts	

Entretien avec Jean-Pierre Gillot (Annexe 10)

Nous avons rencontré Jean-Pierre Gillot le 13 octobre 2015 dans les locaux de l'association Icovil (Institut pour une meilleure Connaissance de l'Histoire urbaine et de villes), dont il est le président. Cette association bourguignonne fondée en 1995 par Michel Visteaux, docteur en urbanisme, joue un rôle pédagogique reconnu par le ministère de l'Education Nationale, en mettant à la disposition des enseignants des outils didactiques destinés aux publics scolaires⁴⁰⁹. Elle joue également un rôle de médiation et de valorisation de l'histoire urbaine dijonnaise auprès des habitants de la ville, en organisant des expositions et en proposant des publications sur ces thématiques⁴¹⁰ et ⁴¹¹.



Figure (7) Le maire François Rebsamen, accompagné de Jean-Pierre Gillot (à gauche) présentant l'ouvrage *Dijon et son agglomération*, édité par l'association Icovil, ainsi que l'exposition présentée dans les locaux de l'association sur cette thématique, en juin 2012⁴¹².

⁴⁰⁹ Fiche du réseau Canopée, «Icovil», site consulté le 3 octobre 2015, <http://www.cndp.fr/crdp-dijon/-ICOVIL-.html>

⁴¹⁰ Site de l'association Icovil, site consulté le 3 octobre 2015, <http://icovil.com/>

⁴¹¹ Institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes, *Dijon et son agglomération : mutations urbaines de 1800 à nos jours*. Tome 1, 1800-1967, Dijon, Icovil, 2012, 496p.

⁴¹² Image extraite de l'article « Dijon : l'évolution urbaine selon Icovil », *Le Bien public*, 28 juin 2012

Jean-Pierre Gillot, ancien enseignant de Sciences de la Vie et de la Terre (professeur agrégé), s'est d'abord engagé politiquement dans les mouvements de défense de la nature et de l'environnement dès 1974. En 1990, il participe à la fondation Génération écologie avec Brice Lalonde⁴¹³. Il a également été membre du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Bourgogne. Il affirme lui-même au cours de notre conversation, que sa vie politique aura eu moins d'importance que toutes ses autres formes d'engagements associatifs et citoyens. Monsieur Gillot a en effet été vice-président de la Région Bourgogne de 1992 à 1998, puis adjoint au maire socialiste de Dijon, François Rebsamen, délégué au patrimoine de 2001 à 2008. Au cours de cette période, il a mené à son aboutissement le projet du maire d'inscription des climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco. A ce titre, il a été vice-président de l'association des Climats du vignoble de Bourgogne – patrimoine mondial. Il s'est aujourd'hui rapproché du Parti Radical de gauche et poursuit ses activités associatives.

⁴¹³ KEMPF, Hervé, « Brice Lalonde, le dandy de l'écologie », *Le Monde*, 10 décembre 2007

Tableau 13	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine	Autres champs
Concepts et notions	<p>Importance de la vie associative Habitant-public-citoyen-population Combat Eclairer le citoyen</p> <p><u>Impuissance de l'élu</u> : Pas de force de proposition Problématiques du fonctionnement administratif Démontrer l'utilité de l'action patrimoniale aux autres élus Action associative plus forte qu'un mandat politique</p>	<p>Rayonnement culturel Engagement national et international Rencontre des cultures Humanisme Démarche culturelle (vignobles)</p>	<p>Robert Poujade Identité mémoire Accès Repère Exemplarité Authenticité-intégrité Promotion de la culture urbaine Regard de la communauté internationale Comprendre-éclairer-enseigner Jeunesse Tourisme et retour sur investissement Tour operator (péj) Public Lieux publics-lieux privés Attirance pour les sites inscrits (Unesco) Esprit de partage Experts et cabinets spécialisés Vie locale Paysage Pérenniser Carrières de Comblanchien</p>	
Éléments biographiques et action personnelle	<p>Vice président du conseil régional de Bourgogne Conseiller municipal adjoint au maire Ecologiste depuis 1968 Contestataire Vie associative Eloignement de sa ligne politique</p>	<p>Engagement national et international</p>	<p>Convention patrimoine (2001) Ville d'Art et d'Histoire Labels Restauration des monuments Association des Climats du vignoble de Bourgogne Inscription du vieil Hôpital Politique d'ouverture des bâtiments municipaux au public</p>	<p>Icovil (association)</p>

Entretien avec Michèle Curtil Faivre et Michel Bon (Annexe 11)

L'entretien avec Michèle Curtil Faivre s'est déroulé le 12 janvier 2016, en présence de Michel Bon, ancien attaché territorial avec qui elle avait régulièrement collaboré en tant qu'adjointe au maire déléguée à la culture de Dijon (1990-2001), et notre discussion a duré plus de deux heures. Madame Curtil Faivre a été avocate de 1971 jusqu'en 2003. Elle entre en politique en étant déléguée du R.P.R. pour la cinquième circonscription de la Côte d'Or⁴¹⁴. Elue conseillère municipale R.P.R. pour la première fois en 1983 dans sa commune de résidence, commune rurale proche de Dijon, elle y fait ses premières armes. Elle rejoint Robert Poujade, et à la demande de ce dernier, à la mairie de Dijon en 1989, en tant qu'adjointe au maire déléguée à la santé et à l'hygiène⁴¹⁵ puis, en raison de la démission de Jean-François Bazin en tant qu'adjoint de Robert Poujade délégué à la culture, elle prend en charge cette délégation. Dans un entretien accordé au mensuel *Dijon notre ville*, elle précise ainsi sa manière de concevoir son rôle :

« Je ne veux pas imposer un projet aux partenaires de la vie culturelle. L'action culturelle dans une ville, à l'image d'autres domaines, ne doit pas être dirigiste. Je préfère nettement l'idée de participation de l'ensemble des acteurs locaux à la vie culturelle, à la programmation, à la coordination et à la préparation des décisions. »⁴¹⁶

Son engagement ne s'est pas arrêté à la suite du départ de Robert Poujade en 2001 et de la victoire du Parti Socialiste aux élections municipales avec à sa tête François Rebsamen. En effet, elle devient présidente de l'association des Elues municipales de la Côte d'Or et souligne au cours d'interventions publiques la difficulté pour une femme de ne pas être perçue en amateur de la politique, ce qui nécessite un important travail en tant qu'élue⁴¹⁷. Il est vrai que d'autres acteurs des mondes politiques et

⁴¹⁴ Notes manuscrites remise par Madame Curtil Faivre durant notre entretien du 12 janvier 2016

⁴¹⁵ Ib idem

⁴¹⁶ CURTIL FAIVRE, Michèle, « Une ambition pour Dijon », *Dijon notre ville*, janvier 1990

⁴¹⁷ Médiapart, « Les femmes et le pouvoir : une relation complexe », page créée 18 novembre 2009, site consulté le 11 octobre 2015, <https://blogs.mediapart.fr/edition/dijon-bourgogne/article/181109:les-femmes-et-le-pouvoir-une-relation-complexe>

culturels dijonnais rencontrés ont souligné les grandes capacités d'écoute, le volontarisme et la bienveillance de Michèle Curtil Faivre. Cette dernière poursuit également une activité dans le domaine associatif (présidence du Lion's Club de Dijon par exemple)⁴¹⁸. Il est à noter que Madame Curtil Faivre nous a remis à la suite de notre entretien des notes manuscrites et des articles de journaux relatifs à son action en tant qu'adjointe déléguée à la culture issus de sa documentation personnelle :

- ❖ quatorze pages manuscrites, rédigées à l'occasion de notre entretien, sur l'action de la municipalité en matière de culture et de patrimoine au cours de ses mandats ;
- ❖ deux interviews publiés dans un périodique municipal (*Dijon notre ville*, janvier 1990) et dans un journal local (*Le Bien public*, 5 septembre 1999) ;
- ❖ de la documentation sur l'Auditorium de Dijon, réalisé à la fin son mandat (un article publié dans *Le Monde de la Musique*⁴¹⁹ ainsi qu'une notice sur l'Auditorium issu du site de l'Opéra de Dijon⁴²⁰) ;
- ❖ un discours sur la politique culturelle de la Ville, prononcé en 1997 par Michèle Curtil Faivre.

⁴¹⁸ Rédaction, « Dijon : Soutien à l'association Les Yeux en promenade », *Le Bien public*, 25 avril 2015

⁴¹⁹ Rédaction, « Dijon a son Auditorium », *Le Monde de la Musique*, n°226, novembre 1998

⁴²⁰ Site de l'Opéra de Dijon, <http://www.opera-dijon.fr/fr/l-opera-de-dijon/auditorium>

Tableau 14	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine	Autres champs
Notions et concepts		Sensibilité politique des acteurs de la culture - Revendications Opposants culturels Programmation Etablissements-animation Animation culturelle-spectacle vivant Importance des associations et du dialogue avec les associations Touristes -hôteliers Spectacle de rue facilitant l'accès à la culture aux publics non avertis Fête de la musique Bousculer les habitudes Ville bourgeoise et traditionnelle Centre ville Appropriation de la ville Lieu de vie Importance des Halles pour le centre ville Animation Vulgarisation scientifique Rapport art contemporain-beauté Fêtes de quartier-animation Communication Tendances récentes à la focalisation sur de grands événements partage	Etablissements Directeurs d'établissement Touristes-hôteliers Secteur sauvegardé Opposition patrimoniale figeant la vie urbaine Animation du patrimoine Vie du patrimoine	tramway
Eléments biographique et action personnelle	Avocate Responsable de la circonscription R.P.R. de Beaune Conseillère municipale en milieu rural Auditorium Carte culture Rapports avec les journaux locaux	Animation Fête de la musique Centre dramatique (Dominique Pitoiset) La Vapeur Les Ecrans de l'aventure (atypique) Vulgarisation scientifique Politique de grandes expositions internationales Nombreux festivals Agenda culturel Carte culture (inachevé) Etude du Zénith (inachevé) <u>Auditorium</u> : Vocation spécifique Identité de bâtiment culturel Musique-opéra-danse Rostropovitch Dernier spectacle de Béjart Public international	Grandes rénovations Nouvelle salle d'archives Rénovation des musées	

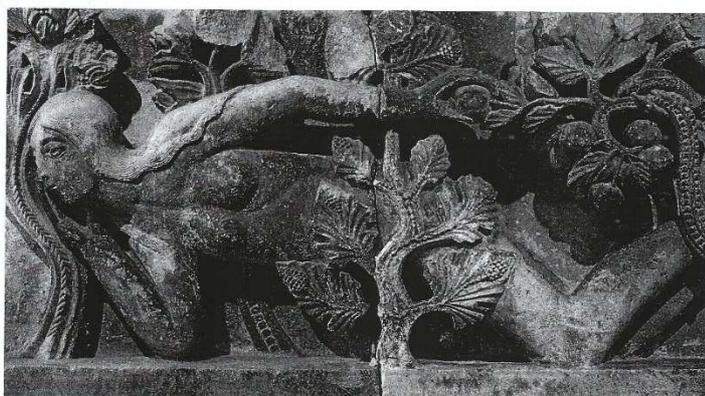
Entretien avec Jean-François Bazin, ancien adjoint à la culture, ancien Président de la Région Bourgogne (annexe 12)

Nous avons contacté Jean-François Bazin par mail, et il nous a rapidement accordé un entretien à son domicile le 19 octobre 2015, pour un entretien de plus d'une heure et demi. Originaire de Dijon, Jean-François Bazin s'est consacré au journalisme (*Les Dépêches* et *La Lettre de Bourgogne*) après avoir obtenu un diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris et un doctorat de droit consacré un ministère de l'Environnement⁴²¹. Il s'engage jeune en politique puisqu'il est l'un des plus jeunes élus du conseil municipal lors de la première élection du maire Robert Poujade en 1971. D'abord conseiller municipal délégué au tourisme culturel, il devient ensuite adjoint à l'urbanisme et aux espaces de 1977 à 1989. Il reste d'ailleurs conseiller municipal de Dijon jusqu'en 2008, dans la majorité puis dans l'opposition à partir de 2001. Il devient, lors du troisième mandat de Poujade en 1989, adjoint à la culture de celui-ci. En 1993, Jean-François Bazin est élu président de la Région Bourgogne et garde cette fonction jusqu'en 1998. Dans ce cadre, il propose divers projets de promotion de la Bourgogne autour de thématiques structurantes : la gastronomie, le vin, l'image. En tant que président de la Région, il s'est investi dans la réalisation de l'Institut Européen des Sciences du goût.

⁴²¹ BAZIN, Jean-François, *La création du Ministère de la protection de la nature et de l'environnement - Essai sur l'adaptation de la structure gouvernementale à une mission nouvelle*, thèse pour le doctorat d'Etat (droit public), 14 mai 1973

BOURGOGNE

*La
Bourgogne
est au cœur
du goût*



 CONSEIL
RÉGIONAL
DE BOURGOGNE

Figure (8) Plaquette éditée par le Conseil Régional de Bourgogne

Jean-François Bazin se présente aux élections municipales de 2001 à Dijon, à la tête de la liste de la majorité municipale, mais il est battu par le socialiste François Rebsamen. Il estime lui-même que la volonté de renouvellement du personnel politique dont ont fait preuve les Dijonnais, a joué en sa défaveur. Il faut ajouter à cela, les réserves de Robert Poujade à son égard⁴²². En parallèle de sa vie politique, il a écrit de nombreux ouvrages érudits et des romans sur le patrimoine et l'histoire bourguignonne, le vin et la gastronomie de la région : le Dictionnaire universel du vin de

⁴²² FELTIN, Michel, « L'impossible succession », *L'Express*, 1^{er} février 2001

Bourgogne⁴²³, *La Bourgogne durant la Seconde Guerre mondiale*⁴²⁴, La Bourgogne⁴²⁵.

A l'issu de notre entretien, Monsieur Bazin nous a prêté de nombreux documents issus de sa documentation personnelle, dont nous avons pu effectuer la copie :

- ❖ son rapport intitulé « Un projet culturel pour Dijon », daté de mars/septembre 1989, comprenant 28 pages ;
- ❖ son rapport sur la lecture publique intitulé « Le livre et la lecture publique à Dijon », datant de 1972 ;
- ❖ un bilan sur l'action municipale, rédigé après douze ans en tant qu'adjoint à l'urbanisme et aux espaces verts, jamais diffusé, intitulé « Quelques idées sur la fonction municipale dans son rapport avec le changement et l'avenir » ;
- ❖ une plaquette rédigée par Monsieur Bazin lorsqu'il était adjoint à l'urbanisme sur l'aménagement du centre historique de Dijon (date inconnue) ;
- ❖ de nombreuses plaquettes produites lors de la présidence de Jean-François Bazin à la Région Bourgogne, qui tendent à valoriser les aspects culturels de la région dans de grandes thématiques transversales (la gastronomie, le vin, le goût, la photographie).

⁴²³ BAZIN, Jean-François, *Dictionnaire universel du vin de Bourgogne*, Lausanne, Presses du Belvédère, 2010, 911p.

⁴²⁴ BAZIN, Jean-François, CANAUD, Jacques, *La Bourgogne durant Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Ouest-France, 1986, 306p.

⁴²⁵ BAZIN, Jean-François, CHAMPOLLION, Hervé, *La Bourgogne*, Rennes, Ouest-France, 2008, 141p.

Tableau 15	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine	Autres champs
Concepts et notions	Robert Poujade François Rebsamen Rôle d'un adjoint Modes dans la prise de décision Dijon ville de gauche et Beaune ville de droite (Unesco) Front National	Grands équipements culturels Auditorium Festivals Donation Grandville Lecture-musées- musique-Beaux Arts Urbanisme Fonction contemporaine des monuments historiques Association ABC Fonctionnement démocratique Médiathèque des Grésilles Regroupement des directions des musées de la ville Développement économique Culture du goût Tourisme culturel Art emblématique Art conceptuel – art minimaliste (Dijon en avance) Jack Lang	Monuments historiques Fonction contemporaine des monuments historiques Image positive de Dijon Urbanisme Secteur sauvegardé Agence d'urbanisme Rues piétonnes Modernité Inspecteur du Vieux Dijon La cité de la gastronomie contre les Halles	Urbanisme Développement économique par des projets transversaux Cité de la gastronomie (urbanisme) tramway
Éléments biographiques et actions personnelles	Docteur en droit Sciences politiques Journaliste régional Mémoire sur le chanoine Kir Gaulliste Délégué au tourisme culturel Adjoint à l'urbanisme (1977-1989) et aux espaces verts Président de la région Bourgogne Candidat aux élections municipales (2001)	Rapport sur l'état de la lecture publique à Dijon Rapport sur la culture à Dijon (1989) <u>Projets à la Région :</u> « La vallée de l'image » « Au cœur du goût »		Politique de projets à la Région

Entretien avec Adrien Cassia, Directeur du pôle culture-rayonnement de la ville de Dijon (annexe 12)

Nous avons rencontré Adrien Cassina, Directeur du pôle culture-rayonnement de la ville de Dijon le 7 octobre 2015. Titulaire d'une maîtrise de musicologie de l'Université de Bourgogne avec une option, musique contemporaine, il a par ailleurs complété son cursus universitaire en passant un Diplôme d'Etudes Universitaires Générales de sociologie (DEUG⁴²⁶.) Il a par la suite obtenu un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS⁴²⁷) de développement culturel à Avignon.

Professionnellement, il a occupé des fonctions similaires à celles qu'il occupe à Dijon actuellement à Saint Fons, ville de la banlieue lyonnaise proche de Vénissieux où il avait en charge le théâtre et la coordination culturelle. Il a ensuite été nommé à la direction des affaires culturelles de Chênove, ville de la banlieue dijonnaise, où il a mené la politique culturelle d'une ville marquée par son expansion démographique durant les années 1950/1970, atteignant 21448 habitants en 1975⁴²⁸, pour subir finalement un déclin important et continu depuis cette période redescendant à 14 172 résidents en 2012.⁴²⁹ Adrien Cassina a participé à la réalisation du centre culturel « Le Cèdre » en intégrant, selon ses propres propos, une dimension de diversité culturelle. Le centre apparaissait comme une nécessité absolue dans le quartier du « mail » classée en zone sensible par la Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain par décret n° 96-1157 du 26 Décembre 1996⁴³⁰. Ce centre est d'importance car il accueille

⁴²⁶ DEUG, diplôme universitaire clôturant un premier cycle dans les années 1970/1980, ce qui correspond aux deux premières années d'une licence d'aujourd'hui

⁴²⁷ DESS, diplôme correspondant à un Master 2 à orientation professionnelle.

⁴²⁸ « Historique de la population de Chênove de 1968 à 2007 », site consulté le 12 décembre 2016 http://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/population_21166_Chenove.html

⁴²⁹ « Chênove La commune en bref » site de la Communauté Urbaine du Grand Dijon, consulté le 12 décembre 2016, <http://www.grand-dijon.fr/vie-des-communes/chenove/identite-de-chenove-1447.jsp>

⁴³⁰ Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain, « Atlas des zones sensibles », Service d'Information du Gouvernement, Système d'information

un conservatoire, une compagnie de danse et de nombreux équipements culturels.

Tableau 16	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine	Autres champs
Concepts et notions	Citoyens dialogue	Action culturelle Acteurs culturels Communication et éléments de langage Cohérence du discours Lisibilité Ville socialiste-participation-ouverture-gratuité Concurrence-attractivité-rayonnement Citoyens-touristes gestion Cité de la gastronomie cultures urbaines culture dite populaire festivals accélération investissement événementiel rupture : ouvrir à toutes les formes culturelles art contemporain dialogue renouvellement de l'image événements culturels partenaires culturels	Rénovation du musée des Beaux-Arts Cité de la gastronomie Réseau de cités de la gastronomie Drac Loi création, architecture et patrimoine Ciap Inscription du repas des Français à l'Unesco Economie touristique Gastronomie Vin Image-identité <u>Inscription du centre historique de Dijon à l'Unesco</u> Notoriété immédiate Opérateurs touristiques Notion identitaire Valorisation, fierté Mobilisation des citoyens Dynamique, diversité, participation, attractivité, rayonnement Gestion	Métropolisation-concurrence Cité de la gastronomie (urbanisme et recherche) Aménagement du territoire Tramway Aménagement urbain
Éléments biographiques et action personnelle	Maîtrise de musicologie DEUG de sociologie DESS de développement culturel	-participation citoyenne -attractivité rayonnement -optimisation de la gestion Choix d'investissement (tension) Supervision de plusieurs établissements		

géographique
de la politique de la ville, site consulté en juin 2015, <http://sig.ville.gouv.fr/Atlas/ZUS/>

Entretien avec Thierry Caens, Ambassadeur culturel de Dijon (Annexe 14)

Thierry Caens, musicien reconnu, est actuellement l'Ambassadeur culturel de Dijon. Passionné de musique, il abandonne le lycée pour entrer au conservatoire de Dijon, rejoignant par la suite celui de Paris. Spécialiste d'instruments à vent, il devient trompettiste solo à l'Opéra de Lyon puis « cornet solo » à l'Opéra de Paris. Dans le même temps, il participe aux activités musicales du groupe « Concert Arban ». En 1985, il quitte l'Opéra de Paris pour enseigner au Conservatoire de Dijon. Il crée, en 1986/1987, avec le pianiste Yves Henri, le festival musical des grands crus de Bourgogne devenu, depuis, le plus grand festival de la région. L'un des titres est très parlant « de Bach à Bacchus ». L'accueil se fait dans cinq villes, Noyers, Mersault, Chablis, Cluny et Gevrey-Chambertin. Ce festival conjugue musique, grands crus et mise en valeur du patrimoine architectural⁴³¹. La renommée est importante puisque France Tvinfo ou France Festival font référence à cet événement bourguignon. De même, il a lancé le projet « Le cornet à frite » destiné à rapprocher la culture populaire et les conservatoires de musique⁴³². Thierry Caens pense que ses actions de « passeur de culture ⁴³³», selon le terme employé par les disciples de Freinet, ont mené le maire, François Rebsamen à lui confier le poste d'Ambassadeur culturel de Dijon. Son rôle rappelle les ambassadeurs de bonne volonté pour la culture nommés par l'Unesco et choisis parmi des personnalités très connues pour aider à la diffusion de la culture et à la préservation du patrimoine mondial⁴³⁴.

⁴³¹ COUSIN, Serge , « festival Musical des Grands Crus de Bourgogne », site consulté le 8 décembre 2016

<http://www.musicalgrandscrus-bourgogne.fr/festival.html>

⁴³² « Le cornet, c'est trop fastoche », Le Bien public, 24 avril 2010

⁴³³ BERTELOOT, Clem, DENIS, Jean-François, HANNEBIQUE, Sylvain, « Le passeur de culture », *Le Nouvel Educateur*, PMEF, Cannes, janvier 1998, p.8-14

⁴³⁴ Par ailleurs, l'expression a été réemployée dans certaines villes et départements : les Ambassadeurs de la Culture y sont les commerçants et artisans qui soutiennent la culture locale par l'affichage d'informations culturelles.

Rédaction, « Les ambassadeurs de la culture : vos acteurs économiques du 37, agitateurs de la vie locale », *Prog !*, site consulté le 20 décembre 2016, <http://www.leprog.com/ambassadeur.html>

Deux Français ont été parmi les premiers nommés, Pierre Bergé et Jean-Michel Jarre en 1993⁴³⁵. Ce terme d'ambassadeur de la culture s'impose aussi en France : Xavier Darcos, ancien ministre de l'Education nationale a été nommé « ambassadeur de la culture française »⁴³⁶.

Tableau 17	Vie publique et politique	Culture	Patrimoine
Concepts et notions	François Hollande François Rebsamen Militantisme Milieux défavorisés Jack Lang Rapports historiques gauche-culture Délitement du lien gauche-culture Acculturation du monde politique et caractère trans-partis de la culture aujourd'hui Débat Choix politiques	Culture populaire Festivals Evénements Concerts Culture vivante Liberté et dynamisme Innovation, modernité Evolution de la ville Gastronomie Tourisme Auditorium Image confuse de Dijon Associations Acteurs locaux Cloisonnement des publics Problématique de la formation des publics et des élus éducation Equilibre grands événements-production locale Ambitions européennes Calibrage culturel de Dijon Cohérence Absence de débat sur la question culturelle Choix politique	Cité de la Gastronomie Image de capitale des vins Hôpital général Gastronomie Tourisme Traditions fortes Identité Inscription à l'Unesco Economie Patrimoine architectural
Eléments biographiques et actions personnelles	Conservatoire de Dijon Conservatoire de Paris Professeur au conservatoire de Dijon Soutien à François Rebsamen depuis 2002 Ambassadeur culturel de Dijon (janvier 2014)	Originalité et pédagogie Dimension sociale Groupe « Concert à Arban » La Camerata de Bourgogne (Orchestre Dijon Bourgogne) Le Cornet à la frite Association Vivartis Festivals : Festival des grands crus de Bourgogne « Music' Hall »	Fête du Pinot noir Cité de la gastronomie

⁴³⁵ UNESCO, « Les célébrités au service de la culture », Unesco, site consulté le 15 décembre 2016, <http://www.unesco.org/new/fr/culture/communities/networks/unesco-goodwill-ambassadors-for-culture/>

⁴³⁶ Rédaction, « Xavier Darcos ambassadeur de la culture française », L'express du 10 juin 2010

Discours de François Rebsamen prononcé à l'occasion du lancement de la Cité de la gastronomie (annexe 15)

François Rebsamen, titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un DESS de sciences économiques s'est engagé jeune dans la politique. A 19 ans, il milite à la Ligue Communiste révolutionnaire (mouvement trotskiste), qu'il quitte en 1974 pour rejoindre le parti socialiste. Entre-temps, il poursuit une carrière au sein de la fonction publique territoriale qui l'amène à la fonction d'administrateur territorial. Sa carrière politique a pendant longtemps peu de visibilité. Il a participé aux divers cabinets ministériels de Pierre Joxe et de Laurent Fabius : de 1984 à 1986 puis de 1988 à 1991, il est chef de cabinet de Pierre Joxe, puis directeur-adjoint au cabinet de Laurent Fabius (1992-1993) et conseiller technique au cabinet de Jean-Jack Queyranne⁴³⁷. Tous trois ayant été à la tête d'importants ministères, sont aussi, parmi les dirigeants du Parti Socialiste, des plus influents. Lui-même devient en 1997 secrétaire national du parti. En 1989, il est élu président du groupe socialiste au conseil municipal de Dijon, année où il se présente également aux élections municipales.

Il est élu le 25 mars 2001 maire de Dijon et devient également le président de la communauté d'agglomérations du Grand Dijon. De 2008 à 2014, François Rebsamen est sénateur de la Côte-d'Or et membre du groupe Socialiste et apparentés au Sénat⁴³⁸. Il le restera jusqu'au 18 avril 2014, date de sa nomination comme ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social dans le gouvernement Valls par le président de la République François Hollande. Son adjoint Alain Millot le remplace alors à la mairie de Dijon. A la suite du décès de ce dernier le 10 août 2015, il présente sa démission de ses fonctions ministérielles et est réélu maire de la capitale bourguignonne par le conseil municipal⁴³⁹. Il refuse en décembre 2016, de

⁴³⁷ Rédaction, « François Rebsamen », Le Point, site consulté le 20 juin 2015, <http://www.lepoint.fr/tags/francois-rebsamen>

⁴³⁸ Notice biographique du Sénat, site consulté le 13 juin 2015, http://www.senat.fr/senateur/rebsamen_francois08070y.html

⁴³⁹ WIEDER, Thomas, « François Rebsamen démissionne : son successeur reste à trouver », *Le Monde*, 19 août 2015

devenir ministre de l'Intérieur du gouvernement Cazeneuve, en affirmant préférer se consacrer à son mandat local⁴⁴⁰.

Tableau 18	Thématiques, vocabulaire et termes employés	Articulation argumentaire
Discours de lancement de la Cité de la gastronomie (2016)	Culture, patrimoine, prestige, transmission, collaboration, travail commun, économie, immobilier, architecture, aménagement, urbain, ambition, extraordinaire, exceptionnel, identité, identification, concret, visibilité, image, prestige, dynamisme, attractivité, rayonnement, international, local gastronomie, vin, goût, Unesco, ambition, savoir-faire, unique, rapport culturel à l'alimentation et à la gastronomie, région viticole, secteur sauvegardé, tourisme, cité, citoyen, passé, avenir, vie quotidienne, traditions, labellisation, restaurants, hôtels, commerces, activité commerciale, dimension universelle, éco-quartier, engagement, développement économique régional, industrie touristique, visiteurs, public, emploi, opposition municipale, initiative privée, vigne, bonheur, rayonnement international	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Remerciements aux représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et à la mission française du patrimoine et de cultures alimentaires ➤ Mise en valeur du partenariat avec le groupe Effage ➤ Inscription des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco ➤ Mise en valeur du patrimoine dijonnais et ses retombées en terme d'attractivité économique et de protection de l'identité de Dijon ➤ Identité dijonnaise liée à la viticulture reconnue par l'Unesco ➤ Culture et gastronomie comme éléments d'attractivité majeurs pour le centre-ville, au centre de l'identité ➤ Événements parmi les plus importants de la mandature ➤ Continuité avec le secteur sauvegardé ➤ Organisation du projet autour de quatre pôles (culture, commerces, hébergement, logistique) ➤ Valorisation urbaine avec un éco-quartier ➤ Portée internationale et vocation de Dijon à faire partie des métropoles régionales françaises ➤ Dynamisation des talents économiques du territoire et développement économique, notamment de l'industrie touristique ➤ Large soutien politique autour du projet ➤ Valorisation et mise en cohérence du centre-ville ➤ Avantages montage du projet avec la participation du secteur privé ➤ Efficacité des services du Grand Dijon ➤ Dijon capital du goût français ➤ Attractivité de Dijon : pour les citoyens et pour le rayonnement international de la ville

⁴⁴⁰ « François Rebsamen : 'J'ai refusé le ministère de l'Intérieur' », *Le Bien public*, 6 décembre 2016

Discours prononcés par Robert Poujade (annexes 16, 17, 18)

Robert Poujade est né le 6 mai 1928 à Moulins, dans l'Allier. Il réussit le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure. Jeune normalien, il s'engage au lendemain de la Seconde Guerre mondiale au sein du mouvement étudiant du Rassemblement du Peuple Français (RPF), fondé par Charles de Gaulle en 1947⁴⁴¹. Il y rencontre le général de Gaulle et Georges Pompidou, également normalien^{442 et 443}. En mars 1967, il enlève la circonscription législative de Dijon au chanoine Kir, mais il ne prend la mairie qu'en 1971. Il sera constamment réélu député jusqu'à la fin de la mandature 1997-2002, hormis les périodes où il occupe des fonctions ministérielles. En effet, l'élu local fut également ministre à plusieurs reprises : Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement dans le premier gouvernement Chaban-Delmas (1971-1972), puis il occupe ces mêmes fonctions dans le premier gouvernement Messmer (1972-1973). Dans le second gouvernement Messmer (1973-1974), il devient ministre à part entière, toujours chargé de la protection de la nature et de l'environnement⁴⁴⁴.

En tant qu'agrégé de Lettres et homme de culture, Robert Poujade porte un intérêt personnel à la vie des idées, et prononce plusieurs discours à l'Académie des Sciences, des Arts et des Belles-Lettres de Dijon⁴⁴⁵. Marqué par une rencontre avec André Malraux, le maire de Dijon écrit un mémoire de diplôme d'études supérieures sur l'Humanisme d'André Malraux^{446 et 447}. Il considère le ministre et l'écrivain comme le symbole de la

⁴⁴¹ COINTET, Jean-Paul, « Gaullisme », in SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige, 1995, 2003, 1254p., pp.524-529

⁴⁴² ROUSSEL, Eric, « POMPIDOU, Georges », in SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, op cit, pp.975-982

⁴⁴³ POUJADE, Robert, *Avec de Gaulle et Pompidou*, Préface de Jérôme Monod, Paris, L'Archipel, 2011, 301p.

⁴⁴⁴ « Robert Poujade », notice de l'Assemblée Nationale, site consulté le 27 octobre 2014, http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/tables_archives/robert-poujade.asp

⁴⁴⁵ Voir par exemple l'allocution prononcée le 10 janvier 1987 à l'Académie des Sciences, des Arts et des Belles-Lettres par le maire à l'occasion de la remise du prix de l'année 1986 à Jacques Claret, Archives municipales de Dijon, fonds du cabinet du Maire Robert Poujade (11024W108 à 11024W112)

⁴⁴⁶ POUJADE, Robert, *Retrouver Malraux : souvenirs et relecture*, Paris, P.-G. de Roux, 2011, 285p.

conjonction entre la culture et l'action, la rencontre de « l'idée de la liberté réconciliée avec celle de la justice »⁴⁴⁸. Particulièrement actif en matière de protection patrimoniale, peut-être du fait d'un contact avec les idées de préservation environnementale au cours de l'exercice de ses fonctions ministérielles, il lie le patrimoine et l'urbanisme dans un même ensemble contribuant à la qualité de vie des citoyens⁴⁴⁹. Les trois discours ici analysés ont été sélectionnés parmi une quantité non négligeable de discours prononcés par Robert Poujade sur les thématiques de la culture, des Lettres, des Arts, de l'urbanisme et du patrimoine, comme étant les plus évocateurs des conceptions et de l'action du maire sur ces questions :

- ❖ discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la donation Grandville, collection d'œuvres d'art contemporain offerte par un collectionneur privé au Musée des Beaux Arts de Dijon (juin 1976) ;
- ❖ discours du maire à l'occasion de l'ouverture du Forum du Patrimoine à Dijon le 7 novembre 1987 ;
- ❖ discours prononcé pour l'inauguration de l'Auditorium de Dijon le 17 novembre 1998.

Ils sont tous issus du fonds du cabinet du maire conservé aux Archives municipales de Dijon. Pour autant, même si l'ensemble de ces trois interventions semble apporter un éclairage pertinent et complet sur les conceptions et l'action de Robert Poujade en matière patrimoniale et culturelle, nous ne manquerons pas de nous appuyer sur d'autres de ses discours, qui donnent des éléments de compréhension complémentaire⁴⁵⁰.

⁴⁴⁷ « 5 questions à M. POUJADE sur MALRAUX », entretien avec Robert Poujade, daté du 15 novembre 1996, Archives municipales de Dijon, fonds du cabinet du Maire Robert Poujade

⁴⁴⁸ Ib idem

⁴⁴⁹ Discours prononcé par Robert Poujade le 27 octobre 1973 en présence de Maurice Druon à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'Association nationale pour la protection des villes d'Art, Archives municipales de Dijon, fonds des discours du cabinet du Maire Robert Poujade

⁴⁵⁰ Par exemple, le texte préparé par Robert Poujade pour la conférence de presse du 21 février 1972, consacré à la rénovation du Musée des Beaux Arts de Dijon

Tableau 19	Thématiques, vocabulaire et termes employés	Articulation argumentaire
Discours d'inauguration de l'Auditorium	Musique, danse, opéra, théâtre, orchestre national de France, pluridisciplinarité, technique et innovation, genres et publics divers, engagement politique, collectivités territoriales, complexe culturel, esthétique ; prestige et image de la ville, rayonnement de la cité, économie, tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualité technique et artistique ➤ Consensus politique ➤ Elan commun des collectivités territoriales ➤ Alliance de la modernité technique et de l'esthétique ➤ Respect des limites des prévisions financières ➤ Programmation prestigieuse ➤ Culture comme élément central de l'image de la ville
Discours d'ouverture du forum du patrimoine	Patrimoine culturel, conscience collective, humanité, patrie, nation, Etat, législation, technostucture, vie associative, décentralisation, mécénat, responsabilité, défense et mise en valeur du patrimoine, dérégulation, monuments historiques, sites, centres-villes anciens, musée, réglementation, sauvegarde, protection, gestion, ouverture au public, problèmes quotidiens/décrets, Finances, coresponsabilité, loi Malraux, déconcentration, moyens, églises de campagne, centralisation de l'animation culturelle, dimension charnelle et sentimentale du patrimoine, héritage par le sang, transmission, honneur, instinct vital et passion	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Long processus de reconnaissance de la valeur du patrimoine ➤ Evolution et élargissement de la notion (en lien avec la nation, la patrie, l'humanité) ➤ Rôle de l'Etat centralisé puis décentralisation ayant pour conséquence le partage des responsabilités ➤ Accroissement du rôle des associations et du mécénat ➤ Nécessité de protection d'un héritage commun face à la déréglementation ➤ Expérience personnelle sur ces problématiques ➤ Question de la coresponsabilité financière Etat-collectivités territoriales ➤ Problème de la qualité et de la rationalité des politiques ➤ Opposition Parsi/province ➤ Rôle des associations ➤ Concertation après confrontation responsabilité collective plus qu'administrative
Discours inauguration de la donation Grandville	Extraordinaire, rêve, capitale régionale, riche musée, Ecole normale, ville, collection (nomenclature et mythe), modernité, réputation de la ville, œuvres capitales, public, Millet, Vieira da Silva, cité, illustre, somptuosité, célébrité, redécouverte, enrichissement, décentralisation artistique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Histoire de la donation (souvenirs et rôle personnel, registre du merveilleux) ➤ Importances des œuvres ➤ Impact positif pour toute la ville sur le plan culturel et en terme d'attractivité ➤ remerciements

Discours prononcés par Christian Estrosi (annexes 18, 19, 20, 21, 22)

Les tableaux ci-dessous représentent une vue synthétique de discours prononcés par Christian Estrosi, alors maire de Nice à l'occasion d'inauguration d'exposition, d'événements ou d'équipements culturels. Chacun de ces discours a une résonance symbolique particulière en raison de leur objet, du lieu et du moment où ils ont été prononcés. Il faut d'abord, pour en comprendre les racines, expliciter les liens de l'édile avec un héritage politique spécifique au contexte niçois. Né en 1955 d'une famille issue de l'immigration italienne à Nice, Christian Estrosi abandonne ses études secondaires pour se consacrer durant sa jeunesse à une brillante carrière de coureur motocycliste, couronnée en 1975 par le titre de Champion de France de moto, puis celui de vainqueur de la course de championnat du monde des 700cm³ en 1977⁴⁵¹. Remarqué par Jacques Médecin, alors tout-puissant député-maire de Nice et Président du Conseil Général des Alpes Maritimes, qui l'intègre à son équipe municipale, il est élu pour la première fois conseiller municipal en 1983, ainsi que conseiller général en 1984. En 1988, il est élu député, puis devient Vice-Président du Conseil régional de la Région Provence Alpes Côte d'Azur en 1992.

Il continue son parcours d' élu local porteur de plusieurs mandats (à la mairie de Nice, au département et à la région) avant d'exercer des fonctions ministérielles : Ministre délégué à l'Aménagement du territoire en 2005, Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer en 2007, et, enfin, Ministre de l'Industrie en 2009. Christian Estrosi a d'ailleurs été l'un des proches hommes politiques de Nicolas Sarkozy, notamment visible au cours des campagnes politiques de ce dernier : lors de la prise de pouvoir au sein de l'UMP face à l'équipe du Président de la République Jacques Chirac, et lors des élections présidentielles en 2007 et 2012. Il déclare encore dans son récent livre (paru en février 2017) *Il faut tout changer !*, « Sarkozyste j'ai été,

⁴⁵¹ Biographie de Christian Estrosi sur son site, site consulté le 20 novembre 2016, <http://www.christian-estrosi.com/mon-parcours/>

Sarkozyste je reste »⁴⁵². De 2003 à 2008, Christian Estrosi est Président du Conseil général des Alpes-Maritimes, puis est élu maire de Nice en 2008, réélu en 2014. Il construit une large part de sa campagne de 2008 face au maire sortant Jacques Peyrat, de la même tendance politique, sur la thématique de la préservation et de la valorisation du patrimoine niçois. De 2008 à 2011, il est Président de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur, avant créer la première métropole de France, dont il est élu président en 2012, la métropole Nice Côte d'Azur regroupant une trentaine de communes alentour, tant littorales que du moyen et de l'arrière-pays. Enfin, il est élu président du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur en 2016 avec plus de 54% des voix contre Marion Maréchal Le Pen, dirigeante du Front National. Il faut noter que parmi la génération d'élus surnommés « les bébés Médecin » car formés politiquement avec Jacques Médecin comme mentor, il est celui ayant eu la carrière la plus longue et la plus aboutie⁴⁵³.

En 2016, il est remplacé pour son mandat municipal niçois, afin de ne pas tomber sous les sanctions de la loi contre le cumul des mandats qui interdit à un élu d'être président de plusieurs exécutifs, par Philippe Pradal, son ancien premier adjoint, mais reste fort présent dans l'espace municipal et médiatique de communication politique. Christian Estrosi demeure également premier adjoint au maire et occupe plusieurs délégations importantes. Le dernier exemplaire du journal municipal montre bien cette présence, la photographie de Christian Estrosi, trônant à part égale près de celle du maire en fonction. On observe facilement que la photographie de l'ancien maire de Nice est placée devant celle de l'actuel maire, ses couleurs, son cadrage et son esthétique attire plus l'attention du lecteur.

⁴⁵² ESTROSI, Christian, SZAFRAN, Maurice, *Il faut tout changer !*, Albin Michel, Paris, 2017, 274p., p.197

⁴⁵³ GARIN, Christine, « Christian Estrosi, l'ancien « bébé Médecin » devenu un bon élève du sarkozysme », *Le Monde*, 22 décembre 2009



Figure (9) Editorial du *Nicexpression* n°56, février 2017

La thématique culturelle a été mise en avant par Christian Estrosi dans le cadre de sa communication municipale et dans ses différentes interventions médiatiques. Ainsi, dans un entretien avec une journaliste du journal *Le Monde* en octobre 2013, il insiste sur son goût personnel pour la culture et plus encore sur l'image de modernité culturelle qu'il veut attacher à la ville de Nice, en rupture avec l'héritage de son prédécesseur Jacques Peyrat, présentant même François Mitterrand comme son modèle en matière de politique culturelle :

« Il a su, grâce à la pyramide du Louvre, aux colonnes de Buren et à l'arche de la Défense, qui n'étaient pas forcément admises au départ, laisser une marque de son temps, il faut lui reconnaître ça. »⁴⁵⁴

De même, dans son ouvrage *Il faut tout changer !*, il consacre un chapitre entier à la culture. Le livre étant publié sous la forme d'un long entretien avec un journaliste de gauche, fondateur de l'hebdomadaire *Marianne*, Maurice Szafran, ce dernier exprime sa surprise à propos de la volonté de Christian Estrosi d'aborder le thème de la culture dans l'ouvrage :

⁴⁵⁴ BLANCHARD, Sandrine, « A Nice, Christian Estrosi se rêve en ministre de la culture », *Le Monde*, 2 octobre 2013

« Vous avez évoqué cette nécessité de la croissance économique, de la recherche de la prospérité. Je m’attendais donc à ce que vous développiez ce thème, et puis non, vous avez souhaité que nous parlions de culture. Etonnant, non ? [...] Un thème qui désormais vous passionne...

Pourquoi désormais ? La culture, j’y ajouterai l’éducation, et la Méditerranée, je m’en expliquerai, sont des sujets que j’ai toujours observés, avec beaucoup de retenue, mais avec beaucoup d’intérêt. Beaucoup de retenue, parce que je savais que sur ces sujets comme sur tant d’autres, on m’aurait impitoyablement attendu au tournant, peut-être plus que sur d’autres même, et je vous avoue qu’il y a un moment où l’accumulation du mépris finit par peser. Ce ne m’empêchait pas non plus de conduire à Nice une forte politique culturelle. »⁴⁵⁵

Christian Estrosi fait ici allusion à son rapport particulier à la culture et au savoir, puisque, longtemps surnommé « le motodidacte », fusion des termes motocycliste et autodidacte, par le monde culturel et politique niçois en raison de son passé de coureur motocycliste, il n’a pas suivi de parcours universitaire, et encore moins dans une grande école française^{456 et 457}.

⁴⁵⁵ ESTROSI, Christian, SZAFRAN, Maurice, *Il faut tout changer !*, op cit, p.251-252

⁴⁵⁶ FORCARI, Christophe, « Christian Estrosi, motodidacte fidèle. Cet ex-pilote de moto doit sa carrière politique à Nicolas Sarkozy », *Libération*, 20 juin 2007

⁴⁵⁷ REINHARD, Philippe, *La trajectoire d’un motodidacte*, Jean-Claude Gawsewitch Editeur, Paris, 2010, 288 pp.

Tableau 20	Thématiques, vocabulaire et termes employés	Articulation argumentaire
Discours d'inauguration de l'exposition Promenade des Anglais (2015)	Défi, volonté commune, coopération, dynamisme, spectaculaire, diversité, qualité, politique éditoriale, âme, histoire, patrimoine, savoir, exposition, événement, lien passé-présent, création, inventivité, artistes, phare de la création, moment extraordinaire, promenade des Anglais, Jean-Jacques Aillagon, modernité, tourisme, urbain, environnement, histoire et actualité, liberté, individu libre et autonome, femme, civilisation, progrès, bonheur, droits humains, fierté, réaffirmation de Nice, conjugaison des forces	<ul style="list-style-type: none"> ➤ défi et exceptionnalité ➤ remerciements ➤ nécessité d'un dynamisme commun des nombreuses institutions culturelles de Nice ➤ qualité et diversité proposée ➤ présentation du catalogue d'exposition ➤ passé artistique de Nice qui ne doit pas occulter son présent ➤ dynamisme artistique en renouvellement avec un thème en commun et un lieu privilégié, la Promenade des Anglais, lieu de modernité et de liberté ➤ fierté personnelle ➤ remerciements aux équipes municipales ➤ remerciement à Jean-Jacques Aillagon ➤ réaffirmation du Nice
Discours d'inauguration d'un Eté pour Matisse (2013)	Œuvres immenses, inventivité, liberté, bonheur, berceau, contempler, chefs-d'œuvre, rêve, lumière, couleur, revendiquer, fierté, faire revivre Nice, travail commun, intelligence, imagination, emblème, confiance, honneur, proclamer, talent, créateur immense, rang naturel et reconnaissance de Nice, joie, Joconde, grandes villes de culture, découverte, monde, vie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nice comme matrice artistique ➤ Nice et Matisse sont indissociables ➤ Rêve personnel et revendication collective ➤ Remerciements ➤ Exposition qui permettra à Nice de revendiquer sa place culturelle parmi les autres villes ➤ Joie personnelle ➤ Retour de ces œuvres qui participe à la renaissance de Nice et à sa visibilité mondiale
Discours d'inauguration de la médiathèque Raoul Mille	Gare du Sud, âme, carrefour, animation, échange, retour, gloire, transmission, péril, humiliation, disparition, émerveillement, magnificence, travaux spectaculaires, majesté, résurrection, conservation, imaginaire, écrivain, génie, trésor, rêve, pensée, intériorité profonde, évasion, connaître, génération, joie, transmission, oubli, effacement, libération, splendeur, poésie, Belle Epoque, Riviera, vérité et force des mots, lutte contre l'illettrisme, combat, amour de lire, enthousiasme, lutte contre l'injustice, legs, luxe, méditation, culture, modernité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Retour de la Gare du Sud dans son rôle de transmission ➤ Histoire de son passé difficile en tant que monument et de sa réhabilitation ➤ Enumération des matériaux architecturaux ➤ Analogie fonction de gare – fonction de bibliothèque (métaphore du voyage) ➤ Evocation de la figure tutélaire de Raoul Mille à laquelle le maire s'adresse (œuvres, passion commune pour Napoléon III, entrée au service de sa ville dans l'équipe de C. Estrosi en 2008) ➤ Description de la bibliothèque ➤ Inauguration comme premier acte de renaissance du centre-ville (projet d'aménagement urbain)

	des équipements, ordinateurs, liseuses, dialogue des siècles, intérêt général, mémoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Evocation du dernier manuscrit de Raoul Mille
Discours d'inauguration du Musée National du Sport	Culture, vie culturelle, œuvres d'art, émotion, émerveillement, récit d'humanité, passé, rêve de dépassement, élégance, beauté, élévation spirituelle, perfection esthétique, épopée, souvenir partagé, histoire et condition humaine, honneur, rang de Nice, rôle novateur de Nice, reconnaissance, effort, tolérance, droiture, vallée, symbole fort, quartier, pôle d'attraction, équipements culturels et sportifs, environnement, Nation, vitalité, victoire (Nikaïa)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lien sport – culture ➤ Remerciement ➤ Confirmation du rang retrouvé de Nice ➤ Rôle novateur de Nice dans le sport ➤ Reconnaissance de Nice par le monde du sport ➤ Vie sportive active à Nice ➤ Hervé Gourdel ➤ Ecovallée (équipements, environnement, dynamisme du quartier) ➤ Contribution de Nice à la vitalité de la France
Discours d'inauguration du Quai des Etats-Unis et de la statue de la liberté	Mer, rivage, horizon, infini, baie, littoral, bonheur, histoire, Nikaïa, XVIII ^e siècle, tourisme, expressions en langue niçoise, Etats-Unis, Amérique, liberté, monde, famille, enfants, anciens, paysage, singularité, promenade	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport de Nice et des Niçois à la mer au cours des siècles ➤ Importance économique des activités maritime ➤ Importance du tourisme et de la présence anglaise et américaine ➤ Première Guerre mondiale et arrivée des soldats américains ➤ Rappel du séjour de Thomas Jefferson à Nice ➤ Rappel du premier bateau américain à vapeur dans le port de Nice ➤ Rappel du port des Ponchettes, remplacé par le port Lympia ➤ Origines de la statue de Bartholdi (statue de la Liberté), symbole de la liberté ➤ Lien mer-liberté et nostalgie des Niçois quittant leur ville ➤ Beauté et singularité de la Baie des Anges, avec une exemplarité en terme d'aménagement ➤ Universalité de la Baie des Anges ➤ Expression niçoise (Issa Nissa = vive Nice)

Conclusion du chapitre

Les dix-sept tableaux synoptiques des entretiens et discours présentés ci-dessus, complétés par un éclairage biographique qui permet d'approcher les enjeux des parcours et des discours politiques des acteurs, apparaissent comme des outils de travail et d'analyse particulièrement adaptés. Ils autorisent et facilitent une mise en comparaison et des croisements multiples des arguments et des thématiques sur la culture et le patrimoine. Ils sont croisés avec d'autres sources documentaires, comme le montrent les tableaux 1 et 2 (tableaux des sources par leur origine et tableaux du type d'analyse par type de source). Cette méthode vise à retracer des faits communicationnels et de comprendre, à partir des sources, les configurations des communications politiques au sein de l'espace public local sur les questions de culture et de patrimoine. Ce premier travail de dissection et de synthèse du corpus a constitué le préalable à l'établissement de deux modèles de communication politique distincts à Nice et Dijon. En effet, ces tableaux synthétiques permettent, comme l'explique Alfred Grosser, de construire des ensembles ordonnés qui facilitent l'élaboration d'une vision organisée de la réalité, notamment dans une perspective comparative visant faire émerger des singularités⁴⁵⁸. Par ce panorama, nous pouvons d'ores et déjà approcher les caractéristiques des deux modèles présumés dans notre chapitre 3 et qui vont être exposés et analysés dans le sixième chapitre.

⁴⁵⁸ GROSSER, Alfred, *L'explication politique*, Bruxelles, Editions Complexe, 1984, 143p., p.17

Chapitre 6 : Emergences de modèles : divergences des modèles de communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales à Dijon et à Nice ? Deux modèles de communication politique diachroniques

Introduction du chapitre

A travers la définition de deux modèles de communication politique autour de la culture et du patrimoine dans chacune des deux villes, nous recherchons les éléments de polarisation afin de mieux délimiter les spécificités de Dijon et de Nice. Comme permettent de l'appréhender les tableaux analytiques du précédent chapitre, les deux cités possèdent deux systèmes politiques différents nous chercherons également à mettre en évidence des formes de polarisation des discours au sein des deux espaces publics sur les thématiques culturelles et patrimoniales. L'opération de modélisation est ainsi conçue comme un outil heuristique qui autorise la mise en lumière des phénomènes propres à chaque ville dans une perspective comparative. Elle possède aussi une dimension diachronique substantielle grâce aux dialogues, certes parfois reconstruits a posteriori, mais combien enrichissant entre les élus qui s'interrogent, s'interpellent à travers les entretiens réalisés à Dijon et à Nice et les discours prononcés. En outre, aux sources principales présentées ci-dessus (entretiens avec les acteurs et discours de maires), répondent les sources secondaires (interventions médiatiques, articles de journaux, communiqués de presse, procès-verbaux de conseils municipaux, discours de ministres).

1- Le modèle dijonnais : une communication politique traditionnelle autour des questions culturelles et patrimoniales

Le modèle dijonnais, que nous expliquerons ci-après, semble se caractériser de la manière suivante :

- Une politique municipale volontariste en matière de protection du patrimoine
- L'opposition ne construit pas de rhétorique particulière autour de la culture et du patrimoine et une indifférence communicationnelle avec la vie culturelle et les milieux artistiques
- Une collaboration avec l'Etat
- Une identité univoque
- Un héritage discuté mais pas renié

a- Une politique patrimoniale volontariste en matière de protection du patrimoine

Tout au long de ses trente années en tant que maire de Dijon, Robert Poujade a accordé une place particulière à sa politique patrimoniale. En effet, il met très tôt en place un secteur sauvegardé visant à la protection du patrimoine architectural du centre-ville. Comme le souligne Philippe Poirrier, la protection et la valorisation du patrimoine dijonnais commence dès la municipalité de Gaston Gérard, puis se poursuit sous le court mandat de son successeur, Robert Jardillier⁴⁵⁹. Cependant, si l'équipe municipale du chanoine Kir (maire de 1946 à 1968) travaille sur la création d'un secteur sauvegardé, le plan proposé s'avère loin de faire l'unanimité de par les bouleversements urbains et les destructions patrimoniales qu'il induit⁴⁶⁰. Dès son arrivée au pouvoir, Robert Poujade décide d'arrêter les grandes percées urbaines, puis initie un important travail de réflexion sur la définition d'un secteur sauvegardé visant à assurer une protection forte et une mise en valeur du patrimoine architectural du centre-ville. Le maire manifeste

⁴⁵⁹ POIRRIER, Philippe, « Dijon, l'affirmation d'une politique patrimoniale municipale », op cit, p.54-55

⁴⁶⁰ Ib idem, p.56

régulièrement son intérêt pour les questions patrimoniales et un important secteur sauvegardé est créé. L'intervention de Pujade lors du forum du patrimoine qui s'est tenu à Dijon en octobre 1987 montre une réflexion aboutie de l'élu sur les problématiques patrimoniales, doublée d'une expérience pratique sur ces sujets. Il détaille ainsi longuement les rôles tenus par les différents acteurs de la protection et de la mise en valeur du patrimoine : l'Etat, les collectivités territoriales et les associations ainsi que la Direction régionale des affaires culturelles, à l'heure de la décentralisation⁴⁶¹. Dans la lignée d'une politique municipale volontariste dans le domaine, le maire de Dijon se prononce contre ce qu'il nomme une dérégulation de la protection patrimoniale. Il souligne à ce propos le rôle protecteur de l'Etat et des procédures centralisées dans la préservation d'un patrimoine provincial parfois mésestimé, rappelant son expérience personnelle en tant que président du Conservatoire littoral et de la Commission des Secteurs Sauvegardés. En tant que maire, il constate l'effort des collectivités territoriales dans l'investissement tant financier qu'administratif en faveur du patrimoine. Il prône, dans tous les cas, une meilleure répartition de l'action culturelle et patrimoniale entre Paris et la province, tout en faisant le lien entre patrimoine et nation. Pujade souligne dès lors la dimension charnelle et sentimentale du patrimoine. Pour lui, la patrimonialisation des lieux ne doit pas les vider de toute vie, et c'est ici que les associations ont leur rôle à jouer.⁴⁶² On voit combien le patrimoine occupe une place importante dans la réflexion du maire de Dijon sur l'action publique. Son ancien adjoint à l'urbanisme et -bref- adjoint à la culture, Jean-François Bazin, ainsi que sa dernière adjointe à la culture, Michèle Curtil-Faivre, rappellent que les conceptions d'une politique patrimoniale municipale mises en avant par Pujade ont aussi été enrichies par l'action qu'il a menée en tant que ministre de l'Environnement :

« Vous savez, Dijon a fait la deuxième rue piétonne de France, après la rue du Gros Horloge à Rouen. Donc c'était assez moderne. Et puis il y a eu quelque chose, c'est que Pujade a été ministre de la protection de la nature et de

⁴⁶¹ Discours de Robert Pujade à l'occasion du Forum du patrimoine, octobre 1987, Archives municipales de Dijon, fonds du cabinet de Robert Pujade

⁴⁶² *Ib idem*

l'environnement. Bon, on appelait ça comme ça à l'époque. Mais il était le premier ministre chargé de ça, par Pompidou. [...] Et vous voyez que très vite, avec une bonne agence d'urbanisme, avec le ministère de l'environnement où il a été quand même pendant trois ans au contact des idées de l'époque, il n'y avait rien d'extraordinaire à bâtir pour Dijon – c'est une ville ancienne qui a été préservée des guerres- une politique de secteur sauvegardé ». ⁴⁶³

On voit donc les résonances tant urbaines que sociales de cette action municipale de préservation et de mise en valeur patrimoniale. D'ailleurs, dans le discours de lancement de la Cité de la Gastronomie de février 2016, le maire socialiste de la ville depuis 2001, François Rebsamen, rappelle l'importance de ce secteur sauvegardé, auquel il fait référence comme l'un des plus grands de France ⁴⁶⁴.

b- Un espace public apaisé et une absence de tension communicationnelle

Concernant la politique patrimoniale de Robert Poujade, Philippe Poirrier relève cependant le paradoxe suivant :

« Paradoxalement, alors que cette politique patrimoniale, forte d'une continuité non démentie depuis le début des années soixante-dix, participe à la construction de l'image générale que la ville souhaite proposer aux regards des acteurs extérieurs, la communication interne est somme toute peu fondée sur ces problématiques ». ⁴⁶⁵

En effet, à l'exception des dernières années de fin de règne de Robert Poujade, où sa politique culturelle a été critiquée sur son positionnement trop peu axé sur la culture vivante ainsi que la construction d'un grand Auditorium (1998), les questions culturelles et patrimoniales occupèrent peu de place

⁴⁶³ Entretien avec Jean-François Bazin du 14 octobre 2015

⁴⁶⁴ Discours de François Rebsamen du 2 février 2016 à l'occasion du lancement de la Cité de la gastronomie et du vin, annexe 15

⁴⁶⁵ POIRRIER, Philippe, « Dijon : l'affirmation d'une politique patrimoniale municipale », op cit, p.64

dans l'espace de communication politique. La discussion entre la dernière adjointe à la culture du maire, Michèle Curtil-Faivre, et son ancien collaborateur administratif, Michel Bon, au cours de notre entretien, montre bien cette vacance de la communication autour de la culture :

« MCF- Il y a quand même une question de communication, importante. Ah oui, je pense, qu'il y a une communication qui était moins développée à cette époque-là mais qui est complètement nécessaire. Complètement. Alors on avait - et ça avait un peu rôlé au début... moi j'avais fait faire... vous vous rappelez de notre calendrier culturel ?

MB- Il y avait un calendrier culturel qui avait été lancé. [...]

MB- C'était parti d'une chose très simple finalement, si mes souvenirs sont bon, c'est qu'il y avait à l'époque une idée qui était constamment véhiculée en disant : « Ho mais à Dijon y a pas grand-chose »

MCF- Y a rien ! On disait tout le temps ça...

MB- Et quand on faisait le recensement de tout ce qui se faisait, dans tous les secteurs, on se rendait compte qu'il y avait un foisonnement. Il y avait même des fois juxtaposition d'activités. [...]. Et on disait il y a pas grand-chose parce que justement il y avait un manque de communication sur ce qui se faisait. Il y avait un manque de communication évident. On ne peut pas dire que la communication c'était quelque chose de beaucoup pratiqué. »⁴⁶⁶

D'autre part, la vie culturelle s'organise de manière autonome à Dijon. L'association ABC, liée à la mairie, prenant en charge l'animation culturelle à Dijon, a en effet décliné à partir des années 1980. Yves Berteloot, ancien adjoint à la culture de François Rebsamen, élu de l'opposition entre 1989 et 2001, évoque ainsi l'action de cette association :

« C'était vraiment le pendant culturel de la ville de Dijon. Elle était dotée, très bien dotée, cette association. L'ABC a joué un rôle d'office culturel pour la ville, en faisant de la programmation sans ligne directrice. C'est-à-dire, c'était

⁴⁶⁶ Entretien avec Michèle Curtil-Faivre et Michel Bon du DATE janvier 2016, annexe 11

aussi bien de la variété que du jazz, que du cirque, que du théâtre jeune public ». ⁴⁶⁷

Michèle Curtil-Faivre, souligne quant à elle que sous son mandat (1990-2001), l'initiative culturelle privée et associative était foisonnante. Dans tous les cas, ce que relèvent les entretiens, tant avec l'ancienne opposition municipale de gauche, qu'avec l'ancienne majorité de droite, c'est que les questions culturelles et patrimoniales n'étaient pas perçues, dans l'espace de communication politique, comme un enjeu de conflit. Pourtant, les derniers temps de la municipalité Pujade font à cet égard quelque peu exception, nous y reviendrons.

c- Une collaboration avec l'Etat

Le discours de Maurice Druon, ministre des Affaires Culturelles (1973-1974), prononcé dans la capitale bourguignonne à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'association nationale pour la protection des villes d'art, illustre bien cette collaboration. Après avoir salué Robert Pujade en tant que ministre de la Protection de la Nature et de l'Environnement, comme co-président de la Commission supérieure des Sites, ainsi que maire de Dijon, et qu'homme de « haute culture générale », le ministre souligne les liens d'étroite collaboration entre l'association des villes d'art, les collectivités territoriales, et les administrations nationales. Il rappelle que le choix de la ville de Dijon pour fêter ce dixième anniversaire n'est pas un hasard, en énumérant les richesses patrimoniales de la Bourgogne, et de Dijon en son sein : « Il m'apparaît à l'évidence que, réunis à Dijon pour parler des villes d'art, il s'imposait de commencer nos travaux par un hommage au passé de la Bourgogne. J'y vois un acte en quelque sorte propitiatoire : l'art ne saurait en effet se détacher du passé, et, moins que jamais, je le souligne, l'art de notre temps. J'ai visité, ce matin, le secteur sauvegardé de Dijon ; cent hectares de merveilles. Le secteur sauvegardé de Dijon peut et doit devenir un modèle » ⁴⁶⁸.

⁴⁶⁷ Entretien avec Yves Berteloot du DATE octobre 2015, annexe 9

⁴⁶⁸ Discours de Maurice Druon du 27 octobre 1973, prononcé à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'Association nationale pour la protection des villes d'art, annexe PRÉCISER

Le choix de prononcer ce discours à Dijon apparaît comme symbolique de la reconnaissance, par le ministère des Affaires culturelles, du travail de préservation et de valorisation du patrimoine architectural local engagé à Dijon. Maurice Druon met en exergue le rôle d'exemplarité de la ville dans ce domaine. D'autre part, on voit combien la vision du patrimoine proposée par le ministre se rapproche de celle exposée par le maire de Dijon dans son discours à l'occasion de l'inauguration du Forum du Patrimoine. Maurice Druon affirme ainsi que :

« Cette manifestation aura pour objet de soutenir les actions en faveur de la protection et de la mise en valeur des monuments et des ensembles architecturaux qui présentent un intérêt historique ou esthétique, de promouvoir les efforts pour la conservation des villes et des villages anciens et caractéristiques, d'encourager toutes initiatives visant à assurer aux édifices du passé une fonction vivante dans la société contemporaine. »⁴⁶⁹

d- Une identité univoque

L'identité dijonnais ne se définit a priori pas comme un élément de clivage ou de tensions politiques. On peut la définir comme univoque, au sens de « qui est applicable à deux ou plusieurs êtres différents avec un sens totalement semblable ou parfaitement identique »⁴⁷⁰, ou encore au sens de « qui n'est susceptible que d'une seule interprétation »⁴⁷¹. Elle se construit autour d'un patrimoine architectural riche et préservé et d'un patrimoine culturel lié au vin et à la gastronomie. Ces deux aspects se rejoignent avec les halles de Dijon, tout à la fois au cœur du secteur sauvegardé, architecture caractéristique des halles du XIXe siècle inscrite aux Monuments historiques depuis 1975⁴⁷², lieu de gastronomie et d'événements culturels. Comme tous les élus dijonnais interrogés, l'ambassadeur de la culture de Dijon Thierry Caens, rappelle que les halles représentent

⁴⁶⁹ Ib idem

⁴⁷⁰ Trésor de la Informatisé de la langue française, entrée « Univoque », site consulté le 15 janvier 2016, <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1554198225;>

⁴⁷¹ Ib idem

⁴⁷² Ministère de la Culture, notice de la base Mérimée des Monuments historiques, site consulté le 3 octobre 2014, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr

l'épicentre de la vie dijonnaise. Le trompettiste y organise un festival intitulé « Music'halles » :

« Alors, les halles, c'est un lieu que j'aime beaucoup. J'y ai installé un festival, qui s'appelle « Music'hall » et ce festival a pris sa place très vite parce qu'il y avait une demande au mois d'août de faire des choses. On fait venir les gens pour des concerts de petite taille. C'est deux -trois cents personnes maximum, mais c'est pas mal. Et les gens viennent, et il y a une ambiance terrible. Alors il y a des bruits de frigidaire, des odeurs de poisson, les légumes, tout ça. Donc c'est un lieu qui est un petit peu perturbant, qui n'a pas les caractéristiques d'une salle de concert. Mais justement, le fait que ça soit un lieu habité pour d'autres choses, que les gens connaissent en faisant leur marché, ça m'a donné envie d'amener la musique, pour que les gens aient une vision proche de la musique. »⁴⁷³

La gastronomie est en effet une thématique associée de longue date à la ville de Dijon, notamment par l'action du maire Gaston Gérard qui, avant la Seconde Guerre mondiale, initia la foire de la gastronomie⁴⁷⁴.

e- Un héritage discuté mais pas renié

En dernier lieu, l'héritage de l'action patrimoniale et culturelle de Robert Poujade, s'il est ou a été discuté, reste perçu positivement dans sa globalité, et il s'affirme comme un élément de continuité politique entre une droite gaulliste et une gauche modérée. En effet, l'ancien maire de Dijon, au pouvoir pendant trente ans, a été critiqué, dans ses dernières années de mandat surtout, parce qu'il proposait, aux yeux d'une partie des milieux associatifs culturels et de l'opposition politique de gauche, une vision classique et traditionnelle, quelque peu académique de la culture. Dès 1989, Jean-François Bazin, éphémère adjoint à la culture de Robert Poujade, rédige un rapport préconisant une ouverture de la municipalité dijonnaise à la culture vivante et aux cultures contemporaines.

⁴⁷³ Entretien avec Thierry Caens, annexe 14

⁴⁷⁴ JOLLY, Jean, *Dictionnaire des parlementaires français*, op cit

10 - Un Projet culturel pour Dijon

A l'aube des années 1990, un Projet culturel est devenu nécessaire pour Dijon.

Il s'inscrit logiquement dans une évolution, marquée précisément par les objectifs affirmés par l'équipe municipale élue en 1989.

Les années 1970 ont été celles d'un réel renouveau culturel ; les années 1980, celles des structures et des moyens mis en place pour faire vivre en développant cet acquis ; les années 1990, celles d'une nouvelle ambition.

Nous nous trouvons actuellement au coeur d'une période intense de compétition entre les villes ayant rang de "métropoles régionales", et à la veille de l'ouverture européenne qui va transformer peu à peu le champ de nos perspectives. Deux conséquences : Dijon vit une époque de concurrence accrue, et cette concurrence va s'étendre à l'Europe.

Dijon doit absolument défendre et maintenir sa situation de Capitale de la Bourgogne. Il s'agit notamment d'un défi culturel.

Dijon peut devenir un Carrefour européen de la culture.

...

Figure (10) Extrait du rapport de Jean-François Bazin, *Un projet culturel pour Dijon*, 1989

L'arrivée de Michèle Curtil-Faire en 1990 marque malgré tout, et ce en raison de la volonté de l'adjointe plus que de celle du maire, une tentative d'ouverture vers la culture vivante, dans le sillon de l'action ministérielle de Jack Lang :

« Le maire, je me souviens, pour la fête de la musique... mon Dieu, mon Dieu. Alors c'est vrai qu'au début, la fête de la musique, tout à fait au début, c'était une fête de musique super, quand même... pour le coup très culturelle. [...] Et si vous voulez, même s'il y avait beaucoup de monde, il y avait toujours des plaintes. Et je me souviens, je me faisais convoquer. Et puis je rigolais, parce que Robert Poujade, en plus, je l'aimais bien... et puis j'étais tellement impertinente au sein de son équipe, et puis seule femme. Je disais : « mais enfin, Monsieur le Maire, vous avez six, sept, huit plaintes de vieux grincheux, faites les sondages sur les contents de Dijon ! ». ⁴⁷⁵

⁴⁷⁵ Entretien avec Michèle Curtil Faivre, annexe 11

Pour autant, le dernier projet culturel d'envergure de Robert Poujade provoqua une opposition conséquente : l'Auditorium. Lors de son inauguration le 17 novembre 1998, les quelques mots prononcés par le maire montrent l'importance accordée à ce projet :

« L'auditorium qui a aussi, il est vrai, une vocation de symbiose avec le palais des congrès voisin, renforcera puissamment l'image et le rayonnement de notre cité. »⁴⁷⁶

D'une grande qualité acoustique, l'Auditorium soulève aussi des critiques de par ses coûts de fonctionnement élevés et sa destination culturelle trop restrictive. Pendant la campagne des élections municipales de 2001, remportées par la liste socialiste de Monsieur Rebsamen, la question de l'édifice a cristallisé les tensions ayant trait à la politique culturelle de la ville⁴⁷⁷. François Rebsamen a, au cours de cette campagne, bénéficié des frustrations des associations culturelles et des tensions liés à l'Auditorium⁴⁷⁸.

Pourtant, dans l'espace public et dans les discours politiques, se manifeste une continuité avec la politique patrimoniale de Robert Poujade. Cette permanence se rend notamment visible à travers l'inscription du centre historique de Dijon au patrimoine mondial de l'Unesco. Nous avons déjà souligné que dans son discours du 2 février 2016, François Rebsamen rappelle l'importance du secteur sauvegardé dijonnais. De même, l'ancien adjoint au patrimoine du maire socialiste, Jean-Pierre Gillot, qui a travaillé au dossier Unesco a, au cours de notre entretien, a manifesté sa reconnaissance et son respect vis-à-vis de l'action patrimoniale de Robert Poujade⁴⁷⁹.

⁴⁷⁶ Discours de Robert Poujade pour l'inauguration de l'Auditorium, 17 novembre 1998, fonds du cabinet du maire des Archives municipales de Dijon, annexe 16

⁴⁷⁷ Voir l'entretien avec Michèle Curtil-Faivre et Michel Bon (annexe 11) , entretien avec Yves Berteloot (annexe 9) et entretien avec Christine Martin (annexe 8)

⁴⁷⁸ Voir entretien avec Thierry Caens (annexe 14) et Adrien Cassina (annexe 13)

⁴⁷⁹ Voir l'entretien avec Jean-Pierre Gillot, annexe 10

2- Le modèle niçois : une communication politique conflictuelle autour des questions culturelles et patrimoniales

Le modèle niçois se caractérise par les spécificités synthétisées ci-dessous :

- Des destructions patrimoniales considérables et contestées
- Une identité double, porteuse de visions politiques divergentes
- Une opposition municipale ayant construit sa communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales
- Une forte présence des questions culturelles et patrimoniales dans l'espace public local
- Une communication politique et institutionnelle conflictuelle avec l'Etat sur la culture et le patrimoine
- Un héritage politique ambivalent

a- Des destructions de patrimoines ayant créé une communication conflictuelle

A partir des années 1970, le paysage architectural niçois connaît d'importantes destructions de son patrimoine bâti du XIXe et début XXe siècle, symbole de la période faste de Nice : villas et hôtels de la Belle Epoque cèdent la place à des projets immobiliers d'envergure. Ce mouvement n'est pas propre à Nice : Jean-Yves Andrieux souligne les vicissitudes subies par le patrimoine bâti des XIXe siècle et du début XXe siècle⁴⁸⁰. Dans l'après-guerre jusque dans les années 1980, la valeur architecturale de ces constructions n'est pas reconnue de manière unanime. L'auteur évoque la situation parisienne d'une ville soumise à une pression immobilière accrue. Les pouvoirs publics et les municipalités successives vont bien souvent dans le sens de cette pression. La destruction des Halles Baltard est un cas symbolique du peu de considération accordée au patrimoine architectural du XIXe siècle en dépit d'une longue bataille

⁴⁸⁰ ANDRIEUX, Jean-Yves, *Patrimoine et Histoire*, Paris, Belin, 1997

politique et juridique menée pour leur défense. Pourtant, à Nice, ces destructions ont une résonance particulière, et suscitent des nombreux échos dans l'espace public. Parmi les nombreux types de bâtiments témoins de l'époque faste pour la ville (hôtels, villas, immeubles, casinos) ayant subi ces vicissitudes, la villa occupe une place particulière. Elle est réellement surreprésentée à Nice par rapport aux autres types de bâtiments, et en regard des autres villes à la même époque⁴⁸¹. La forme architecturale de la villa se distingue donc comme une spécificité niçoise, par l'importance quantitative et qualitative qu'elle offre et qui modèle la morphologie urbaine de la ville ainsi que son identité culturelle. C'est l'habitat par excellence de la ville, tant sur le plan quantitatif que dans sa dimension symbolique et identitaire. Il existe d'ailleurs une historiographie assez ancienne relatives aux villas niçoises⁴⁸².

La villa, en tant qu'objet architectural à part, cumule les paradoxes patrimoniaux : lieu intime et de démonstration à la fois, elle répond à une recherche architecturale mais a du mal à survivre aux changements de générations (à cause de son caractère personnel, de l'évolution de la mode...)⁴⁸³. Elle prend le plus souvent la forme d'une « folie » Belle Epoque. Forme architecturale particulière, la folie se développe surtout aux XVIIIe puis XIXe siècles. Elle se caractérise essentiellement par une réalisation rapide, une fonction de plaisance à la fois mondaine et intime, une architecture fantaisiste. Elle s'apparente à un caprice architectural⁴⁸⁴.

Pourtant, cette forme architecturale historique qui participe tant à l'identité urbaine de la ville connaît des destructions conséquentes. Sur les 130 villas environs décrites par Didier Gayraud dans l'ouvrage qu'il leur a consacré, *Demeures d'Azur*⁴⁸⁵, une soixantaine de ces bâtisses ont été détruites et leurs caractères architecturaux ne subsistent qu'à travers les

⁴⁸¹ THUIN-CHAUDRON, Véronique, *Nice, de la colline du château aux châteaux des collines*, Nice, Serre, 2009, p.4

⁴⁸² De villa en villa, ouvrage d'Hyppolite Mayrages publié dans les années 1870
Villas de la Côte d'Azur, 1920

⁴⁸³ SVETCHINE, Luc, « La villa, le reflet d'une tranche de vie », *Nice Historique*, Janvier-mars 2008, p.35

⁴⁸⁴ BEAUNE, Cariss, « Folie », Encyclopedia Universalis, <http://www.universalis-edu.com.proxy.unice.fr/encyclopedie/folie-architecture/>, visité le 04/10/2012

⁴⁸⁵ GAYRAUD Didier, *Demeures d'azur*, éd. Du Cabri, 1998, 128 p.

dossiers de démolition des archives municipales, sur les cartes postales du temps de leur splendeur ou bien encore dans la mémoire de leurs derniers propriétaires.

A chaque nouveau projet immobilier induisant la destruction d'une de ces villas, les oppositions sont nombreuses, et largement relayées par les médias, et donnant lieu à de vifs débats dans l'espace public. Le sort de la villa Laurenti, dite Castel des Deux Rois apparaît à cet égard révélatrice. La municipalité de Jacques Peyrat ayant choisi sa destruction, la décision engendra de nombreuses contestations, de la part de l'opposition locale et des associations, relayées par les médias locaux. La réaction de l'opposition municipale de gauche lors du Conseil municipal du 23 mai 2003 visant à approuver la démolition du Castel des Deux Rois est à cet égard très éloquente :

« M.Mottard [] – Je dois dire à propos de cette délibération 17.1, qui reprend la démolition du Castel des Deux Rois, que personnellement je n'ai pas beaucoup apprécié la prestation de Monsieur l'adjoint dans le journal Nice Matin, quand il affirme, en se faisant photographier dans le Castel des Deux Rois, que « la mort dans l'âme il va falloir procéder à la démolition de ce petit bijou du patrimoine niçois ». Alors « la mort dans l'âme » je veux bien, à part que là il y a quand même un petit peu d'hypocrisie dans la mesure où depuis 1995 je pense être intervenu 6, 20, 30 fois sur cette histoire du Castel des Deux Rois ».⁴⁸⁶

D'autres éléments architecturaux comme les hôtels du XIXe siècle ou encore des bâtiments de la vieille ville sont également démolis ou menacés de démolition. C'est le cas du centre de la Providence sous le mandat d'Honoré Bailet (1990/1993) : la démolition programmée de l'ancien couvent devenu un lycée professionnel avait suscité l'opposition de comités de défense du patrimoine⁴⁸⁷, d'élus de l'opposition de gauche⁴⁸⁸ et les

⁴⁸⁶ Procès-verbal du Conseil municipal du 23 mai 2003, annexe COMPLETER

⁴⁸⁷ Bulletin trimestriel de l'association Vivre le Vieux Nice, non daté, Archives municipales de Nice, fonds des Permis de construire

⁴⁸⁸ Lettre de Patrick Allemand aux habitants du Vieux Nice, 30 juin 1994, Archives municipales de Nice, fonds des Permis de construire

protestations des riverains⁴⁸⁹. Ainsi, un tract produit par les représentant de l'association « Vivre le Vieux-Nice », vise à informer la population de la réunion de la Commission de sauvegarde du patrimoine organisée par la mairie de Nice, qu'ils ont vécu comme une opération visant à détourner les protestations. Les opposants au projet auraient pourtant recueilli plus de 10 000⁴⁹⁰ signatures de protestation.

b- Une identité double, porteuse de visions politiques divergentes

Ces destructions du patrimoine bâti en particulier de la Belle Epoque apparaissent comme tout a fait révélatrices d'une ambivalence propre à la cité azurée, celle de la définition de son identité. Alors que l'identité de Nice s'est largement construite et structurée autour du tourisme de villégiature au XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e siècle, celui-ci a bouleversé le visage urbain, le rythme de vie et l'économie de cette ville littorale qui vivait essentiellement de la culture des olives. Pourtant, cet apport nécessaire à la vie économique de la ville a aussi été ressentie assez tôt comme une forme d'aliénation par la population locale. Le directeur de la mission Promenade des Anglais à l'Unesco souligne cette ambivalence :

« C'est le tourisme qui a fait Nice. Mais en même temps, c'est vrai que pour les Niçois. Le professeur Castella, qui est un vieux Niçois, m'a dit : « mais pour autant, pour nous, c'est une aliénation ». Bien sûr que c'est une aliénation, bien sûr. Alors il y a eu justement... bien sûr, tout cela a eu des effets, tout ce que je vous disais de l'époque de Jacques Médecin où on disait : d'un côté on préserve le Vieux Nice, parce que ça, c'est l'identité niçoise, incontestablement (les églises baroques). Et puis il y a toute cette grande ville qui a été faite pour les étrangers. Et finalement, pour nous, qui a été faite pour gagner de l'argent, c'était tout simplement économique. Alors on casse, on reconstruit, on casse, on reconstruit, selon les modes... on s'en fiche, c'est comme ça, c'est l'économie. Le patrimoine c'est le Vieux Nice. C'était un peu ça ».⁴⁹¹

⁴⁸⁹ « Nouveau recours contre le permis de construire », *Le Patriote*, 5 août 1994

⁴⁹⁰ « La Providence : 10 000 signature », *Nice Matin*, 1^{er} juillet 1993

⁴⁹¹ Entretien avec Jean-François Laquière, annexe 7

Cette vision double du patrimoine niçois, sectionné entre un patrimoine baroque médiéval et moderne associé à une culture locale d'un côté, et le patrimoine urbain et architectural contemporain érigé pour l'activité touristique de l'autre côté, explique en partie les vicissitudes que ce dernier a subi dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Elle est aussi un point sinon de clivage, du moins un enjeu politique dans l'espace public, entre les revendications identitaires développées à divers degrés. La mise en valeur du patrimoine culturel « nissart » prend dès lors différents aspects. Ainsi, parmi les deux conseillers municipaux ayant des attributions culturelles et patrimoniales dans le cadre de leur mandat que nous avons interrogés, la mise en valeur de cette identité prend des visages divers. Si Jean-Luc Gagliolo en appelle à une valorisation littéraire et culturelle, Jean-Marc Giaume a mené des actions plus politisées visant à sauvegarder la langue niçoise comme élément d'une identité à part entière en cours d'effacement.

Petit fils d'une figure culturelle locale, Francis Gag, qui a fondé en 1933 un théâtre en langue niçoise, le Théâtre niçois⁴⁹², dont il a repris la direction, Jean-Luc Gagliolo se réclame de cet héritage puisqu'il se fait appeler de son nom de scène Jean-Luc Gag. En tant que conseiller municipal délégué à la culture, au patrimoine, à la littérature, à la lutte contre l'illettrisme, au théâtre et à la langue niçoise, il insiste sur la nécessité d'une action pédagogique en faveur de ce patrimoine culturel :

«[...] souvent le citoyen ne connaît pas bien son patrimoine, et son histoire et sa culture. Ça veut donc dire qu'il nous appartient à nous élus et aux structures municipales de les faire connaître. Et à partir du moment où notre public niçois connaît lui-même, hé bien là ça devient mobilisateur. Je crois vraiment que c'est le rôle qui nous est dévolu, ce qu'a constitué la première partie de notre entretien, c'est-à-dire l'appropriation, la reconnaissance, l'identification du public, et à partir de là, oui, effectivement, c'est mobilisateur, bien sûr. Sous cette condition là. Quand vous voyez par exemple ici le panneau Catherine Ségurane, dans l'esprit du Niçois, Catherine Ségurane, oui, tout le monde connaît le nom,

⁴⁹² GASIGLIA, Rémy, « L'écrivain nissart majeur du XX^e siècle », *Nice historique*, Octobre-Décembre 2000, Année 103, n°4, 300p., pp.3-4

mais sait-on qui elle est ? A-t-elle vraiment existé ? Connaissons-nous le contexte historique dans lequel ça s'est fait ? Hé bien il m'appartient de valoriser ça, de l'expliquer, de le développer, pour que les gens sachent et comprennent qui elle était, quel rapport avec la crypte archéologique par exemple, à Garibaldi, quel rapport avec le château de Nice, quel rapport avec la langue niçoise. Essayer véritablement à partir parfois peut-être d'éléments assez anecdotiques comme cette prétendue Catherine Ségurane, essayer de montrer que derrière, il y a toute une histoire et un patrimoine auquel même on peut rattacher des anecdotes de cet ordre là. Donc l'appropriation, la connaissance, la diffusion d'informations, ça passe aussi par ça. Ça passe par la fête traditionnelle des *Mais*, ça passe par la fête des *Coucourdons*, ça passe par le *Présepi*, la crèche sur la place Rossetti en décembre. Vous voyez, je crois que le patrimoine, ça n'est pas que des pierres, il y a aussi évidemment tout ce patrimoine immatériel qui relève de la transmission, de la tradition donc. »⁴⁹³

Jean-Marc Giaume a quant à lui œuvré à la reconnaissance du Niçois comme langue régionale et à la pérennisation de la culture nissarte :

« Moi j'aime bien avoir cet échange avec d'autres cultures et souvent les Niçois s'accrochent, dans les régions françaises, hein ! Quand on est dans des lieux où il y a des colloques avec des Alsaciens, des Bretons... parce qu'on se comprend. On se comprend dans la démarche du respect de cette culture régionale, de la culture française, européenne, et du monde, de ce qu'on veut. Mais voilà, il y a ce lien à la terre, ce lien à cette histoire qui n'est pas l'histoire nationale finalement. Cela c'est une erreur aussi de notre république, c'est de ne pas comprendre encore aujourd'hui que la France est une agrégation de régions. La richesse de la France c'est ce mélange, cette agrégation d'identités régionales. J'espère qu'on finira à le comprendre, hein ! Les langues régionales sont rentrées dans la constitution, heureusement. »⁴⁹⁴

⁴⁹³ GAGLIOLO, Jean-Luc, entretien du 8 janvier 2016

⁴⁹⁴ GIAUME, Jean-Marc, entretien du 11 juin 2015

L'élu, qui a été délégué à la culture niçoise, parle volontiers de sauvegarde à propos de la langue et de la culture niçoise⁴⁹⁵ et ⁴⁹⁶. Il a participé à un projet d'école bilingue français-niçois⁴⁹⁷, et a porté un rapport sur le développement et la reconnaissance des langues régionales⁴⁹⁸. Cependant, les deux élus s'accordent bien sur un point, celui que cette promotion doit nécessairement être synonyme d'un esprit d'ouverture. Ainsi, pour Jean-Marc Giaume :

« C'est la responsabilité de transmettre cette identité niçoise parce qu'elle est porteuse, peut-être... c'est pour ça que c'est un vieux combat que j'ai bien avant de rentrer en mairie... peut-être le premier laboratoire d'une Europe véritablement en création, entre la Méditerranée, les Alpes, l'Italie, la France, ce territoire a toujours été, jamais fermé sur lui-même, a toujours été... c'est pas parce qu'on reconnaît être Niçois qu'on est fermé, hein ! Et je pense qu'on est, quand on se reconnaît, on reconnaît les autres. »⁴⁹⁹

Jean-Luc Gagliolo insiste également sur cette ouverture indispensable et constitutive de l'identité locale :

« Nous sommes souvent, nous Niçois, considérés comme étant un peu irrédentistes, voire séparatistes, refermés sur nous-mêmes. Depuis toujours, je lutte contre cette vision là. Nice est tout sauf une terre fermée, le Niçois est tout sauf hermétique. Nice est une terre de passage, c'est le lien entre la mer et la montagne, le lien entre la Provence et l'Italie, terre convoitée, occupée par les Visigondes, les Goths, les Ligures, les Grecs, les Romains et puis plus récemment, elle s'est donnée à la Savoie et a été annexée à la France. Donc Nice, c'est véritablement une terre multiple. »⁵⁰⁰

⁴⁹⁵ Entretien du 11 juin 2015

⁴⁹⁶ DORDOR, Rachel, « Trois questions à Jean-Marc Giaume, président de la Fédération des associations du Comté de Nice », *Nice Matin*, 28 avril 2005

⁴⁹⁷ MARS, Véronique, « Le projet d'école bilingue français-niçois fait débat », *Nice Matin*, 30 novembre 2010

⁴⁹⁸ FIAMMETTI, Philippe, « Le niçois à l'assaut de la Région. Un rapport pour le développement des langues régionales vient d'être remis au président du conseil régional. », *Nice Matin*, 9 juin 1999

⁴⁹⁹ GIAUME, Jean-Marc, entretien du 11 juin 2015

⁵⁰⁰ GAGLIOLO, Jean-Luc, entretien du 8 janvier 2016

Cette vision d'un territoire ouvert, carrefour d'échanges culturels, se manifeste comme la contradiction de courants politiques très minoritaires mais actifs à Nice, les indépendantistes et les autonomistes, souvent associés à l'extrême droite. Cette identité double peut être encore porteuse de tensions au sein même de la majorité municipale de droite, puisque Dominique Estrosi-Sassone, adjointe au maire, pilier de la vie politique locale et sénatrice, s'est opposée à l'intégration de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires⁵⁰¹ dans la Constitution française. Elle explique son positionnement, en tant que sénatrice, par la volonté de ne pas substitué au principe de communauté nationale celui de communautarisme⁵⁰². A cette déclaration répond la colère des défenseurs de la langue nissarte.

c- Une forte présence des questions culturelles et patrimoniales dans l'espace public et une opposition qui construit sa communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales

Dans l'espace de communication politique niçois, les questions culturelles et patrimoniales se sont régulièrement polarisées autour de conflits politiques ou à forte résonance politique, et ce dès les années 1970. Plusieurs conflits ont émaillé la fin de l'ère Jacques Médecin, faisant de cette communication politique conflictuelle une constante. L'un des conflits les plus emblématiques de cette configuration propre à l'espace public niçois a été l'affrontement entre le maire et les artistes de l'école de Nice. Nous l'avons déjà évoqué dans notre première partie. André Giordan, professeur genevois d'origine niçoise et ayant travaillé sur la mise en valeur de la culture niçoise, donne une description du conflit autour de l'inauguration du Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain niçois (MAMAC) sous le titre évocateur

⁵⁰¹ Conseil de l'Europe, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, Strasbourg, 5 novembre 1992

⁵⁰² *Nice Matin*, 11 août 2015

de « Et le politique s'invita encore lors de l'inauguration »⁵⁰³. A la suite de l'invitation de Jean-Marie Le Pen, alors figure de proue du Front National, Jacques Médecin prononce des déclarations dénoncées comme antisémites. Dès lors, les artistes de l'Ecole de Nice, dont Arman, refusent de participer à l'inauguration. Le sculpteur reçoit un télégramme de félicitation de Jacques Lang, ministre de la Culture et de la Communication :

« Au moment où Monsieur Jacques Médecin récidive et revendique à 99,9% les thèses du Front National, Jack Lang espère que d'autres artistes accepteront de suivre l'exemple d'Arman. »⁵⁰⁴

Arman, le 8 mai 1990, déclare : « Après la réception royale faite à Jean-Marie Le Pen et au waffen SS Shoehuber et les déclarations assez antisémites de M. Médecin, je n'ai pas le cœur d'inaugurer cette exposition main dans la main, sourire dans le sourire avec le maire de Nice. »⁵⁰⁵

Plus tard, l'espace de la communication politique locale se polarise sur les questions patrimoniales autour de deux personnalités politiques, de deux camps idéologiques et de deux visions culturelles et patrimoniales. Tout au long des mandats de Jacques Peyrat (1995-2001), l'opposition municipale de gauche, emmenée notamment par Patrick Mottard, alors chef de file du Parti Socialiste local, remet en question la politique culturelle, et surtout patrimoniale du maire.

Un épisode, cristallise tout particulièrement cet antagonisme, celui de la Gare du Sud. Ancienne gare des chemins de fer de Provence (ou train des pignes), construite en 1892 par l'architecte Prosper Bobin, située au cœur du quartier populaire de la Libération, la gare avait cessé ses activités ferroviaires en 1991⁵⁰⁶. Jacques Peyrat propose alors sa démolition en vue

⁵⁰³ GIORDAN, André, BIANCHERI, Alain, « Et le politique s'invita encore lors de l'inauguration », in Ecole de Nice- chronique 23 : l'Ecole de Nice et les maires de Nice, Revue en ligne Art Côte d'Azur, consulté le 10 mai 2015, <http://www.artcotedazur.fr/actualite,109/art-contemporain,34/l-ecole-de-nice-et-les-maires-de-nice-4-l-enfantement-du-mamac,3674>

⁵⁰⁴ Texte publié dans *Libération* du 15 avril 1990

⁵⁰⁵ Déclaration du 8 mai 1990, citée par André GIORDAN, op cit

⁵⁰⁶ Notice de la base Merimée des Monuments Historique, site consulté le 20 avril 2014, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA06000023

de l'installation d'une nouvelle mairie. Face à ce projet, la population du quartier s'oppose à la destruction de la gare du Sud à laquelle elle manifeste son attachement. L'élu cantonal d'opposition, Patrick Mottard, se saisit de la question, et manifeste son opposition à la destruction prévue par diverses stratégies politiques et médiatiques :

« Disons qu'il y a d'abord eu ce truc sur la gare du Sud... Plus de quatre ans, il ne se passait pas une semaine sans qu'il n'y ai un rebondissement. Moi j'intervenais, on a fait des milliers de pétitions. L'affrontement principal que j'ai eu quand j'étais le dirigeant de l'opposition c'était sur un sujet patrimonial. »⁵⁰⁷

L'élu obtient finalement le classement, par le ministère de la Culture, d'un gouvernement de gauche, de la façade du bâtiment, puis l'ensemble de la gare est classée par le gouvernement suivant, de droite :

« Et la Gare du Sud, dans un premier temps, la ministre de gauche, qui était Catherine Tasca avait obtenu la sauvegarde du bâtiment des voyageurs. Alors c'est une façade un peu cossue mais enfin c'était une façade. Et c'est un ministre de droite, contre le maire... On a réussi à obtenir le bâtiment complet. On a obtenu. Et ça c'est bien ! »⁵⁰⁸

A cette vision patrimoniale, s'oppose celle de Jacques Peyrat, préoccupé par l'image de Nice. Il emploie à cet égard, le terme d'imperium de la ville pour défendre ce projet d'une immense mairie :

« La gare du Sud, bon ben écoutez, la Gare du Sud... les Niçois sont volés par leur maire. J'ai acheté les terrains à l'Etat pour dix-huit millions d'euros, et ce « con là », il les a cédés pour un euro, à Vinci... qui va y faire quoi ? Une grande verrière pour le truc. On a fait un musée, là. J'y suis allé quatre fois... une bibliothèque, pardon. Je n'y ai pas vu beaucoup de monde, par rapport à la bibliothèque d'à côté, qui était la grande bibliothèque de Nice et où les gens venaient et viennent encore, des étudiants notamment, des écoliers. Je crois qu'on a loupé là l'occasion de faire la grande transformation de la ville de Nice. Nice est la cinquième ville de France et quand les gens vont, les étrangers

⁵⁰⁷ Entretien avec Patrick Mottard, annexe 4

⁵⁰⁸ Entretien avec Patrick Mottard, annexe 4

notamment, à la mairie de Nice, ils sont stupéfaits... de voir un petit truc, un petit édicule qui est la mairie d'une ville de trente mille habitants. Ce qui était Nice du temps où on a fait la mairie à la place de l'hôpital, parce que c'est un ancien hôpital qui était là. Un jour l'hôpital a fermé pour aller à Saint Roch et on a fait là la mairie à la place. Mais c'était la mairie en vieille ville d'une ville de trente à trente-cinq mille habitants. Maintenant la ville a 342 000 habitants. Ben il faut lui faire le statut de l'imperium. L'imperium d'une grande ville. Quand on va dans le Nord ou dans l'Est de la France, on a des beffrois, on a des mairies importantes qui placent la ville comme capitale et comme métropole !! Donc nous avons l'occasion de le faire, j'avais trouvé l'architecte niçois pour pouvoir le faire, il eut fallu le faire, et je regrette terriblement qu'on ne l'ai pas fait ! Et maintenant qu'est-ce qu'il y a ? Il y a rien du tout. Il y a un marché qui se meurt, une bibliothèque qui est pratiquement vide, un parking de surface qui devrait être un parking souterrain. A quand le grand projet de transformation ? »⁵⁰⁹

d- Un héritage politiquement ambivalent

L'héritage de l'ère Médecin en terme de politique patrimoniale et culturelle reste non seulement décrié par l'opposition de gauche, mais apparaît également comme ambivalent pour les successeurs de droite, qui oscillent entre une rupture avec ce legs encombrant et la valorisation de l'action de Jacques Médecin dans son ensemble⁵¹⁰. Pour l'ancien opposant Patrick Mottard :

« [Jacques] Médecin a eu une politique extrêmement nocive. Ce qui m'énerve, c'est quand j'entends dire de Médecin « c'était une fripouille mais il a fait une belle ville ». Il a détruit le Ruhl, il a fait cette espèce de promenade du Paillon qu'il a fallu détruire, il a fait cette voie rapide en hauteur. [...] Il avait une

⁵⁰⁹ Entretien avec Jacques Peyrat, annexe 3

⁵¹⁰ MARS, Véronique, « Les années Médecin : les cinq projets d'un maire bâtisseur », Dossier rétrospectif, *Nice Matin*, 4 mars 2016

vision de la ville Las Vegas pour le jeu et Los Angeles pour le mirage. Il a littéralement massacré la ville. »⁵¹¹

Mais cet héritage ne peut être facilement reconnu par l'actuelle majorité, politiquement héritière du médecinisme mais qui ne peut revendiquer certains aspects des politiques alors menées. Jean-Luc Gagliolo qualifie cette situation de la manière suivante : « C'est assez paradoxal. C'est-à-dire que globalement, nous portons le poids de choix qui ont été fait dans les années 1970, qui ont d'une certaine manière porté atteinte à notre patrimoine. C'est-à-dire qu'à l'époque, le patrimoine n'avait pas la même valeur dans l'esprit collectif qu'aujourd'hui ». il donne pour exemple l'église des Franciscains, le plus vieil édifice de Nice, situé place Saint-François où avait été, et est encore installée, la collecte des ordures ménagères. »⁵¹²

C'est aussi à peu près dans ces termes que s'exprime Jean-Marc Giaume à ce propos⁵¹³.

D'ailleurs, peu après son élection, Jacques Peyrat tient d'ailleurs à afficher sa volonté de rupture avec l'ère de Jacques Médecin en matière de préservation patrimoniale. En février 1998, le nouveau maire tient une conférence de presse dans un lieu symbolique, la villa dite Abbaye de Roseland, menacée de destruction puis sauvée, durant laquelle il annonce vouloir donner de nouveaux axes à la politique patrimoniale de la municipalité. Ce programme inclus la réhabilitation de bâtiments mal entretenus et leur valorisation par l'implantation en ces lieux d'institutions culturelles. Il évoque également l'importance nouvelle accordée aux monuments constitutifs de l'image de la ville⁵¹⁴. Pour autant, il affirme au cours de notre entretien qu'en tant que maire, il s'inscrivait complètement dans l'héritage politique de Jacques Médecin, révélant ainsi une problématique fondamentale de la majorité de droite au pouvoir depuis trente ans, entre reconnaissance et rupture avec le médecinisme. A Nice, le legs des politiques culturelles et patrimoniales des prédécesseurs du même bord

⁵¹¹ Entretien avec Patrick Mottard, annexe 4

⁵¹² GAGLIOLO, Jean-Luc, entretien du 8 janvier 2016

⁵¹³ GIAUME, Jean-Marc, entretien du 11 juin 2015

⁵¹⁴ « Stop ! On ne casse plus ! », *Nice Matin*, 10 février 1998

politique semble toujours lourd à porter, puisque Christian Estrosi, successeur de Jacques Peyrat, marque lui aussi cette rupture dans ses prises de paroles publiques. En effet, lors du discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la bibliothèque Raoul Mille, installée dans les bâtiments de la Gare du Sud, le maire actuel revient longuement sur les mauvais traitements imposés à ce patrimoine sous le précédent mandat.

e- Une communication conflictuelle avec l'Etat

La structuration de l'espace de communication politique niçois se caractérise également par des relations politiques et institutionnelles conflictuelles avec l'Etat. Trois épisodes majeurs apparaissent révélateurs de ces tensions : le classement de la façade du Palais de la Méditerranée suite à une intervention de Jack Lang sous le dernier mandat de Jacques Médecin, le classement de la Gare du Sud au cours du mandat de Jacques Peyrat, et enfin, le vif débat opposant Christian Estrosi, maire de Nice, à la ministre de la Culture Aurélie Filippetti à propos du Théâtre National de Nice.

Le Palais de la Méditerranée, l'un des principaux casinos de Nice, est construit en 1928 par les architectes niçois Charles et Marcel Dalmas. Il est inauguré en 1929 et apparaît comme caractéristique, sur le plan architectural, de la période Art déco⁵¹⁵. Sa façade sculptée par Sartorio est magnifiée par des vitraux Labouret et son intérieur est agrémenté de bronzes de Rodin, et de sculpture de Paul Belmondo. Il est le témoin d'une vie mondaine brillante. Jules Romain avait l'avait même décrit comme la plus belle œuvre française de l'entre-deux-guerres, avec le paquebot Normandie⁵¹⁶. A la suite de rivalités pour la gestion du casino, la société gestionnaire est mise en liquidation. La famille Le Roux, son propriétaire, perd la main sur l'établissement au profit de Jean-Dominique Fratoni, qui

⁵¹⁵ Notice de la base Mérimée des Monuments historiques, site consulté le 12 mars 2014, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA00080807

⁵¹⁶ JEROME, Philippe, « La Promenade des Anglais, des ruines si précieuses », *L'Humanité*, 24 avril 1999

revend le Palais de la Méditerranée à des investisseurs qui envisagent la destruction du bâtiment en vue de la réalisation d'un immense projet immobilier sur la Promenade des Anglais⁵¹⁷.

Le conseil municipal de la ville vote la délibération autorisant la destruction du casino, et le permis de démolir est accordé en 1989. La démolition commence par le pillage des éléments décoratifs. Suite à la mobilisation de l'opinion publique par des personnalités locales telles l'écrivain Max Gallo, Jack Lang intervient en tant que ministre de la Culture pour sauver ce qu'il reste du casino, c'est-à-dire sa monumentale façade. Cette intervention décisive est le déclencheur d'une lutte entre le pouvoir municipal et le ministère, puisque Jacques Médecin tente de passer outre le classement aux Monuments historiques. A ce conflit avec l'Etat, s'ajoute les luttes sociales des employés du Palais de la Méditerranée pour défendre leurs emplois. C'est sous cet angle syndical que Jacques Victor, conseiller général et conseiller municipal à l'époque, a évoqué cet épisode marquant de l'histoire politique du patrimoine niçois⁵¹⁸. A cela s'ajoute un affrontement médiatique entre les défenseurs du monument et les défenseurs du maire.

La fin de l'ère Médecin, ne signifie pas pour autant la fin des tensions entre le ministère de la Culture et les maires de Nice. Nous avons déjà évoqué le cas de la Gare du Sud autour de laquelle s'opposèrent le maire Jacques Peyrat et les élus de l'opposition de gauche. S'y ajouta le conflit entre le ministère de la Culture, qui décida du classement, et la municipalité. En effet, Catherine Tasca, ministre de la Culture, décide du classement de la façade du bâtiment en 2002⁵¹⁹, puis l'ensemble, dont la grande verrière, est classé dans son intégralité en 2005. Patrick Mottard a entretenu des contacts avec les ministères de la Culture, que les ministres soient de gauche ou de droite, lors du processus protection de la Gare du Sud⁵²⁰.

⁵¹⁷ Ib idem

⁵¹⁸ VICTOR, Jacques, entretien du 4 février 2015

⁵¹⁹ Notice de la base Mérimée des Monuments historiques, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA06000023

⁵²⁰ Entretien 8 mai 2015 avec Patrick Mottard

Au cours des mandatures de Christian Estrosi, les tensions avec le ministère n'ont plus pour point focal les questions patrimoniales. C'est en effet la gestion des institutions culturelles qui engendre un important conflit avec la ministre de la Culture Aurélie Filippetti autour de la « bataille du TNN » en 2013. Le Théâtre National de Nice est inauguré en 1989 par Jacques Médecin. Il fait partie de la promenade des Arts avec le Mamac et compte parmi les Centres Dramatique Nationaux. A ce titre, le TNN possède le statut de CDN et obtient des subventions étatiques. Alors qu'en 2013, Daniel Benoin, nommé directeur du TNN en 2002, occupe toujours cette fonction, la ministre de la Culture souhaite que soit effectué un large renouvellement des directeurs de ces centres. Le maire de Nice, qui souhaite que Daniel Benoin soit reconduit dans ses fonctions, refuse alors l'intervention du ministère dans la nomination du nouveau directeur⁵²¹. L'épisode se conclue par une passe d'arme médiatique entre le maire et la ministre⁵²².

Conclusion du chapitre

En résumé, l'exercice de modélisation permet de synthétiser les caractéristiques propres à deux systèmes de communication politique municipaux autour des problématiques culturelles et patrimoniales. Il s'agit concernant Dijon d'un modèle classique d'une droite attachée à la préservation patrimoniale, même si, dans cette démarche, la ville avait acquis dans les années 1970 une forme d'exemplarité. En revanche, la culture vivante telle que promue par le ministère de Jack Lang était plutôt

⁵²¹ BLANCHARD, Sandrine, « Théâtre de Nice : Christian Estrosi 'se dégage' de la concertation », *Le Monde*, 27 septembre 2013

⁵²² LARGILLET, Jean-Pierre, « Théâtre National de Nice : le clash sur la nomination du directeur ? », *Le Web Time medias-Riviera*, 4 septembre 2013, site consulté 20 septembre 2013, <http://www.webtimemedias.com/article/theatre-national-de-nice-le-clash-sur-la-nomination-du-directeur-20130904-52923>

laissée à l'initiative privée et associative. La communication municipale n'accordait pas non plus une place spécifique à la valorisation de l'action de la municipalité dans ces domaines. Le successeur de gauche récupère l'héritage et le valorise à son propre compte, tout en améliorant son rapprochement avec les associations culturelles. Malgré le changement de municipalité et de bord politique, dans les discours, à l'exception de quelques remises en question, s'affirme une continuité et peu de tensions dans l'espace public autour de ces thématiques.

A Nice, ce schéma classique semble complètement inversé. Les différentes municipalités de droite ont porté à leur tête des maires hantés par une volonté de modernisation de la ville. Dès lors, le patrimoine, surtout celui de la Belle Epoque, compte peu jusqu'à l'arrivée de Christian Estrosi, qui comprend, en tant que président du Conseil général d'abord, puis en tant que maire, l'importance de ces questions tant pour l'opinion publique que pour l'attrait touristique. Sous Jacques Médecin puis sous Jacques Peyrat, la culture niçoise est valorisée soit dans ses aspects les plus traditionnels, soit dans sa dimension la plus moderniste, notamment avec l'école de Nice, mise en avant par la construction du Mamac, consacré à l'art contemporain ou, plus tard, l'installation d'œuvres contemporaines sur la parcours du tramway. L'ambivalence par rapport à l'héritage est constante dans les discours et les pratiques politiques, car chaque nouveau maire affiche une volonté de rupture avec les politiques précédentes, qui se sont révélées destructrices pour le patrimoine, mais qui ne peuvent être complètement reniées en raison des continuités et des liens au sein de la famille politique de la droite locale. En conclusion, et bien qu'ils soient des outils heuristiques fort pertinents, il faut cependant nuancer ces deux modèles. Nous avons par exemple traité dans les pages précédentes de deux cas qui peuvent tout à la fois confirmer et infirmer les modèles décrit ci-dessus : celui de la Gare du Sud à Nice ; celui de l'Auditorium à Dijon.

Conclusion de la partie

Comme l'affirme Nathalie Bulle, il faut se garder d'utiliser les modèles d'une façon rigide et formelle qui induirait une réduction de la qualité de l'analyse ou de la finesse d'un constat : « Pas de modèle rigide mais une modélisation comme outil heuristique et flexible qui permette d'appréhender les systèmes. Cependant les problèmes posés en sciences humaines visent généralement la compréhension des phénomènes. Dans quelle mesure la modélisation peut-elle permettre d'apprécier la justesse des mécanismes générateurs mis en œuvre ? La question est d'autant plus délicate que les éléments des modèles sont essentiellement abstraits. Les modèles sont fermés alors que les processus sociaux sont essentiellement ouverts. Le modélisateur s'expose à cet égard au risque de ne déduire de son modèle que ce qu'il y a mis. Les simplifications opérées peuvent aussi produire des *artefacts*. »⁵²³

A Dijon et à Nice, des cas particuliers et des contre-exemples amènent ainsi à nuancer et à questionner les deux modèles construits. Nous avons remarqué que l'épisode conflictuel de l'Auditorium de Dijon constitua un contre-exemple de tensions dans un espace public globalement apaisé sur les questions culturelles et patrimoniales. De même, à Nice, si l'affaire de la Gare du Sud a mis en scène une lutte ouverte entre partisans et opposants au projet de destruction, les âpres négociations ont finalement abouti à la préservation et au classement du bâtiment, puis, durant le mandat suivant, à sa réhabilitation.

⁵²³ BULLE, Nathalie, "Modèle et sciences humaines" in *Dictionnaire des sciences humaines*, S.Mesure, P.Savidan(dir.) PUF, 2006, pp.781-784

Ainsi, malgré les divergences des systèmes de communication politique autour des enjeux culturels et patrimoniaux dans les deux cités, la mise en perspective diachronique des deux modèles permet de constater de grandes évolutions communes et l'apparition de grandes thématiques transversales. Nous rejoignons ici la pensée de Fernand Braudel : « La France rétrospective se présente ainsi comme un laboratoire d'expériences, de comparaisons "interspatiales et intertemporelles" capables de nous replacer dans la perspective de continuités, de règles tendanciennes (je ne parle pas de lois) [...] »⁵²⁴. Ce faisant, il insiste sur l'approche comparative, sous-tendue par la recherche de similitudes, préalable à toute analyse en sciences sociales. Notre troisième partie consistera donc en la mise en lumière de ces similitudes dans la communication politique dans l'espace public autour des questions culturelles et patrimoniales.

⁵²⁴ BRAUDEL, Fernand, *L'identité de la France*, op cit, p.16

TROISIEME PARTIE : CULTURE ET PATRIMOINE DANS L'ESPACE PUBLIC LOCAL, UNE COMMUNICATION POLITIQUE EN QUETE DE CONSENSUS ?

Introduction de la partie :

La mise en évidence de deux systèmes de communication politique distincts à Dijon et à Nice a permis d'éclairer simultanément les évolutions et les tendances communes des deux cités dans la structuration de l'espace public autour des problématiques patrimoniales et culturelles. Dans son ouvrage *Le langage politique*, Bernard Lamizet rappelle l'importance de la construction des identités politiques dans l'articulation de l'espace public⁵²⁵. La convergence vers des évolutions communes de ces systèmes de communication politique locaux autour de la culture et du patrimoine signifie-t-elle pour autant la dilution de ces identités politiques ?

Nous avons vu précédemment en quoi la culture et le patrimoine représentent des enjeux forts de légitimité dans l'espace de la communication politique locale. S'effectue dès lors une légitimation de l'action politique par le discours et une légitimation du discours par l'action politique dans le champ de la culture et du patrimoine. Cette préoccupation politique pour la légitimité de l'action publique apparaît bien dans ces quelques paroles prononcées en entretien par le conseiller municipal délégué au patrimoine à Nice :

« [...] il y a un aspect moral. C'est-à-dire que la classe politique est extrêmement décriée et c'est une des raisons qui ont guidé mon choix lorsque Christian Estrosi m'a sollicité. C'est que lorsqu'une proposition m'est faite, moi citoyen, râleur comme tout le monde, je n'imagine pas un instant pouvoir refuser cette proposition parce que je ne pourrai plus râler après. Donc je crois qu'il y a un volet moral qui est important. C'est un enjeu essentiel, c'est-à-dire qu'il faut redonner confiance en la classe politique, et je crois beaucoup en l'implication du citoyen comme moi. Je suis toujours un citoyen et dans mes multiples activités, j'ai l'activité politique. »⁵²⁶

⁵²⁵ LAMIZET, Bernard, *Le langage politique*, pp.7, 17, 18

⁵²⁶ Entretien avec Jean-Luc Gagliolo, annexe 1

Cette problématique de la légitimité est attachée aux questions culturelles et patrimoniales dans les discours et passe par la mise en exergue d'un certain nombre de thématiques telles que la transmission, l'identité, le passé, mais aussi la cohésion sociale, l'attractivité économique et le rayonnement de la ville, la médiation, l'accès à la culture et au patrimoine, ou encore l'événementiel.

Nous avons également, à travers notre première partie, souligné en quoi la culture et le patrimoine sont des enjeux de la construction démocratique, comme éléments essentiels d'un idéal politique. Ils le sont aussi comme thèmes centraux du débat démocratique à l'échelle locale. En effet, nous avons montré l'importance de la notion d'espace public dans une première partie théorique, puis nous avons mis en relief les caractéristiques de deux espaces publics locaux dans une deuxième partie. Dans cette dernière partie, dans une perspective de re-théorisation qui correspond à un troisième temps de la recherche et à un renversement de l'hypothèse de départ, nous poursuivrons une réflexion sur la portée et les enjeux du discours patrimonial et culturel dans l'espace public local, et sur ce que révèle les évolutions de ces discours et stratégies en terme de configuration, d'organisation, de construction et de fonctionnement de la démocratie locale.

Si les thématiques du discours attachées à la culture et au patrimoine, ainsi que la mise en visibilité des actions politiques qui y sont associées, se constituent comme des vecteurs de légitimation, elles révèlent également certaines contradictions, ou du moins des tensions entre deux pôles des politiques culturelles et patrimoniales. Car si les discours et stratégies politiques en appellent souvent à l'identité urbaine et à l'identité de la cité, les politiques culturelles et patrimoniales visent également à une valorisation de l'image de la ville génératrice de tension entre image et identité. Pour autant, la promotion de l'image de la ville à travers sa mise en valeur culturelle et patrimoniale suscite rarement le débat dans l'espace public local. L'émergence de ce consensus est-il le signe d'un processus démocratique abouti ?

Chapitre 7 : Culture et patrimoine, un discours de la légitimité politique

Introduction

Au-delà des deux systèmes de communication politique et des spécificités niçoises et dijonnaises, force est de constater que certaines thématiques attachées à la droite ou à la gauche restent ancrées dans les discours. Ces imaginaires politiques, au sens où les décrit l'historien Raoul Girardet dans son ouvrage *Mythes et mythologies politiques* : « tout ce qui échappe aux formulations démonstratives, tout ce qui sourd des profondeurs secrètes des puissances oniriques »⁵²⁷. Liés aux thématiques culturelles et patrimoniales, ils irriguent et révèlent des visions politiques modelées à travers les grands courants départageant la droite et la gauche.

Une approche du patrimoine liée au sacré et une prédilection pour la notion d'identité apparaissent comme les marqueurs de la droite, et ce malgré les diverses configurations locales. A Nice par exemple, les qualificatifs de « sacré » et de « magique » sont attachés à la colline du Château par les trois élus de l'actuelle ou de l'ancienne majorité de droite interrogés, et par eux seul. Jean-Marc Giaume rappelle que la colline symbolise le lien aux ancêtres. Elle est un lieu emblématique de la ville, décrit en des termes à la fois sensibles et sentimentaux. Le lien sacré, charnel entre un lieu et des générations d'hommes se succédant est un thème cher à la droite française. Dès 1913, dans un roman dont la puissance a été reconnue par Marguerite Yourcenar⁵²⁸, Maurice Barrès en quelques mots exprimait cette force dans *La Colline inspirée* : « Il est des lieux où souffle l'esprit. Il est des lieux qui tirent

⁵²⁷ GIRARDET, Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Editions du Seuil, 1986, 211p., p.10

⁵²⁸ GALEY Matthieu, *Les Yeux ouverts : entretiens avec Marguerite Yourcenar*, Tallandier, coll. Cercle du nouveau livre, Paris, 1980, 324 p. p. 46

l'âme de sa léthargie, des lieux enveloppés, baignés de mystères, élus de toute éternité pour être le siège de l'émotion religieuse. »⁵²⁹

Dès lors, nous comprenons la force de ces affirmations répétées à plus d'un siècle de distances. L'attachement à un lieu, colline, montagne, plaine, terre reste un symbole de la droite en France. Toutefois, ailleurs cette notion n'appartient pas à une idéologie ou à un peuple particulier. L'Acropole des Athéniens a été appelée « la Colline sacrée⁵³⁰ » et le fleuve Whanganui a obtenu, le 15 mars 2017, les droits d'une personne devant le Parlement Néo-zélandais grâce à l'action des Maoris. C'est ainsi que l'Universitaire Jacinta Ruru peut soutenir que la loi néo-zélandaise embrasse la relation des Maoris à la Terre⁵³¹

Au contraire, pour les élus de gauche, la colline du Château est associée à la fête du Parti Communiste et de son journal local *Le Patriote* qui s'y déroule tous les ans au mois de juin. Des discussions animées ont lieu chaque année autour des grandes options politiques des diverses tendances de la Gauche niçoise avec des expositions de livres, de thèmes comme l'aide aux plus déshérités, de débats publics auxquels participent écrivains et artistes, dans une atmosphère festive.

⁵²⁹ BARRES Maurice, *La Colline inspirée*, Emile-Paul Frères éditeurs, Paris, 1913, 428 p., p. 1

⁵³⁰ ESPOSITO Arianna, « Compte-rendu de lecture du livre de Bernard Holtzmann, L'Acropole d'Athènes. Monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athéna Polias », revue *L'Antiquité classique*, n°1 de 2005, p. 610-611.

⁵³¹ MAHIEUX Guillemette, « le fleuve Whanganui s'est vu doter, le mercredi 15 mars, d'une "personnalité juridique" par le parlement néo-zélandais », *La Croix*, 16 mars 2017



Figure (11) Affiche promouvant la Fête du Château

Jacques Victor évoque l'histoire de la Nice ouvrière, de cette Nice communiste peu connue, représentée par Pierre Cotta⁵³², maire de 1945 à 1947, et Virgile Barel (1889-1979), député communiste⁵³³ de 1936 à 1940 et de 1946 à 1978, dont le fils, Max, polytechnicien, communiste, Résistant, a été arrêté en mars 1944 et torturé à mort⁵³⁴ par le célèbre et sinistre chef de la Gestapo lyonnaise, Klaus Barbie en juillet 1944. Le père, Virgile Barel, instituteur à Nice, est devenu, dès 1936, le député emblématique du puissant parti communiste. Arrêté en 1939, Virgile Barel, libéré en 1942 lors du débarquement des alliés en Afrique du Nord, alors française, n'aura ensuite de cesse que d'obtenir l'arrestation et le jugement de Klaus Barbie dont le procès s'est tenu du 4 mai au 11 juillet 1987 devant la Cour d'assises du Rhône à Lyon^{535et536}.

⁵³² BASSO, Jacques, « Nice :genèse d'une dynastie municipale » in *A qui le pouvoir*, De VOS Claude (Dir.), éd. L'Harmattan, coll. Des hauts et débats, Paris, publication prévue en 2017

⁵³³ Assemblée nationale, Dictionnaire des Parlementaires français, entrée « Virgile Barel », site de l'Assemblée nationale, consulté le 20 janvier 2015,

http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/405

⁵³⁴ JERÔME Philippe, Max Barel, Polytechnicien, communiste, Résistant, matyr, *L'humanité* du 9 août 2010

⁵³⁵ Deux faits liés à ce procès exceptionnel méritent d'être retenus, le défenseur de Klaus Barbie, était maître Vergès, et exceptionnellement, la Justice a autorisé l'édition des archives audiovisuelles de ce procès par la chaîne culturelle franco-allemande Arte.

La place Max Barel et le boulevard Virgile Barel gardent la trace de ce passé ouvrier et communiste et de cette autre dynastie niçoise brisée. Le dernier fils de Virgile Barel, a vu demande de concourir à l'entrée de l'Ecole Nationale d'Administration refusée, en 1953, par le Gouvernement, en raison de son engagement au Parti Communiste. Le Conseil d'Etat, par un arrêt du 28 mai 1954, a finalement cassé cette décision gouvernementale⁵³⁷. Cette puissance du Parti communiste niçois a fait l'objet d'une « uchronie⁵³⁸ » théâtrale écrite par l'universitaire, l'élú d'opposition de Gauche et l'écrivain Patrick Mottard dans lequel ce dernier imagine Nice en République séparatiste communiste dont le refrain joint l'amusement et une certaine réalité politique :

« Toujours je chanterai

Du peuple les progrès

La haine des nantis

Et tous nos ennemis

Les communistes niçois

Soumettrons les bourgeois

Viva, viva, Nissa la rossa. »⁵³⁹ (Vive, vive, Nice la rouge)

Revenons à l'entretien avec Jacques Victor, lorsque ce dernier évoque aussi la disparition de ce monde ouvrier qui avait fait la force du Parti Communiste durant tant d'années et qui représentait, en quelque sorte, le seul adversaire réel de la famille « Médecin ». C'est bien la fermeture de la grande manufacture des tabacs de la rue Barla qui va changer l'âme du quartier populaire en permettant, avec la disparition du dépôt des bus de Nice TNL, (Transports niçois libres) la création de vastes ensembles

⁵³⁶ MISSIKA Dominique, TRUFFAULT Philippe, *Le Procès Barbie*, Lyon 11 mai/4 juillet 1987, coffret de six DVD, édité par Arte, 2016

⁵³⁷ Conseil d'Etat, Arrêts N° 28238 28493 28524 30237 30256, site **LégiFrance**, consulté le 20 décembre 2015, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000007637425&d ateTexte=>

⁵³⁸ Dictionnaire Larousse, entrée « Uchronie », reconstruction fictive de l'histoire, relatant les faits tels qu'ils auraient pu se produire, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/uchronie/10910032>

⁵³⁹ CARNICELLI Patrick, « refrain » in MOTTARD Patrick, *1^{er} mai, Place Maurice Thorez*, Les enfants du paradis, Roubaix, 2014, p. 36, 38 p.

immobiliers privés liés à la construction d'une place agrémenté d'un jardin public à la place de la manufacture, ainsi que d'une grande surface surmontée d'immeubles à la place du dépôt de bus.

La place Cigalusa, rappelle ainsi que l'indique Jacques Victor « les cigaluses », ces ouvrières de la manufacture. Si l'élu communiste se sent dans l'obligation d'expliquer qui étaient et quel nom particulier portaient ces ouvrières c'est bien parce qu'aujourd'hui, les habitants du quartier ont oublié ou n'ont pas connu ce passé et la place Cigalusa, leur fait plus penser aux cigales qu'au dur labeur de ces femmes, « les cigaluses », effectué des décennies durant dans la manufacture des tabacs. Or cette disparition du monde ouvrier et de la mémoire ouvrière n'est pas propre à Nice, partout en Europe les délocalisations industrielles frappent de plein fouet ce monde et ses mémoires. Par exemple, Charles Tordjman a mis en scène au théâtre des Abbesses à Paris, une pièce « La Fabricca » d'un auteur italien Ascanio Celestini, qui, selon l'expression de Brigitte Salino, tente de faire renaître la mémoire ouvrière⁵⁴⁰.

On retrouve cette dimension sacrée du patrimoine, voire de la culture, dans les discours de Robert Poujade comme de ceux de Christian Estrosi. Malgré les trente années qui sépare le discours du maire du Dijon prononcé lors du forum du patrimoine, de ceux de l'ancien maire de Nice et Président de la Région Paca, le patrimoine reste systématiquement lié à une dimension sacrée et sensible :

« La notion de patrimoine a une connotation sentimentale et charnelle, celle de la patrie. C'est l'héritage donné par le sang, c'est le bien des pères que les fils doivent transmettre intact et enrichi pour l'honneur et la survie de la famille, et pour que chacun se survive à lui-même. »⁵⁴¹

Cette vision du patrimoine évoque la définition proposée par Roland Barthes à propos de la transmission de la langue française : « Celle qui nous

⁵⁴⁰ SALINO Brigitte, « Faire renaître au théâtre, la mémoire de la classe ouvrière », Le Monde du 2 janvier 2010.

⁵⁴¹ Discours de Robert Poujade prononcé à l'occasion du Forum du patrimoine, annexe 17

vient de nos pères et qui nous fait à notre tour, pères et propriétaires d'une culture que précisément l'histoire transforme en nature »⁵⁴².

Pour Christian Estrosi, le patrimoine niçois est associé à l'âme de sa ville et de ses habitants (annexe 19), à leur gloire dans des discours lyriques prononcés lors de diverses inaugurations, celles la gare du Sud/médiathèque Raoul Mille, du quai des Etats-Unis et des expositions « Un été pour Matisse » et « Promenade des Anglais », qui célèbrent la baie, la mer et les couleurs de Nice comme sources d'inspiration, avec toujours la forte charge sentimentale associée à ces éléments culturels et patrimoniaux. A l'instar de Robert Poujade, la vision de la culture et du patrimoine proposée ici s'organise essentiellement autour de leurs aspects institutionnels : bibliothèques, musées, art et littérature du XIX^e et du XX^e siècles.

En revanche, la culture et le patrimoine populaire d'une part, et la culture vivante d'autre part apparaissent comme les préoccupations spécifiques à la gauche. Ainsi, pour le dossier d'inscription de la Promenade des Anglais au patrimoine mondial de l'Unesco, l'élue d'opposition du Parti Radical de Gauche à Nice, Dominique Boy-Mottard (annexe 5) souhaite une mise en évidence plus significative de l'apport des ouvriers étrangers à la construction (Dominique Boy-Mottard). Pour l'élue communiste Jacques Victor, la vie ouvrière des quartiers Est de la ville de Nice est conçue comme un patrimoine à part entière :

« Les quartiers de Riquier c'était quelque part l'arrière port, les quartiers de Riquier c'était les endroits où l'on arrivait au port, on avait de la marchandise – marchandise ou poissons ou tout ce genre de trucs, ou olives, ou huile. Elle était manufacturée derrière et c'était dans les quartiers de Riquier que l'on faisait ça. Riquier c'était des brasseries, c'était des savonneries, c'était de la conserverie. C'était tout ça les quartiers de Riquier. Riquier c'était aussi, ce qui conserve un peu le nom maintenant, puisqu'il y a un grand ensemble immobilier, « Cigaluses » ça s'appelle. C'était les manufactures de tabac, les cigarières, que l'on appelait les

⁵⁴² BARTHES, Roland, *L'empire des signes*, Paris et Genève, Les Sentiers de la création/Editions d'arts/Albert Skira/Flammarion, coll Champs, 1970, 151p., p.11

« cigaluses ⁵⁴³», elles fabriquaient les cigares. Ça c'est des choses vraiment patrimoniales, très symptomatiques de la ville de Nice et de ces quartiers de Riquier. Je rajouterai aujourd'hui sans doute Riquier et le bas Saint Roch, jusqu'à la place Saint Roch, là, c'est sans doute dans la ville de Nice les quartiers qui ont gardé un peu, qui ont conservé leur âme d'origine, cette âme niçoise, et cette âme elle s'est...comment dire...elle s'est prolongée de génération en génération, de parents à enfants, d'enfants à petits enfants et ainsi de suite. On y demeure de famille en famille, on essaye de continuer à demeurer dans ce quartier. Hier soir j'étais au collège Risso, il y avait le conseil d'administration et on causait, notamment, un peu avec le principal adjoint, qui lui est originaire du quartier. Il disait exactement la même chose : « moi je suis revenu dans ce quartier parce que... ». Qu'est-ce que je peux rajouter ? Ce que je peux rajouter c'est que ces quartiers où je suis élu et c'est pas un hasard, en même temps, ont toujours été des quartiers très ouvriers. Les gens, donc des quartiers de Riquier, des quartiers de Saint Roch, des quartiers très ouvriers. C'est là où s'est créée l'influence communiste dans cette ville de Nice. Il y a eu un député, Virgile Barel, qui l'a été très longtemps, qui a été jusque doyen de l'Assemblée nationale. C'est là vraiment où les luttes de progrès émergeaient, disons, dans cette ville de Nice : le port, le vieux Nice, Riquier, Saint Roch, c'est vraiment là qu'il y avait cette volonté ouvrière de transformation de la société. »⁵⁴⁴

On voit ici que patrimoine urbain, patrimoine culturel et patrimoine politique se rejoignent et se confondent. Sur un autre plan, Jacques Victor critique le manque de reconnaissance du bouillonnement artistique de chaque quartier. Cette thématique apparaît comme un autre axe fort d'un « discours de gauche » sur la culture, dans le sillon de l'action de Jack Lang au ministère de la culture. Ces idées sont également présentes chez la majorité municipale de gauche à Dijon : Christine Martin, adjointe à la culture, en appelle à la reconnaissance de l'art urbain et souligne le rôle de mise en mouvement de la vie culturelle joué par la municipalité de gauche

⁵⁴³ Actuellement, la plupart des habitants de la place Cigalusa, qui occupe avec un grand ensemble immobilier, l'espace de l'ancienne et imposante manufacture des tabacs de Nice, n'établissent plus le lien entre ces ouvrières de cette industrie et le terme de Cigaluses.

⁵⁴⁴ Entretien avec Jacques Victor, annexe 6

depuis 2001 (annexe 8). Ce discours reste proche de celui d'Yves Berteloot, son prédécesseur (annexe 9). De plus, Adrien Cassina à l'instar de Christine Martin, prônent une meilleure reconnaissance des « cultures urbaines ».

Selon le premier : « Nous on a cette capacité là aussi, en tant que collectivité territoriale, à pouvoir regarder le terrain, au sens large, saisir des opportunités, inventer des choses, et bien souvent, on va préfigurer des choses. Alors pas nous, pas que Dijon, là pour le coup, j'associe la France entière. Des collectivités qui inventent, sur des projets culturels nouveaux, métissés, hybridés : ils vont hybrider des formes artistiques et culturelles, des formes en action. Et puis parfois, l'Etat est un peu en peine, parce qu'ils aimeraient bien suivre, mais ils n'ont pas les programmes qui vont avec, ils n'ont pas les labels. Alors ils font preuve de beaucoup d'inventivité pour nous aider mais voilà, parfois ça traîne un petit peu dans la reconnaissance, parfois ça ne vient jamais. Je pense notamment aussi à tout ce qui est cultures urbaines, même s'il y a des attentions particulières évidemment, ils sont connectés avec leur terrain, l'Etat, il n'y a pas d'inquiétudes, mais on se retrouve dans quelque chose qui est traité/non traité, reconnu/non reconnu... ça évoque historiquement un peu ce qu'avait fait Jack Lang quand il est arrivé avec Mitterrand, où lui il s'est empressé finalement de reconnaître tout un tas de choses, notamment de culture dite populaire. Et là, la culture invente et la société invente plein de choses, et l'Etat peine parfois à reconnaître tout ça. »⁵⁴⁵

Dès 1982, le Commissariat au Plan édite un rapport soulignant que la culture française telle qu'elle était conçue jusqu'alors, était difficilement accessible aux classes populaires. Mais dans un double mouvement, il annonce que si la culture « cultivée » doit-être mise à la portée de tous, les cultures moins institutionnelles, populaires et diverses doivent être reconnues et mises en valeur par l'Etat :

« Il ne s'ensuit pas pour autant que la défense de la culture cultivée et les efforts pour en élargir l'accès (même si ceux-ci ne peuvent pas être à la hauteur des espérances) doivent être abandonnés. La leçon qu'il convient de retenir est

⁵⁴⁵ Entretien avec Adrien Cassina, annexe 13

d'un autre ordre : nous devons admettre que la culture nationale, en perpétuelle mutation, est le fruit d'apports divers, parmi lesquels la culture cultivée mérite une attention particulière et des interventions spécifiques, mais ne bénéficie a priori d'aucun privilège. Elle est certes le dénominateur commun des catégories sociales les plus favorisées. Elle ne doit pas avoir la prétention d'être seule à laisser des traces dans la mémoire collective. Il faut s'habituer à l'idée que les affluents divers, d'importance inégale mais également dignes d'intérêt, contribuent à former cet ensemble hétérogène que constitue la culture française. »⁵⁴⁶

Prenons l'exemple de la musique hip hop, valorisée par Jack Lang comme un art à part entière. De façon savoureuse, le caricaturiste Plantu, a présenté dans l'un de ses dessins de presse, le Président de la République, François Mitterrand, danser sur ces nouvelles sonorités, avec casquette et baskets.⁵⁴⁷

⁵⁴⁶ DUMAYET, Pierre, *L'impératif culturel*, Rapport du groupe Long Terme Culture, Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire et le Commissariat général du plan, 1982, 140p.

⁵⁴⁷ PLANTU (PLANTUREUX, Jean), *Le Président Hip Hop*, Paris, Editions du Monde, 1991, 159p., première de couverture

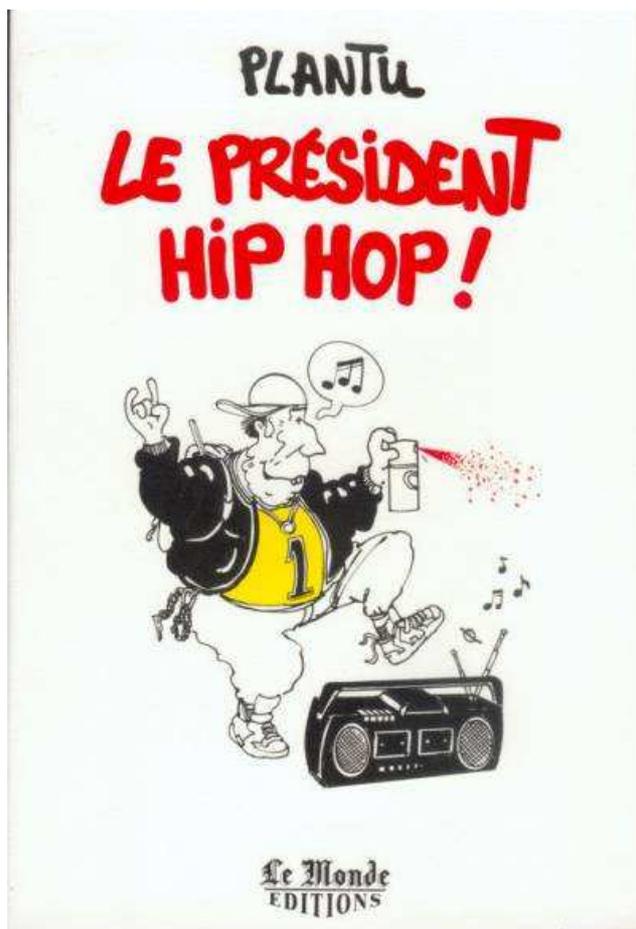


Figure (12) Dessin de Plantu datant de 1991, paru dans Le Monde

L'adjointe à la culture de Dijon expose quant à elle le cas concret de l'art urbain :

« Vous savez que l'espace autogéré des Tanneries a été déplacé et que les occupants ont été relogés ailleurs dans un bâtiment qui a été financé par la ville de Dijon, en collaboration avec les occupants des Tanneries qui font des travaux etc. Et sur la façade de ce bâtiment, il y a une fresque qui a été peinte par des graphistes, et notre opposition municipale lors du dernier conseil -ils ont même fait un communiqué de presse que vous pourrez retrouver facilement- a exigé que le maire de Dijon demande aux gens des Tanneries de repeindre à leurs frais toute la façade parce qu'ils l'avaient dégradée avec la fresque. Voilà, on en est là, hein. Donc François Rebsamen s'est retrouvé avec en mains la photo de la fresque des Tanneries lors du dernier conseil municipal, pour défendre les esthétiques urbaines. Ce qui est très drôle. Mais aujourd'hui vous avez

l'impression que le monde entier découvre le street art alors que qu'il est dans les galeries. Il serait temps. »⁵⁴⁸

Toutefois, malgré ces marqueurs politiques encore présents, un effacement progressif des polarisations gauche-droite semble s'opérer tant dans les actes que dans les discours. Ce constat, que nous justifierons dans les pages qui suivent, pose la problématique de la norme des discours et des processus de normalisation des discours d'élus locaux sur le patrimoine et la culture⁵⁴⁹. On assiste alors à l'activation et à la réactivation d'imaginaires (politiques, citoyens et locaux) autour de la culture et du patrimoine. Ces thématiques communes aux élus de droites et de gauche dans les deux villes semblent procéder de deux formes de recherche de légitimation : une légitimation par la valorisation du passé commun ; une valorisation par les actions accomplies et l'avenir envisagé. Pour ce qui relève de la première, le discours politique se construit autour des notions de transmission, d'identité, d'histoire du territoire, mais aussi de la fierté attachée à celui-ci et à sa potentielle renaissance. Pour ce qui appartient à la seconde, il est question de cohésion sociale par la culture et le patrimoine, des conditions de l'accès à ceux-ci par l'animation, la médiation ou encore l'événementiel.

1- La légitimation par le passé

Nous avons vu dans notre première partie le rôle de la culture et du patrimoine comme vecteur de légitimation. Cette dernière passe par la mise en valeur de certaines thématiques et notions spécifiques dans la parole politique, et par une mise en exergue de l'action des élus et des municipalités dans ces champs. Cela passe par le rappel d'un passé commun et d'une histoire collective dont le patrimoine est la trace, auxquels les élus locaux se rattachent comme le reste de la communauté politique de la cité dans une identité partagée. Ces thématiques restent bien souvent

⁵⁴⁸ Entretien avec Christine Martin, annexe 8

⁵⁴⁹ URFALINO, Philippe, *L'invention de la politiques culturelle*, op cit, .325

associées à celles d'une fierté locale et d'une renaissance du territoire dans sa dimension patrimoniale et culturelle, qui valorise l'action politique dans ce domaine.

a- La valorisation du passé, la transmission et l'identité

La notion d'identité apparaît de manière récurrente, et ce tout particulièrement à Nice. Elle prend souvent des sens multiples et est associée à d'autres notions fondamentales comme la transmission et le lien au passé. Le conseiller municipal délégué au patrimoine de la Ville de Nice effectue ainsi cette association :

« Et je vais employer un mot qui aujourd'hui est considéré comme un gros mot mais qui est pour moi essentiel, c'est l'identité. Je crois que lorsqu'on a un patrimoine aussi riche que celui que nous avons à Nice, et que la population est en mesure de se l'approprier grâce au travail que nous faisons, hé bien la population se reconnaît une identité, reconnaît ses origines, reconnaît ce qu'on fait leurs aïeux, et je crois que c'est un bon outil pour avancer et pour que ce patrimoine se transmette de génération en génération, avec fierté et dignité. »⁵⁵⁰

De même, Jean-Marc Giaume lie dans un même ensemble le bon fonctionnement démocratique de la cité avec le lien que celle-ci entretient avec son passé :

« Parce que un territoire, on parlait de démocratie, un territoire qui perd le lien avec le passé, n'a plus de futur, n'a pas d'avenir. Comment peut-on construire, comment peut-on dire aux gens, et c'est là où l'histoire est importante dans la formation des citoyens. Quand on touche à l'histoire c'est que vraiment la civilisation est morte. »⁵⁵¹

Le patrimoine, dans sa vocation de transmission, apparaît donc indispensable à la construction du futur de la communauté. C'est également le cas du patrimoine immatériel et populaire, comme l'affirme Jean-Pierre

⁵⁵⁰ Entretien avec Jean-Luc Gagliolo, annexe 1

⁵⁵¹ Entretien avec Jean-Marc Giaume, annexe 2

Gillot, ancien conseiller municipal, responsable du dossier d'inscription des climats de Bourgogne :

« C'est quand même un enseignement fort le patrimoine, on voit ce qu'il s'est fait avant, il faut voir ce que ça peut nous apporter également, et quand on s'est retrouvé avec quelques-uns, des gens du monde viticole, on a partagé. Eux, ils avaient à pérenniser des savoir-faire, également. Les savoir-faire d'aujourd'hui, ils les détiennent de ceux qui étaient avant eux. On avait une continuité à assurer ici. » ⁵⁵²

A Nice, cette thématique a pris une résonance particulière, de par les destructions passées. Le moment de la destruction apparaît donc comme un moment fondateur de l'identité. Cet enjeu ramène une fois encore à la Révolution française puisque le néologisme de vandalisme apparaît sous la plume de l'abbé Grégoire pour qualifier les destructions patrimoniales d'alors. Comme le souligne Bronislaw Backzo, discours sur et contre les destructions, le mot entre dans les circuits discursifs et apparaît constamment dans les débats. Il représente une arme politique rhétorique contre Robespierre⁵⁵³.

Christian Estrosi, lors du discours d'inauguration de la médiathèque Raoul Mille dans l'ancienne Gare du Sud, oppose dialectiquement le monument abîmé, ayant échappé de peu à la démolition, à l'équipement culturel aménagé sous son mandat. Il rappelle que la Gare du Sud est un bâtiment patrimonial véritablement central dans la construction de l'identité urbaine, de l'identité du quartier et plus généralement de l'identité niçoise :

« Aujourd'hui, la gare du Sud retrouve son âme, aujourd'hui, la gare du Sud redevient un carrefour, le haut lieu d'animations et d'échanges qu'elle fut durant plus d'un siècle.

Oui, notre gare du Sud est de retour.

⁵⁵² Entretien avec Jean-Pierre Gillot, annexe 10

⁵⁵³ BACZKO, Bronislaw, « Vandalisme », in FURET, François, OZOUF, Mona, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, 1122p., pp.903-912

Elle a retrouvé sa gloire passée et son rôle de transmission pour les femmes et les hommes de notre Comté de Nice et bien au-delà.

La gare du Sud n'est plus ce monument en péril, humilié, bafoué, squatté, ce monument que certains avaient fait le projet de détruire, de faire définitivement disparaître de notre paysage urbain.

Oui, elle est de retour.

Sa façade a retrouvé toute sa magnificence, avec ses couleurs, ses stucs, ses céramiques.

Il y a peu de temps encore, cet ensemble multicolore était noyé dans une grisaille uniforme.

Le voici qu'il étincelle et nous émerveille. [...]

On sent battre ici le cœur de notre ville.

Voilà, notre gare tant aimée est de retour.»⁵⁵⁴

Cela confirme bien l'analyse de Dominique Poulot : « Le patrimoine est d'abord lié à l'expression d'une sensibilité à l'égard d'un héritage dont l'intérêt semble, à tort ou à raison, avoir été trop longtemps nié ou méconnu »⁵⁵⁵. Dès lors, la volonté de protection, de sauvegarde, de réhabilitation voire de mise en valeur s'exacerbe. Elle touche en outre des acteurs de plus en plus divers, de moins en moins institutionnalisés, qui s'immiscent dans la prise de décision patrimoniale et le jeu politique qui l'accompagne. Ce sont bien ces processus qui sont à l'œuvre pour le patrimoine bâti du XIXe et début XXe siècle de Nice, processus qui posent donc la question de la nature de ce patrimoine, des mécanismes de sa constitution et de sa reconnaissance, des dispositifs politiques et sociaux qu'ils mettent en jeu et des cristallisations identitaires qu'ils suscitent ou auxquels ils font appel. Cela amène à renverser la proposition classique que le patrimoine est la trace du

⁵⁵⁴ Discours de Christian Estrosi pour l'inauguration de la médiathèque Raoul Mille, annexe 21

⁵⁵⁵ POULOT, Dominique, in Daniel J. GRANGE et POULOT, Dominique, *L'Esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Paris, Presse Universitaire de Grenoble, 1997, p.15

passé. C'est donc plutôt les traces du passé, sélectionnées, qui deviennent le patrimoine. Selon Paul Rasse, les traces précèdent la formalisation du patrimoine. Elles en sont les éléments constitutifs. Grâce à la sélection par un choix précis et avisé, à la conservation qui restaure, mais aussi sauvegarde et authentifie et à médiation qui en assure la promotion, la publicité et la signification, les traces participent au processus de patrimonialisation. En fait, c'est le choix, des élus, des groupes de pression, d'experts ou de citoyens intéressés qui élaborent ce patrimoine par le recueillement et le recouplement des traces⁵⁵⁶.

L'inclusion de l' élu dans la communauté politique locale se manifeste dès lors par son attachement à un patrimoine commun, comme le montre cette affirmation de Jean-Luc Gagliolo :

« Nous avons eu toujours des élus qui avaient un attachement pour leur terre, pour leur histoire, et, quels que soient leurs axes politiques, qui ont toujours malgré tout souhaité que soient valorisées la tradition, la langue, la culture et l'histoire niçoises. »⁵⁵⁷

Les thématiques de la transmission et de la préservation patrimoniales sont, bien plus que celle d'identité, qui a été au centre de vives polémiques nationales, associées à celle de la fierté et du réveil culturel du territoire.

b- La fierté et le réveil

Le terme de « fierté » est véritablement récurrent dans les entretiens et les discours, quelles que soient les appartenances politiques ou la ville des élus cités. On note d'ailleurs que son emploi reste plus fréquent chez les élus en fonction, ou encore récemment en fonction que chez les autres. On voit donc ici se dessiner, une fois de plus, une évolution commune. Jean-Luc Gagliolo affirme ainsi que :

⁵⁵⁶ RASSE Paul, « Trace et Patrimoine , essai de problématisation », in IDJERAOUI-RAVEZ, Linda, PELISSIER, Nicolas (Dir.), *Quand les traces communiquent... Culture, patrimoine, médiation de la mémoire*, L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, 2014, 65-73, 247 p.

⁵⁵⁷ Entretien avec Jean-Luc Gagliolo, annexe 1

« Le patrimoine, c'est quelque chose qui appartient à tout le monde, par définition, à nos pairs évidemment, mais à nous par héritage, et je crois que ce que nous pourrions faire de mieux dans ce domaine là, c'est que la population s'approprie ce patrimoine, et qu'elle éprouve une forme de fierté »⁵⁵⁸

Cette thématique est également extrêmement présente à Dijon, notamment à propos de l'inscription du centre de Dijon au patrimoine mondial de l'Unesco. Cela transparaît nettement dans les propos de l'adjointe à la culture de la majorité municipale de gauche :

« Le dijonnais est quand même relativement fier à la base de sa ville, mais peut-être que le fait d'être identifié, reconnu au niveau international par ces classements là, et en tous cas le classement Unesco, le dernier classement Unesco au titre du patrimoine mondial et des paysages culturels fait que les Dijonnais vont être encore plus moteur ». ⁵⁵⁹

Elle émerge aussi dans les entretiens des anciens adjoints au patrimoine et à la culture Jean-Pierre Gillot et Yves Berteloot :

« Donc l'inscription, c'est une reconnaissance, hein, pour ceux du terrain. Et puis c'est une fierté pour eux. J'espère qu'ils vont être fiers d'être sur la liste du patrimoine mondial et que en étant sur la liste du patrimoine mondial, ils auront cette fierté, ils auront cette reconnaissance, et ils se diront : « Ben je ne peux pas faire n'importe quoi ! Je ne vais pas monter trois étages sur ma grange, défigurer tout ça ». ⁵⁶⁰

« Par contre, pour revenir à ce que vous disiez, l'impact est plus important, je pense, à Dijon, de ce classement au patrimoine. Plus je pense que sur les villages de la Côte. Je crois que les Dijonnais ont été très fiers. Il y a eu quand même un mouvement populaire important, de soutien : de soutien au projet, et puis de fierté une fois que le classement a été acquis ». ⁵⁶¹

⁵⁵⁸ Entretien avec Jean-Luc Gagliolo, annexe 1

⁵⁵⁹ Entretien avec Christine Martin, annexe 8

⁵⁶⁰ Entretien avec Jean-Pierre Gillot, annexe 10

⁵⁶¹ Entretien avec Yves Berteloot, annexe 9

On voit déjà, dans les propos d'Yves Berteloot, transparaître une problématique que nous aborderons dans un deuxième chapitre, celui de la mise en concurrence des territoires et de villes dans le domaine de l'offre patrimoniale et culturelle. Le terme de « fierté » est également employé par le directeur des services culturels de la Ville de Dijon ou encore par l'ambassadeur de la culture de Dijon. Y est associée la thématique du réveil culturel de la ville, qui apparaît aussi très présente, et ce tout particulièrement dans les discours de Christian Estrosi :

« Car cet été dédié à la promenade des Anglais ne doit pas nous cantonner à la promenade d'hier.

Il doit nous parler aussi de la Nice d'aujourd'hui et de demain, cette Nice que je veux être un phare de création, d'inventivité pour tous les artistes.

Elle l'a longtemps été.

Puis ce phare s'est éteint, doucement.

Aujourd'hui, il est ravivé, et je m'en réjouis, absolument, parce que pour moi, Nice et la création sont indissociables. »⁵⁶²

On voit ici que le discours sur le passé est lié au discours sur l'avenir et à l'action politique pour Jean-Marc Giaume, il faut donc : « agir pour transmettre »⁵⁶³. Une rhétorique de l'action, associée à la projection dans l'avenir de la cité, se met alors en place : « il est nécessaire que le public sache ce que nous faisons, nous élus, et ce que fait la ville ».⁵⁶⁴

⁵⁶² Discours de Christian Estrosi pour l'inauguration de l'exposition « Promenade(s) des Anglais », annexe 19

⁵⁶³ Entretien avec Jean-Marc Giaume, annexe 2

⁵⁶⁴ Entretien avec Jean-Luc Gagliolo, annexe 1

2- La légitimation par l'action politique et l'avenir projeté dans le domaine de la culture et du patrimoine

Les notions de médiation et d'accès, d'événementiel ou de loisirs, ou encore de cohésion sociale structurent les discours d'élus dans la réflexion menée autour des politiques culturelles et patrimoniales.

a- L'accès et la médiation, une préoccupation constante ?

La problématique de l'accès reste constamment présente dans les discours, associée à celle de la médiation. Chaque élu s'efforce de mettre en avant l'action menée par son équipe municipale en ce qui concerne l'accès des citoyens à la culture et au patrimoine. Ils considèrent cette question comme un enjeu essentiel de l'accomplissement démocratique. C'est ce qui transparaît dans les propos de Michèle Curtil Faivre, ancienne adjointe à la culture de Dijon, de droite, et de Christine Martin, son successeur aux mêmes fonctions, de gauche.

Michèle Curtil Faivre :

« FM- Et la culture, en terme de démocratie locale, vous pensez que c'est ? ...

MCF- C'est extrêmement important. Aussi important que le social, l'éducation etc. C'est complètement complémentaire. Une ville sans culture, une commune sans culture, c'est un désert. Je pense que tous les politiques devraient y réfléchir, quand même, vraiment. Et que pour le coup, c'est une question de partage sans question de moyens, de statut social. C'est ça le vrai partage. »⁵⁶⁵

Christine Martin :

« Pour moi, la culture c'est –ça peut être tarte à la crème de dire ça, mais je dirais que l'éducation et la culture, c'est la base de tout. C'est la base de tout, c'est ce

⁵⁶⁵ Entretien avec Michèle Curtil Faivre, annexe 11

qui permet de combattre les ignorances, les replis sur soi. C'est ce qui permet l'ouverture, et la construction de citoyens qu'on dit éclairé. »⁵⁶⁶

Elle est souvent associée à la formation et à l'éducation⁵⁶⁷, ce qui n'est pas sans rappeler cette phrase d'André Malraux : « Il faut bien admettre qu'un jour on aura fait pour la culture ce que Jules Ferry a fait pour l'instruction : la culture sera gratuite. »⁵⁶⁸. La référence malrusienne irrigue d'ailleurs les discours des élus locaux, de droite comme de gauche. L'ancien adjoint à la culture de Robert Poujade affirme ainsi :

« L'art, ce n'est pas fait pour être compris, c'est fait pour être aimé, vu. Apprécié. S'il faut comprendre, on n'est déjà plus dans l'art, on est dans un autre domaine. Michel Ange, vous n'avez pas besoin de la comprendre. »⁵⁶⁹

Dès lors, les politiques de gratuité d'accès aux musées sont largement valorisées dans les discours. Pourtant, cette mise en exergue reste paradoxale, puisqu'elle s'accompagne souvent du constat d'échec de ces mêmes politiques de gratuité, qui ne permettent pas l'émergence d'un nouveau public mais favorise seulement un accès plus régulier aux établissements culturels des habitants les fréquentant déjà.

b- L'événementiel, vecteur de culture ou domaine du loisir ?

L'événementiel et les loisirs apparaissent souvent comme des thèmes associés à la culture ou même au patrimoine. Deux approches émergent parmi les élus interrogés :

- soit la culture est comprise comme appartenant à la même sphère que les loisirs ;

- soit l'événementiel, par son caractère festif est conçu comme un outil de médiation facilitant l'accès à la culture de publics difficiles à atteindre. Pour Jacques Peyrat, ancien maire de Nice, c'est la première approche qui prévaut :

⁵⁶⁶ Entretien avec Christine Martin, annexe 8

⁵⁶⁷ Entretien avec Thierry Caens, annexe 14

⁵⁶⁸ MALRAUX, André, cité par Philippe Poirrier, 1967

⁵⁶⁹ Entretien avec Jean-François Bazin, annexe 12

« Moi l'événementiel, je le défends. L'événementiel me paraît nécessaire. Vous savez, les Romains -et la formule est d'actualité, hein- disaient panem et circences : du pain...et les jeux du cirque. Le pain, parce qu'il faut croûter, le développement économique, avant toute chose. Quand on n'a pas à bouffer, quand les enfants n'ont pas à bouffer, on peut pas aller se distraire, ce n'est pas possible. Et vient le moment où le pain est assuré -le pain et tout ce qui va avec bien sûr : circenses, les jeux du cirque. Il faut échapper un peu à la vie triste, monotone, dure, et il faut développer l'esprit. Ce n'est qu'en développant l'esprit que l'on peut assurer le progrès d'ailleurs, hein, et être mieux dans sa peau. »⁵⁷⁰

Pour autant, l'événementiel reste bien souvent perçu comme un moyen, un vecteur d'accès à la culture pour les populations qui en sont le plus éloignées. Cette idée est présente dès la Révolution française, comme on l'a vu avec le projet de Talleyrand⁵⁷¹. Dans les années 1990 à Dijon, la dernière adjointe à la culture de Robert Poujade tente d'ailleurs de promouvoir la culture vivante et l'animation comme outils favorisant l'accès à la culture :

Michèle Curtil Faivre : « Ce que j'avais essayé de faire. Je vous l'ai mis là et je le pense toujours -enfin, il y a quand même du recul, parce que 89/2001, ça fait quand même déjà très loin : quelqu'un qui n'a pas l'habitude, moi je m'en étais aperçue, quelqu'un qui n'a pas l'habitude de pousser une porte d'une salle de spectacle, ce n'est pas évident. Donc il faut qu'il ait envie. C'est comme lire, c'est la même chose. Donc il faut qu'il ait envie. Pour qu'il ait envie, il faut qu'il ait déjà vu quelque chose. Mais vu de façon plus festive, plus directe. Donc est-ce qu'actuellement, on peut dire ça ? »⁵⁷².

Les politiques d'attrait de publics divers par la promotion de la dimension festive de la culture menée par les collectivités territoriales suivent l'impulsion donnée par Jack Lang au ministère de la Culture. Cette convergence se retrouve également dans les discours. En 1981, le ministre proclame que « La culture, c'est donc la vie de l'esprit. Elle ne peut être confinée en une

⁵⁷⁰ Entretien avec Jacques Peyrat, annexe 3

⁵⁷¹ TALLEYRAND-PERIGORD, « Rapport sur l'instruction publique fait au nom du Comité de Constitution à l'Assemblée Nationale », les 10, 11 et 19 septembre 1991

⁵⁷² Entretien avec Michèle Curtil Faivre, annexe 11

lointaine forteresse, éloignée des douleurs et des peines des hommes ; elle est la vie même. »⁵⁷³. En 2015, le Directeur des services culturels de Dijon affirme que : « Sur la politique de la ville, on a deux quartiers, Fontaine d'Ouch et Grésilles, qui font l'objet d'attentions particulières, à la fois dans leur aménagement, avec des équipements structurants : bibliothèques, théâtres, mais également dans l'événementiel et dans le lien tissé avec les associations et les habitants (associations intermédiaires, centres sociaux) puisqu'on pilote depuis huit ans, neuf ans des festivals, des fêtes qui mêlent et les professionnels et les habitants. »⁵⁷⁴

Dans ce cadre, c'est un rôle très large qui est dévolu à la culture, parfois de cohésion sociale et urbaine. Nous avons vu que pour Christian Estrosi, la réhabilitation de la Gare du Sud et sa transformation en médiathèque symbolise le point de départ de la rénovation et de la redynamisation du quartier de la Libération⁵⁷⁵. Cet aspect apparaît régulièrement dans les entretiens avec les élus. A propos du chantier 109, projet d'installation de salles d'exposition et de résidences d'artistes dans les anciens abattoirs d'un quartier périphérique peu attractif de la ville de Nice, le conseiller municipal délégué à la culture déclare : « [...] c'est un lieu qui a vocation à accueillir des créateurs, des artistes, à accueillir du public, à être un lieu de vie dans un quartier, dans une partie de la ville qui a priori n'était pas destiné à cela. Donc sur un plan social, je trouve intéressant, voire indispensable, qu'on arrive à donner vie au quartier aussi par la culture, pas la création, par l'animation. »⁵⁷⁶

Christian Estrosi, récemment élu en 2008, avait nommé l'actrice de cinéma, et numéro quatre de la liste d'opposition de gauche, Sophie Duez à la mission de rénovation des anciens abattoirs de Nice. Un projet alliant

⁵⁷³ Discours de Jack Lang du 17 novembre 1981 devant l'assemblée Nationale « Un ministère de la culture, pour quoi faire ? »

⁵⁷⁴ Entretien avec Adrien Cassina, annexe 13

⁵⁷⁵ Discours prononcé par Christian Estrosi à l'occasion de l'inauguration de la Médiathèque Raoul Mille, annexe 21

⁵⁷⁶ Entretien avec Jean-Luc Gagliolo, annexe 1

artistes, municipalités, et partenaires privés devait transformer ce lieu en une place privilégiée de diffusion de la culture à Nice⁵⁷⁷.

Au travers des diverses thématiques ici évoquées, on note une recherche de légitimation par l'action culturelle et patrimoniale, mais aussi une tentative de légitimer l'action accomplie dans ces domaines. Un deuxième aspect est celui de la dimension prospective donnée à la culture et au patrimoine dans leur association avec des problématiques sociales ou avec de grands projets d'aménagement urbain. Ainsi, à Dijon, la création de la Cité de la Gastronomie est agrégée à la construction d'un vaste ensemble immobilier. Dans son discours du 2 février 2016, prononcé à l'occasion du lancement du projet par François Rebsamen en présence du Président Directeur général d'Eiffage, de son Vice-Président ainsi du Président d'Eiffage Construction, du Directeur général d'Eiffage Immobilier et du Directeur d'Eiffage Aménagement, des remerciements répétés sont adressés par le maire de Dijon aux responsables présents du groupe de construction, d'aménagement et de travaux publics français :

« Eiffage, nous le savons tous, c'est aussi une grande ambition architecturale [...]. A travers ce projet dijonnais, qui correspond à un investissement total estimé à plus de 200 millions d'euros dans notre économie locale, je suis fier de cette collaboration avec un groupe français à haute valeur ajoutée [...]». ⁵⁷⁸

On voit combien les diverses tendances politiques marquées à gauche ou à droite se rejoignent sur ces thématiques, même si certaines tendances persistent. Le 19 janvier 2008, lors d'une concertation avec les acteurs de la culture, le maire de Nice déclarait :

« La politique culturelle dans mon esprit doit en effet répondre aux problèmes des quartiers autant qu'à celui de l'école, à celui de l'éducation autant

⁵⁷⁷ Rédaction, « Nice, Sophie Duez redonne du sang neuf aux anciens abattoirs ! », *Nice Matin*, 1^{er} novembre 2008

⁵⁷⁸ Discours de François Rebsamen prononcé à l'occasion du lancement de la Cité de la gastronomie, annexe 15

qu'à celui du lien social, à celui de l'identité autant qu'à celui de la création, à celui de l'héritage autant qu'à celui de la société d'information. »⁵⁷⁹

Conclusion du chapitre

Les thématiques évoquées ci-dessus sont donc généralement partagées par la gauche et par la droite, même si des nuances et des tendances discursives et politiques persistent. Ces éléments de légitimation, ainsi que nous l'avons précisé, sont la valorisation du passé local et sa transmission, la fierté qui y est attachée, notamment dans une perspective de revivification, mais également la dimension de cohésion sociale et de médiation associée à la culture et au patrimoine. Le passé, le présent et le futur de la cité, fédérés par les thématiques culturelles et patrimoniales, apparaissent en outre constamment reliés à une vaste ambition des maires et des élus de valorisation économique de la ville.

Ces éléments n'en sont pas pour autant disparates, mais s'intègrent dans des formes de récits politiques énoncés dans l'espace public. La légitimation se fait autant par le rappel d'un passé mis en scène que par la démonstration de la modernité des projets proposés par les édiles. Comme le souligne Bernard Lamizet, le discours culturel et patrimonial se manifeste comme une forme de médiation du politique par la reconnaissance d'une appartenance commune à la cité⁵⁸⁰. Le récit du local, dans ses dimensions culturelles et patrimoniales s'organise autour de deux pôles à la fois complémentaires et contradictoires : l'identité, que nous avons déjà rapidement évoquée comme une thématique récurrente, et l'image. Les édiles, dans leurs discours, mettent en exergue leur ville, mais se mettent aussi en valeur dans leur rôle dirigeant, en structurant en récits leurs réalisations culturelles et patrimoniales ainsi que leur propre appartenance à

⁵⁷⁹ ESTROSI, Christian, « Convention culture 2008, vidéo consulté le 17 septembre 2014, http://www.dailymotion.com/video/x44efo_convention-sur-la-culture-estrosi-n_news

⁵⁸⁰ LAMIZET, Bernard, Médiation, p.17

la ville, par une communication politique permanente dans l'espace public. Pour cela, ils s'efforcent de rendre lisible, intelligible, une image construite de la ville, qu'ils présentent parfois comme son identité profonde.

Chapitre 8 : Identité de la cité, image de la ville : enrichissement mutuel ou contradiction ?

Introduction du chapitre

On peut voir dans les discours politiques et leur mise en publicité, une personnification de la ville par les maires, qui s'identifient à cette dernière par la mise en scène discursive et médiatique de leurs réalisations de protection et de valorisation de la culture et du patrimoine au sein de la cité, de l'espace national, voire international. Pour cela, ils cherchent à structurer et rendre visible des caractéristiques aisément identifiables de la ville. Nous avons vu en effet que l'identité reste une thématique prégnante. Pour autant, elle est parfois évoquée à mots couverts car à l'échelle nationale, entre la droite et la gauche, c'est une notion très marquée politiquement, au cœur de polémiques souvent virulentes. Le conseiller municipal de Nice, en employant le terme, tient ainsi à préciser que celui-ci « n'est pas un gros mot »⁵⁸¹. Il est vrai que la création en 2007, juste après son élection, par Nicolas Sarkozy, alors Président de la République, d'un ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement, avait engendré un vaste débat national^{582 et 583}.

A l'échelle locale, elle peut revêtir d'autres implications symboliques et politiques. Si l'on écoute les élus locaux, la notion d'identité n'est jamais évoquée seule, mais insérée dans un tissu de notions, et souvent dans une

⁵⁸¹ Entretien avec Jean Luc Gagliolo, annexe 1

⁵⁸² VAN EECKHOUT, Laetitia, « Brice Hortefeux à la tête d'un grand ministère de l'immigration incluant l'identité nationale », *Le Monde*, 18 mai 2007

⁵⁸³ VAMPOUILLE, Thomas, « L'Identité nationale, vie et mort d'un ministère contesté », *Le Figaro*, 15 novembre 2010

dimension performative du discours. Dans la construction des stratégies politiques et citoyennes locales, la problématique de l'identité a souvent pour corollaire des questions culturelles et patrimoniales, tant dans l'élaboration des politiques publiques que dans la mise en place des stratégies des acteurs démocratiques (associations, élus locaux...). Dès lors, la notion d'identité occupe une place non négligeable dans les discours du personnel politique local, en particulier lorsqu'il est question des politiques culturelles et patrimoniales ainsi que de leur mise en œuvre. Dans ces discours l'identité reste paradoxalement et régulièrement liée à celle d'image. L'extrait suivant, issu de l'entretien avec l'adjoint au maire de Nice délégué à la transmission de la mémoire, à l'histoire et au cinéma, semble à cet égard très révélateur. Il ne prononce pas le mot identité, mais c'est bien de cette notion dont il est question :

« Donc toujours avec et des monuments, une histoire, un moment qui permet d'ouvrir des fenêtres, non pas sur le passé, c'est pas ça qui est important, mais de démontrer finalement que Nice est une ville très complexe, sortir des clichés et des stéréotypes, et surtout faire avancer la recherche sur notre histoire.[...] tous ces clichés là, il faut les enlever de Nice. Ça pollue, ça pollue ! Donc voilà, on a essayé de, comment dirais-je, de dépoussiérer, de la rendre plus lumineuse, de démontrer qu'ici c'est un territoire très complexe avec une histoire si intéressante que nos nouvelles générations doivent le transmettre, et pour cela la villa a son rôle à jouer »⁵⁸⁴

L'emploi du terme « cliché » a été récurrent dans cet entretien, et très présent dans d'autres. Il renvoyait à deux problématiques, comme le montre cet extrait : à celle d'identité d'une part, à celle d'image d'autre part. Complémentaires, ces deux notions ne sont pas autant redondantes, et elles semblent même renvoyer à deux aspects différents des politiques culturelles, patrimoniales d'une municipalité, aux deux faces d'une même pièce.

L'identité, selon le dictionnaire Académie française correspond au caractère de ce qui, dans un être, reste identique, permanent, et fonde son individualité. Ajoutons que selon le Trésor de la Langue française, s'y adjoint

⁵⁸⁴ Entretien avec Jean-Marc Giaume, annexe 2

une définition juridique : « Ensemble des traits ou caractéristiques qui, au regard de l'état civil, permettent de reconnaître une personne et d'établir son individualité au regard de la loi. ». L'identité renvoie donc aux caractéristiques à la fois intrinsèques et facilement identifiables d'un être ou d'une entité. En ce qui concerne le patrimoine, il est intéressant de noter que la reconnaissance de l'identité peut prendre des formes très spécifiques, puisque la Nouvelle Zélande a doté, en 2017, le fleuve Whanganui, sacré pour les Maoris, d'une personnalité juridique qui permet la défense de ses droits et de ses intérêts. Le texte reconnaît que le fleuve est une entité vivante⁵⁸⁵.

L'image, a contrario, et toujours selon le Trésor de la Langue française, est une représentation ou reproduction de l'apparence visible, perceptible des êtres et des choses. En tant que phénomène physique, elle peut d'ailleurs en être une reproduction inversée d'un objet renvoyée par une surface réfléchissante, un reflet. Le Dictionnaire de l'académie française complète cette définition par l'ajout d'une autre dimension, celle de la représentation mentale : « représentation mentale de choses, d'êtres ou de notions recueillis par les sens ou par la mémoire, élaborés par l'imagination ou par l'esprit. »

L'image renvoie donc à une perception, qui peut être déformée. Se manifeste dès lors l'apparente contradiction entre l'image, qui apparaît comme superficielle, et l'identité, qui se définit comme quelque chose de profond et d'intrinsèque à la construction de la cité. L'association de ces deux notions révèle-t-elle une contradiction dans la construction des politiques culturelles et patrimoniales locales ?

⁵⁸⁵ TAÏX, Caroline, « La Nouvelle-Zélande dote un fleuve d'une personnalité juridique », *Le Monde*, 20 mars 2017

1- Identité et image, la narration du lien à la cité par les élus municipaux

Le discours de Christian Estrosi cité ci-dessous, prononcé lors de l'inauguration de la médiathèque Raoul Mille, est l'occasion pour l'édile de façonner un récit personnel :

« Dans cette bibliothèque nous ne serons pas seuls, nous ne sommes pas seuls.

Un guide est là pour nous accompagner.

Il sera avec nous à chaque pas que nous ferons.

Nous ne le verrons peut-être pas mais lui nous verra parce que le cœur des hommes lui est familier, parce qu'il a toujours fait preuve à l'égard de notre humanité d'une clairvoyance mâtinée de tendresse et d'indulgence.

Cet homme nous a quittés voilà bientôt deux ans.

Il est parti rejoindre le paradis des écrivains.

Lui qui a écrit l'inoubliable saga du « Paradis des Tempêtes », continue d'observer nos agitations et sans nul doute est-il en train d'écrire un nouveau livre.

Cet homme était mon ami.

Mon cher Raoul, nous sommes ici dans ta maison.

Nous sommes tes invités au banquet de la culture [...]

Je ressens ta joie à ce que cette Gare du Sud soit léguée intacte aux générations futures, toi qui sais qu'écrire, c'est aussi batailler contre l'oubli et contre l'effacement des choses. [...]

Mon cher Raoul, nous partagions une passion commune pour l'histoire contemporaine mais aussi pour Napoléon III et nous avons écrit ensemble « Le Roman de Napoléon III », l'histoire d'un chef d'Etat exceptionnel sous le règne

duquel la France s'est développée et enrichie comme cela n'avait jamais été le cas au long de son histoire.

Comme moi, tu avais horreur des injustices. Ensemble, nous en avons réparé une en rendant son honneur à un homme qui, dans nombre de domaines, fut un immense novateur. »⁵⁸⁶

Christian Estrosi construit, lors de l'inauguration de la médiathèque de la Gare du Sud, un discours autour de quatre thèmes :

- celui de l'amitié qui l'a uni à Raoul Mille, écrivain niçois, dont l'œuvre a été couronnée de nombreux prix littéraires, chroniqueur radiophonique littéraire à France 3, spécialiste de l'histoire de la Côte d'Azur, élu sur la liste de Christian Estrosi, en 2008, avec pour mission, la diffusion de la culture et la lutte contre l'illettrisme qui meurt à la tâche en 2012 ;
- Celui de l'écriture partagée d'un ouvrage commun aux deux hommes relatif à Napoléon III qui avait œuvré au rattachement de la Savoie et du Comté de Nice à la France⁵⁸⁷ ;
- Celui de la sauvegarde du bâtiment de la Gare du Sud, si âprement disputée durant le mandat de Jacques Peyrat qui voulait bâtir une immense mairie digne de la cinquième ville de France⁵⁸⁸. Ce site étant voué, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie à la destruction.
- La lutte pour la préservation du patrimoine bâti et culturel devant être légué aux générations futures de Niçois.

Au cours de ce discours particulier, Christian Estrosi se met en scène, fait appel à l'émotion, et raconte un récit dont le sujet est en apparence Raoul Mille, le bâtiment préservé et rénové de la gare du Sud, la ville de Nice et ses citoyens, l'accès à la culture pour tous. Mais ce récit et les mots employés font du maire le héros et le héraut de ce texte où l'oubli des luttes menées par les habitants du quartier et l'opposant Patrick Mottard, permettent au maire de se désigner comme le seul acteur de cette rénovation de la Gare du

⁵⁸⁶ Discours de Christian Estrosi prononcé lors de l'inauguration de la Médiathèque Raoul Mille, annexe 21

⁵⁸⁷ ESTROSI Christian, MILLE Raoul, *Le roman de Napoléon III*, Le Rocher, coll. Le roman des lieux et destins magiques, Monaco/Paris, 2010, 226 p.

⁵⁸⁸ Entretien avec Jacques Peyrat, annexe

Sud. Comme le souligne Marius-François Guyard, dans une notice des *Antimémoires* d'André Malraux, le pouvoir politique utilise la théâtralité et la prise en charge de l'histoire pour obtenir et préserver sa domination⁵⁸⁹.

Le second discours sélectionné, prononcé à l'occasion de l'inauguration de l'exposition *Un été pour Matisse*, montre le récit d'un maire qui se met en scène comme capable de rendre son éclat culturel et patrimonial à Nice, en révélant de nouveau le lien qui uni la ville au grand peintre français, dont une partie de l'œuvre a été inspirée par les paysage et la vie niçoise :

« J'ai rêvé que Nice voie son nom définitivement associé à Henri Matisse, comme d'autres villes ont su le faire pour d'autres artistes, et comme nous n'osions pas le revendiquer fortement. J'ai voulu que nombre des plus belles œuvres du peintre soient réunies dans nos musées, pour attester de cette réalité. Et aujourd'hui, je suis heureux : mon rêve est réalisé.

Mais il ne s'est pas réalisé de lui-même, en un claquement de doigts, comme par magie. De ce rêve, j'ai parlé à tous ceux qui pouvaient m'aider à en faire une réalité. Et ils sont là, tous.

Et c'est à eux, surtout, que je veux rendre hommage, car ils porteront, pour longtemps, une part de la fierté des Niçois de voir ainsi revivre la Nice de Matisse. »⁵⁹⁰

De nouveau, le maire de Nice construit un discours axé sur une approche très sentimentale, « mon rêve est réalisé, » « je suis heureux, » et « ceux qui pouvaient m'aider sont tous là ». L'exposition vient renforcer l'image d'un maire démiurge, de l'homme de pouvoir capable de réaliser ses songes, capables d'apporter une force incommensurable à l'avenir de sa ville. Cette construction textuelle s'appuie sur des codes symboliques puissamment ancrés dans l'esprit et la culture de ses auditeurs. Comme le

⁵⁸⁹ GUYARD Marius-François, *Antimémoires*, notice in André Malraux, *Œuvres complètes*, tome III, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1996, p. 1128

⁵⁹⁰ Discours de Christian Estrosi prononcé à l'occasion de l'inauguration de l'exposition « Un été pour Matisse », annexe 20

propose Alexandre Eyriès, l'homme politique fait des mots de la médiation culturelle des actes et des engagements⁵⁹¹.

Le discours de François Rebsamen pour le lancement de la Cité de la Gastronomie met également en lumière une volonté de manifester la puissance d'action et mobilisation des forces territoriales du maire :

« C'est à Milan en octobre dernier, au pavillon de l'Exposition universelle, dont le thème était précisément « Nourrir la planète ou l'alimentation de demain » que j'ai eu le plaisir, aux côtés, de Michel Gostoli, de dévoiler pour la première fois la maquette réalisée par Eiffage de la future cité internationale de la gastronomie et du vin. Les dijonnais l'ont découverte dans la foulée, en novembre, lors de la foire gastronomique. Elle est exposée ce soir devant vous. Nous sommes d'ailleurs la seule ville du réseau français des cités de la gastronomie à avoir entrepris le déplacement à Milan. J'y ai tenu. C'était pour moi le signe que nous voulions donner, aux côtés de l'Etat Français, en Europe, de notre parfaite compréhension de la dimension universelle du repas gastronomique des Français reconnue par l'Unesco. »⁵⁹²

Le discours de François Rebsamen est en apparence plus technique et plus concret, avec moins d'envolées lyriques que ceux de Christian Estrosi. Pourtant, à travers un discours, en apparence, gestionnaire, nous apercevons de nouveau un récit de la mise en valeur d'un édile et de ses actions.

- La dimension internationale est soulignée lorsque l'exposition internationale de Milan est évoquée. De même, le maire s'assimile à la ville Dijon : « nous sommes la seule ville ». Cette personnification de la ville rejailit sur l' élu, bien entendu. Nous avons à faire à une troisième forme de récit, celui du gestionnaire, mais ce n'est qu'une apparence,

⁵⁹¹ EYRIES Alexandre, *André Malraux et la communication. Du récit littéraire au storytelling politique*, « préface » de Philippe MAARECK, L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, Paris, p. 88, 103 p.

⁵⁹² Discours de François Rebsamen prononcé à l'occasion du lancement de la Cité de la gastronomie, annexe 15

parce qu'en réalité, derrière le gestionnaire transparaît l'homme de pouvoir capable de promouvoir sa cité et ses habitants sur le plan international.

Ces trois exemples montrent comment les récits personnels des élus et des gouvernants permettent à travers la glorification de leurs réalisations, de séduire les gouvernés. A sa façon, le maire doit connaître la mentalité et les codes de ses concitoyens pour obtenir une émotion unificatrice⁵⁹³. La théâtralité, le spectacle, la séduction, la mise en valeur de la gestion par le récit personnel sont les outils de la communication politique, en particulier du « storytelling ». Ce concept a été introduit en France en 2009 par Christian Salmon⁵⁹⁴ qui souligne combien le récit public de soi par les gouvernants et le personnel politique devient un outil privilégié de la communication politique, nous venons de le voir à travers ces trois discours relatifs à la culture et au patrimoine. Ici, le récit de soi vient s'entremêler à la narration de la cité.

Nous avons abordé dans notre première partie les théories de l'anthropologue Georges Balandier. Celui-ci soutient que tout pouvoir politique obtient l'obéissance par la théâtralité. Il ajoute que le pouvoir, qui se montre comme une émanation de la société qu'il gouverne, doit en produire une image idéalisée qui passe par l'appropriation et la mise en scène de l'histoire et de la ville⁵⁹⁵. Par cette production symbolique, elle peut tout autant manifester la continuité avec le passé de la communauté citoyenne et urbaine, que signifier l'arrivée d'une nouvelle ère⁵⁹⁶.

⁵⁹³ EYRIES Alexandre, *La communication politique ou le mentir-vrai*, L'Harmattan, col. Des Hauts et débats, Paris, 2013, p.72, 121 p.

⁵⁹⁴ SALMON Christian, *Storytelling. Saison 1 – Chronique du monde contemporain*, Les Prairies ordinaires, coll. Essais, Paris, 183 p.

⁵⁹⁵ BALANDIER, Georges, *Le pouvoir sur scènes*, op cit, p.29

⁵⁹⁶ Ib idem, p.28-29

2- L'identité patrimoniale et culturelle de la ville, un enjeu de communication politique et citoyenne au sein de la cité ; l'image, une problématique fondamentale dans le développement des politiques municipales

L'identité patrimoniale et culturelle de la ville constitue un enjeu de communication politique et citoyenne au sein de la cité. A Dijon comme à Nice, l'identité reste systématiquement associée à l'image dans les discours des élus ou des acteurs institutionnels. La thématique de la recherche d'un changement, ou d'un renouvellement associé à l'image de ville semble constant : Jean-Marc Giaume, conseiller municipal niçois délégué à la transmission, à la mémoire et au cinéma, affirme ainsi qu'il faut donner « une autre image de l'identité »⁵⁹⁷.

Les collectivités territoriales, les élus, dont tout particulièrement les maires, cherchent donc à organiser la promotion d'une image permettant l'identification de la ville. Il s'agit donc de mettre en exergue certains éléments de l'identité donnant une forme de cohérence à des identités urbaines sédimentées, complexes, voire ambivalentes. Nous avons déjà vu, par exemple, qu'à l'échelle de la Région Bourgogne, son ancien président, Jean-François Bazin, avait tenté de structurer la promotion de la région autour des thématiques centrales censées synthétiser l'identité et les qualités régionales : la gastronomie, la vallée de l'image. Rappelons également que cette problématique n'est pas complètement nouvelle puisqu'en 1794, le Rapport sur les destructions de l'abbé Grégoire, signalait tant la dimension de prestige et d'autorité que les bénéfices économiques des grands monuments : « Ces monuments contribuent à la splendeur d'une nation, et ajoutent à sa prépondérance politique. C'est là ce que les étrangers viennent admirer. Les arènes de Nîmes et le pont du Gard ont peut-être plus rapporté à la France qu'ils n'avaient coûté aux Romains. »⁵⁹⁸

⁵⁹⁷ Entretien avec Jean-Marc Giaume, annexe 2

⁵⁹⁸ Rapport de l'abbé Grégoire devant l'Assemblée, 31 août 2017

Dans cette perspective, les inscriptions, ou les demandes d'inscriptions au patrimoine mondial de l'Unesco participent de ce phénomène. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a été fondée en 1946 pour mettre en œuvre une politique mondiale de la protection ainsi que de la valorisation du patrimoine culturel de l'ensemble de l'humanité, mais aussi de la préservation des sites naturels. C'est ainsi qu'une convention des Etats membres, dite Convention du patrimoine mondial a été signée en 1972. Ce document a été suivi en 1976 de la création du Comité du Patrimoine mondial et du Fonds du Patrimoine mondial. Ce comité participe à l'identification des sites et patrimoines à inscrire sur une liste, dite liste de patrimoine mondial. Les moyens financiers mis en œuvre par le fonds permettent aux Etats qui en ont besoin de bénéficier d'une aide financière pour appliquer et mettre en œuvre la sauvegarde et la valorisation des sites inscrits. Ces contributions financières sont assurées par l'Unesco ainsi que sous forme de coopération avec des institutions et des Etats contributeurs. Au cours des années, en raison du prestige délivré par l'inscription au patrimoine mondial, qui renforce l'apport et la visibilité touristiques, les demandes se sont multipliées. Aujourd'hui, cette liste comprend 1052 sites culturels, 203 sites naturels et 35 sites mixtes répartis dans 165 Etats. La France totalise 41 sites inscrits sur cette liste. Depuis 2003, une convention de sauvegarde du patrimoine immatériel complète la convention de 1972. Cette nouvelle convention a pour objectif de sauvegarder les traditions orales, les langues, les festivals, les croyances rituelles, les sports et jeux traditionnels. L'Unesco agit par ailleurs en collaboration avec les acteurs de terrains impliqués⁵⁹⁹.

L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco implique deux directions de travail :

- en premier lieu, la préservation du sauvegardé ;

⁵⁹⁹ ABANEH, Abdelkader, *Gestion, protection et présentation des sites archéologiques. Etude de cas : le site archéologique de Jarash en Jordanie*, thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, soutenue à l'Université de Nice Sophia Antipolis, le 7 mai 2010, p.91-93, 392p.

- en second lieu, sa valorisation, notamment par un travail de sensibilisation.

a- Dijon, l'accent porté sur une identité gastronomique

La ville de Dijon, dès l'entre-deux-guerres, notamment sous l'impulsion de Gaston Gérard, a eu la volonté de mettre en valeur une identité gastronomique. Cela s'est accompagné, de manière croissante, de la mise en valeur de la dimension culturelle des savoir-faire de la production vinicole bourguignonne. En 2015, les Climats du vignoble de Bourgogne, à l'issue de longues et multiples démarches, ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette dernière en propose la description suivante :

« Les climats sont des parcelles de vignes précisément délimitées sur les pentes de la côte de Nuits et de Beaune, au sud de Dijon. Elles se distinguent les unes des autres par leurs conditions naturelles spécifiques (géologie, exposition, cépage...) qui ont été façonnées par le travail humain et peu à peu identifiées par rapport au vin qu'elles produisent. Ce paysage culturel est composé de deux éléments : le premier couvre des parcelles viticoles, les unités de production associées, des villages et la ville de Beaune. Cette première composante représente la dimension commerciale du système de production. La seconde composante est le centre historique de Dijon qui matérialise l'impulsion politique donnée à la formation du système des climats. Le site est un exemple remarquable de production viti-vinicole développé depuis le haut Moyen Âge. »⁶⁰⁰

On constate que le centre de Dijon est inclus comme élément à part entière de cette culture. Jean-Pierre Gillot, ancien adjoint de François Rebsamen au patrimoine, chargé de la constitution du dossier et du projet de l'inscription des Climats, précise la démarche de la municipalité :

« Parce que là, on a une chance... bon, c'est vrai, on a pas mal travaillé, mais il y a les 1247 parcelles des Climats de Bourgognes qui sont inscrits sur la

⁶⁰⁰ UNESCO, fiche « Climats des vignobles de Bourgogne », site consulté le 15 septembre 2015, <http://whc.unesco.org/fr/list/1425/>

liste du patrimoine mondial, plus le secteur sauvegardé de Dijon, qui est, en fin de compte, l'attribut des climats. Si historiquement il n'y avait pas eu les religieux, les parlementaires du XVIII^e, dijonnais, hein, puisque dans Dijon il y a à peu près cent cinquante hôtels parlementaires, et tous ces parlementaires avaient des vignes sur la côte. C'est eux qui ont construit les climats, c'est les ducs de Bourgogne qui ont construit les climats, qui ont sauvé le Pinot noir. Tout ça, c'est les parlementaires du XVIII^e qui ont favorisé... les religieux, il faut les mettre dans le paquet. Le clos de Vougeot, c'est Cîteaux quand même, qui a installé ce monde de la vigne ici sur la côte. S'il n'y avait pas eu les religieux, les politiques et puis, hé bien ma fois, évidemment les négociants, tout ça, on n'aurait pas pu construire les climats des vignobles de Bourgogne, c'est évident. Donc cette valeur universelle exceptionnelle, parce que c'est à ce titre là qu'on est inscrits sur la liste du patrimoine mondial, c'est un travail des vigneronnes et des vigneronnes sur leurs terrains, avec derrière eux tous ces attributs, qui ont permis... Donc c'est une valeur humaniste forte en fait. »⁶⁰¹

grand DIJON OFFICE DE TOURISME

Rechercher sur le site...

Recherche

PRESS

8 Avril

17:24 21°C

Dijon Hébergement Restaurants Agenda Visites Vignoble Patrimoine

Les Climats de Bourgogne entrent au Patrimoine Mondial de l'UNESCO !

Samedi 4 juillet, le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire les Climats du vignoble de Bourgogne sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, lors de sa 39^{ème} session, à Bonn, en Allemagne.

Ce bien culturel a ainsi démontré qu'il possède une Valeur Universelle Exceptionnelle, un trésor désormais mondialement reconnu : ses 1 247 Climats, parcelles de vignes, aux noms évocateurs tels Montrachet, Romanée-Conti, Clos de Vougeot, Corton, Musigny, Chambertin... qui expriment la diversité culturelle de la Bourgogne viticole. Après 8 années d'efforts et d'espoir, le rêve des Bourguignons devient réalité.

Les Climats de Bourgogne : oeuvre conjuguée de L'homme et de la nature

Le vignoble de Bourgogne s'est construit sur 2000 ans. Sa spécificité est d'avoir constamment recherché la référence au Lieu (le Climat) et au temps (le millésime), comme marqueurs de la qualité de la production viticole.

Cette recherche trouve son expression la plus aboutie tout au long de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune, sur les 60 kilomètres reliant Dijon à Santenay. Accolés Les uns aux autres, telles les pièces d'un grand puzzle, les Climats forment une mosaïque de crus uniques, où défilent les noms les plus illustres.

MÈTRE inscription au mondial

Figure (13) Page consacrée à l'inscription des Climats de Bourgogne sur le site de l'Office du Tourisme du Grand Dijon⁶⁰²

⁶⁰¹ Entretien avec Jean-Pierre Gillot, annexe 10

⁶⁰² Site consulté le 10 janvier 2016,

http://www.destinationdijon.com/fr/dijon_climats_bourgogne_unesco.htm

Par la promotion d'une identité gastronomique et de la dimension culturelle des climats de Bourgogne, les élus dijonnais tentent le dépassement d'une image pittoresque. Les propos du directeur des services culturels de Dijon sont à cet égard tout à fait révélateurs : « C'est-à-dire qu'on habite Dijon, Dijon, c'est pas que -ça enregistre ? je ne devrais pas le dire mais- ce n'est pas que Patrick Chirac⁶⁰³ et la moutarde c'est vrai que c'était un vrai challenge pour tout le monde : pour les politiques, pour notre maire, de travailler à cette image au renouvellement de l'image ! Déjà, certes, au niveau international, les gens connaissent Dijon grâce à la moutarde, c'est bien, c'est super... ça se situe à peu près sur une carte. Mais il y a tellement d'autres choses. Il y a tellement d'autres choses, et là je pense que vraiment les gens se sont retrouvés là-dedans, en disant : « "ben voilà nous, notre vin, nos paysages, nos savoir-faire, nos bâtiments, nos hôtels particuliers : ben oui, ça fait aussi partie de cette identité là, qui n'est pas vue, il faut la valoriser" ».⁶⁰⁴

Ce mouvement s'inscrit également dans la montée en puissance d'un discours de la gastronomie au cours des dernières années. L'historien Pascal Ory analyse le phénomène du discours gastronomique français comme d'abord issu d'un travail conceptuel qui intellectualise le commun et ennoblit la gastronomie dans les années 1970⁶⁰⁵. Il rappelle aussi que la gastronomie peut se définir à la fois comme un lieu d'identité culturelle, un lieu d'identité temporelle, et, enfin, un lieu d'identité spatiale. On voit, selon cette grille d'analyse proposée par l'historien, que le discours gastronomique marque l'identification de la ville dans ces trois lectures fondamentales qui tiennent à la culture, au temps et à l'espace. Elle apparaît également comme le « dernier signe du rattachement à une origine »⁶⁰⁶. Pascal Lardellier rappelle que l'inscription du repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco apparaît comme le

⁶⁰³ Allusion à un personnage du film *Camping*, incarné par l'acteur Franck Dubosc, jouant le rôle d'un ouvrier dijonnais, Patrick Chirac

⁶⁰⁴ Entretien avec Adrien Cassina, annexe 13

⁶⁰⁵ ORY, Pascal, *Le discours gastronomique français des origines à nos jours*, Paris, Gallimard/Juillard, coll. Archives, 1998, 203p., p.171

⁶⁰⁶ *Ib idem*, p.193

couronnement de la réhabilitation de la cuisine et de l'art culinaire, et combien cette tendance mobilise toutes les dimensions de la société, notamment son rapport à l'histoire, à la culture, au symbole et à l'identité⁶⁰⁷.

C'est justement dans ce cadre que Dijon a été retenue comme l'une des quatre villes accueillant une Cité de la gastronomie. Dijon fait partie du réseau des Cités de la Gastronomie réunissant plusieurs villes à la réputation culinaire bien établie Tours, qui est à l'origine du projet, Dijon, Lyon et Paris-Rungis. Associée, la ville de Versailles a renoncé. Un long processus avec la création en 2008 de la Mission Française du Patrimoine et des Cultures Alimentaires (MFPCA) a été entamé, cette mission portant le dossier de candidature de la France d'inscription par l'UNESCO « du repas gastronomique des Français » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette démarche s'est effectuée en s'appuyant sur l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (l'IEHCA), agence de développement scientifique associée à l'université François-Rabelais de Tours. La demande d'inscription très travaillée s'est organisée autour du concept du « repas gastronomique des Français. »

Qu'est-ce que ce repas ? Selon la Mission française, c'est tout à la fois l'art du bien manger et du bien boire, mais aussi « une pratique sociale ritualisée ». Le logo qui symbolise les villes de la Cité de la Gastronomie, reprend cette vision, non seulement de la bonne chère, des mets et des boissons choisis selon les spécialités de la ville et de la région, mais aussi en raison du partage d'un bon moment, d'une convivialité renforcée par le repas⁶⁰⁸.

⁶⁰⁷ LARDELLIER, Pascal, *Risques, rites et plaisirs alimentaires*, Cormelles-le-Royal, Éditions EMS, coll. Societing, 2013, 191p., p.20-21

⁶⁰⁸ Mission française du Patrimoine & des Cultures alimentaires, site consulté le 12 mai 2016,

<http://www.repasgastronomiquedesfrancais.org/mission-francaise-du-patrimoine-des-cultures-alimentaires/>

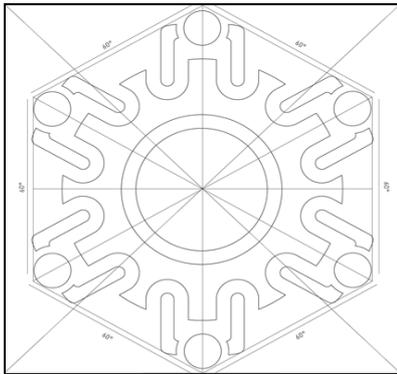


Figure (14) Logo du repas gastronomique des Français

Il représente six personnes attablés, vus de haut, s'inscrivant dans l'hexagone de la France. Le repas gastronomique français est caractérisé par la table ronde invitant au partage, à la discussion et à l'appréciation des mets et boissons servis. Les couleurs choisies représentent le blé et le vin ainsi que le soleil et la terre.

Les lieux destinés à l'accueil ont été soigneusement sélectionnés, par exemple le Grand Hôtel de Dijon, l'Hôtel Dieu de Lyon. Ces lieux et bâtiments montrent la richesse et le prestige de la France, son riche passé et la beauté de ses villes ou la douceur de ses paysages comme à Tours sur le bord de Loire.



Figure (15) Hôpital général de Dijon, future cité de la gastronomie



Figure (16) Grand Hôtel Dieu de Lyon

L'UNESCO a inscrit « le repas gastronomique des Français » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, le 16 novembre 2010. Depuis le Gouvernement français a agréé et soutenu ce projet par le lancement officiel du « Réseau des Cités de la Gastronomie », en juin 2013.

Le site officiel du réseau des Cités de la Gastronomie précise les attendus de cette création et de l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité. Il s'agit, certes, de promouvoir et de renforcer l'attractivité de territoires. Il est aussi évoqué le développement des liens sociaux autour de la gastronomie, mais aussi de connaissances, des savoirs culinaires, de transmission, de pédagogie et d'économie par le déploiement d'activités commerciales⁶⁰⁹.

Lors de notre entretien, Thierry Caens, ambassadeur de la culture de Dijon, a rappelé entre culture et gastronomie à Dijon :

« [François Rebsamen] m'a nommé ambassadeur culturel de la ville, lié à la Cité de la gastronomie et aux vins. Alors tout ça parce que mon profil est un profil essentiellement culturel. C'est-à-dire dire que professionnellement je suis un musicien, un trompettiste, compositeur, tout ça, mais je suis aussi un passionné de gastronomie, des vins. Je suis très attaché à tout ça que j'ai créé le festival musique et vins des grands crus [...]. Donc je suis resté au conservatoire pour quatre heures, et tout le reste, je le fais dans le cadre de l'ambassade. On monte tout un tas de projets, notamment la fête du Pinot noir, qui sera en juin 2016. Et donc mon rôle est de dynamiser l'image culturelle de la ville, en y mélangeant bien sûr la culture, qui est très riche à Dijon, mais aussi l'aspect gastronomique, qui est très riche, et puis qui va se développer, avec la préfiguration de la Cité de la gastronomie, qui arrive bientôt. Dans deux, trois ans. Donc on est en phase d'achat de l'Hôpital général, et ça va être le grand projet dijonnais, il faut le savoir. Et donc le maire tient à ce que dans ce projet, qui a plutôt une couleur gastronomique, il y ait de la culture ».⁶¹⁰

En 2016, des restaurateurs niçois ont lancé l'idée d'inscrire l'art culinaire niçois sur la liste du patrimoine de l'Unesco⁶¹¹. Plusieurs chefs niçois réputés ont appuyé le projet, ainsi que Nice matin ainsi que les

⁶⁰⁹ Réseau des Cités de la Gastronomie, site consulté le 20 mai 2016, <http://www.repasgastronomiquedesfrancais.org/reseaudescites-de-la-gastronomie/>

⁶¹⁰ Entretien avec Thierry Caens, annexe 14

⁶¹¹ CASALS Sophie, « Et si on classait la cuisine niçoise au patrimoine mondial de l'Unesco, pour arrêter le massacre », Nice Matin du 26 juin 2016.

blogueurs du vieux Nice et surtout, Alex Benvenuto, écrivain et historien du Comté de Nice et auteur de cinq livres sur la cuisine niçoise, membre du comité de rédaction de la revue régionale très connue et largement diffusée « Lou Sourgentin ⁶¹². » Un an plus tard, faute de soutiens institutionnels et financiers, ce projet n'apparaît pas comme une priorité.

b- Nice, à la poursuite d'une image culturelle et patrimoniale

A Nice, la thématique de l'identité s'exprime par une dualité entre une identité ouverte et une identité fermée, une définition politique qui correspond à des tendances politiques marquées. Cette configuration apparaît comme singulière. La gauche niçoise a longtemps insisté sur la préservation du patrimoine bâti des XIX^e et XX^e siècles, trace historique et culturelle d'une identité ouverte et cosmopolite. Quant à la droite niçoise, son discours sur le patrimoine a beaucoup évolué en 30 ans, comme nous l'avons vu dans notre deuxième partie et l'exposition du modèle niçois. Pour autant, reste la tendance à valoriser l'identité nissarte, ce qui engendre une certaine ambivalence entre la mise en valeur d'une identité cosmopolite et l'appel à la nissartitude. Cette problématique reste un enjeu politique fort dans la cité, comme le démontre les paroles du conseiller municipal délégué au patrimoine :

« Je ne veux pas, et là on est en pleine vision politique, je ne veux pas laisser cette marque là de la nissardité être accaparée par des franges, par des extrêmes politiques. Je crois au contraire que nous sommes extrêmement légitimes, tous, républicains et modérés, pour valoriser ce que nous sommes. Se dire niçois, ce n'est pas rejeter l'autre, c'est simplement savoir qui nous sommes, avoir des

⁶¹² BENVENUTO Alex, « Ils veulent faire entrer la cuisine niçoise à l'Unesco », site le blog du vieux Nice, consulté le 15 juillet 2016, <http://leblogduvieuxnice.nicematin.com/2015/04/ils-veulent-faire-rentre-la-cuisine-niçoise>

racines et ça nous rend, je crois, encore plus forts pour nous intéresser à ce qui se passe ailleurs. Et on est en pleine vision politique, vous avez raison. »⁶¹³

Pour autant, toutes les tendances politiques tendent à évoluer vers une vision convergente de l'identité niçoise, à l'exception de l'extrême droite, dans certains de ses aspects cosmopolites. Ainsi, au cours du conseil municipal du 20 juin 2014, une représentante du Front National au conseil municipal demandait une plus grande mise en valeur du patrimoine baroque de Nice et une attention accrue portée au Vieux Nice et à l'identité niçoise.

Jean-Luc Gagliolo, signale dans cet entretien la montée en puissance de l'extrême-droite à Nice. C'est aussi, une constante à Dijon. Il suffit de comparer les données ci-dessous pour le comprendre. La liste du Front national arrive en seconde position avec 36,09 % des voix au second tour des élections régionales de 2015, alors qu'elle n'obtenait que 24,06% au second tour des élections régionales de 2010. La position du président de la Métropole Nice Côte d'Azur, bien que s'effritant reste solidement implantée dans sa ville et son département. Au-delà, la situation régionale est tendue. La liste du Front national arrive en première position avec plus de 40% au premier tour des élections régionales de 2015 sur la région PACA. Les responsables de la liste des forces de Gauche ont été forcée au désistement et à l'appel au vote républicain, c'est-à-dire à droite pour barrer l'accès du Front National à l'exécutif de la région PACA⁶¹⁴. Cette situation paradoxale est décrite en quelques mots dans ce tweet de Christian Estrosi.

⁶¹³ Entretien avec Jean-Luc Gagliolo, annexe 1

⁶¹⁴ Rédaction, « Elections régionales 2015, le point sur les stratégies, alliances et désistements », Le Monde du 7 décembre 2015



Figure (17) Tweet de Christian Estrosi sur les élections régionales de 2015

A Dijon le Front national est moins bien implanté, avec 20,99% au second tour des élections de 2015. Toutefois en cinq ans 2010/2015, ce parti a largement doublé le nombre de ses électeurs. L'entretien avec l'un des conseillers municipaux du Front National de Dijon, ainsi que l'analyse des débats municipaux, révèle, comme à Nice, une tendance à voter contre les délibérations culturelles⁶¹⁵.

Au-delà de cette convergence, il faut signaler qu'à Nice, l'extrême-droite était divisée jusque récemment entre le Front National, très crispé sur les revendications régionales, langues et cultures nissartes. Nissa Rebela et à sa tête, Philippe Vardon se voulaient les défenseurs intransigeants de la culture régionale. Depuis, Philippe Vardon et les siens se sont ralliés au Front National. C'est ainsi que la journaliste Estelle Gross met en exergue ce qui reste à Nice, une ligne de fracture passant au sein même du parti entre les défenseurs de la culture française idéalisée et jacobine et ceux qui souhaitent le renforcement de la culture régionale⁶¹⁶. Très récemment, ces positions, jusqu'ici très centralisatrices en matière culturelle semblent évoluer, la dirigeante du Front National, Marine Le Pen, ayant défendu la

⁶¹⁵ Entretien avec Edouard Cavin, conseiller municipal du Front National, 18 janvier 2016

⁶¹⁶ GROSS Estelle, « Qui est Philippe Vardon, futur allié de Marion Maréchal-Le Pen », le *Nouvel Observateur*, 10 juillet 2015

langue et la culture corses dans un discours public prononcé le 7 avril 2015 à Ajaccio⁶¹⁷.

La question de la valorisation de l'identité nissarte s'intègre dans la problématique d'une identité niçoise ambivalente, partagée entre sa culture séculaire et les bouleversements culturels induits par le tourisme élitiste de la villégiature d'hiver puis par le tourisme de masse de la deuxième moitié du XX^e siècle, qui a véritablement transformé la vie, tant dans les modes de vie, l'architecture que la vie intellectuelle et artistique. Et, en effet, la cité semble cantonnée à cette double image paradoxale de la revendication identitaire d'une part et d'un tourisme consumériste et superficiel d'autre part. Jean-Luc Gagliolo synthétise ainsi la stratégie de la municipalité niçoise pour contrôler l'évolution de l'image de la ville :

« [...] la volonté, elle est claire, c'est de montrer que Nice, ce n'est pas qu'une ville de villégiature au sens anglais du terme, c'est-à-dire on y vient pas seulement pour profiter du climat, de la mer bleue et de palmiers, on y vient aussi parce que Nice est une ville de culture. Voilà. Donc je crois que Nice, c'est toute une... c'est assez complexe : c'est une ville connue dans le monde entier, la Riviera, c'est aussi le deuxième aéroport de France, on l'a vu plus récemment, douze millions de voyageurs, donc véritablement une ville de passage et une ville d'accueil mais en parallèle de ça, c'est une ville qui a une histoire, qui a une langue, qui a quatorze musées ou galeries, qui accueille quatorze bibliothèques municipales et vingt-cinq associées, qui abrite/héberge vingt-cinq théâtres. Donc véritablement, c'est le côté un peu méconnu de la ville de Nice, c'est ce côté très culturel. La ville de Nice, c'est 1200 événements culturels à l'année. Et je crois que c'est notre rôle, au-delà même des projets que nous continuons à monter et à faire aboutir, c'est notre rôle de faire savoir cela, que les gens viennent à Nice pour le climat, mais ils viennent à Nice aussi parce que on y trouve de la culture, de la tradition et du patrimoine. »⁶¹⁸

⁶¹⁷ FAYE Olivier, « Les envolées identitaires de Marine Le Pen en Corse perturbées par les indépendantistes » Le Monde du 8 avril 2017

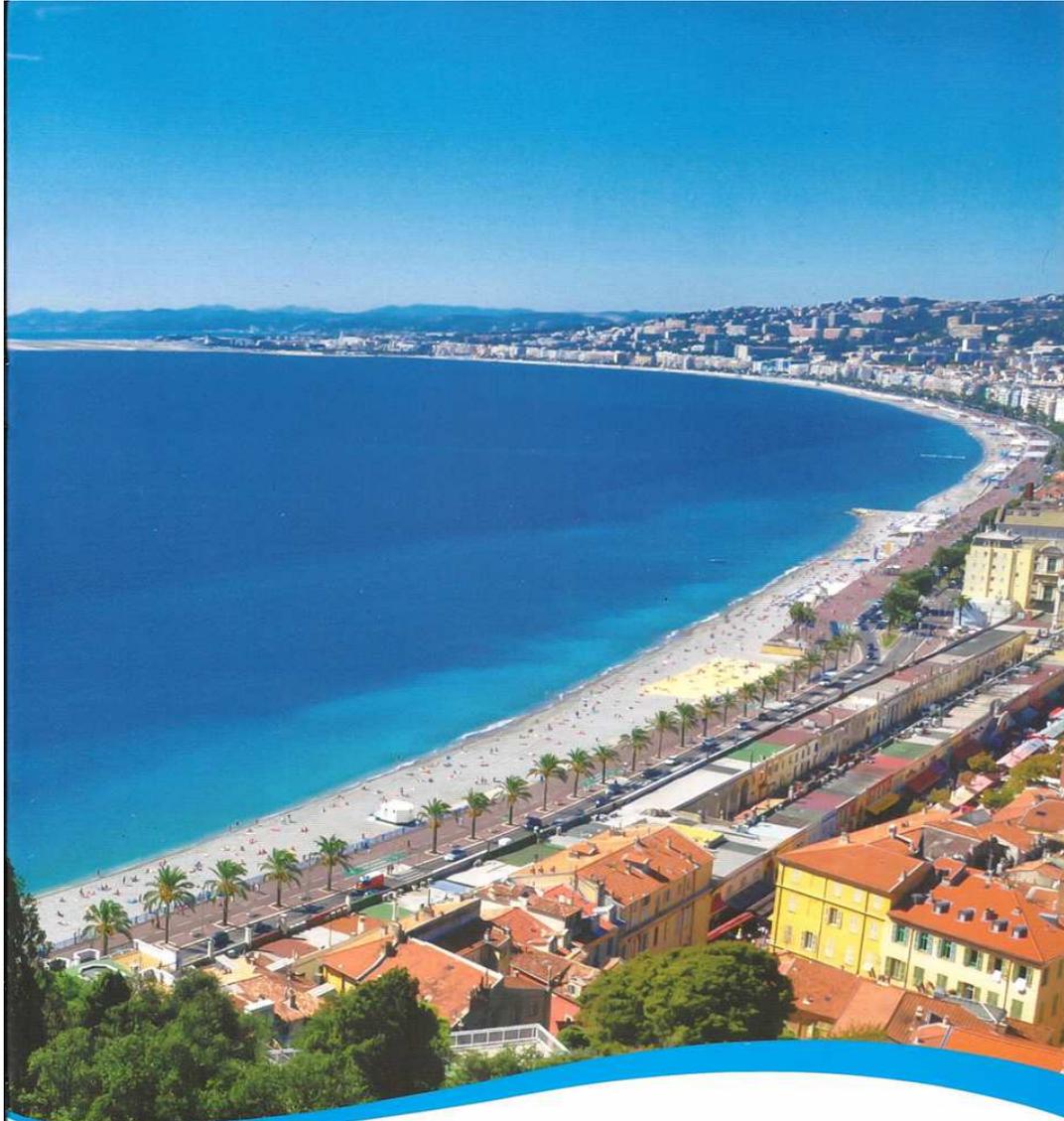
⁶¹⁸ Entretien avec Jean-Luc Gagliolo, annexe 1

Comme nous l'avons vu, Jean-Marc Giaume tient un discours similaire en affirmant que Nice doit dépasser l'image très peu culturelle d'une ville organisée autour d'un tourisme de masse drainé par l'attraction du littoral bétonné et des paillettes de l'événementiel⁶¹⁹. Le directeur de la Mission Promenade des Anglais à l'Unesco tient peu ou prou le même langage que les deux élus interrogés précédemment :

« Ce que viennent chercher les gens à Nice, bien sûr il y a cette atmosphère sympa, qui émane de cette ancienne ville, mais c'est surtout la promenade des Anglais, la plage. Et puis alors faire un petit tour dans le Vieux Nice pour la culture parce qu'il y a quelques églises baroques, un peu d'Italie, le côté un peu moyenâgeux. Mais il y a toute une partie du patrimoine de la ville qui n'attire pas les touristes et qui est demeurée méconnue, notamment, à mon avis, tous les magnifiques restes de cette ville d'hiver, de cette capitale d'hiver, comme on disait au XIX^e siècle. »⁶²⁰

⁶¹⁹ Entretien avec Jean-Marc Giaume, annexe 2

⁶²⁰ Entretien avec François Laquière, annexe 7



PROJET D'INSCRIPTION
DE LA PROMENADE DES ANGLAIS
AU PATRIMOINE MONDIAL

 VILLE DE NICE

Figure (18) Première page de la plaquette de présentation de la Mission Promenade des Anglais à au patrimoine mondial de l'Unesco

Dès lors, à Dijon comme à Nice, l'image semble devenir identité alors que l'identité devient image. L'identité nissarte, parfois exhumée à des fins touristiques, devient simple image folklorique tandis que la valorisation de la

culture gastronomique à Dijon semble développer le risque de réduire la richesse culturelle et patrimoniale de la ville à ce seul aspect parmi ses multiples dimensions⁶²¹. L'image touristique deviendrait alors l'identité culturelle : le dossier de demande d'inscription à l'Unesco, en cours de montage, insiste sur le tourisme balnéaire comme élément fondateur de l'identité culturelle niçoise alors que la Cité de la gastronomie à Dijon pourrait dévitaliser, par exemple, le quartier historique des halles⁶²². Dans une perspective de valorisation du territoire, les politiques municipales tentent de concilier cette dualité image-identité, mais au risque de faire perdre de sa substance à une politique culturelle municipale qui serait de plus en plus orientée vers l'attractivité touristique, une notion récurrente dans les discours sur le patrimoine. Que se passe-t-il si l'identité devient image ? Perd-elle son sens pour le citoyen ?

Conclusion du chapitre :

Les discours de l'image et de l'identité se superposent : peuvent-ils se compléter ou bien sont-ils irréconciliables et contradictoires ? On voit, dans la production discursive des maires, que l'image et l'identité construisent un récit du maire demiurge de la ville. Les deux notions restent pour autant à la fois complémentaires et contradictoires. Il existe en effet une tension entre image et identité, que les maires tentent d'effacer dans leurs discours, mais qui apparaît bien dans les entretiens avec les élus. La convergence des modèles dijonnais et niçois sur cette problématique est bien visible concernant les inscriptions, ou les demandes d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. L'entretien avec l'ancien élu chargé de porter le dossier

⁶²¹GUYADER, Frédérique, « Tourisme de masse et représentations au centre d'articulations identitaires dans le comté de Lijiang. (enquête) », *Terrains & travaux*, 2009/2 (n° 16), p. 55-76.

⁶²² C'est le sentiment de nombreux élus dijonnais interrogés, de droite comme de gauche : Yves Berteloot, Michèle Curtil Faivre, Jean-François Bazin

des Climats de Bourgogne montre cette ambivalence des conséquences désirables d'une inscription :

« FM- Parce que on a beaucoup parlé, notamment les élus, de tourisme, de retombées touristiques.

JPG- Ha oui oui, bien sûr, non mais ça c'est le côté alimentaire, mais si on en est que là, c'est un peu dramatique, franchement. Sincèrement, je le dis, parce que bon, bien sûr, le côté touristique, mais je l'ai dit toute à l'heure, si on ne fait pas les efforts, parce que si le touriste vient et qu'il est là : « oui, c'est bien, c'est bien ». Si on ne lui donne pas les clefs pour comprendre le site, pourquoi il est au patrimoine mondial, pour quelles raisons, on a raté notre coup, parce qu'on ne lui a pas donné une autre vision, une autre dimension dans sa culture personnelle, je veux dire. Je me souviens une fois quand j'avais été au Canada, j'avais été reçu, il y avait le maire de Xian, en Chine, qui était là, il y avait le maire de Montréal, un autre maire d'une autre grande ville européenne, et ils discutaient, on était sur les bords du Saint-Laurent, et ils discutaient : « Alors moi, vous comprenez, on a un tour operator ». Alors il faisait les villes du patrimoine mondial, vous voyez, quelques villes, mais c'était épouvantable en fait. Mais c'est vrai qu'il y a des touristes étrangers, en France, ils viennent voir telle ou telle ville, mais quand ils savent que ce sont des villes sur la liste du patrimoine mondial, il y a une plus grande attirance à aller voir le site, ça c'est sûr. Mais enfin, on est quand même porteur d'un...on a une responsabilité, c'est qu'on a à montrer la valeur universelle de notre site, il n'y a pas d'ambiguïté, c'est ça, notre mission quand même. »⁶²³

Dès lors, y aurait-il une contradiction intrinsèque, ou un angle mort au sein de ces discours ? La recherche effrénée par les municipalités d'une grande visibilité de leur patrimoine et de leur politique culturelle sur les scènes nationales et internationales se fait-elle au détriment, ou bien complète-t-elle et interagit-t-elle avec le travail de mise en valeur d'une identité locale, qui reste, dans ces conditions, difficile à appréhender ? Il est

⁶²³ Entretien avec Jean-Pierre Gillot, annexe 10

en effet significatif que les discours d'élus sur le patrimoine s'accompagnent de manière quasiment systématique d'un discours de l'appropriation de ce même patrimoine par la population locale.

Chapitre 9 : Le discours de la médiation, un contournement de l'espace public

Introduction du chapitre

Nous avons constaté au cours du précédent chapitre, que le pouvoir exécutif local, dans les villes de Dijon et de Nice, s'efforce de produire une image de la cité identifiable tant sur le plan national qu'international. Certains éléments des identités locales sont donc mis en exergue, dans un souci de lisibilité et de visibilité. A Dijon, il s'agit d'une image dynamique se réclamant d'une tradition à la fois locale et française autour de la gastronomie et du vin ; à Nice, on observe la quête d'une image plus culturelle pour attirer un nouveau public de touristes. Comme le souligne Jeremy Rifkin, culture et patrimoine sont alors essentiellement conçus comme des éléments de promotion économique, avec la mise en place d'une forme de marketing territorial : « On ne sera pas surpris de constater qu'à partir du moment où la production culturelle devient le principal secteur créateur de valeur économique, les activités de marketing prennent une importance qui va bien au-delà de la sphère strictement commerciale. Le marketing devient le principal instrument de l'exploitation du patrimoine culturel »⁶²⁴.

Il faut souligner que cette recherche de visibilité de la part des municipalités intervient dans un monde qui semble de plus en plus fragmenté et de moins en moins lisible. Dans un article publié en 1993, Jean-François Tétu, (*L'actualité ou l'impasse du temps*) affirme que le citoyen européen est de plus en plus confronté à un monde contemporain vécu et perçu comme un monde fragmenté. Daniel Innerarity confirme cette complexification à propos du paysage politique et public⁶²⁵. Selon le philosophe, les notions d'identité, de différences et de cultures remplacent aujourd'hui celles de classe, d'économie et d'égalité dans les phénomènes de négociation

⁶²⁴ RIFKIN, Jeremy, *L'âge de l'accès, la nouvelle culture du capitalisme*, La Découverte, 2010, p.221

⁶²⁵ INNERARITY, Daniel, « Politiques de la reconnaissance », *Raison-publique.fr*, traduction de Serge Champeau, 15 juillet 2010, <http://www.raison-publique.fr/article341.html>

politique. Le point névralgique de la lutte pour une reconnaissance politique de la part des divers groupes sociaux n'est donc plus l'inégalité mais bien la différence. C'est la sphère du sentiment qui est constamment sollicitée⁶²⁶. Cette analyse rejoint la problématique formulée par Gille Achache quant à la gestion de la diversité culturelle et sociale par le personnel politique. Cette problématique constitue un enjeu flagrant pour le personnel politique, qui, cherchant à ménager les susceptibilités, tente de rassembler divers groupes sociaux autour de son action politique et de sa personne.

. Dès 1976, Robert Escarpit, s'appuyant sur le concept de « culture mosaïque » développé par Abraham Moles, observe que la communication de masse aboutit à une communication rapprochée, tandis que la culture de masse débouche sur une « culture à la demande ». Dans ce monde hétérarachique⁶²⁷, la ville, la cité, peuvent être perçus comme des espaces, non pas d'unité, mais de fragmentation, où la concurrence entre les villes, entre les collectivités territoriales et entre les identités fragmente l'espace politique. Selon Joël Roman, la ville est devenue un espace de fragmentation par excellence : « La ville est ainsi le lieu où viennent aujourd'hui converger trois crises : une crise de notre représentation du conflit social et des formes prises par la fracture sociale dans notre société, que résume bien l'expression désormais consacrée de société duale ou de société d'exclusion ; une crise de l'urbanité, c'est-à-dire des formes instituées de la communication sociale, de l'échange politique, de l'espace public et ultimement, de la représentation politique »⁶²⁸.

Comment cette problématique de la représentation politique et de l'espace public s'articule-t-elle, à l'échelle locale, avec l'évolution des conceptions politiques de la culture et du patrimoine, et du rôle de ces derniers dans la cité ?

⁶²⁶ INNERARITY, Daniel, op cit

⁶²⁷ BAILLEUX, Antoine, DUMONT, Hugues, *Le pacte constitutionnel européen. Fondement du droit institutionnel de l'Union, tome 1*, Bruxelles, Bruylant, coll. Idées d'Europe, 2015, 562p.

⁶²⁸ ROMAN, Joël, « La ville chronique d'une mort annoncée », *Esprit*, N°202, juin 1994, p.9

1- La portée économique des politiques culturelles et patrimoniales, vecteur de consensus politique ?

a- Une préoccupation pour le rang et une concurrence croissante entre les villes

L'entretien que nous avons eu avec l'ancien maire de Nice, Jacques Peyrat, montre une préoccupation constante pour le rang de sa ville. Ce souci s'inscrit dans la crainte que Nice, trop dépendante du tourisme, ne voit son activité décliner:

« Et là j'ai réussi la communauté d'agglomération, je l'ai préparée à devenir communauté urbaine, voire métropole : ça n'existait pas encore à l'époque. Et j'ai surtout pu traiter avec le premier ministre de l'époque, De Villepin, ce que je n'aurais pas pu faire si j'avais été Front National, j'ai traité l'accord du gouvernement de la France pour l'Opération d'Intérêt national, dans le Var, l'OIN, que je considère être le futur développement économique de la ville est la planche de salut de cette ville, dont le tourisme, petit à petit, meure. Non pas que les Niçois, restaurateurs et hôteliers soient mauvais, mais parce que maintenant les moyens de communications par avions sont tels que les Français comme les étrangers vont ailleurs que sur la côte d'azur. Ils vont dans le monde entier : en Afrique, en Asie. [...] Il faut sur le plan économique, trouver une dynamique de substitution par rapport au tourisme dont on a vécu grassement jusqu'à maintenant, mais qu'il faut partager maintenant avec le restant du monde. Il y aura toujours du tourisme à Nice bien sûr : Cannes, Nice, Monaco, c'est attractif. Mais on ne peut plus vivre du tourisme. Il faut autre chose ! Il faut trouver donc d'autres développements économiques que le tourisme, et pour cela se donner les infrastructures de transport qui sont nécessaires, d'où le tramway, mais le tramway, pour moi, il était non seulement pour la ville mais il était destiné à sortir de la ville et j'aurais voulu qu'il desserve Sophia Antipolis. »⁶²⁹

Dans les discours de François Rebsamen et de Christian Estrosi, cette préoccupation apparaît centrale. La culture et le patrimoine sont, en effet,

⁶²⁹ Entretien avec Jacques Peyrat, annexe 3

assimilés au prestige de la ville et à son rayonnement, mais aussi au renouvellement de l'image touristique la ville. Le terme de « capitale » est employé de manière régulière et significative. Le maire de Dijon rappelle ainsi le rang régional de la ville et son rôle de capitale du goût à l'occasion du lancement de la Cité de la gastronomie :

« L'attractivité de Dijon à travers ce projet et bien d'autres, c'est l'affaire de tous les Dijonnais. Au déclinisme, au redoutable pessimisme de notre époque, je veux opposer l'optimisme et l'action. Nous avons une ambition pour notre ville. Elle s'exprime aujourd'hui. En matière d'attractivité, Dijon a de nombreux atouts. Les résultats du recensement, récemment publiés par l'INSEE en attestent. Dijon est la métropole du Grand Est de la France qui gagne le plus d'habitants. »⁶³⁰

Quant au maire de Nice, il évoque un rang retrouvé et un rôle d'emblème culturel pour la cité littorale lors de l'inauguration des grandes expositions estivales Promenade(s) des Anglais et Un été pour Matisse :

« Nice, il faut bien le rappeler, ne le disait plus assez fort. Nice, désormais, ne cessera de le dire et de le revendiquer comme la marque retrouvée de son rang naturel parmi les grandes villes de culture. »⁶³¹

b- L'économie locale, un souci majeur dans la construction des politiques culturelles et patrimoniales

Corrélée à la préoccupation du rang de la ville, apparaît également très présente la préoccupation de l'économie touristique. Les sociologues Luc Boltanski et Arnaud Esquerre notent que le processus de patrimonialisation va de pair avec le développement du tourisme, un mouvement d'usage du passé par l'économie marchande⁶³². Cette tendance

⁶³⁰ Discours de François Rebsamen à l'occasion du lancement de la Cité de la gastronomie, annexe 15

⁶³¹ Discours de Christian Estrosi pour l'inauguration de l'exposition Un été pour Matisse, annexe 20

⁶³² BOLTANSKI, Luc, ESQUERRE, Arnaud, Enrichissement. Une critique de la marchandise, Paris, Gallimard, Essais, 2017, 663p., pp.38-42

se manifeste comme une suite logique des grandes évolutions économiques de la seconde moitié du XXe siècle et du transfert des capacités productives de l'Europe vers des pays émergents. Dès lors, alors que nombre de régions françaises n'exercent plus d'activités productives, de nouvelles formes de mise en valeur des territoires apparaissent, par la valorisation de l'activité culturelle et du patrimoine local⁶³³.

L'élu de gauche niçois Patrick Mottard résume bien cette problématique :

« Le patrimoine bâti, l'idée de ceux qui défendent le patrimoine, Max Gallo disait aux journalistes « Quand je pense au patrimoine, c'est aussi pour l'économie de la ville parce que si les touristes qui viennent à Nice voient la même chose qu'au Japon ou à Singapour, il faut le garder ». Le Patrimoine est incontestablement un atout touristique, de ce point de vue, c'est aussi ce qui peut le protéger un petit peu. Cela est vrai. Après sur la culture elle-même, je fais des dossiers sur la politique culturelle des villes des Alpes maritimes, commune par commune ; quasiment 90% des villes des Alpes maritimes ont une politique culturelle dirigées vers le tourisme. Par exemple à Antibes, l'Office du tourisme s'occupe de la Culture, enfin les choses sont très mélangées. A Nice, comme c'est une très grande ville, c'est un peu différent. Encore qu'il n'y ait plus de service de la culture au sens strict. Mais par exemple le Carnaval dont on pourrait penser que c'est un élément patrimonial important, avec des gens admirables comme Annie Sidros, que tu dois connaître, qui est un peu l'historienne du Carnaval. Elle défend l'idée d'un carnaval patrimonial. Mais, je l'adore et n'ai pas envie de lui briser son rêve. Ce n'est pas cela. Le Carnaval c'est essentiellement l'Office du tourisme qui l'organise. C'est essentiellement pour faire venir les touristes en période creuse. Et encore, les touristes de bas de gamme. Après avoir épuisé des Belges et des Allemands, on a attaqué les Polonais, les Tchèques etc., parce qu'on s'est aperçu que les gens ne revenaient pas plusieurs fois. »⁶³⁴

⁶³³ Ib idem, p.22-26

⁶³⁴ Entretien avec Patrick Mottard, annexe 4

Dès le début des années 1970, puis avec la promulgation des grandes lois de décentralisation de 1982 à 1985, les maires ont bénéficié de pouvoirs inédits et compétences urbanistiques accompagnés d'une certaine liberté, en dépit du contrôle obligatoire des délibérations municipales par le Préfet. A vrai dire, nous avons assisté, non à la création d'un mouvement, mais à son amplification qui a procuré une base légale au réveil de l'identité locale comme axe de développement et de communication politique. Selon Michel Lusso, la singularité renforce ce concept d'identité territoriale et culturelle qui apparaît tel un outil puissant promotion du pouvoir local à un moment où la crise économique contraint les collectivités locales à l'ouverture, les exposant à une concurrence telle que chaque maire se doit de conquérir des parts du marché des capitaux pour alimenter et investir dans les services, dans les activités.

Cette concurrence acharnée entre municipalités montre bien que les politiques municipales ont intégré le concept de concurrence et adopté l'esprit d'entreprise dont l'idéologie entrepreneuriale implique que leur communication soit tournée vers la promotion de la ville et des avantages qu'elle représente pour les investisseurs⁶³⁵ et ⁶³⁶. La ville se vend à travers des campagnes de promotions directement inspirées par les méthodes commerciales de façon à médiatiser l'image de marque de la cité auprès des entrepreneurs, des banquiers, des grands groupes du bâtiment et des travaux publics comme des grandes entreprises. La ville est mise en scène dans le cadre d'une communication-marketing qui artificialise l'image médiatique de la ville. C'est ainsi que l'uniformisation de la communication municipale s'impose en adoptant les normes des médias publicitaires.⁶³⁷

Cette course sans fin consacrée à la recherche de nouveaux publics est également due au fait que les objets de la consommation et

⁶³⁵ La Ville de Bordeaux, sous l'impulsion d'Alain Juppé, a ainsi créé une Cité du vin qui a, en un an, accueilli 400 000 visiteurs de nombreuses nationalités. Le bâtiment, à l'architecture futuriste, a été construit au bord de la Garonne. Elle ne rentre pour autant pas dans les réseaux des cités de la gastronomie. On voit donc que l'offre culturelle gastronomique se multiplie

⁶³⁶ GUERRIN, Michel, « Bordeaux, cité laboratoire », *Le Monde de la culture*, 8 avril 2017

⁶³⁷ Lussault Michel. Des récits et des lieux : le registre identitaire dans l'action urbaine . In: *Annales de Géographie*, t. 106, n°597, 1997. pp. 522-530

produits culturels sont de moins en moins recherchés pour leur valeur, mais de plus en plus pour la force symbolique et les récits qui y sont associés. C'est ainsi que les récits de leur ville par les maires contribuent à la production de l'image qui se doit d'être attractive.

On voit d'ailleurs à Dijon que le discours de lancement de la Cité de la gastronomie est construit, pour beaucoup, autour d'arguments économiques, François Rebsamen soulignant que les nouveaux équipements, associés à l'inscription du centre de Dijon et de Climats de Bourgogne à l'Unesco, attireront un « flux sans précédent de touristes venus du monde entier », apportant croissance économique et attractivité au secteur hôtelier local⁶³⁸.

Dans cette perspective, quelle est la pérennité et le sens des inscriptions au patrimoine mondial de l'Unesco, comme l'expriment si bien les réflexions de Michel Melot : « Protège-t-on la poussière, les parfums, le vacarme, le désordre, les foules, les palabres ? La demande de classement au patrimoine mondial n'émane pas de ses protagonistes. Ils vont y gagner de survivre comme des animateurs touristiques, des éléments du décor, mais leur âme est condamnée de toute façon. Qu'ont-ils à y gagner ? Un statut reconnu par l'Etat ? Une stabilité de l'emploi ? Des contrats gagés par des fondations internationales ? L'Unesco n'est pas une agence de spectacle. Et comme on le lui reproche déjà, de poste avancé de l'Organisation Mondial du Commerce, qui, pour l'instant, la surveille étroitement »⁶³⁹.

2- Le discours de médiation, un contournement de l'espace public ?

a- Un discours de l'appropriation et de la médiation

Ce qu'il faut remarquer, c'est que les thématiques culturelles et patrimoniales sont, de manière presque systématique, accompagnées d'un discours de la médiation et de l'appropriation. Le concept de médiation, que

⁶³⁸ Discours de François Rebsamen à l'occasion du lancement de la Cité de la Gastronomie, annexe 15

⁶³⁹ MELOT, Michel, « L'humanité à la recherche de son patrimoine », in LARDELLIER, Pascal (dir), *La métamorphose des cultures. Sociétés et organisations à l'ère de la mondialisation*, op cit, p.37

nous avons défini dans notre première partie, souvent cité encore en fonction ou ayant très récemment quitté leur fonction, reste souvent peu ou pas décrit et délimité clairement. Le discours d'appropriation s'avère toujours associé au patrimoine, surtout en ce qui concerne les inscriptions au patrimoine mondial de l'Unesco. Dès les premières minutes de notre entretien, le conseiller municipal niçois délégué au patrimoine prononce le terme à plusieurs reprises⁶⁴⁰. Il poursuit plus loin, insistant sur le rôle de la municipalité et des élus dans cette appropriation :

« Ça veut donc dire qu'il nous appartient à nous élus et structures municipales de faire connaître. Et à partir du moment où notre public niçois connaît lui-même, hé bien là ça devient mobilisateur. Je crois vraiment que c'est le rôle qui nous est dévolu, ce qu'a constitué la première partie de notre entretien, c'est-à-dire l'appropriation, la reconnaissance, l'identification du public, et à partir de là, oui, effectivement, c'est mobilisateur, bien sûr. Sous cette condition là. »⁶⁴¹

La mission Promenade des Anglais à l'Unesco a donc cherché, à la demande du maire de Nice, à associer la population niçoise à la communication active de la municipalité autour de la demande d'inscription. Son directeur évoque ainsi cette opération :

« [...] vous avez vu l'exposition qu'on fait en bas. C'est ce que nous a demandé le maire dès le début. De ne pas rester enfermés comme des moines enfermés dans nos petites boîtes avec nos dossiers, les Niçois. Alors notre première initiative, ça a été cet appel à documents, à souvenirs, pour montrer que même les lieux comme la Promenade, qui ne sont pas en fait les lieux où les vieilles familles niçoises...c'est quoi, le Vieux Nice, et puis une maison dans les collines... la Promenade, c'est pour les étrangers. Hé bien quand même, les Niçois se l'approprient ! On vient se faire photographier en famille ».⁶⁴²

⁶⁴⁰ Entretien avec Jean-Luc Gagliolo, annexe 1

⁶⁴¹ Entretien avec Jean-Luc Gagliolo, annexe 1

⁶⁴² Entretien avec Jean-François Laquière, annexe 7

Nous voyons ci-dessous la plaquette produite par la mission pour appeler la population locale à déposer leurs photographies familiales et personnelles mettant en image le rapport des Niçois à la Promenade des Anglais.

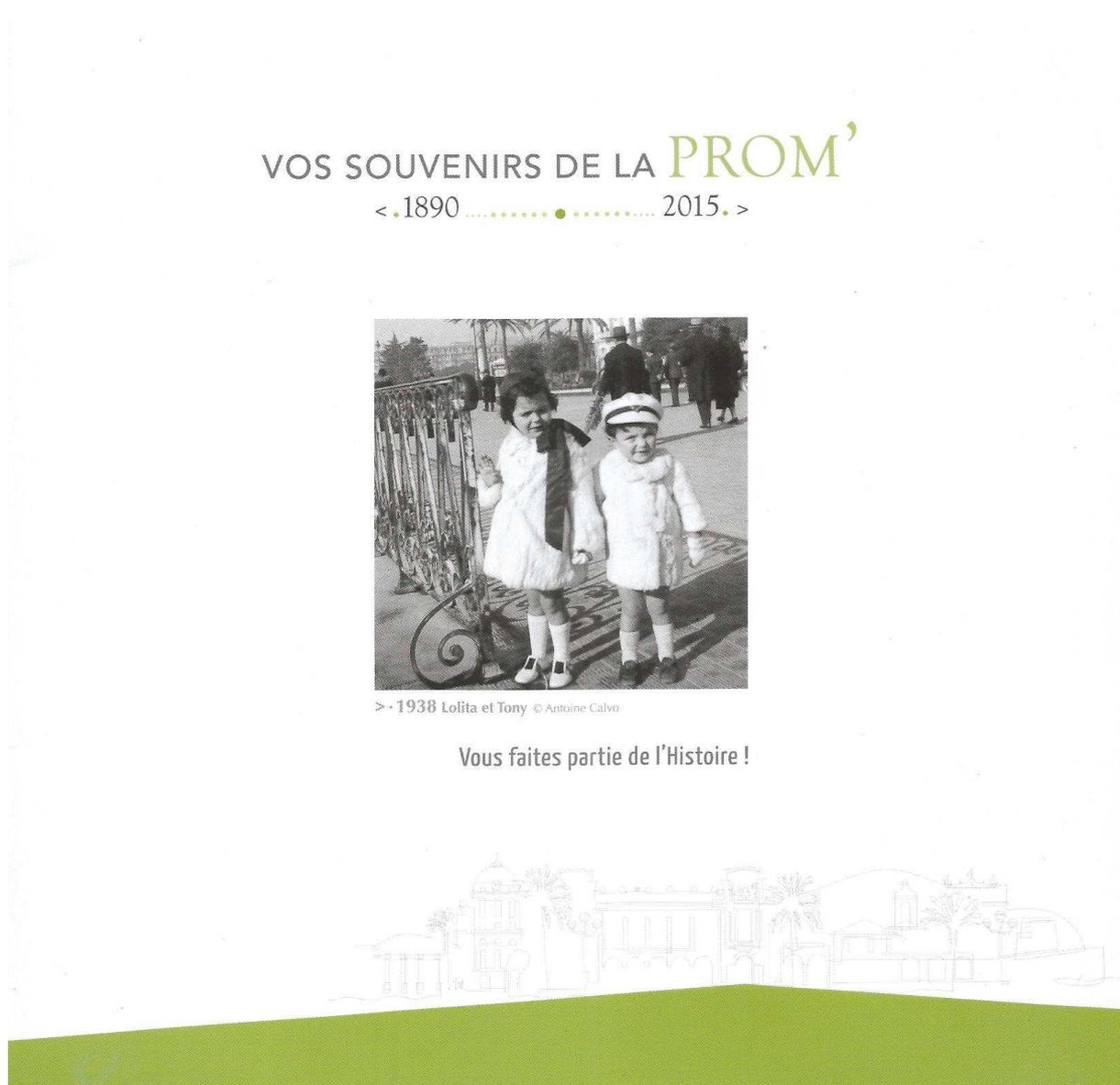


Figure (19) Première page de la plaquette produite par la mission Promenade des Anglais pour le versement des photographies personnelles ayant trait à la Promenade.

b- La culture et le patrimoine, trans-partis et trans-politique ?

Nous avons vu dans notre deuxième partie qu'à Nice et à Dijon, était resté longtemps au pouvoir deux droites (un homme dans la cité bourguignonne, une famille politique, Jacques Médecin et ses successeurs, dans la ville méditerranéenne) possédant une vision de la modernité et du

progrès diamétralement opposées dans les années 1970 à 2000. Or on constate qu'au cours des dernières années, ce n'est plus le cas, car il y a une forme de convergence, même si des différences persistent bien sûr, dans les visions de la culture proposées par les maires et par les élus en général, alors même que l'une des deux villes est passée politiquement à gauche. S'est finalement imposé le discours que les questions culturelles et patrimoniales devenaient trans-partis, et peut-être même trans-politiques. Au cours de notre entretien, Jean-Marc Giaume affirme ainsi :

« Et donc je dis ça parce que je pense que c'est un sujet qui doit rassembler toutes les politiques. Quand on est responsable d'une collectivité, on travaille sur cette thématique, c'est une thématique qui rassemble, qui ne divise pas. Et je pense que c'est très important parce que c'est le lien commun. [...] c'est supra-individuel, c'est supra-partis.

C'est de l'ordre de la collectivité du groupe. Et ça c'est important, c'est-à-dire que ces actions là, comme je vous le disais, je ne suis pas dans la polémique ni dans l'opposition : on est dans la prise de conscience de l'utilité de rassembler toutes les forces vives pour transmettre. C'est une opération de sauvetage, de transmission et de sauvetage et de réhabilitation, voire de restauration, hein, ça dépend des objets et des moments, qui est hors des clivages politiques, et qui rassemble les gens. »⁶⁴³

D'ailleurs, au cours de la séance du conseil municipal du 11 juillet 2008, le maire de Nice, de droite, alors récemment élu, a rendu hommage à Jack Lang : « Dans sa personne notre ville a eu la chance d'avoir un grand ministre de la culture », rappelant ainsi le rôle joué par ce dernier dans la sauvegarde de la façade du palais de la Méditerranée, vouée à la destruction. Il termine ainsi : « Si la gauche fait du bien à ma ville, j'en suis content »⁶⁴⁴. Dans un entretien accordé au journal *Le Monde*, Christian

⁶⁴³ Entretien avec Jean-Marc Giaume, annexe 2

⁶⁴⁴ Rédaction, « Nice, plus défenseur que moi du patrimoine, tu meures ! », *Nice Matin*, 12 juillet 2008

Estrosi avait affirmé que François Mitterrand représentait son modèle en matière de politique culturelle⁶⁴⁵.

Ce gommage des clivages entre droite et gauche est-il le signe d'une dépolitisation de la culture dans l'espace public ? En effet, la majorité des élus interrogés, et particulièrement ceux exerçant encore leur mandat, ou l'ayant quitté récemment, de même que les acteurs institutionnels, s'accordent sur la nécessité de penser les politiques culturelles et patrimoniales à l'aune de leur impact économique. Dès lors, la culture et le patrimoine sont-ils toujours enjeux de débats au sein de la cité ? Quel est alors le sens du discours de l'appropriation et de la médiation autour de la culture et du patrimoine à l'intention des citoyens ? Il semble annuler, en désamorçant toute critique et en normalisant le discours des élus de la majorité comme de l'opposition, toute possibilité d'existence d'un espace public de discussion contradictoire sur le rôle culture et le patrimoine dans la cité.

c- La nécessité du débat dans l'espace public local sur la culture et le patrimoine

Claude Patriat, dont nous avons évoqué les travaux précédemment, affirme ainsi que les médias confortant un monde éclaté, accentuent les inégalités, non pas de l'accès à la culture, mais de l'accès au débat : « sans le débat, pas de démocratie, politique sociale ou culturelle »⁶⁴⁶. Selon l'auteur, l'exclusion de la communication apparaît comme une exclusion de la culture. L'absence de communication contradictoire semble donc se constituer comme un empêchement de la culture, et non comme sa condition. Philippe Urfalino rappelle quant à lui ce qu'il décrit comme une évidence oubliée, c'est-à-dire que la discussion publique influence réellement la décision politique. Les cadres normatifs de la délibération restent pour autant très peu délimités et circonscrits : « Il y a délibération dès lors qu'il y a

⁶⁴⁵ BLANCHARD, Sandrine, « A Nice, Christian Estrosi se rêve en ministre de la Culture, *Le Monde*, 2 octobre 2013

⁶⁴⁶ PATRIAT, Claude, « Eloge de la perturbation : l'université dans l'action culturelle », Presses du réel, 1993, p.14

discussion en vue d'une décision collective »⁶⁴⁷. Bernard Lamizet souligne finalement que le conflit agit comme élément fondamental et créateur des relations et des identités politiques, car la conscience politique se construit dans l'opposition qui s'exprime à travers le langage, dans un espace public commun : « Que signifierait le concept de gauche s'il ne s'opposait pas à celui de droite ? En effet, c'est dans l'opposition qui exprime la signification que les acteurs politiques inscrivent leur identité dans un espace public qui est à la fois un espace de rencontre et un espace de confrontation et d'opposition. Ce qui institue la signification dans le champs politique y instaure, dans le même temps et au cours du même processus, la communication. »⁶⁴⁸

Pourtant, la réaction résignée d'un des anciens élus de l'opposition niçoise ayant été au cœur des débats sur la préservation patrimoniale à Nice, Patrick Mottard, semble significative :

« Sur ces questions patrimoniales, la démocratie reste limitée comme beaucoup de chose restent limitées dans la vie démocratique. Il y a beaucoup de choses à dire sur la démocratie et les institutions mais les citoyens ne s'emparent pas des outils mis à leur disposition. Il est vrai que la démocratie demande du travail de l'abnégation, du sérieux et beaucoup de gens préfèrent s'intéresser à la télé-réalité plutôt qu'à leur propre environnement. Les élus et les responsables assument, la grande majorité pensant faire au mieux, mais du coup c'est un peu un blanc-seing donné aux élus et aux institutions. »⁶⁴⁹

On voit dès lors que le discours de l'appropriation et de la médiation ne semble pas suivi d'effet réel dans la population, mais apparaît au contraire comme une forme de contournement de l'espace public. Au Havre, par exemple, on observe, selon Maria Gravari-Barbas et Cécile Renard, une « patrimonialisation sans appropriation ». En effet, cette ville détruite durant la Seconde Guerre mondiale est reconstruite suivant les directives de l'architecte Auguste Perret. Elle est inscrite depuis 2005 sur la liste du

⁶⁴⁷ URFALINO, Philippe, « La délibération n'est pas une conversation. Délibération, décision collective et négociation », *Négociations*, 2005/2, N°4, p.99-114, p.100

⁶⁴⁸ LAMIZET, Bernard, *Le langage du politique*, op cit, p.6-7

⁶⁴⁹ Entretien avec Patrick Mottard, annexe 4

patrimoine mondial de l'Unesco grâce à la volonté du pouvoir local, qui a pensé ainsi posséder un outil de valorisation et de reconstruction identitaire de la cité. On s'aperçoit pourtant, cinq ans après l'inscription, que la population ne s'est finalement pas appropriée cette reconnaissance internationale⁶⁵⁰. Dès lors, si les citoyens ne s'approprient pas ou peu la culture et le patrimoine au sein de leur cité, alors que les politiques culturelles et patrimoniales poursuivent essentiellement une visée de mise en visibilité de leur propre action par les élus dans ce domaine, ou bien un objectif d'attraction économique, les discours politiques de l'appropriation et de la médiation apparaissent comme une forme de contournement de l'espace public.

Conclusion du chapitre

Ainsi, le discours d'appropriation et de médiation semble éviter le débat sur les questions culturelles et patrimoniales dans l'espace public, en imposant le sentiment que l'appropriation et la médiation comme idées efface la nécessité d'une discussion démocratique sur ces questions. Le discours de l'appropriation et de la médiation, présente comme forcément démocratiques les politiques culturelles et patrimoniales menées par les maires. Cette forme de la communication politique locale s'apparente à ce que Lucien Sfez définit comme le « tautisme », c'est-à-dire que l'image de la réalité se substitue à cette dernière en devenant l'expression de cette réalité même, à force de répétition dans l'espace public et médiatique par les émetteurs du pouvoir politique local⁶⁵¹.

⁶⁵⁰ GRAVARI-BARBAS, Maria, RENARD, Cécile, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Norois*, n°217, 15 décembre 2010, Presses Universitaires de Rennes, pp.57-73

⁶⁵¹ SFEZ, Lucien, *Critique de la communication*, Paris, Editions du Seuil, 1988, 1990, 520 p., 17p.

Conclusion de la partie :

Nous observé que lors de leurs interventions dans l'espace public, les élus, et tout particulièrement les maires, au travers de la mise en récit du patrimoine local et de la culture, ainsi que de leurs actions politiques dans ces domaines, cherchent à montrer leur appartenance à la cité. Cela s'inscrit dans le récit personnel du maire, dans une forme de storytelling intégré à la leur communication politique. Outre la mise en exergue de leurs propres actions et réalisations, cette mise en récit justifie leurs choix en matière d'aménagement culturel et de patrimonialisation des traces locales du passé. Elle tend également à justifier des politiques en quête de parts du marché touristique, dans le cadre d'une concurrence accrue entre les collectivités territoriales. Cette double fonction du récit a tendance à créer une dichotomie entre l'identité de la cité et l'image de la ville.

Dans ce contexte, quelle est la place accordée à la médiation et à l'appropriation des institutions culturelles et des lieux patrimoniaux par les citoyens dans le cadre de la cité ? Dans les discours, elle s'avère importante. Pourtant, elle pose des problèmes non encore résolus dans leurs applications. Ainsi, les élus reconnaissent régulièrement les failles des politiques de médiations et appellent de manière incantatoire à l'appropriation du patrimoine par la population locale. Pourtant, le discours de la valorisation économique de la culture et du patrimoine, créatrice d'emplois locaux, s'impose, au-delà du clivage gauche-droite. Il apparaît comme le point de convergence sur la vision culturelle et patrimoniale produite et véhiculée par les deux pôles de la vie politique française.

Dans cette perspective, peut-on proposer une vision divergente qui ai sa place dans l'espace public local ? Selon la philosophe Hannah Ardent, dont les travaux restent fondateurs de la pensée occidentale contemporaine, culture et société consommatrice s'entre dévorent : « La culture se trouve menacée quand tous les objets et choses du monde, produits par le présent ou

par le passé, sont traités comme de pures fonctions du processus vital de la société, comme s'ils n'étaient là que pour satisfaire quelque besoin. »⁶⁵²

Dans un ouvrage consacré à l'analyse des mécanismes de la démocratie occidentale, Philippe Braud remarque que cette dernière est de plus en plus associée à l'économie de marché. Alors que l'opposition idéologique entre les forces de gauche défendant un Etat protecteur, et les forces de droite promouvant la libre concurrence et l'initiative de l'entrepreneur, s'est éteinte dans l'espace public, ce lien a été considérablement renforcé⁶⁵³. Dès lors, la communication politique autour des enjeux culturels et patrimoniaux dans les espaces publics locaux apparaît comme une communication en quête de consensus, argument économique qui irrigue ou sous-tend les discours politiques désamorçant le nécessaire débat sur les questions culturelles et patrimoniales.

⁶⁵² ARENDT, Hannah, *La crise de la culture*, op cit, p.266

⁶⁵³ BRAUD, Philippe, *La démocratie politique*, Paris, Le Seuil, coll. Essais/Points, 1997, 2003, 243p., p.190-191

Conclusion

Au terme de la recherche, plusieurs éléments ont permis de révéler deux systèmes de communication politique, synthétisés en deux modèles que nous avons exposés. En effet, notre corpus, réunissant les transcriptions d'entretiens réalisés avec des élus locaux et des acteurs institutionnels des politiques culturelles et patrimoniales, des discours de maires, de documents d'archive de natures diverses, a permis de révéler des structurations de l'espace de communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales, à Dijon et à Nice. Ces systèmes ont été modélisés afin d'en mettre en évidence les principales caractéristiques. Ce travail d'analyse a, en partie, confirmé notre hypothèse de départ, c'est-à-dire à dire l'existence de deux modèles divergents.

A Dijon, s'est constitué une politique municipale volontariste en matière de protection patrimoniale, prolongée par une collaboration avec les institutions étatiques. L'héritage, en matière de politique culturelle et patrimoniale, a été critiqué, mais non renié lors du changement de majorité municipale qui a fait basculer la ville à gauche.

A Nice, certaines spécificités sont apparues : une destruction du patrimoine bâti « Belle Epoque » très contestée dans l'espace public, une opposition de gauche construisant sa communication politique autour de l'affrontement sur ces problématiques patrimoniales et culturelles avec la majorité de droite, des relations conflictuelles avec l'Etat sur ces questions également. L'héritage politique reste donc ambivalent et contesté, au sein même d'une majorité politique de droite dont sont issus les maires successifs.

Cependant, ces deux modèles trouvent leurs limites. S'ils sont en partie confirmés, l'évolution récente dans chacune des deux villes, montre de véritables convergences, transformant les divergences des deux systèmes de communication politique, en nuances locales au sein d'une tendance

unificatrice remarquable. Ainsi, à Nice, les conflits autour des questions culturelles et patrimoniales ont disparu.

Ce constat nous a donc amené à renverser notre hypothèse de départ, en observant ces évolutions communes. En effet, à Dijon comme à Nice, on remarque la recherche, par les maires et leurs municipalités, d'une visibilité nationale et internationale. Il s'agit, d'une part, de rendre identifiable la ville au niveau global par la construction d'une image forte, axée sur la culture et le patrimoine. D'autre part, les municipalités cherchent à renforcer le développement économique local en mobilisant, autour de projets culturels et patrimoniaux d'envergure, les forces culturelles, politiques et économiques du territoire. Ces deux aspects s'avèrent, bien entendu, étroitement intriqués. C'est ce que souligne bien Corinne Berneman et Benoît Meyronin dans un ouvrage collectif consacré aux liens entre culture et attractivité des territoires, au point d'évoquer un « marketing territorial »⁶⁵⁴.

La municipalité de Dijon, sous l'impulsion d'une inscription du centre de la ville au patrimoine mondial de l'Unesco, dans le cadre de l'inscription des Climats de Bourgogne, a ainsi construit un vaste projet autour de la gastronomie et du vin, rejoignant le réseau français des Cités de la gastronomie. La ville tend donc à promouvoir une image gastronomique identifiable sur le plan international.

A Nice, la ville élabore un dossier de demande d'inscription de la Promenade des Anglais au patrimoine mondial. C'est le patrimoine culturel de l'époque faste du tourisme de villégiature qui est mis en lumière, par cette demande, qui donne d'ores et déjà une visibilité au patrimoine local, mais également par l'organisation récurrente d'expositions transversales sur des thématiques ou des artistes qui y sont liés. Après une exposition sur le peintre Matisse en 2013, puis sur la Promenade des Anglais en 2015, c'est

⁶⁵⁴ BERNEMAN, Corinne, MEYRONIN, Benoît (dir.), *Culture et attractivité des territoires. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Préface de Françoise GOURBEYRE, Paris, L'Harmattan, coll. Gestion de la culture, 2010, 282p., p.19

une exposition sur l'Ecole de Nice qui est programmée pour la saison estivale 2017⁶⁵⁵ et 656.

Cette évolution n'est pas propre à Dijon et à Nice, puisque les projets ou réalisations culturelles et patrimoniales ayant pour ambition d'avoir une envergure nationale et internationale se multiplient en France. Ils prennent la forme de demandes d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco (Cannes sur la Côte d'Azur par exemple), ou encore d'extension de grandes institutions parisiennes, telles le Louvre à Lens ou le Centre Pompidou à Metz⁶⁵⁷. La ville de Bordeaux a quant à elle créé la Cité du vin, articulée autour de l'œnologie et des nouvelles technologies de la communication.⁶⁵⁸

On y décèle une forme de paradoxe entre une certaine normalisation des lieux de culture et de patrimoine par une approche économique globale et la mise en concurrence des villes en terme de visibilité dans ce domaine. Nice et Marseille se sont retrouvées en position de compétition lors de leurs candidatures respectives pour être capitale européenne de la culture en 2013. Le projet de demande d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de la Ville de Cannes, semble se télescoper avec celui de Nice. Enfin, des rivalités ont émergé entre Beaune et Dijon au cours de la constitution du dossier commun de demande d'inscription des Climats de Bourgogne à l'Unesco.

On retrouve l'énonciation de ce lien entre culture et économie dans les discours du ministre Jack Lang. En 1982, à Mexico, il affirme ainsi, dans une intervention dont l'intitulé est déjà parlant (« Economie et culture. Même combat ») :

« Je voudrais sur ce thème évoquer deux réalités apparemment contradictoires. Première réalité : la création culturelle et artistique est victime aujourd'hui d'un système de domination financière multinationale contre lequel il

⁶⁵⁵ Rédaction, « Nice dévoile sa grande exposition de l'été 2017 », *Nice Matin*, 12 avril 2017

⁶⁵⁶ EVIN, Florence, « En 14 expositions, Nice joue son label Unesco », *Le Monde*, 26 juin 2015

⁶⁵⁷ PELLEFIGUE, Marie, « A Metz, Muse entre dans sa phase finale », *Le Monde*, 5-6 mars 2017

⁶⁵⁸ MARMOUYET, Françoise, « Immersion sur mesure », *Le Monde*, 7 avril 2017

faut aujourd'hui s'organiser. Deuxième réalité ou deuxième donnée, apparemment contradictoire avec la première, paradoxalement, c'est la création, l'innovation artistique et scientifique qui permettront de vaincre la crise internationale. [...] Deuxième aspect : la création peut être le moteur de la création économique. [...] Voilà, je crois, le combat auquel, dans notre pays, nous essayons aujourd'hui de convier les uns et les autres : libérer les énergies, libérer les imaginations, libérer les forces d'invention, et penser qu'au fond un pays ne redémarre pas économiquement s'il ne redémarre pas intellectuellement. »⁶⁵⁹

Philippe Poirrier voit, dans ce discours de Jack Lang, le soutien effectif que tous les gouvernements successifs ont, par la suite, apporté aux industries culturelles⁶⁶⁰. Les politiques de valorisation touristiques et économiques des municipalités semblent aujourd'hui venir poursuivre le mouvement d'inclusion de la culture dans l'économie du divertissement. En effet, l'Américain Jeremy Rifkin, ou les Français Serge Chaumier, ou encore Luc Boltanski et Arnaud Esquerre, parlent d'un phénomène, non plus de valorisation économique par la culture, mais d'inclusion toute entière de la sphère culturelle et patrimoniale dans une économie marchande globale : alors que la culture devient le principal secteur créateur de valeur économique pour le premier⁶⁶¹, le second évoque le « règne de la marchandisation généralisée » dans une forme « d'après-culture »⁶⁶², tandis que les derniers parlent de mise en marchandisation du passé⁶⁶³.

Pour autant, l'inclusion de la culture et du patrimoine dans une économie du divertissement se traduit-il systématiquement par un amoindrissement, un affaiblissement du contenu et de la substance culturelle ? Il nous semble que la notion de jeu nous permettra d'approfondir

⁶⁵⁹ Discours de Mexico de 1982, cité par Philippe Poirrier, in POIRRIER, Philippe, « L'Etat culturel en débat (1981-1995) », *Lasemaine.fr*, 2012, FLUP, 19-23 mars 2012, 179p., pp. 100-123, p.103

⁶⁶⁰ Ib idem

⁶⁶¹ RIFKIN, Jeremy, *L'âge de l'accès. Le nouvelle culture du capitalisme*, op cit, p.221

⁶⁶² CHAUMIER, Serge, *L'inculture pour tous. La nouvelle utopie des politiques culturelles*, op cit, p.201

⁶⁶³ BOLTANSKI, Luc, ESQUERRE, Arnaud, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, op cit, p.484-485

cette réflexion des rapports entre culture et société de consommation. La typologie des jeux proposée par Roger Caillois dans « L'Homme et les jeux » en 1957 apporte des éléments supplémentaires de réflexion.

Le philosophe souligne la capacité positive du jeu à réguler la société :
« Livrées à elles-mêmes, frénétiques et ruineuses comme tous les instincts, ces impulsions élémentaires ne sauraient guère aboutir à de funestes conséquences. Les jeux disciplinent les instincts et leur imposent une existence institutionnelle. Dans le moment où ils leur accordent une satisfaction formelle et limitée, ils les éduquent, les fertilisent et vaccinent l'âme contre la virulence. En même temps, ils les rendent propres à contribuer utilement à enrichir et à fixer les styles des cultures. »⁶⁶⁴ Dans ses fonctions sociales et intellectuelles, le jeu pourrait donc se rapprocher de la culture. D'ailleurs, dans l'ouvrage « Homo ludens », Johan Huizinga pose les jeux comme condition de la culture⁶⁶⁵. Le jeu précède alors la culture et non l'inverse.

Roger Caillois définit cependant deux types de jeux, la *païda* (manifestation spontanée de l'instinct de jeux) et le *ludus* (plaisir de résoudre une difficulté, sans autre avantage que le contentement de l'avoir résolu) qui font chacun appel à différents comportements humains et attitudes sociales :

- *l'agôn* induit la revendication des responsabilités personnelles ;
- *l'aléa* signe une démission de la personne ;
- la *mimicry* est une acceptation temporaire de l'illusion dans un univers conventionnel, clos et fictif ;
- *l'ilinx*, enfin, se traduit par la poursuite du vertige .

Au premier abord, nous pouvons conclure au déplacement de la culture de la sphère de l'intellectualité à celle de l'événement et de la sociabilité, glissement du domaine de l'intériorisation à celui de la communication. Cette problématique des rapports entre culture et divertissement apparaît donc comme cruciale et inhérente à toute réflexion politique et sociale concernant l'évolution de notre société.

⁶⁶⁴ CAILLOIS, Roger, *Les jeux et les Hommes*, Paris, Gallimard, 1957, 306 p., p.121

⁶⁶⁵ HUIZINGA, Johan, *Homo ludens : essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard, 1951

Selon Roger Caillois, la forme du jeu dans une civilisation définit les caractéristiques de cette même civilisation⁶⁶⁶. Le jeu, dans notre société, se constitue-t-il en une forme de communication ludique de la culture ?

Cependant, les réflexions de Paul Valéry offrent une approche plus pessimiste. Si nous nous appuyons sur la pensée de l'écrivain, les formes contemporaines du jeu construites autour de la culture correspondraient à celle du vertige, décrite par Roger Caillois :

« Je vous ai montré de mon mieux, à quel point toute la vie moderne constitue, sous des apparences souvent très brillantes et très séduisantes, une véritable maladie de la culture, puisqu'elle soumet cette richesse qui doit s'accumuler comme une richesse naturelle, ce capital qui doit se former par assises progressives dans les esprits, elle la soumet à l'agitation générale du monde propagée, développée par l'exagération de tous les moyens de communication. A ce point d'activité, les échanges trop rapides sont fièvre, la vie devient dévoration de la vie.

Secousses perpétuelles, nouveautés, nouvelles ; instabilité essentielle, devenue un véritable besoin, nervosité généralisée par tous les moyens que l'esprit a lui-même créés. On peut dire qu'il y a du suicide dans cette forme ardente et superficielle d'existence du monde civilisé. »⁶⁶⁷

Y aurait-il dès lors contradiction intrinsèque entre culture et communication ? Claude Patriat semble confirmer ce paradoxe : « [...] jamais la culture, sous toutes ses formes n'a été plus répandue aussi universellement ; jamais elle n'a autant souffert de sa diversité vécue. Tout semble se passer comme si plus elle gagnait en espace, plus elle perdait en profondeur de territoire. »⁶⁶⁸

⁶⁶⁶ CAILLOIS, Roger, *Les jeux et les Hommes*, op cit, p.90

⁶⁶⁷ VALÉRY, Paul, « La liberté de l'esprit », op cit, p.222-223

⁶⁶⁸ PATRIAT, Claude, « Art en apogée – Culture en périgée ? Quand l'échec de la décentralisation culturelle nourrit l'échec de la démocratisation culturelle », op cit

Claude Patriat note également que, dans même mouvement, la culture n'est désormais plus un enjeu de clivage politique entre la gauche et la droite. Dès lors, si la culture se constitue comme un outil et un objet de consensus dans la vie démocratique locale, l'existence d'un débat fondateur de l'espace public est-il encore possible ? En effet, inversons un instant, et pour conclure notre propos, la position de Paul Valéry sur les rapports entre culture et communication, en affirmant que la communication apparaît finalement comme la condition essentielle de la culture, par la création d'un espace d'échanges souvent contradictoires, au sein duquel la confrontation des idées autorise une réelle construction collective.

Bibliographie

ABABNEH, Abdelkader, *Gestion, protection et présentation des sites archéologiques. Etude de cas : le site archéologique de Jarash en Jordanie*, thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, soutenue à l'Université de Nice Sophia Antipolis, le 7 mai 2010, 392 p.

Abbé GREGOIRE, Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme et les moyens de le réprimer (31 aout 1794), site de l'Assemblée nationale, consulté de 20 mai 2016, <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/l-abbe-gregoire-31-aout-1794>

ABELES, Marc, *Anthropologie de l'Etat*, Armand Colin, coll. Anthropologie au présent, Paris, 1990, 184 p.

ACHACHE, Gilles, « Le marketing politique », Hermès, La Revue, 1989/1, n°4, p.103-112

ADDI, Laouhari, « Violence symbolique et statut politique chez Pierre Bourdieu », *Revue française de sciences politiques*, 51^e année, n°6, 2001, pp.949-963

AMSELLE, Jean-Loup, « La globalisation « grand cadrage » ou mauvais partage ? », *Revue L'Homme*, n°156, d'octobre-décembre 2000, pp. 207-226

ANCELOVICI, Marcos, « Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique », *Sociologie et sociétés*, vol41, n°2, 2009, pp.39-61

ANCORI, Bernard, « Expertise et citoyenneté : les Grecs anciens et nous. De l'agora antique aux forums hybrides modernes », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2009/3, vol. 3 n°3, p.485-529

ANDRIEU, Claire, « Introduction », *Le programme du Conseil national de la Résistance en perspective*, Histoire@Politique, 3/2014 (n°24), Presses de Sciences Po, p. 1-4, site consulté 21 novembre 2016, <http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2014-3-page-1.htm>

ANDRIEUX, Jean-Yves, *Patrimoine et Histoire*, Paris, Belin, 1997

ANTIER Jean-Jacques, *La Côte d'Azur, ombres et lumières*, éditions France-Empire, 1972, 466 p.

ANTIER, Jean-Jacques, *Le Comté de Nice*, Editions France-Empire, 1978, 398 p.

ARENDT, Hannah, *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, Gallimard, coll. Folio Essais, 1972, 380 p.

ARTERTON, F., Christopher, *Teledemocracy : can Technology protect Democracy*, Sage Library of Social Resaerch, Beverly Hills/Londres, 1987, 228p.

Assemblée Nationale, *Dictionnaire des parlementaires français de 1940 à 1958 : notices biographiques sur les parlementaires français de 1940 à 1958*, Tome 4, Paris, La Documentation française, 2001, 454p.

Assemblée Nationale, fiche de Roland Carraz, site de l'Assemblée Nationale, consulté le 23 novembre 2015, http://www.assemblee-nationale.fr/11/tribun/fiches_id/743.asp

AUSTIN, John, Langshaw, *Quand dire c'est faire*, Traduction de Gilles Lane, Éditions du Seuil, Paris, 1970, 183 p.

AZEMA, Jean-Pierre, « La Milice », dans le dossier « Vichy, propagande et ré pression » , *Revue du Vingtième siècle*, volume 28, 1990, p.83-106

BABELON, Jean-Pierre, « Le Louvre. Demeure des rois, temple des arts », in NORA, Pierre, *Les lieux de mémoire. La Nation.*, Vol 3, Editions Gallimard, Paris 1986, pp.169-216

BACZKO, Bronislaw, « Vandalisme », in FURET, François, OZOUF, Mona, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, 1122p., pp.903-912

BADIOU, Alain, GAUCHET, Marcel, *Que Faire ? Dialogue sur le communisme, le capitalisme et l'avenir de la démocratie*, Gallimard, coll. Folio, Paris, 2016, 200 p.

BAILLEUX, Antoine, DUMONT, Hugues, *Le pacte constitutionnel européen. Fondement du droit institutionnel de l'Union, tome 1*, Bruxelles, Bruylant, coll. Idées d'Europe, 2015, 562 p.

BAKER, Keith, Michael, *Condorcet, raison et politique*, éd. Hermann éditeur des sciences et des arts, 1975/1988, 623 p.

BALANDIER, Georges, *Anthropologie politique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1967, 240p.

.

BALANDIER, Georges, *Le pouvoir sur scènes*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2006, 248 p.

BALME, Richard, « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique. Intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, 2003/3, vol 10, pp. 433-461

BARBIER, Christophe, « La démocratie représentative est en crise », *L'Express*, 6 octobre 2016,

BARRES Maurice, *La Colline inspirée*, Emile-Paul Frères éditeurs, Paris, 1913, 428 p.

BARTHES, Roland, *L'empire des signes*, Paris et Genève, Les Sentiers de la création/Editions d'arts/Albert Skira/Flammarion, coll Champs, 1970, 151 p.

BASSO, Jacques, « Nice :genèse d'une dynastie municipale » in *A qui le pouvoir*, De VOS Claude (Dir.), éd. L'Harmattan, coll. Des hauts et débats, Paris, publication prévue en 2017

BAUDRILLARD, Jean, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, coll. Les Essais, Paris, 1972, 270 p.

BAUDRILLARD, Jean, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, coll. Essais, Paris, 1972, 268 p.

BAUTIER, Robert-Henri, « Information sur la cérémonie du 250^e anniversaire de l'institution de l'Académie de Dijon », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 134^e année, N. 2, 1990. pp. 513-515

BAUTIER, Roger, CAZENAVE, Elisabeth, « Sources historiques et archives de la communication », in OLIVERSI, Stéphane, p 117-124

BAZIN, Jean-François, CHAMPOLLION, Hervé, *La Bourgogne*, Rennes, Ouest-France, 2008, 141p.

BAZIN, Jean-François, *Dictionnaire universel du vin de Bourgogne*, Lausanne, Presses du Belvédère, 2010, 911 p.

BAZIN, Jean-François, *La création du Ministère de la protection de la nature et de l'environnement - Essai sur l'adaptation de la structure gouvernementale à une mission nouvelle*, thèse pour le doctorat d'Etat (droit public), 14 mai 1973, 2 volumes, 449 p et 66 p.

BAZIN, Jean-François, CANAUD, Jacques, *La Bourgogne durant Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Ouest-France, 1986, 306 p.

BEAUNE, Cariss, « Folie », Encyclopedia Universalis, <http://www.universalis-edu.com.proxy.unice.fr/encyclopedie/folie-architecture/>, consulté le 04/10/2012

BELY, Lucien, *Les relations internationales en Europe. XVIIe – XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll Thémis, 1992, 2007, 773 p.

BERNARD, Paul, *L'Etat et la décentralisation, du Préfet au Commissaire de la République*, La documentation Française, Paris, 1983, 284 p.

BERNEMAN, Corinne, MEYRONIN, Benoît (dir.), *Culture et attractivité des territoires. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Préface de Françoise GOURBEYRE, Paris, L'Harmattan, coll. Gestion de la culture, 2010, 282 p.

BERSTEIN, Serge, « Charles de Gaulle et André Malraux, du congrès du MLN au RPF, rupture ou continuité politique » *De Gaulle et Malraux*, acte du colloque de l'Institut Charles de Gaulle, Plon, Paris, coll. Espoir, 1987, pp. 102-112

BERTELOOT, Clem, DENIS, Jean-François, HANNEBIQUE, Sylvain, « Le passeur de culture », *Le Nouvel Educateur*, PMEF, Cannes, janvier 1998, p.8-14

BIANCHI, Françoise, « Lecture hologrammatique de l'œuvre d'Edgar Morin », in

BOUGNOUX, Daniel, LE MOIGNE, Jean-Louis, PROULX, Serge (dir), *Arguments pour une méthode (Autour d'Edgar Morin)*, Actes du colloque de Cerisy, Paris, Editions du Seuil, 1990, pp.11-24

BLANCHARD, Sandrine, « A Nice, Christian Estrosi se rêve en ministre de la Culture », *Le Monde*, 2 octobre 2013

BLANCHARD, Sandrine, « Théâtre de Nice : Christian Estrosi 'se dégage' de la concertation », *Le Monde*, 27 septembre 2013

BOLTANSKI, Luc, ESQUERRE, Arnaud, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Paris, Gallimard, Essais, 2017, 663 p.

BOUCHARD, Marcel, *Rousseau et l'Académie de Dijon, autour du concours de 1750*, Editions Universitaires de Dijon, col. Héritages, 2015, 140 p.

BOURDIEU, Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, coll. Le sens commun, Paris, 1979, 670 p.

BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, préface de John B. Thompson, Paris, Seuil, 2001, 423 p.

BOURMAUD François-Xavier, « Macron se présente en candidat antisystème », *Le Figaro* du 16 novembre 2016

BRATOSIN, Stefan, *La concertation : forme symbolique de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 2001, 285 p.

BRAUD, Philippe, *La démocratie politique*, Paris, Le Seuil, coll. Essais/Points, 1997, 2003, 243 p.

BRAUDEL, Fernand, *L'identité de la France. Espace et Histoire*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1986, 1990, 410 p.

BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1966, tome 2, 629 p.

BREHIER Emile, *La philosophie moderne*, coll. Histoire de la philosophie, Presses Universitaires de France, 1968, 504 p.

BRET, Patrice, « « Ils ne forment tous qu'une même République » ». Académiciens, amateurs et savants étrangers dans la correspondance des chimistes à la fin du 18^e siècle », *Dix-huitième siècle*, 2008/1 (n°40), p. 263-279.

BRETON, P., *Le culte d'Internet. Une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte, 2000, 124p.

BRETON, Philippe « Médias, médiation, démocratie », in LIQUETE, Vincent, *Médiations*, Paris, Hermès, coll. Les Essentiels d'Hermès, 2010, pp.49-66, p.61-62

BRETON, Philippe, « Médias, médiation, démocratie. Pour une épistémologie critique des sciences de la communication politique », *Hermès La Revue*, 195/3, n°17-18, pp.321-334

BREZET, Alexis, « La colère des peuples », *Le Figaro*, 9 novembre 2016,

BRIZAY, François, CASSAGNES-BROUQUET, Sophie, *Le prince et les arts en France et en Italie (XIVe-XVIIIe siècle)*, Bréal, Paris, 2010, 207 p.

BRUGIDOU, Mathieu, « Epitaphes : l'image de François Mitterrand à travers l'analyse d'une question ouverte posée après sa mort », *Revue française de sciences politiques*, Année 1998, Volume 48, Numéro1, pp.97-120

BULLE, Nathalie, « Modèles et sciences humaines », in MESURE, S., SAVIDAN, P., *Dictionnaire des sciences humaines*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006, p.784

CAILLOIS, Roger, *Les jeux et les Hommes*, Paris, Gallimard, 1957, 306 p.

CARNICELLI Patrick, « refrain » in MOTTARD Patrick, *1^{er} mai, Place Maurice Thorez*, Les enfants du paradis, Roubaix, 2014, 38 p.

CASALS Sophie, « Et si on classait la cuisine niçoise au patrimoine mondial de l'Unesco, pour arrêter le massacre », *Nice Matin* du 26 juin 2016.

CATTEDRA, Raffaele, « La ville méditerranéenne en question », in *Les mondes méditerranéens* (Dir. Vittorio Valentino), revue universitaire Notos, Espaces de la création, arts, écritures, utopies, juillet 2011, <http://www.revue-notos.net/?p=295> , site consulté le 28 décembre 2016

CAUNE, Jean, « Les territoires et les cartes de la médiation ou la médiation mise à nue par ses commentateurs », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2010/2, pp.1-11

CAUNE, Jean, « Pratiques culturelles et médiation artistique : la construction du lien social », in LIQUETE, Vincent, *Médiations*, coll. Les Essentiels d'Hermès, CNRS Editions, Paris, 2010, pp.85-101

CAUNE, Jean, *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*, préface de David Lescot, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble coll. Art culture publics, 2006, 205 p.

CAUNE, Jean, *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*, préface de David Lescot, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2006, 205 p.

CENTLIVRES, Pierre, « Vie, mort et survie des Bouddhas de Bamiyan (Afghanistan) », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 10 juin 2009, pp.13-26

CERVERA, Suzanne, « 'Nice, capitale d'hiver' : Robert de Souza, poète, érudit et urbaniste précurseur », *Recherches Régionales*, n°201, janvier-juin 2012, pp.66-77

CHABEUF, Henri, *Dijon, monument et souvenir*, Dijon, Damidot, 1894, 442p.

CHARAUDEAU, Patrick, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirais quelle est ta problématique », *Corpus*, N°8, 2009, pp.37-66

Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964, adoptée par ICOMOS en 1965.

CHARVIN, Robert, « Les obstacles à la mort d'une dynastie : la résistible chute de Jacques Médecin », *Cahiers de la Méditerranée*, 62 | 2001, pp.153-174

CHASTEL, André, « La notion de patrimoine », in NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. La Nation*, Gallimard, coll. Bibliothèque illustrée des histoires, Paris, 1985, 662p., p.405-450

CHAUMIER, Serge, *L'inculture pour tous. La nouvelle utopie des politiques culturelles*, Collection Des Hauts et Débats, Paris, L'Harmattan, 226 p.

CHAUVEL, Louis, « Le malaise des classes moyennes représente une menace pour la démocratie », *Le Monde*, 12 décembre 2016

CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry (dir.), *Images de la culture*, Payot, Paris, coll. Petite bibliothèque Payot, 1970, 216 p.

CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry, « Systèmes de valeurs et aspirations culturelles », in , CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry (dir.), *Images de la culture*, Payot, Paris, coll. Petite bibliothèque Payot, 1970, 216 p., pp.13-28

« Un classement au patrimoine mondial de l'Unesco », *Sourgentine. Le magazine du pays niçois*, n°223, septembre-octobre 2016, p.8-9

COINTET, Jean-Paul, « Gaullisme », in SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige, 1995, 2003, 1254p., pp.524-529

COLLIOT-THELENE, Catherine, « Le terme « populisme » est un obstacle à une analyse sérieuse des transformations politiques », *Le Monde*, 11 novembre 2016

CONDORCET, Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique présenté à l'Assemblée nationale par M. de Condorcet au nom du Comité de d'instruction publique les 20 et 21 avril 1792, , consulté sur Gallica, site de la Bibliothèque Nationale de France ,BNF, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k488703?rk=21459;2>

Conseil d'Etat, Arrêts N°28238 28493 28524 30237 30256, site Légifrance, consulté le 20 décembre 2015,

Conseil de l'Europe, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, Strasbourg, 5 novembre 1992

COSTAMAGNA, Henri, « La destruction du château de Nice vue par les contemporains de cet événement (1691-1706) », *Cahiers de la Méditerranée*, 62 | 2001, pp.48-66

COTTERET, Jean-Marie, *Gouverner c'est paraître, réflexion sur la communication politique*, Paris, PUF, col. Quadrige Essai, 2002, 185 p.

COULANGEON, Philippe, « Modélisation », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 35-36

CURTIL FAIVRE, Michèle, « Une ambition pour Dijon », *Dijon notre ville*, janvier 1990

DA LAGE, Emilie, GELLEREAU, Michèle, LAUDATI, Patrizia, « Introduction », in *Espaces urbains, espaces publics, paroles et interprétation des habitants, Etudes de communication*, n°31, 2008, pp.7-14

Daniel GRANGE, in GRANGE, Daniel J. et POULOT, Dominique, *L'Esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Paris, Presse Universitaire de Grenoble, col. La pierre et l'écrit, 1997, 476 p.

DARCOS Xavier, « Mérimée et le patrimoine historique », revue *Une certaine Idée*, 2002, Académie des Sciences morales et politiques, site de l'Académie des sciences morales et politique, <http://www.asmp.fr - Académie des Sciences morales et politiques>.

DAVALLON, Jean, « Le patrimoine : “une filiation inversée” ? », *Espaces Temps*, 74-75, 2000, pp.6-16

DAVALLON, Jean, *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermès Sciences Lavoisier, 2006, 222 p.

DE ROSNAY, Joël, *Le microscope. Vers une vision globale*, Paris, Seuil, 1975, 346 p.

DE VROEY, Michel, « Les libéralismes économiques et la crise », *Revue française d'économie*, Volume 24, n°2, 2009, pp.3-37

DEMAZIERE, Didier, « A qui se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés », *Langage et société*, 2007/3, N°121-122, p.85-100,

DEPELTEAU, François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*, De Boeck, coll. Méthodes en sciences humaines, Bruxelles, 2000, 417 p.

DESSINGES Catherine, « La Construction de Légitimité de Ségolène Royal in MAAREK, Philippe, *La Légitimité de Ségolène Royal*, Juin 2007, Paris, France. L'Harmattan, pp. 53-72, 2009.

DEVEZE, Jean, « Abraham Moles, un exceptionnel passeur transdisciplinaire », *Hermès La Revue*, CNRS Editions, Paris, 2004/2, n°39, pp.188-200

DIELH, Bruno, DOUBLET, Gérard, *Orange : le déchirement. France Télécom ou la dérive du management*, Gallimard, coll. NRF, Paris, 2010, 114 p.

DOSSE, François, *Histoire du structuralisme. Le chant du cygne, 1967 à nos jours*, Tome II, La Découverte, Paris, 1992, 542 p.

Bernadette, GELLEREAU, Michèle, « La médiation culturelle. Enjeux professionnels et politiques » in *Les sciences de l'information et de la communication. Savoirs et pouvoirs*, Hermès, n°38 de janvier 2004, 226 p., p. 199-206.

DUMAS, Alexandre, *Une année à Florence*, 1841, cité par Jean-Jacques ANTIER, *La Côte d'Azur, ombres et lumières*, éditions France-Empire, 1972, p. 55 et ss.

DUMAYET, Pierre, *L'impératif culturel*, Rapport du groupe Long Terme Culture, Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire et le Commissariat général du plan, 1982, 140p.

DUPAIGNE, Bernard, « Histoire des collections d'Asie du Musée de l'Homme », *Outre-mer*, tome 88, n°332-333, pp.129-152

DURKHEIM, Emile, « Education », in BUISSON, Ferdinand, (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Edition électronique de l'Institut Français de l'Education, site consulté le 25 janvier 2015, <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2630>

DURKHEIM, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige, Paris, 1990, 149 p.

ESCARPIT, Robert, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Hachette, Paris 1976, 218 p.

ESPOSITO Arianna, « Compte-rendu de lecture du livre de Bernard Holtzmann, L'Acropole d'Athènes. Monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athéna Polias », revue *L'Antiquité classique*, n°1 de 2005, p. 610-611.

ESQUENAZI, Jean-Pierre, « La sociologie de l'énonciation », in OLIVESI, Stéphane (dir), *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2007, 332 p.

ESTROSI Chrisitan, MILLE Raoûl, *Le roman de Napoléon III*, Le Rocher, coll. Le roman des lieux et destins magiques, Monaco/Paris, 2010, 226 p.

ESTROSI, Christian, SZAFRAN, Maurice, *Il faut tout changer !*, Paris, Albin Michel, 2017, 274 p.

EVEQUE, Pierre, « Un siècle de vie sociale, culturelle et politique, in *Histoire de Dijon*, op cit, p.313-377

EVIN, Florence, « En 14 expositions, Nice joue son label Unesco », *Le Monde*, 26 juin 2015

EYRIES Alexandre, *André Malraux et la communication. Du récit littéraire au storytelling politique*, « préface » de Philippe MAARECK, L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, Paris, 103 p.

EYRIES Alexandre, *La communication politique ou le mentir-vrai*, L'Harmattan, col. Des Hauts et débats, Paris, 2013, 121 p.

FAUCONNET, Paul, MAUSS, Marcel, « La sociologie : objet et méthode », *La Grande Encyclopédie*, 1969.

FAYE Olivier, « Les envolées identitaires de Marine Le Pen en Corse perturbées par les indépendantistes » *Le Monde* du 8 avril 2017

FELTIN, Michel, « L'impossible succession », *L'Express*, 1^{er} février 2001

FENOGLIO, Jérôme, « La colère a gagné », *Le Monde*, 9 novembre 2016

FINLEY, L., *Moses, L'invention de la politique*, démocratie et politique en Grèce et dans la Rome républicaine Flammarion, Coll. Champs, Paris, 1985, 217 p.

FLICHY, Patrice, « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, n°150, 2008, pp. 159 à 185

FLICHY, Patrice, « La démocratie 2.0 », *Etudes*, Tome 412, 2010, pp.617-626

FLICHY, Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001, 272p.

FLORIS, Bernard, « L'évolution des formes de management » in LEMOENNE Christian (dir.) *Communications d'entreprises et d'organisations*, Presses Universitaires de Rennes, 1998, pp. 79-93

FORCARI, Christophe, « Christian Estrosi, motodidacte fidèle. Cet ex-pilote de moto doit sa carrière politique à Nicolas Sarkozy », *Libération*, 20 juin 2007

FOUCAULT, Martial, « Pour en finir avec la crise de la politique » *Le Figaro*, 9 novembre 2016

FOUQUET, Clément, JEAN, Alexandre, PINEAU, Léa, ZENON, Laurie, « De l'attachement à la dérive identitaire », *L'Express*, 23 avril 2010

FOURASTIE, Jean, *Le Grand espoir du XX^e siècle*, Gallimard, Paris, 1963, 372 p.

FRANK-DUMAS, Elisabeth, « Contre Trump, le monde culturel à pied d'œuvre », *Libération*, 13 novembre 2016

FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe, « La décentralisation culturelle : l'émergence de nouveaux acteurs », *Politiques et management public*, vol. 3, n°2, 1985. Le management public entre les politiques nationales et les stratégies des organisations publiques. Actes du Premier Colloque International Paris - 26, 27, 28 septembre 1984 - (Deuxième partie), pp. 215-226,

FUMAROLI, Marc, *L'Etat culturel. Essai sur une religion moderne*, Paris, Editions Fallois, 1991, 305 p.

FUMAROLI, Marc, « De Malraux à Lang : l'excroissance des Affaires culturelles », *Commentaires*, N°18, 1982, pp.247-259

FURET, François, OZOUF, Mona, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, 1122 p.

GALEY Matthieu, *Les Yeux ouverts : entretiens avec Marguerite Yourcenar*, Tallandier, coll. Cercle du nouveau livre, Paris, 1980, 324 p.

GARIN, Christine, « Christian Estrosi, l'ancien « bébé Médecin » devenu un bon élève du sarkozysme », *Le Monde*, 22 décembre 2009

GARRIC, Nathalie, « Construire et maîtriser l'hétérogénéité par la variation des données, des corpus et des méthodes », *Langages*, 3/2012 (N°187), p.73-92

GARRIGOU, Alain, « Très vieux habits de la « contre-démocratie » », *Le Monde diplomatique*, mars 2007

GASIGLIA, Rémy, « L'écrivain nissart majeur du XXe siècle », *Nice historique*, Octobre-Décembre 2000, Année 103, n°4, 300 p.

GAYRAUD Didier, *Demeures d'azur*, éd. Du Cabri, 1998, 128 p.

GENTES, Annie, « Communication et démocratie », *Communication et Langages*, n°107, 1996, p.57-68

Gentil, Geneviève, Poirrier Philippe (éd.), *La politique culturelle en débat, Anthologie, 1955-2005*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture-La Documentation française, 2006, 208 p.

GERSTLE, Jacques, PIAR, Christophe, *La communication politique*, Armand Colin, coll. « U » sciences politiques, Paris, 255 p .

GIAUME Jean-Marc, Vidéo postée sur Youtube le 28 mai 2009, montrant Jean-Marc Giaume célébrant le mariage en langue niçoise, site consulté le 6 juin 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=aSzI729XCkA>

GIORDAN, André, BIANCHERI, Alain, « Et le politique s'invita encore lors de l'inauguration », in *Ecole de Nice- chronique 23 : l'Ecole de Nice et les maires de Nice*, Revue en ligne Art Côte d'Azur, consulté le 10 mai 2015, <http://www.artcotedazur.fr/actualite,109/art-contemporain,34/l-ecole-de-nice-et-les-maires-de-nice-4-l-enfantement-du-mamac,3674>

GIRARDET, Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Editions du Seuil, 1986, 211p.

GIROUX, Jacqueline, « Site et destin de Dijon », in *Histoire de Dijon*, p.5-14

GODECHOT, Jacques, *Les constitutions de la France depuis 1789*, Garnier Flammarion, Paris, 1970, 508 p.

GONNET, Paul, « De la Révolution au chemin de fer », in *Histoire de Dijon*, p.243-276

GRANGE, Daniel, POULOT, Dominique, *L'Esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Paris, Presse Universitaire de Grenoble, 1997, 476 p.

GRAS, Pierre, « A la découverte de la ville antique », in *Histoire de Dijon*, op cit, p. 15-25

GRAS, Pierre (Dir.), *Histoire de Dijon*, Privat, coll. Univers de la France et des pays francophones, Paris, 1981, 432 p.

GRAS, Pierre, « Les temps obscurs (VIe – XIE siècles) », in GRAS, Pierre (dir), *Histoire de Dijon*, Privat, Coll. Univers de la France et des pays francophones, 1981 p.26-39

GRAVARI-BARBAS, Maria, RENARD, Cécile, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Norois*, n°217, 15 décembre 2010, Presses Universitaires de Rennes, pp.57-73

GREFFE, Xavier, « L'économie de la culture est-elle particulière », *Revue d'économie politique*, 1/2010, Vol 120, pp.1-34

GRIMAL, Pierre, « Néron », *Vita Latina*, n°119, 1990, pp.22-28

GROHENS, Jean-Claude, SIRINELLI, François (dir), *Culture et action chez Georges Pompidou*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000, 454 p.

GROSS Estelle, « Qui est Philippe Vardon, futur allié de Marion Maréchal-Le Pen », le *Nouvel Observateur*, 10 juillet 2015

GROSSER, Alfred, *L'explication politique*, Bruxelles, Editions Complexe, 1984, 143p.

GUERRIN, Michel, « Bordeaux, cité laboratoire », *Le Monde de la culture*, 8 avril 2017

GUYADER, Frédérique, « Tourisme de masse et représentations au centre d'articulations identitaires dans le comté de Lijiang. (enquête) », *Terrains & travaux*, 2009/2 (n°16), p. 55-76.

HALPERN, Catherine, « La démocratie est-elle en crise », *Sciences Humaines*, n°192 d'avril 2008, https://www.scienceshumaines.com/la-democratie-est-elle-en-crise_fr_22111.html

HAMARD, Victor, « Le Louvre d'Abu-Dhabi, exportation ou marchandisation de la culture ? », *Radio Londres*, 15 novembre 2016

HILDESHEIMER, Ernest, « Le Comte de Savoie à Nice en 1388 », *Nice Historique*, n°134, 1988, pp.85-93

HILDESHEIMER, Ernest, « Une liberté fragile : le Consulat à Nice. XIIe-XIIIe siècle », *Nice Historique*, n°139, 1990, pp.11-15

HOBSBAWM, Éric, *L'âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle*, Bruxelles, Complexe / Le Monde diplomatique, 1994, 810 p.

HUIZINGA, Johan, *Homo ludens : essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard, coll. Nrf essais, 1951, 352 p.

IDJERAOUI-RAVEZ, Linda, PELISSER, Nicolas(dir), *Quand les traces communiquent... Culture, patrimoine, médiatisation de la mémoire*, Paris, L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, Paris, 2014, 247 p.

INNERARITY, Daniel, « Politiques de la reconnaissance », Raison-publique.fr, traduction de Serge Champeau, 15 juillet 2010, <http://www.raison-publique.fr/article341.html>

Institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes, *Dijon et son agglomération : mutations urbaines de 1800 à nos jours*. Tome 1, 1800-1967, Dijon, Icovil, 2012, 496p.

IZRAELEWICZ, Eric, « L'abstention, ce mal qui ronge notre démocratie », *Le Monde*, 11 juin 2012

Jacqueline GIROUX, « Un siècle de dynamisme économique. La métropole régionale (1870-1975) », in *Histoire de Dijon*, p.287-312

JAFFRE, Jérôme, « L'abstention aux élections présidentielles », Note N°7 du Cevipof,, Avril 2012,

JANKELEVITCH, Vladimir, *La mort*, Paris, Flammarion, 1977, 474 p.

JAUME, Lucien, *Qu'est-ce que l'esprit européen ?*, Flammarion, coll. Champs Essais, Paris, 2010, 167 p.

JEANNERET, Yves, « La fabrique de la trace, une entreprise herméneutique », *Traces, mémoire et communication*, Bucarest, Editions de l'Université de Bucarest, 2013, 304 p.

JEANNERET, Yves, « La fabrique de la trace, une entreprise herméneutique », in IDJERAOUÏ-RAVEZ, Linda, PELISSER, Nicolas(dir), *Quand les traces communiquent... Culture, patrimoine, médiatisation de la mémoire*, Paris, L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, Paris, 2014, 247p., pp.47-64

JERÔME Philippe, Max Barel, Polytechnicien, communiste, Résistant, matyr, *L'Humanité* du 9 août 2010

JEROME, Philippe, « La Promenade des Anglais, des ruines si précieuses », *L'Humanité*, 24 avril 1999

JODELET, Denise, « Aperçus sur les méthodes qualitatives », in MOSCOVICI, *Les méthodes des sciences humaines*, p.160

BUSCHINI, Fabrice, *Les méthodes des sciences humaines*, Presses Universitaires de France, Paris, 2003, 476 p, p.140-160

JOLLY, Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940 : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960-1977

JOUBEAUX, Hervé, « Un type particulier de monuments funéraires : les «pyramidions» des nécropoles gallo-romaines de Dijon. », in *Gallia*, tome 46, 1989. pp. 213-244

JOUVENEL, Bertrand de, *Du pouvoir, histoire naturelle de sa croissance*, Hachette, coll. Pluriel, Paris, 1972, 607 p.

JULIA, Dominique, « Instruction publique/Education nationale », in SOBOUL, Albert, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, PUF, Collection Quadrige, Paris, 1989, 2005, 1106 pp., pp. 575-581

JUNGER, Yves, « Entretien avec Jean-Marc Giaume « la nissartitude est avant tout une ouverture sur le monde » », Nice Premium, 24 juin 2008, site consulté le 6 juin 2015, <http://www.nice->

premium.com/actualite,42/local,5/jean-marc-giaume-la-nissartitude-est-avant-tout-une-ouverture-sur-le-monde,3367.html

KANT, Emmanuel, *Réflexions sur l'éducation*, traduit par A. Philonenko, éd. J. Vrin, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Paris, 1974, 156 p.

KANT, Emmanuel, *Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ?*, Flammarion, coll. Garnier Flammarion, 1991, 206 p.

KEMPF, Hervé, « Brice Lalonde, le dandy de l'écologie », *Le Monde*, 10 décembre 2007

KERCKHOVE, Derrick de, « Du village global à la psyché planétaire », *Le Courrier de l'Unesco* n°794 de février 1995

KLEINPETER, Edouard, « Taxinomie critique de l'interdisciplinarité », *Hermès La Revue*, CNRS Editions, Paris, 2004/3, n°67, pp.123-129

KRAMER, Samuel, Noah, *L'histoire commence à Sumer*, Ed. Flammarion, coll. Champs, 1994, 316 p.

LABORIT, Henri, *L'homme et la ville*, Flammarion, coll. Nouvelle bibliothèque scientifique, Paris, 1971, 221 p.

LACOUTURE, Jean, *André Malraux, une vie dans un siècle*, Paris, Seuil, 1973, 444p.

LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Société Française de Philosophie et Presses Universitaires de France, 15^{ème} édition, 1985, 786 p.

LAMARRE, Christine, « Population et société à Dijon dans les années 1780-1790 », *Revue du Nord*, 2013/2, n°400-401, pp.401-414

LAMIZET, Bernard, *La médiation culturelle*, L'Harmattan, Paris, 1999, 447 p.

LAMIZET Bernard, *Le langage politique. Discours, images, pratiques*, Ellipses, 2011, 256 p.

LAMY, Yvon, « Du monument au patrimoine. Matériaux pour l'histoire politique d'une protection », *Genèses*, N°11, 1993, pp.50-81, p.51

LANDAIS Camille, « Face à la montée du populisme, « nous avons des réponses, il faut les promouvoir » », *Le Monde*, 14 décembre 2016

LARDELLIER, Pascal, (dir), *La métamorphose des cultures. Sociétés et organisation à l'ère de la globalisation*, Editions Universitaires de Dijon, Dijon, 2011, 201 p.

LARDELLIER, Pascal, « L'inflation culturelle », in *La métamorphose des cultures. Sociétés et organisations à l'ère de la globalisation*, Presses Universitaires de Dijon, collection Sociétés, Dijon, 2011, 201 p.

LARDELLIER, Pascal, *Risques, rites et plaisirs alimentaires*, Cormelles-le-Royal, Editons EMS, coll. Societing, 2013, 191 p.

LARGILLET, Jean-Pierre, « Théâtre National de Nice : le clash sur la nomination du directeur ? », *Le Web Time medias-Riviera*, 4 septembre 2013, site consulté 20 septembre 2013, <http://www.webtimemedias.com/article/theatre-national-de-nice-le-clash-sur-la-nomination-du-directeur-20130904-52923>

LAURENT, Samuel, « Des Républicains au PS, la désertion des militants », *Le Monde*, 29 septembre 2015

LE GOFF, Jean-Pierre, « Permanence et métamorphose du trotskisme », *Etudes*, 2004/1, tome 400, pp.43-53

LE MOËNNE, Christian, GALLOT, Sidonie, « Les recherches en communication organisationnelle en France : quelques éléments de bilans et de perspectives », *Communiquer*, 13 | 2015, p. 123-143.

LECHAT J., BERSANI J., BORNE D., MONCHABLON A., 1789, *Recueil des textes et documents du XVIIIe à nos jours*, Centre national de documentation pédagogique, Paris, 1989, 287 p

LECHAT, Henri, « Le rôle de Périclès dans le triomphe de l'art athénien après 450 », in Périclès, Encyclopédie universitaire en ligne Agora, site consulté le 2 février 2015, http://agora.qc.ca/Documents/Pericles--Le_rol_e_de_Pericles_dans_le_triomphe_de_lart_athenien_apres_450_par_Henri_Lechat

LEGENDRE, Pierre, *Histoire de l'administration française de 1750 à nos jours*, Presses universitaires de France, coll. Thémis, 1968, 580 p.

LEGUAY, André, « Des fastes ducaux à la mainmise royale (1363/1515) », in *Histoire de Dijon*, p. 75-98

LEMOËNNE, Christian (dir), *Communications d'entreprises et d'organisations*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1998, 235 p.

LEPAGE, Franck « De l'éducation populaire à la domestication par la 'culture'. Histoire d'une utopie émancipatrice », *Le Monde diplomatique*, mai 2009, pp.4-5

LESTEL, Dominique, *Les origines animales de la culture*, Champs, Paris, Flammarion, 2001, 2003, 414 p.

LEVY, P., *Cyberdémocratie. Essai de philosophie politique*, Paris, Editions Jacob, 2001, 283 p.

LIEBERMAN, Max, « Autour de l'iconographie gersonienne. Le tombeau de Philippe le Hardi », *Romania*, tome 85 n°337, 1964. pp. 49-100

LIGOU, Daniel, « De Louis XIV à la Révolution », in *Histoire de Dijon*, Pierre Gras (Dir.), p. 143-185

LIQUETE, Vincent, *Médiations*, Les Essentiels d'Hermès, Paris, CNRS Editions, 2010, 171 p.

Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, loi n°2016-925, article 8, site officiel Légifrance, consulté le 15 décembre 2016,

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=55F0EA9EC7EBEAA7FF6154E0F100B6FC.tpdila07v_2?cidTexte=JORFTEXT000032854341&dateTexte=20160709

LUSSAULT Michel. Des récits et des lieux : le registre identitaire dans l'action urbaine . In: Annales de Géographie, t. 106, n°597, 1997. pp. 522-530

MAFFRE, Jacques, *Le siècle de Périclès*, Presses Universitaires de France, Que Sais-je ?, Paris, 1990, 128 p.

MAHIEUX Guillemette, « le fleuve Whaganui s'est vu doter, le mercredi 15 mars, d'une "personnalité juridique" par le parlement néo-zélandais », *La Croix*, 16 mars 2017

MARCANT, Olivier, « Le débat public Charlas : scène dramatique entre concertation institutionnelle et contestation associative », *Sud-Ouest européen*, tome 20, 2005, pp.91-105

MARMOUYET, Françoise, « Immersion sur mesure », *Le Monde*, 7 avril 2017

MAAREK, Philippe, *Communication et marketing de l'homme politique*, LexisNexis, Paris, 2014, 4^e édition, 539 p.

MARS, Véronique, « Le projet d'école bilingue français-niçois fait débat. Une école moderne », *Nice Matin*, 30 novembre 2010

MARS, Véronique, « Les années Médecin : les cinq projets d'un maire bâtisseur », Dossier rétrospectif, *Nice Matin*, 4 mars 2016

MARTIN, Olivier, « Induction-déduction », in PAUGAM, Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 13-14

MATHIEU, Isabelle, « De l'action culturelle comme processus de fraternisation. » In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, *La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Paris, 2012-2014, 2012, <https://chmcc.hypotheses.org/67>

MAYAFFRE, Damon, « Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy (2007-2012) », *Mots. Les langages du politique*, n°103, 2013, pp.73-87

McLUHAN, Marshall, *Pour comprendre les media : les prolongements technologiques de l'Homme*, MAM/Le Seuil, 1964/1968, Paris, 390 p.

MEDECIN, Jacques, *Et moi je vous dis ma vérité, entretiens avec Henri-Christian Giraud*, Paris, Michel Laffon/Editions Table Ronde, 1991, 333p.

MEDECIN, Jacques, *La Cuisine du comté de Nice*, Julliard, 1972, 314 p.

MELOT, Michel, « L'humanité à la recherche de son patrimoine », in LARDELLIER, Pascal, (dir), *La métamorphose des cultures. Sociétés et organisation à l'ère de la globalisation*, Editions Universitaires de Dijon, Dijon, 2011, pp.26-37

MILLE, Raoul, *Une dynastie foudroyée : la chute de la maison Médecin*, Paris, Albin Michel, 1991, 234 p.

Ministère de la Culture, département de l'éducation et des formations artistiques et culturelles, « Education artistique et culturelle. Actions exemplaires 2003 », rapport édité et publié par la DDAT, ministère de la Culture, le 30 avril 2004.

MISSIKA Dominique, TRUFFAULT Philippe, *Le Procès Barbie*, Lyon 11 mai/4 juillet 1987, coffret de six DVD, édité par Arte, 2016

MONTVALON (de), Jean-Baptiste, « Pour une majorité de Français, la démocratie fonctionne de moins en moins bien », *Le Monde*, 7 novembre 2016

MORABITO, Stéphane, « Localisation de l'établissement de Nikaia, Nice (Alpes-Maritimes) », *Histoire & mesure*, XVIII - 1/2 | 2003, pp.39-71

MOREAULT, Francis, « Citoyenneté et représentation dans la pensée politique d'Hannah Arendt », *Sociologie et sociétés*, vol31, N°2, pp.175-190

MORFAUX, Louis-Marie, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand Colin, Collection L.-M. Morfaux, Paris, 1980,

MORI, François, « Jacques Chirac a visité son exposition au Musée du Quai Branly. L'ancien chef de l'Etat est à l'origine du musée consacré aux arts premiers il y a dix ans », *Le Monde*, 12 juillet 2016

MORIN, Edgar, « La naissance des recherches en communication en France », *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris, Hermès, CNRS Editions, 2009, 164 p.

MORIN, Edgar, *L'Esprit du temps. Essai sur la culture de masse*, Grasset, Paris, 1962, 280 p.

MORIN, Edgar, *Les stars*, Le Seuil, coll. Le temps qui court, Paris, 1957, 192 p.

MOTTARD, Patrick, *Cinq de cœur*, Editions de Midi, Nice, 2010, 132 p.

MOTTARD, Patrick, *Fragments de Nice*, Toute latitude Editions, Paris, 2007, 116 p.

MOTTARD, Patrick, *Le Christ rédempteur de Rauba Capeu*, Sophia Antipolis, Les Enfants du paradis, 2016, 39 p.

MUCHEMBLED, Robert, *Sociétés, cultures et mentalités dans la France moderne : : XVIe-XVIIIe siècle* Armand Colin, Paris, Coll. Cursus. Série Histoire, 1994, 187 p.

MUXEL Anne, « L'abstention, défaillance citoyenne ou expression démocratique », *Cahiers du Conseil constitutionnel* n°23 (Dossier : La citoyenneté) - février 2008, <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/nouveaux-cahiers-du-conseil/cahier-n-23/abstention-defaillance-citoyenne-ou-expression-democratique.51859.html>

MUXEL, Anne, « L'abstention aux élections municipales », Note N°9 du Cevipof, Avril 2014, 8 p.

Nice, capitale d'hiver. Du proto-tourisme hivernal au tourisme estival. 1760-1960, Document de synthèse de la Mission Promenade des Anglais, 75 Quai des Etats-Unis, Nice

NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. La Nation*, Gallimard, coll. Bibliothèque illustrée des histoires, Paris, 1985, 662 p.

NORA, Simon, MINC, Alain, *L'informatisation de la société. Rapport à M. le Président de la République*, La Documentation française et le Seuil, coll. Points Politiques, Paris, 1978, 162 p.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, « Diversité culturelle » in Apprendre à vivre ensemble, Conférence générale de l'Unesco du 2 avril 2001

ORY, Pascal, *La Belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire. 1935-1938*, Plon, Paris, 1994, 1033 p.

ORY, Pascal, *Le discours gastronomique français des origines à nos jours*, Paris, Gallimard/Juillard, coll. Archives, 1998, 203 p.

PAILLE, Pierre, « Les conditions de l'analyse qualitative », *SociologieS La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain*, mis en ligne

le 06 juillet 2011, consulté le 30 novembre 2016
<http://sociologies.revues.org/3557>

PALIER, Bruno, SUREL, Yves, « Le *politique* dans les *politiques* », *Espaces Temps*, 76-77, Repérages du politique. Regards disciplinaires et approches de terrain, pp.52-67

PANICACCI, Jean-Louis, « Jean-William Lapierre et Défense de la France, in *Le pouvoir dans tous ses états*, De VOS Claude (Dir.), L'Harmattan, coll. Des hauts et débats, Paris, publication en cours, 2017

PATRIAT, Claude, « Art en Apogée, culture en périgée ? Quand l'échec de la décentralisation culturelle nourrit l'échec de la démocratisation culturelle », Carnet de recherches du Comité d'histoire du Ministère de la culture et de la communication sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles, CCMC Publication, avril 2014, <http://chmcc.hypotheses.org/320>

PATRIAT, Claude, « Eloge de la perturbation : l'université dans l'action culturelle. considérations autour de l'expérience de l'Université de Bourgogne », Presses du réel, coll. Art et université, 1993, 134 p.

PATRIAT, Claude, *La culture, un besoin d'Etat*, Hachette Littératures, coll. Forum, Paris, 1998, 224 p.

PATRIAT, Claude, *Pas de Grenelle pour Valois*, Carnets Nord, Paris, 2009, 347 p.

PAUGAM, Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? » Mayenne, 2010, 127 p.

PELLEFIGUE, Marie, « A Metz, Muse entre dans sa phase finale », *Le Monde*, 5-6 mars 2017

PERRINEAU, Pascal, « Sur la notion de culture en anthropologie », *Revue française de sciences politiques*, 1975, p.946-953

PEYRAT, Jacques, *Faire Nice et l'aimer*, Nice, 2008, 38p.

PICARD, Dominique, « De la communication à l'interaction : l'évolution des modèles. », *Communication et langages*, n°93, 3ème trimestre 1992. pp. 69-83

PICON Gaëtan, « La culture et l'Etat », in GENTIL, Geneviève, POIRRIER, *La politique culturelle en débat : anthologie, 1955–2005*, La Documentation française, Paris, 2006, 211 p.

Pierre GRAS, « L'aspect architectural de Dijon à la fin de l'Ancien Régime », in *Histoire de Dijon*, p.229-242

PIRAT, Bertrand, « Charaudeau (Patrick), Le discours politique. Les masques du pouvoir, Paris, Vuibert, 2005, 255 pages », *Politix* 2006/3 (n° 75), p. 196-200.

PIVOT Antoine, PRAUD Christophe, *Osons diriger notre entreprise autrement*, Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise, France, 2014, 71 p.

PLANTU (PLANTUREUX, Jean), *Le Président Hip Hop*, Paris, Editions du Monde, 1991, 159 p.,

POIRRIER, Philippe, « Dijon : l'affirmation d'une politique patrimoniale municipale », in POIRRIER, Philippe (dir), *L'invention du patrimoine en Bourgogne*, Editions Universitaires de Bourgogne, collection Art et patrimoine, Dijon, 2004, pp.51-68

POIRRIER, Philippe (dir), *L'invention du patrimoine en Bourgogne*, Editions Universitaires de Bourgogne, coll. Art et patrimoine, Dijon, 2004, 104 p.

POIRRIER, Philippe, « L'Etat culturel en débat (1981-1995) », *Lasemaine.fr*, 2012, FLUP, 19-23 mars 2012, 179 p.

POIRRIER, Philippe, RIZZARDO, René, (dir), *Une ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales (1959-2009)*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, Paris, 2009, 526 p.

POIRRIER, Philippe, « L'inauguration du musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice en 1990 », *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n°38, avril-juin 1993, p. 62-73

POUJADE, Robert, *Avec de Gaulle et Pompidou*, Préface de Jérôme Monod, Paris, L'Archipel, 2011, 301 p.

POUJADE, Robert, *Retrouver Malraux : souvenirs et relecture*, Paris, P.-G. de Roux, 2011, 285 p.

POULOT, Dominique, « La morale du musée : 1789-1830 », *Romantisme*, N°112, 2001, pp.23-30

POULOT, Dominique, « Le sens du patrimoine : hier et aujourd'hui », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 48e année, N. 6, 1993. pp. 1601-1613

RASSE, Paul, *La rencontre des mondes. Diversité culturelle et communication*, Armand Colin, Paris, 2006, 331 p.

RASSE Paul, « Trace et Patrimoine , essai de problématisation », in IDJERAOUI-RAVEZ, Linda, PELISSIER, Nicolas (Dir.), *Quand les traces communiquent... Culture, patrimoine, médiation de la mémoire*, L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, 2014, 65-73, 247 p.

RAUTENBERG, Michel, *La rupture patrimoniale, A la croisée*, Paris, 2003, 173 p.

Rédaction « Un tiers des Français enclins à essayer un système politique alternatif à la démocratie », *Le Monde*, 7 novembre 2016

Rédaction « Le Louvre Abu-Dhabi, un colosse en chantier », *Le Monde Magazine*, 16 septembre 2016

Rédaction AFP/Le Monde, « M. Bayrou se prononce pour une VI^e République », *Le Monde*, 16 décembre 2005

Rédaction, « Xavier Darcos ambassadeur de la culture française », *L'express* du 10 juin 2010

Rédaction, « Le G20 Finances alerte sur le populisme », *Le Figaro*, 7 octobre 2016

Rédaction, « Conséquence des attentats : moins de touristes étrangers en France », *Les Echos*, 7 août 2016

Rédaction, « Décès de l'ancien ministre Rolland Carraz (MDC) », *Libération*, 11 décembre 1999

Rédaction, « Dijon a son Auditorium », *Le Monde de la Musique*, n°226, novembre 1998

Rédaction, « Elections régionales 2015, le point sur les stratégies, alliances et désistements », *Le Monde* du 7 décembre 2015

Rédaction, « François Rebsamen », *Le Point* du 20 juin 2015

Rédaction, « La culture, poids lourd de l'économie française », *Les Echos*, 27 novembre 2015

Rédaction, « Le projet d'Alternatives Economiques », site de la revue, consulté le 10 octobre 2015, <http://www.alternatives-economiques.fr/le-projet-dalternatives-economiques-070720168677.html>

Rédaction, « Nice, Sophie Duez redonne du sang neuf aux anciens abattoirs ! », *Nice Matin*, 1^{er} novembre 2008

REGNIER, Christian, « Grotte du Lazaret, 60000 ans de présence des hommes préhistoriques, de –190000 à –130000 », Hominidés, les évolutions de l'Homme, site Internet, <http://www.hominides.com/html/lieux/lazaret-grotte.php> , consulté le 6 novembre 2016

REINHARD, Philippe, *La trajectoire d'un motodidacte*, Jean-Claude Gawsewitch Editeur, Paris, 2010, 288 p.

REVEL, Jean-François, *Discours sur la vertu*, Discours prononcé à l'Académie française - Discours de réception de Jean-François Revel du 11 juin 1998

REVOL, Michel, « Montebourg milite pour la Vie République...en Tunisie », *Le Point*, 2 mars 2011

RICHARD, Jean, « Dijon au début des temps modernes », in *Histoire de Dijon*, op cit, p. 109-142

RICHARD, Jean, « Dijon des Ducs et de la Commune (XIe-XIVe siècles) », in *Histoire de Dijon*, op cit, p. 41 et ss.

RIFKIN, Jeremy, *L'Age de l'accès. La nouvelle culture du capitalisme*. La Découverte, Paris, 2000, 395 p.

ROBERT, Jeanne, ROBERT, Louis, « Bulletin épigraphique », *Revue des Etudes Grecques*, 1970, vol. 83, n°396, pp.362-488

ROMAN, Joël, « La ville chronique d'une mort annoncée », *Esprit*, N°202, juin 1994, pp.7-14

ROSANVALLON, Pierre, « Créer un sentiment de démocratie permanente, de démocratie continue », *Le Monde*, 14 Juillet 2016

ROSANVALLON, Pierre, *La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, Le Seuil, Paris, 2006, 345 p.

ROULLIER, Alain, « Jacques Médecin et le séparatisme niçois », *Liberà Nissa*, site consulté le 12 décembre 2016,

<http://www.liberanissa.eu/archives/2013/12/03/28579370.html>

ROUSSEL Bertrand, « Des homo erectus à Nice, il y a 400000 ans », *Hominidés, les évolutions de l'Homme*, site Internet,

<http://www.hominides.com/html/lieux/musee-terra-amata-prehistoire-nice.php>
consulté le 6 novembre 2016

ROUSSEL, Eric, « POMPIDOU, Georges », in SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, op cit, pp.975-982

RUGGIERO, Alain, « L'évolution des populations autochtones et allogènes dans le Comté de Nice à l'époque contemporaine », *Cahiers de la Méditerranée*, n°43, 1, 1991. L'identité niçoise [Actes du collo que de Nice, juin 1991] pp. 119-130

SABATIER, Gérard, « Versailles, un imaginaire politique », in *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne. Acte de la table ronde de Rome (15-17 octobre 1984)*, Ecole Française de Rome, 1985, pp.295-324

SAEZ, Guy, « La dynamique de la coopération culturelle : de la décentralisation à la territorialisation de l'action publique », in POIRRIER, Philippe, RIZZARDO, René, (dir), *Une ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales (1959-2009)*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, Paris, 2009, pp.23-46, 526p.

SALINO Brigitte, « Faire renaître au théâtre, la mémoire de la classe ouvrière », *Le Monde* du 2 janvier 2010.

SALMON Christian, *Storytelling. Saison 1 – Chronique du monde contemporain*, Les Prairies ordinaires, coll. Essais, Paris, 183 p.

SCHNAPPER, Dominique, *Qu'est ce que la citoyenneté*, Paris, Gallimard, 2000, 320p.

SCHNEIDER, Vanessa, « Aillagon, bouillant de culture », *Le Monde Magazine*, 28 janvier 2017

SFEZ, Lucien, *Critique de la communication*, Paris, Editions du Seuil, 1988, 1990, 520 p.

SFEZ, Lucien, *Critique de la décision*, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1981, 391 p.

SINACEUR, H., « Modèle », in *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*, sous la direction de D. Lecourt), Paris, PUF, 1999, pp. 649-651.

SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige, 1995, 2003, 1254 p.

SOBOUL, Albert, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, PUF, Collection Quadrige, Paris, 1989, 2005, 1106 p.

SOBOUL, Albert, *Histoire de la révolution française. De la bastille à la gironde*, tome 1, Gallimard, coll. Idées NRF, Paris, 1962, 376 p.

SOBOUL, Albert, *Histoire de la révolution française. De la montagne à brumaire*, vol. 2, Gallimard/Editions sociales, Paris, 1962, 378p., p.49

SUNKARA, Bhaskar, « Un socialiste à l'assaut de la Maison Blanche », *Le Monde Diplomatique*, Janvier 2016

SUPIOT, Alain, « Aux Etats-Unis comme en Europe, le grand délitement de la démocratie », *Le Figaro*, 7 novembre 2016

SVETCHINE, Luc, « La villa, le reflet d'une tranche de vie », *Nice Historique*, Janvier-mars 2008, p.25-36

TAÏX, Caroline, « La Nouvelle-Zélande dote un fleuve d'une personnalité juridique », *Le Monde*, 20 mars 2017

TALLEYRAND-PERIGORD, « Rapport sur l'instruction publique fait au nom du Comité de Constitution à l'Assemblée Nationale », les 10, 11 et 19 septembre 1991, consulté sur Gallica, site de la Bibliothèque Nationale de France ,BNF, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k49002n?rk=21459;2>

TEILHARD DE CHARDIN, Pierre, *L'apparition de l'Homme*, Seuil, Paris, 1966, 374 p.

TESSIER, Nathalie, « L'impact des modes de gestion des cadres sur le stress au travail », *Management & Avenir*, n° du 02/2006 , p. 143/158

THUIN-CHAUDRON, Véronique, *Nice, de la colline du Château aux châteaux des collines, architecture, construction, urbanisation de 1860 à 1914*, Nice, Serre éditeur, 2009, 560 p.

UNESCO, fiche « Climats des vignobles de Bourgogne », site consulté le 15 septembre 2015, <http://whc.unesco.org/fr/list/1425/>

URFALINO, Philippe, « La délibération n'est pas une conversation. Délibération, décision collective et négociation », *Négociations*, 2005/2, N°4, p.99-114

URFALINO, Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Hachette Littératures, coll. Pluriel, Paris, 2004, 427 p.

VALENSI, Patricia, BAILON, Salvador, MICHELL, Véronique, DESCLAUX, Emmanuel, ROUSSEAU, Louis, ONORATINI, Gérard, GENTY, Dominique, BALMART, Dominique, DE LUMLEY, Henry, « Cadre climatique et environnement des acheuléens de la grotte du Lazaret, à Nice. Donnée

paléontologiques, biogéochimiques et radiométriques établies sur les faunes de vertébrés et d'invertébrés », *ArcheoSciences*, 31 | 2007, pp.137-150

VALERY, Paul, « La liberté de l'esprit », *Regards sur le monde actuel et autres essais*, Paris, Gallimard, 1945, 305 p.

Valéry, Paul, *Regards sur le monde actuel et autres essais*, Gallimard, coll. Folio essais, Paris, 1988, 320 p.

VAMPOUILLE, Thomas, « L'Identité nationale, vie et mort d'un ministère contesté », *Le Figaro*, 15 novembre 2010

VAN de VELDE, Cécile, « Comparaison », in PAUGAM, Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? » Mayenne, 2010, 127 p.

VAN EECKHOUT, Laetitia, « Brice Hortefeux à la tête d'un grand ministère de l'immigration incluant l'identité nationale », *Le Monde*, 18 mai 2007

VIDAL-NAQUET, Pierre, « Tradition de la démocratie grecque », préface à l'ouvrage de FINLEY, L., *Moses, Démocratie antique et démocratie moderne*, Editions Payot & Rivages, Collection Petite bibliothèque Payot, Paris, 1976, 2003, 180 p.

VIGNEAUX, Georges, *Le discours acteur du monde. Enonciation argumentation et cognition*, Ophrys, 1988,

VINCENOT, Henri, *Le pape des escargots*, Paris, Denoël, 1972, 284 p.

WAAL (de), Frans, *Quand les singes prennent le thé. De la culture animale*, Fayard, coll. Le temps des sciences, Paris, 2001, 382 p.

WEBER, Max, *Le savant et le politique*, Plon, Paris, 1959,

WEILL, Claudie, « La notion de culture dans les théories marxistes sur la question nationale », *L'Homme et la Société*, N°97, 1990, pp.59-66

WIEDER Thomas, «La défiance des Français envers la politique atteint un niveau record», *Le Monde*, 15 janvier 2013

WIEDER, Thomas, « François Rebsamen démissionne : son successeur reste à trouver », *Le Monde*, 19 août 2015

WILLAIME, Jean-Paul, « De la sacralisation de la France, Lieux de mémoire et imaginaire national », *Archives des sciences sociales des religions*, N°66, 1988, p.125-145

WILLETT, Gilles, « Paradigme, théorie, modèle, schéma : qu'est-ce donc ? », *Communication et organisations*, n°10, 1996, p.1-20

WINKIN, Yves, « Le télégraphe et l'orchestre », in *La nouvelle communication. Textes recueillis et présentés par Yves Winkin*, Seuil, coll. Points / Essais, Paris, 1981, p.13-26

WINKIN, Yves, *La nouvelle communication. Textes recueillis et présentés par Yves Winkin*, Seuil, coll. Points / Essais, Paris, 1981, 372 p.

WINOCK, Michel, « Comment surmonter la crise démocratique ? », Entretiens croisés réalisés par Dany Stive, *L'Humanité*, 16 octobre 2015

WOLFF, Francis, « La politique divise, le politique rassemble », *Le Monde*, 11 février 2015

WOLTON, Dominique, « Gouverner est-ce d'abord et surtout montrer ? », *Echanges et projet* n°72

WOLTON, Dominique, *Pensez la communication*, Flammarion, Paris, 1997, 401p.

Webographie

Abbé GREGOIRE, Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme et les moyens de le réprimer (31 aout 1794), site de l'Assemblée nationale, consulté de 20 mai 2016, <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/l-abbe-gregoire-31-aout-1794>

Rédaction, « Le projet d'Alternatives Economiques », site de la revue, consulté le 10 octobre 2015, <http://www.alternatives-economiques.fr/le-projet-dalternatives-economiques-070720168677.html>

« Les ambassadeurs de la culture : vos acteurs économiques du 37, agitateurs de la vie locale », *Prog !*, site consulté le 20 décembre 2016, <http://www.leprog.com/ambassadeur.html>

Les *Annales de Bourgogne*, revue historique fondée en 1929 et publiée par les Editions Universitaires de Dijon, site consulté le 30 septembre 2015, <http://eud.u-bourgogne.fr/histoire/427-Annales-de-bourgogne--9782364411166.html>

Assemblée Nationale, fiche de Roland Carraz, site de l'Assemblée Nationale, consulté le 23 novembre 2015, http://www.assemblee-nationale.fr/11/tribun/fiches_id/743.asp

Assemblée nationale, Dictionnaire des Parlementaires français, entrée « Virgile Barel », site de l'Assemblée nationale, consulté le 20 janvier 2015, http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/405

Les *Cahiers de la Méditerranées*, revue du laboratoire d'Histoire moderne et contemporaine de l'Université de Nice Sophia Antipolis, le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine. Classée par l'AERES, elle existe depuis 1970. Site consulté le 5 avril 2014, <http://cmmc-nice.fr/cahiers-de-la-mediterranee/>

« Historique de la population de Chênove de 1968 à 2007 », site consulté le 12 décembre 2016 http://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/population_21166_Chenove.html

«Chênove La commune en bref » site de la Communauté Urbaine du Grand Dijon, consulté le 12 décembre 2016, <http://www.grand-dijon.fr/vie-des-communes/chenove/identite-de-chenove-1447.jsp>

Conseil d'Etat, **Arrêts** N° 28238 28493 28524 30237 30256, site LégiFrance, consulté le 20 décembre 2015, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000007637425&dateTexte=>

COUSIN, Serge , « festival Musical des Grands Crus de Bourgogne », site consulté le 8 décembre 2016 <http://www.musicalgrandscrus-bourgogne.fr/festival.html>

Rédaction, « Les ambassadeurs de la culture : vos acteurs économiques du 37, agitateurs de la vie locale », *Prog !*, site consulté le 20 décembre 2016, <http://www.leprog.com/ambassadeur.html>

DARCOS Xavier, « Mérimée et le patrimoine historique », revue *Une certaine Idée* , 2002, Académie des Sciences morales et politiques, site de l'Académie des sciences morales et politique, <http://www.asmp.fr - Académie des Sciences morales et politiques.>

Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain, « Atlas des zones sensibles », Service d'Information du Gouvernement, Système d'information géographique de la politique de la ville, site consulté en juin 2015, <http://sig.ville.gouv.fr/Atlas/ZUS/>

Site de la ville de Dijon, consulté le 13 septembre 2016, <https://www.dijon.fr/Vie-municipale/Vos-elus/Vos-adjoints/Christine-MARTIN>

Lettres de Dijon, site consulté le 18 septembre 2015, <http://www.academie-sabl-dijon.org/celebration/naissance-de-joseph-garnier-archiviste-et-historien/>

ESTROSI, Christian, « Convention culture 2008, vidéo consulté le 17 septembre 2014, http://www.dailymotion.com/video/x44efo_convention-sur-la-culture-estrosi-n_news

Biographie de Christian Estrosi sur son site, site consulté le 20 novembre 2016, <http://www.christian-estrosi.com/mon-parcours/>

GAGLILOLO, Jean-Luc, « La politique », site consulté le 14 octobre 2016, <http://www.jlgag.fr/index.php/je-fais-jean-luc-gag-gagliolo-nice/la-vie-politique-jean-luc-gag-gagliolo-nice>

GAGLILOLO, Jean-Luc, « Le théâtre », sur le site de Jean-Luc Gag, site consulté le 3 mai 2016, <http://www.jlgag.fr/index.php/je-fais-jean-luc-gag-gagliolo-nice/theatre-nicois-francis-gag-jean-luc-gagliolo-nice>

« Joseph Garnier », notice de la Bibliothèque Nationale de France, site consulté le 18 septembre 2015, http://data.bnf.fr/12065766/joseph_garnier/

« 1815. Naissance de Joseph Garnier, archiviste et historien », Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, site consulté le 18 septembre 2015, <http://www.academie-sabl-dijon.org/celebration/naissance-de-joseph-garnier-archiviste-et-historien/>

GIAUME Jean-Marc, Vidéo postée sur Youtube le 28 mai 2009, montrant Jean-Marc Giaume célébrant le mariage en langue niçoise, site consulté le 6 juin 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=aSzI729XCkA>

GIORDAN, André, BIANCHERI, Alain, « Et le politique s'invita encore lors de l'inauguration », in Ecole de Nice- chronique 23 : l'Ecole de Nice et les maires de Nice, Revue en ligne Art Côte d'Azur, consulté le 10 mai 2015, <http://www.artcotedazur.fr/actualite,109/art-contemporain,34/l-ecole-de-nice-et-les-maires-de-nice-4-l-enfantement-du-mamac,3674>

HALPERN, Catherine, « La démocratie est-elle en crise », *Sciences Humaines*, n°192 d'avril 2008, https://www.scienceshumaines.com/la-democratie-est-elle-en-crise_fr_22111.html

Fiche du réseau Canopée, «Icovil », site consulté le 3 octobre 2015, <http://www.cndp.fr/crdp-dijon/-ICOVIL-.html>

Site de l'association Icovil, site consulté le 3 octobre 2015, <http://icovil.com/>

INNERARITY, Daniel, « Politiques de la reconnaissance », *Raison-publique.fr*, traduction de Serge Champeau, 15 juillet 2010, <http://www.raison-publique.fr/article341.html>

JUNGER, Yves, « Entretien avec Jean-Marc Giaume « la nissartitude est avant tout une ouverture sur le monde » », *Nice Premium*, 24 juin 2008, site consulté le 6 juin 2015, <http://www.nice-premium.com/actualite,42/local,5/jean-marc-giaume-la-nissartitude-est-avant-tout-une-ouverture-sur-le-monde,3367.html>

« Felix Kir », Notice biographique de l'Assemblée Nationale, site consulté le 15 septembre 2016, http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/4144

LARGILLET, Jean-Pierre, « Théâtre National de Nice : le clash sur la nomination du directeur ? », *Le Web Time medias-Riviera*, 4 septembre 2013, site consulté 20 septembre 2013,

<http://www.webtimemedias.com/article/theatre-national-de-nice-le-clash-sur-la-nomination-du-directeur-20130904-52923>

MATHIEU, Isabelle, « De l'action culturelle comme processus de fraternisation. » In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine, Paris, 2012-2014, 2012, <https://chmcc.hypotheses.org/67>

Médiapart, « Les femmes et le pouvoir : une relation complexe », page créée 18 novembre 2009, site consulté le 11 octobre 2015, <https://blogs.mediapart.fr/edition/dijon-bourgogne/article/181109:les-femmes-et-le-pouvoir-une-relation-complexe>

Notice de la base Mérimée des Monuments Historique, site consulté le 20 avril 2014, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA06000023

Ministère de la Culture, notice de la base Mérimée des Monuments historiques, site consulté le 3 octobre 2014, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr

Site de l'Opéra de Dijon, <http://www.opera-dijon.fr/fr/l-opera-de-dijon/auditorium>

PAILLE, Pierre, « Les conditions de l'analyse qualitative », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 30 novembre 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/3557>

PATRIAT, Claude, « Art en Apogée, culture en périgée ? Quand l'échec de la décentralisation culturelle nourrit l'échec de la démocratisation culturelle », Carnet de recherches du Comité d'histoire du Ministère de la culture et de la communication sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles, CCMC Publication, avril 2014, <http://chmcc.hypotheses.org/320>

« Robert Poujade », notice de l'Assemblée Nationale, site consulté le 27 octobre 2014, http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/tables_archives/robert-poujade.asp

Produite par les Archives départementales des Alpes-Maritimes, la revue *Recherches Régionales* existe depuis 1961. Elle publie les articles scientifiques des chercheurs locaux dans diverses disciplines des sciences humaines. Site consulté le 15 mai 2014, <https://www.departement06.fr/expositions-et-publications/recherches-regionales-2901.html>

REGNIER, Christian, « Grotte du Lazaret, 60000 ans de présence des hommes préhistoriques, de –190000 à –130000 », Hominidés, les évolutions de l'Homme, site Internet, <http://www.hominides.com/html/lieux/lazaret-grotte.php> , consulté le 6 novembre 2016

Réseau des Cités de la Gastronomie, site consulté le 20 mai 2016, <http://www.repasgastronomiquedesfrancais.org/reseaudescites-de-la-gastronomie/>

ROULLIER, Alain, « Jacques Médecin et le séparatisme niçois », *Liberà Nissa*, site consulté le 12 décembre 2016, <http://www.liberanissa.eu/archives/2013/12/03/28579370.html>

ROUSSEL Bertrand, « Des homo erectus à Nice, il y a 400000 ans », *Hominidés, les évolutions de l'Homme*, site Internet, <http://www.hominides.com/html/lieux/musee-terra-amata-prehistoire-nice.php> consulté le 6 novembre 2016

TALLEYRAND-PERIGORD, « Rapport sur l'instruction publique fait au nom du Comité de Constitution à l'Assemblée Nationale », les 10, 11 et 19 septembre 1991, consulté sur Gallica, site de la Bibliothèque Nationale de France ,BNF, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k49002n?rk=21459;2>

Ville de Nice, Nice 2015 « Promenade(S) des Anglais » - Musée Matisse, site de la Ville de Nice, consulté le 12 octobre 2016, <http://www.nice.fr/fr/videos/nice-2015-promenade-s-des-anglais-musee-matisse/general?type=videos>

Notice biographique du Sénat, site consulté le 13 juin 2015, http://www.senat.fr/senateur/rebsamen_francois08070y.html

Trésor de la langue française informatisé, entrée « culture », <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=1253413995;r=1;nat=;sol=1;>

Trésor de la Informatisé de la langue française, entrée « Univoque », site consulté le 15 janvier 2016, <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1554198225;>

UNESCO, « Les célébrités au service de la culture », Unesco, site consulté le 15 décembre 2016, <http://www.unesco.org/new/fr/culture/communities/networks/unesco-goodwill-ambassadors-for-culture/>

UNESCO, fiche « Climats des vignobles de Bourgogne », site consulté le 15 septembre 2015, <http://whc.unesco.org/fr/list/1425/>

Index

- ABABNEH, Abdelkader, 293, 332 ;
Abbé GREGOIRE, 62, 63, 65, 273, 292 ;
ABELES, Marc, 28, 87, 88, 103, 332 ;
ACHACHE, Gilles, 92, 103, 173, 311, 332 ;
ADDI, Laouhari, 29, 332 ;
AILLAGON, Jean-Jacques, 197, 199, 227, 364 ;
AMSELLE, Jean-Loup, 80, 332 ;
ANCELOVICI, Marcos, 29, 332 ;
ANCORI, Bernard, 85, 332 ;
ANDRIEU, Claire, 67, 333 ;
ANDRIEUX, Jean-Yves, 240, 33 ;
ANTIER, Jean-Jacques, 138, 139, 140, 333, 343 ;
ARENDDT, Hannah, 22, 23, 24, 27, 34, 35, 45, 54, 89, 107, 333 ;
ARTERTON, F., 83, 333 ;
Assemblée Nationale, 10, 19, 53, 59, 61, 62, 68, 71, 75, 76, 92, 153, 179, 182, 184, 202, 220, 253, 257, 280, 332, 333, 340, 365, 368, 370, 371, 372 ;
AUSTIN, John, Langshaw, 158, 333 ;
AZEMA, Jean-Pierre, 140, 333 ;
BABELON, Jean-Pierre, 64, 334 ;
BACZKO, Bronislaw, 273, 334 ;
BADIOU, Alain, 21, 334 ;
BAILLEUX, Antoine, 311, 334 ;
BAILON, Salvador, 135, 365 ;
BAKER, Keith, Michael, 60, 334 ;
BALANDIER, Georges, 21, 27, 28, 29, 30, 87, 103, 191, 291, 334 ;
BALMART, Dominique, 135, 365 ;
BALME, Richard, 157, 334 ;
BARBIER, Christophe, 15, 334 ;
BAREL, Max, 263, 350 ;
BAREL, Virgile, 253, 264, 368 ;
BARRES Maurice, 261, 262, 335 ;
BARTHES, Roland, 41, 265, 266, 335 ;
;
BASSO, Jacques, 139, 263, 335 ;
BAUDRILLARD, Jean, 79, 82, 335 ;
BAUTIER, Robert-Henri, 149, 335 ;
BAUTIER, Roger, 91, 163, 164, 173, 335 ;
BAZIN, Jean-François, 4, 160, 162, 166, 177, 207, 210, 211, 212, 232, 237, 238, 292, 335 ;
BEAUNE, Cariss, 241, 336 ;
BELY, Lucien, 138, 336 ;
BERNARD, Paul, 101, 336 ;
BERNEMAN, Corrinne, 326, 336 ;
BERSANI J., 58, 353 ;
BERSTEIN, Serge, 70, 71, 336 ;
BERTELOOT, Clem, 216, 336 ;
BERTELOOT, Yves, 4, 160, 201, 202, 234, 235, 239, 268, 276, 277, 307 ;
BIANCHERI, Alain, 247, 347, 370 ;
BIANCHI, Françoise, 41, 336 ;
BLANCHARD, Sandrine, 167, 225, 254, 320, 336 ;
BOLTANSKI, Luc, 313, 328, 337 ;
BORNE, D., 58, 353 ;
BOUCHARD, Marcel, 149, 152, 337 ;
BOUGNOUX, Daniel, 41, 336 ;
BOURDIEU, Pierre, 29, 34, 54, 89, 173, 332, 337 ;
BOURMAUD François-Xavier, 17, 337 ;
BOY MOTTARD Dominique, 3, 159, 161, 177, 189, 193, 266 ;
BRATOSIN, Stefan, 113, 337 ;
BRAUD, Philippe, 126, 324, 337 ;
BRAUDEL, Fernand, 14, 132, 134, 137, 257, 337 ;
BREHIER Emile, 59, 337 ;
BRET, Patrice, 149, 337 ;
BRETON, Philippe, 83, 90, 106, 107, 338 ;
BREZET, Alexis, 18, 338 ;
BRIZAY, François, 51, 338 ;
BRUGIDOU, Mathieu, 88, 338 ;
BUISSON, Ferdinand, 14, 60, 343 ;
BULLE, Nathalie, 124, 256, 338 ;
BUSCHINI, Fabrice, 115, 350 ;
CAENS, Thierry, 4, 127, 160, 162, 177, 213, 237, 300 ;
CAILLOIS, Roger, 329, 330, 338 ;
CANAUD, Jacques, 212, 333 ;
CARRAZ, Roland, 202, 333, 361, 368 ;

CARNICELLI Patrick, 264, 338 ;
 CASALS Sophie, 300, 338 ;
 CASSAGNES-BROUQUET, Sophie,
 51, 338 ;
 CASSINA, Adrien, 4, 160, 162, 177,
 214, 239, 268, 281, 296 ;
 CATTEDRA, Raffaele, 134, 338 ;
 CAUNE, Jean, 41, 42, 43, 44, 74, 75,
 90, 110, 339 ;
 CAZENAVE, Elisabeth, 163, 164,
 173, 335 ;
 CENTLIVRES, Pierre, 40, 41, 339 ;
 CERVERA, Suzanne, 198, 339 ;
 CHABEUF, 152, 339 ;
 CHAMPOLLION, Hervé, 212, 335 ;
 CHARAUDEAU, Patrick, 171,
 175, 339 ;
 CHARVIN, Robert, 141, 339 ;
 CHASTEL, André, 39, 58, 65, 340 ;
 CHAUMIER, Serge, 75, 79, 328, 340 ;
 CHAUVEL, Louis, 14, 340 ;
 CHIRAC, Jacques, 88, 89, 197, 223,
 356 ;
 CHOMBART DE LAUWE, Paul-
 Henry, 32, 33, 340 ;
 COINTET, Jean-Paul, 220, 340 ;
 COLLIOT-THELENE, Catherine, 16,
 340 ;
 CONDORCET, 59, 60, 61, 75, 76,
 334, 340 ;
 Conseil d'Etat, 254, 264, 341, 369 ;
 Conseil de l'Europe, 247, 341 ;
 COSTAMAGNA, Henri, 138, 341 ;
 COTTERET, Jean-Marie, 103, 341 ;
 COULANGEON, Philippe, 123, 341 ;
 CURTIL FAIVRE, Michèle, 207, 234,
 235, 238, 239, 278, 341 ;
 DA LAGE, Emilie, 92, 94, 341 ;
 DARCOS, Xavier, 66, 217, 341, 361,
 369 ;
 DAVALLON, Jean, 43, 341, 342 ;
 DE LUMLEY, Henry, 135, 136, 365 ;
 DE ROSNAY, Joël, 96, 342 ;
 DE VROEY, Michel, 200, 342 ;
 DEMAZIERE, Didier, 169 ;
 DENIS, Jean-François, 216, 336 ;
 DEPELTEAU, François, 118, 342 ;
 DESCLAUX, Emmanuel, 135, 365 ;
 DESSINGES Catherine, 16, 342 ;
 DEVEZE, Jean, 114, 342 ;
 DIELH, Bruno, 112, 342 ;
 DOSSE, François, 176, 342 ;
 DOUBLET, Gérard, 112, 342 ;
 DRUON, Maurice, 160, 164, 221,
 235, 236 ;
 DUEZ, Sophie, 281 ;
 DUFRENE Bernadette, 109, 342 ;
 DUMAS, Alexandre, 133, 343 ;
 DUMAYET, Pierre, 269, 343 ;
 DUMONT, Hugues, 311, 334 ;
 DUPAIGNE, Bernard, 89, 343 ;
 DURKHEIM, Emile, 60, 123, 343 ;
 ESCARPIT, Robert, 93, 114, 331,
 343 ;
 ESPOSITO Arianna, 262, 343, ;
 ESQUENAZI, Jean-Pierre, 171, 172,
 343 ;
 ESQUERRE, Arnaud, 313, 328, 337 ;
 ESTROSI Chrisitan, 142, 159, 165,
 167, 168, 177, 179, 180, 182, 183,
 186, 223, 224, 225, 226, 227, 247,
 251, 252, 253, 254, 255, 259, 265,
 266, 273, 274, 277, 281, 282, 287,
 288, 290, 302, 303, 312, 319, 336,
 343, 344, 345, 346, 369 ;
 EVEQUE, Pierre, 154, 345 ;
 EVIN, Florence, 328, 345 ;
 EYRIES Alexandre, 70, 157, 291,
 292, 345 ;
 FAUCONNET, Paul, 123, 345 ;
 FAYE Olivier, 305, 345 ;
 FELTIN, Michel, 211, 345 ;
 FENOGLIO, Jérôme, 18, 345,
 FINLEY, L., Moses, 20, 26, 27, 30,
 126, 127, 345, 367 ;
 FLICHY, Patrice, 83, 345 ;
 FLORIS, Bernard, 112, 346 ;
 FORCARI, Christophe, 226, 346 ;
 FOUCAULT, Martial, 18, 346 ;
 FOUQUET, Clément, 182, 348 ;
 FOURASTIE, Jean, 69, 346 ;
 FRANCK-DUMAS, Elizabeth, 67,
 346 ;
 FRIEDBERG, Erhard, 84, 101, 111,
 346 ;
 FUMAROLI, Marc, 73, 74, 81, 346 ;
 FURET, François, 273, 348 ;
 GAGLILOLO, Jean-Luc, 3, 128, 159,
 161, 177, 179, 180, 181, 244, 245,

246, 251, 259, 272, 275, 276, 277, 281, 285, 303, 305, 318, 370 ;
 GALEY Matthieu, 261, 347 ;
 GALLOT, Sidonie, 112, 113, 353
 GARIBALDI, Giuseppe, 10, 150, 187, 245 ;
 GARIN, Christine, 224, 347 ;
 GARRIC, Nathalie, 175, 347 ;
 GARRIGOU, Alain, 17, 347 ;
 GASIGLIA, Rémy, 244, 347 ;
 GAUCHET, Marcel, 20, 21, 335 ;
 GAYRAUD Didier, 241, 347 ;
 GELLEREAU, Michèle, 92, 108, 342 ;
 GENTES, Annie, 82, 83, 347 ;
 GENTIL, Geneviève, 67, 72, 73, 360 ;
 GENTY, Dominique, 135, 366 ;
 GERSTLE, Jacques, 12, 44, 107, 347 ;
 GIAUME, Jean-Marc, 3, 159, 16, 177, 182, 183, 244, 245, 246, 251, 261, 272, 277, 286, 293, 306, 320, 347, 351, 352, 371 ;
 GILLOT, Jean-Pierre, 160, 162, 204, 205, 239, 273, 276, 295 ;
 GIORDAN, André, 247, 248, 348 ;
 GIRARDET, Raoul, 251, 114, 348 ;
 GIROUX, Jacqueline, 144, 154, 348 ;
 GODECHOT, Jacques, 67, 348 ;
 GONNET, Paul, 149, 150, 348 ;
 GRANGE, Daniel J. 95, 274, 342 ;
 GRAS, Pierre, 143, 144, 146, 148, 360 ;
 GRAVARI-BARBAS, Maria, 322, 323, 348 ;
 GREFFE, Xavier, 23, 349 ;
 GRIMAL, Pierre, 50, 51, 349 ;
 GROHENS, Jean-Claude, 88, 349 ;
 GROSS Estelle, 304, 349 ;
 GROSSER, Alfred, 229, 349 ;
 GUERRIN, Michel, 316, 349 ;
 GUYADER, Frédérique, 308, 349 ;
 HALPERN, Catherine, 21, 349 ;
 HAMARD, Victor, 81, 349 ;
 HANNEBIQUE, Sylvain, 216, 337 ;
 HILDESHEIMER, Ernest, 137, 349 ;
 HOBBSAWM, Éric, 16, 350 ;
 HOLLANDE, François, 197, 217, 218 ;
 ;
 HUIZINGA, Johan, 330, 350 ;
 ICOMOS, 36, 340 ;
 IDJERAOUI-RAVEZ, Linda, 132, 275, 350, 351 ;
 INNERARITY, Daniel, 311, 312, 350, 371 ;
 IZRAELEWICZ, Eric, 20, 350 ;
 JAFFRE, Jérôme, 16, 350 ;
 JANKELEVITCH, Vladimir, 39, 350 ;
 JAUME, Lucien, 57, 58, 350 ;
 JEANNERET, Yves, 43, 132, 350 ;
 JERÔME Philippe, 252, 351 ;
 JODELET, Denise, 115, 116, 154, 117, 155, 351 ;
 JOLLY, Jean, 153, 237, 351 ;
 JOUBEAUX, Hervé, 144, 351 ;
 JOUVENEL, Bertrand (de), 29, 86, 87, 351 ;
 JULIA, Dominique, 64, 351 ;
 JUNGER, Yves, 182, 371 ;
 KANT, Emmanuel, 57, 58, 352 ;
 KEMPF, Hervé, 205 ? 352 .
 KERCKHOVE, Derrick (de), 80 ? 352 .
 .
 KIR, chanoine, 119, 153, 154, 213, 220, 231, 371 ;
 KLEINPETER, Edouard, 115, 352 ;
 KRAMER, Samuel, Noah, 12, 352 ;
 LABORIT, Henri, 84, 97, 98, 352 ;
 LACOUTURE, Jean, 70, 352 ;
 LANG, Jack, 24, 52, 66, 73, 74, 88, 192, 213, 217, 238, 248, 252, 253, 254, 267, 268, 269, 280, 281, 320, 328, 329 ;
 LALANDE, André, 25, 352 ;
 LAMARRE, Christine, 146, 148, 352 ;
 LAMIZET, Bernard, 42, 44, 89, 111, 259, 283, 322, 353 ;
 LAMY, Yvon, 38, 66, 353 ;
 LANDAIS Camille, 16, 353 ;
 LAQUIEZE François, 4, 159, 162, 166, 177, 197, 244, 306, 318 ;
 LARDELLIER, Pascal, 3, 43, 81, 297, 353 ;
 LARGILLET, Jean-Pierre, 254, 353, 371 ;
 LAUDATI, Patrizia, 3, 92, 94, 342 ;
 LAURENT, Samuel, 83, 353 ;
 LE GOFF, Jean-Pierre, 202, 353 ;
 LE MOËNNE, Christian, 113, 353 ;
 LE MOIGNE, Jean-Louis, 41, 337 ;

LECHAT J., 68, 354 ;
 LECHAT, Henri, 50, 354 ;
 LEGENDRE, Pierre, 100, 354 ;
 LEGUAY, André, 147, 354 ;
 LEPAGE, Franck, 68, 354 ;
 LESTEL, Dominique, 34, 35, 354 ;
 LEVY, P., 83, 354 ;
 LIEBERMAN, Max, 146, 354 ;
 LIGOU, Daniel, 148, 354 ;
 LIQUETE, Vincent, 90, 110, 339, 348, 355 ;
 LUSSAULT, Michel, 316, 355 ;
 MAARECK, Philippe, 291, 345 ;
 MAFFRE, Jacques, 50, 355 ;
 MAHIEUX Guillemette, 262, 355 ;
 MALRAUX, André, 24, 52, 53, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 160, 192, 220, 222, 279, 290, 291, 337, 345, 346, 352, 361 ;
 MARCANT, Olivier, 85, 355 ;
 MARMOUYET, Françoise, 328, 355 ;
 MARS, Véronique, 182, 246, 250, 355 ;
 MARTIN, Christine, 4, 121, 160, 162, 177, 182, 200, 201, 239, 257, 268, 271, 276, 278, 279 ;
 MARTIN, Olivier, 118, 356 ;
 MATHIEU, Isabelle, 3, 64, 356, 372 ;
 MAUSS, Marcel, 33, 123, 345 ;
 MAYAFFRE, Damon, 172, 356 ;
 McLUHAN, Marshall, 41, 80, 82, 107, 356 ;
 MEDECIN, Jacques, 47, 119, 121, 139, 141, 142, 165, 167, 168, 186, 187, 192, 199, 223, 224, 243, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 255, 264, 319, 340, 347, 355, 356, 364, 373 ;
 MEDECIN, Jean, 119, 140, 141, 142, 185, 186, 187, 199 ;
 MELOT, Michel, 38, 80, 81, 317, 356 ;
 MEYRONIN, Benoît, 327, 337 ;
 MICHELL, Véronique, 135, 366 ;
 MILLE, Raoul, 159, 165, 177, 227, 228, 251, 266, 273, 274, 281, 288, 289 ;
 MINC, Alain, 78, 358 ;
 MISSIKA Dominique, 254, 358 ;
 Mission Promenade des Anglais, 140, 159, 197, 198, 243, 306, 307, 318, 319, 358,
 MITTERRAND François, 81, 88, 225, 268, 269, 321, 339 ;
 MOLES, Abraham, 114, 312, 343 ;
 MONTVALON (de), Jean-Baptiste, 18, 357 ;
 MORABITO, Stéphane, 136, 357 ;
 MOREAULT, Francis, 27, 357 ;
 MORFAUX, Louis-Marie, 26, 357 ;
 MORI, François, 89, 357 ;
 MORIN, Edgar, 41, 114, 357 ;
 MOTTARD Patrick, 3, 159, 161, 166, 167, 177, 185, 186, 189, 190, 191, 193, 242, 248, 249, 250, 253, 254, 289, 315, 322, 339, 357 ;
 MUCHEMBLED, Robert, 32, 358 ;
 MUXEL Anne, 16, 20, 358 ;
 NAPOLEON III, 100, 139, 150, 227, 288, 289, 344 ;
 NERON, 50, 51, 349 ;
 NORA, Pierre, 39, 56, 57, 62, 64, 65, 114, 335, 358 ;
 NORA, Simon, 78, 358 ;
 ONORATINI, Gérard, 135, 356 ;
 ORY, Pascal, 9, 67, 297, 358 ;
 OZOUF, Mona, 273, 335, 346 ;
 PALIER, Bruno, 26, 359 ;
 PANICACCI, Jean-Louis, 141, 359 ;
 PATRIAT, Claude, 3, 42, 44, 46, 61, 66, 102, 110, 321, 331, 332, 359 ;
 PAUGAM, Serge, 118, 123, 124, 342, 358, 359, 367 ;
 PELISSER, Nicolas, 375, 361 ;
 PELLEFIGUE, Marie, 328, 359 ;
 PELLERIN, Fleur 75, 76 ;
 PERRINEAU, Pascal, 33, 34, 360 ;
 PEYRAT, Jacques, 4, 142, 159, 161, 165, 167, 168, 177, 185, 186, 188, 189, 190, 224, 225, 242, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 279, 280, 289, 313, 360 ;
 PIAR, Christophe, 12, 44, 107, 347 ;
 PICARD, Dominique, 124, 360 ;
 PICON Gaëtan, 68, 71, 72, 754, 360 ;
 PINEAU, Léa, 182, 346 ;
 PIRAT, Bertrand, 171, 360 ;
 PIVOT Antoine, 112, 360 ;
 PLANTU, 269, 360 ;

POIRRIER, Philippe, 67, 72, 73, 119, 120, 121, 153, 231, 233, 329, 347, 360 ;
 POMPIDOU, Georges, 88, 108, 197, 220, 233, 328, 349, 361, 364 ;
 POUJADE, Robert, 47, 119, 120, 154, 160, 162, 164, 168, 177, 203, 206, 207, 210, 211, 213, 220, 221, 231, 232, 233, 235, 237, 238, 239, 265, 266, 279, 280, 261, 372 ;
 POULOT, Dominique, 39, 63, 64, 95, 274, 342 ;
 PRAUD Christophe, 112, 360 ;
 PROULX, Serge 41, 337 ;
 RASSE, Paul, 3, 79, 110, 275, 361 ;
 RAUTENBERG, Michel, 94, 102, 361 ;
 REBSAMEN, François, 119, 160, 162, 165, 168, 177, 200, 202, 204, 205, 207, 211, 213, 216, 217, 218, 219, 233, 234, 239, 270, 282, 291, 295, 301, 313, 314, 317, 362, 368, 373 ;
 REGNIER, Christian, 135, 363, 373 ;
 REINHARD, Philippe, 226, 363 ;
 RENARD, Cécile, 322, 323, 348 ;
 REVEL, Jean-François, 97, 353 ;
 REVOL, Michel, 19, 363 ;
 RICHARD, Jean, 145, 146, 363 ;
 RIFKIN, Jeremy, 24, 311, 329, 363 ;
 ROBERT, Jeanne, 97, 363 ;
 ROBERT, Louis, 97, 363 ;
 ROMAN, Joël, 312, 363 ;
 ROSANVALLON, Pierre, 17, 363, 364 ;
 ROULLIER, Alain, 142, 364, 373 ;
 ROUSSEAU Jean-Jacques, 149, 338 ;
 ROUSSEAU, Louis, 135, 366 ;
 ROUSSEL Bertrand, 135, 220, 364, 373 ;
 RUGGIERO, Alain, 138, 140, 364 ;
 SABATIER, Gérard, 51, 364 ;
 SAEZ, Guy, 72, 73, 364 ;
 SALINO, Brigitte, 265, 364 ;
 SALMON, Christian, 292, 364 ;
 SARKOZY, Nicolas, 172, 223, 224, 228, 285, 346, 347, 356 ;
 SCHNAPPER, Dominique, 92, 365 ;
 SCHNEIDER, Vanessa, 197, 365 ;
 SFEZ, Lucien, 84, 111, 323, 365 ;
 SINACEUR, H., 124, 365 ;
 SIRINELLI, Jean-François, 88, 114, 220, 349, 364, 365 ;
 SOBOUL, Albert, 62, 64, 65, 98, 99, 100, 365 ;
 SUNKARA, Bhaskar, 18, 365 ;
 SUPIOT, Alain, 15, 365 ;
 SUREL, Yves, 26, 359 ;
 SVETCHINE, Luc, 241, 368 ;
 SZAFRAN, Maurice, 167, 224, 225, 226, 344 ;
 TAÏX, Caroline, 287, 366 ;
 TALLEYRAND-PERIGORD, 59, 77, 280, 368, 373 ;
 TEILHARD DE CHARDIN, Pierre, 80, 368 ;
 TESSIER, Nathalie, 112, 368 ;
 THUIN-CHAUDRON, Véronique, 140, 241, 366 ;
 TRUFFAULT, Philippe, 264, 356 ;
 UNESCO, 31, 32, 37, 38, 80, 159, 162, 181, 197, 198, 199, 201, 203, 205, 206, 213, 2015, 216, 217, 219, 239, 243, 266, 276, 291, 294, 295, 297, 298, 300, 301, 306, 307, 308, 317, 318, 322, 327, 328, 339, 341, 345, 352, 356, 366, 373, 374 ;
 URFALINO, Philippe, 68, 72, 73, 74, 75, 101, 157, 271, 321, 322, 348, 366 ;
 VALENSI, Patricia, 135, 366 ;
 VALERY, Paul, 13, 14, 24, 79, 134, 331, 332, 367 ;
 VAMPOUILLE, Thomas, 285, 367 ;
 VAN de VELDE, Cécile, 123, 367 ;
 VAN EECKHOUT, 285, 367 ;
 VICTOR, Jacques, 3, 159, 161, 177, 195, 253, 263, 264, 265, 266, 267 ;
 VIDAL-NAQUET, Pierre, 20, 30, 357 ;
 VIGNEAUX, Georges, 172, 367 ;
 VINCENOT, Henri, 145, 367 ;
 WAAL (de), Frans, 34, 35, 367 ;
 WEBER, Max, 28, 29, 45, 87, 114, 121, 367 ;
 WEILL, Claudie, 54, 368 ;
 WIEDER Thomas, 92, 218, 368 ;
 WILLETT, Gilles, 123, 124, 368 ;
 WINKIN, Yves, 114, 124, 368 ;
 WINOCK, Michel, 19, 368 ;
 WOLFF, Francis, 45, 368 ;

WOLTON, Dominique, 44, 79, 103,
105, 106, 115, 368 ;
ZENON, Laurie, 182 ;

Liste des tableaux

Tableau (1) sources par leur origine à Nice.....	p.159
Tableau (2) sources par leur origine à Nice.....	p.160
Tableau (3) type d'analyse par type de source.....	p.177
Tableau (4) analyse de l'entretien avec Jean-Luc Gagliolo.....	p.181
Tableau (5) analyse de l'entretien avec Jean-Marc Giaume.....	p.184
Tableau (6) analyse de l'entretien avec Jacques Peyrat.....	p.187
Tableau (7) analyse de l'entretien avec Patrick Mottard.....	p.192
Tableaux (8) analyse de l'entretien avec Dominique Boy Mottard.....	p.194
Tableau (9) analyse de l'entretien avec Jacques Victor.....	p.196
Tableau (10) analyse de l'entretien avec François Laquièze.....	p.199
Tableau (11) analyse de l'entretien avec Christine Martin.....	p.201
Tableau (12) analyse de l'entretien avec Yves Berteloot.....	p.203
Tableau (13) analyse de l'entretien avec Jean-Pierre Gillot.....	p.206
Tableau (14) analyse de l'entretien avec Michèle Curtil Faivre.....	p.209
Tableau (15) analyse de l'entretien avec Jean-François Bazin.....	p.213
Tableau (16) analyse de l'entretien avec Adrien Cassina.....	p.215
Tableau (17) analyse de l'entretien avec Thierry Caens.....	p.217
Tableau (18) analyse des discours de François Rebsamen.....	p.219
Tableau (19) analyse des discours de Robert Poujade... ..	p.222
Tableau (20) analyse des discours de Christian Estrosi.....	p.227

Liste des illustrations

Table des illustrations

Figure (1) Vue générale de Nice.....	p.135
Figure (2) Vue générale de Dijon.....	p.143
Figure (3) Tombe de Philippe le Hardi au Musée des Beaux-Arts de Dijon.....	p.147
Figure (4) Article de Nice Matin « Le maire dit «oui» à la Providence».....	p.166
Figure (5) Brochure de Jacques Peyrat Faire Nice et l'aimer.....	p.188
Figure (6) Ouvrage et affiche de pièce de théâtre de Patrick Mottard.....	p.191
Figure (7) François Rebsamen et Jean-Pierre Gillot à l'inauguration d'une exposition d'Icovil.....	p.204
Figure (8) Plaquette éditée par le Conseil Régional de Bourgogne « La Bourgogne au cœur du goût ».....	p.211
Figure (9) Editorial de Nice Expression N°56.....	p.225
Figure (10) Extrait du rapport de Jean-François Bazin Un projet culturel pour Dijon.....	p.238
Figure (11) Affiche promouvant la Fête du Château.....	p.263
Figure (12) Dessin de Plantu « Le Président hip hop ».....	p.270
Figure (13) Site de l'Office du Tourisme du Grand Dijon sur les Climats de Bourgogne.....	p.296
Figure (14) Logo du repas gastronomique des Français.....	p.299
Figure (15) Hôpital général de Dijon.....	p.300
Figure (16) Grand Hôtel Dieu de Lyon.....	p.300
Figure (17) Tweet de Christian Estrosi sur les élections régionales de 2015.....	p.304
Figure (18) Plaquette de la Mission Promenade des Anglais.....	p.307
Figure (19) Plaquette de la Mission Promenade des Anglais pour le recueil de photographies personnelles.....	p.319

Tableau des annexes

Première partie : entretiens avec les élus	Annexe 1 : entretien avec Jean-Luc Gagliolo Annexe 2 : entretien avec Jean-Marc Giaume Annexe 3 : entretien avec Jacques Peyrat Annexe 4 : entretien avec Patrick Mottard Annexe 5 : entretien avec Dominique Boy Mottard Annexe 6 : entretien avec Jacques Victor Annexe 7 : entretien avec François Laquièze	Nice
	Annexe 8 : entretien avec Christine Martin Annexe 9 : entretien avec Yves Berteloot Annexe 10 : entretien avec Jean-Pierre Gillot Annexe 11 : entretien avec Michèle Curtil Faivre Annexe 12 : entretien avec Jean-François Bazin Annexe 13 : entretien avec Adrien Cassina Annexe 14 : entretien avec Thierry Caens	Dijon
Deuxième partie : discours des maires	Annexe 15 : discours de François Rebsamen (lancement de la Cité de la Gastronomie) Annexe 16 : discours de Robert Poujade (inauguration de l'Auditorium) Annexe 17 : discours de Robert Poujade (discours prononcé à l'occasion du forum du patrimoine) Annexe 18 : discours de Robert Poujade (donation Grandville)	Dijon
	Annexe 19 : discours de Christian Estrosi (inauguration de l'exposition Promenade(s) des Anglais) Annexe 20 : discours de Christian Estrosi (inauguration de l'exposition Un été pour Matisse) Annexe 21 : discours de Christian Estrosi (inauguration de la médiathèque Raoul Mille) Annexe 22 : discours de Christian Estrosi (inauguration du Quai des Etats-Unis) Annexes 23 : discours de Christian Estrosi (inauguration du Musée National du Sport)	Nice
Troisième partie : documents complémentaires	Annexe 24 : Discours de Maurice Druon, ministre des Affaires étrangères, prononcé à Dijon à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation pour l'Association Nationale pour la protection des villes d'Art	Dijon
	Annexe 25 : Conseil municipal de Nice, délibération sur la démolition du Castel des Deux Rois (23 mai 2003)	Nice

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	p. 9
Introduction	p. 12
Genèse de la recherche	p. 14
• Deux champs vastes aux définitions multiples et extensibles	p. 25
• La culture et patrimoine comme enjeux de communication politique	p. 45
• Annonce du plan	p. 48
Première Partie Penser la culture et le patrimoine comme des processus de communication politique dans le cadre démocratique	p. 49
<i>Introduction de la première partie</i>	p. 50
<i>Chapitre 1 Culture et patrimoine dans le projet démocratique : un objet politique en constant renouvellement, largement questionné par les sciences humaines</i>	p. 53
Introduction du chapitre	p. 53
1- La culture et le patrimoine dans le projet démocratique français : la formation du citoyen, des Lumières au Ministère de la culture et de la communication	p. 55
<i>a - Culture et citoyenneté dans les grands projets politiques et dans la pensée occidentale contemporaine : un lien fondateur</i>	p. 57
<i>b - Du ministère des Affaires culturelles au ministère de la Culture et de la Communication : les évolutions d'un projet politique et d'un discours politique sur la culture</i>	p. 66
2 - Penser la culture et le patrimoine comme enjeux de communication politique dans le cadre démocratique : l'apport des Sciences de l'Information et de la Communication	p. 77
<i>a - Communication politique, culture et patrimoine : des objets constitutifs des Sciences de l'Information et de la Communication</i>	p. 78

<i>b- La communication permet d’appréhender les liens entre politique, culture et patrimoine. La culture comme élément fondamental de communication politique du pouvoir et vecteur de légitimité</i>	p. 86
Conclusion du chapitre	p. 92
Chapitre 2 <i>Penser la culture et le patrimoine comme des processus de communication démocratique à l’échelle locale. La ville, la cité, la municipalité.</i>	p. 93
Introduction du chapitre	p. 93
1- La ville, espace organique de l’homme ; la cité, espace politique du citoyen	p. 94
<i>a- La ville, espace organique de l’homme</i>	p. 95
<i>b- La cité, espace politique du citoyen</i>	p. 96
<i>c- La municipalité et la commune</i>	p. 98
2- Décentralisation, collectivités territoriales : des compétences accrues des collectivités territoriales en matière de culture et de patrimoine, des stratégies de communication politiques municipales	p. 99
<i>a- Décentralisation et accroissement de l’activité du pouvoir municipal dans le domaine culturel et patrimonial</i>	p. 99
<i>b- Caractéristiques des formes de l’action et de la communication municipale en matière culture et patrimoine</i>	p. 101
Conclusion du chapitre	p. 104
Chapitre 3 <i>Perspectives épistémologiques, positionnements disciplinaires et choix méthodologiques.</i>	p. 105
Introduction du chapitre	p. 105
1- Positionnement disciplinaire	p. 105
<i>a- Les trois champs des sciences de l’information et de la communication, trois perspectives dans une seule approche politique des questions culturelles et patrimoniales</i>	p. 105
<i>b- L’inévitable pluridisciplinarité</i>	p. 113
2- Une méthodologie qualitative et hypothético-déductive : une première approche théorique de la méthode	p.116

<i>a- Une méthodologie qualitative</i>	p. 116
<i>b- Une méthodologie hypothético-déductive</i>	p. 117
3- Mise en place d'un premier appareil théorique : formulation d'une hypothèse dans une perspective comparative	p. 118
<i>a- Une hypothèse de départ, celle de deux modèles de communication politique divergents à Nice et à Dijon</i>	p. 119
<i>b- Vers une modélisation dans une perspective comparative</i>	p. 122
Conclusion du chapitre	p. 125
Conclusion de la première partie	p. 126
Deuxième partie L'analyse du discours politique et médiatique autour des questions culturelles et patrimoniales à Nice et à Dijon : l'émergence de deux modèles de communication politique ?	p. 128
Introduction de la deuxième partie	p. 129
Chapitre 4 Du corpus pensé au corpus construit ou la théorie à l'épreuve du terrain : diversité et complémentarité des sources	p. 131
Introduction du chapitre	p. 131
1- Deux terrains dissemblables : puiser dans les histoires de Nice et de Dijon pour appréhender les enjeux par les spécificités municipales	p. 132
<i>a - Nice, une ville à l'identité marquée par le tourisme</i>	p. 133
<i>b - Dijon, une riche architecture reflet d'une cité puissante et prospère</i>	p. 143
2- La méthode de constitution du corpus, triangulation et grilles théoriques	p. 154
<i>a - Le travail d'enquête auprès des acteurs : des entretiens semi- directifs à Nice et à Dijon</i>	p. 156
<i>b- La collecte des discours</i>	p. 156
<i>c- La collecte des sources et des documents complémentaires :</i>	p. 157

3 - Les résultats de l'enquête de terrain : complémentarité, hétérogénéité et synergies des sources	p. 158
<i>a- Des entretiens et des choix</i>	p. 159
<i>b- La sélection des autres documents</i>	p. 165
Conclusion du chapitre	p. 169
Chapitre 5 <i>L'analyse du corpus et ses outils : un artisanat de la recherche</i>	p. 170
Introduction du chapitre	p. 170
1- L'analyse du discours dans un corpus constitué	p. 171
<i>a - L'analyse de l'acte énonciateur</i>	p. 172
<i>b - Les discours et la culture</i>	p. 174
2- Tableaux synoptiques et récapitulatifs : des outils efficaces pour croiser les sources	p. 175
<i>a – Analyse des entretiens de Nice par tableaux synoptiques</i>	p. 179
<i>b – Analyse des entretiens de Dijon par tableaux synoptiques</i>	p. 200
Conclusion du chapitre	p. 229
Chapitre 6 <i>Emergences de modèles : divergences des modèles de communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales à Dijon et à Nice ?</i>	p. 230
Introduction du chapitre	p. 230
1- Le modèle dijonnais : une communication politique traditionnelle autour des questions culturelles et patrimoniales	p. 231
<i>a - Une politique patrimoniale volontariste en matière de protection du patrimoine</i>	p.231
<i>b- Un espace public apaisé et une absence de tension communicationnelle</i>	p. 233
<i>c- Une collaboration avec l'Etat</i>	p. 235
<i>d- Une identité univoque</i>	p. 236

	<i>e- Un héritage discuté mais pas renié</i>	p. 237
	2- Le modèle niçois : une communication politique conflictuelle autour des questions culturelles et patrimoniales	p. 240
	<i>a- Des destructions patrimoniales considérables et contestées</i>	p. 240
	<i>b- Une identité double, porteuse de visions politiques divergentes</i>	p. 243
	<i>c- Une opposition municipale ayant construit sa communication politique autour des questions culturelles et patrimoniales</i>	p. 247
	<i>d- Un héritage politique ambivalent</i>	p. 250
	<i>e- Une communication politique et institutionnelle conflictuelle avec l'Etat sur la culture et le patrimoine</i>	p. 252
	Conclusion du chapitre	p. 254
	Conclusion de la deuxième partie	p. 256
Troisième partie	Culture et patrimoine dans l'espace public local, une communication politique en quête de consensus ?	p. 258
	Introduction de la troisième partie	p. 259
	Chapitre 7 Culture et patrimoine, un discours de la légitimité politique	p. 261
	Introduction du chapitre	p. 261
	1- La légitimation par le passé	p. 271
	<i>a- La valorisation du passé, la transmission et l'identité</i>	p. 272
	<i>b- La fierté et le réveil</i>	p. 275
	2- La légitimation par l'action politique et l'avenir projeté dans le domaine de la culture et du patrimoine	p. 278
	<i>a- L'accès et la médiation, une préoccupation constante ?</i>	p. 278
	<i>b- L'événementiel, vecteur de culture ou domaine du loisir ?</i>	p. 279
	Conclusion du chapitre	p. 283

Chapitre 8 <i>Identité de la cité, image de la ville : enrichissement mutuel ou contradiction ?</i>	p. 285
Introduction du chapitre	p. 285
1- Identité et image, la narration du lien à la cité par les élus municipaux	p. 288
2- L'identité patrimoniale et culturelle de la ville, un enjeu de communication politique et citoyenne au sein de la cité : l'image, une problématique fondamentale dans le développement des politiques municipales	p. 293
<i>a- Dijon, l'accent porté sur une identité gastronomique</i>	p.295
<i>b- Nice, à la poursuite d'une image culturelle et patrimoniale</i>	p. 302
Conclusion du chapitre	p. 308
Chapitre 9 <i>Le discours de la médiation, un contournement de l'espace public</i>	p. 311
Introduction du chapitre	p. 311
1- La portée économique des politiques culturelles et patrimoniales, vecteur de consensus politique ?	p. 313
<i>a- Une préoccupation pour le rang et une concurrence croissante entre les villes</i>	p. 313
<i>b- L'économie locale, un souci majeur dans la construction des politiques culturelles et patrimoniales</i>	p. 314
2- Le discours de médiation, un contournement de l'espace public ?	p. 317
<i>a- Un discours de l'appropriation et de la médiation</i>	p. 317
<i>b- La culture et le patrimoine, trans-partis et trans-politique ?</i>	p. 319
<i>c- La nécessité du débat dans l'espace public local sur la culture et le patrimoine</i>	p. 321
Conclusion du chapitre	p.323
Conclusion de la troisième partie	p. 324

Conclusion	p. 326
Bibliographie	p. 333
Webographie	p. 369
Index	p. 375
Liste des tableaux	p. 381
Liste des illustrations	p. 382
Tableau des annexes	p. 383
Table des matières	P. 384